

« L'Économie » : que vaut le franc ?

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14755 – 7 F

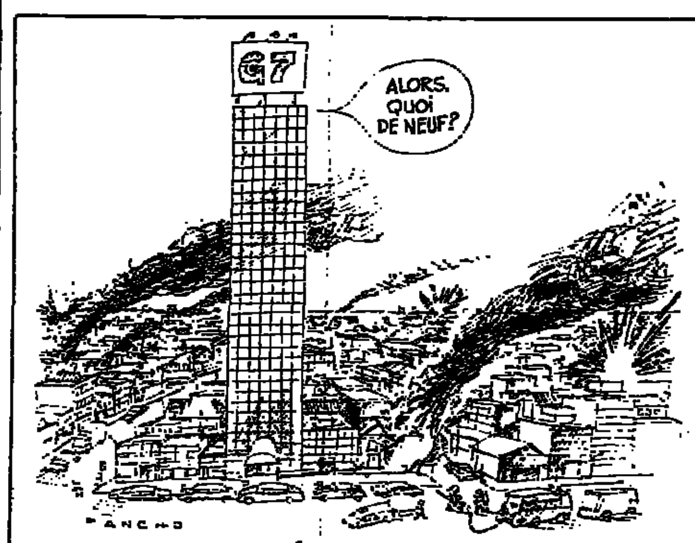
MARDI 7 JUILLET 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La réunion à Munich des grands pays industrialisés

Les Sept s'efforcent d'harmoniser leurs politiques économiques

Les chefs d'Etat ou de gouvernement des sept pays les plus industrialisés (G-7) devaient se retrouver, lundi 6 juillet, à Munich, et tenter d'harmoniser leurs politiques économiques. Le président de la Russie, M. Eltsine, sera reçu à la conférence mercredi. Le chancelier Kohl a inscrit cinq sujets à l'ordre du jour : la croissance mondiale, la CEI, les pays de l'Europe de l'Est, les pays en voie de développement et la sécurité dans les centrales nucléaires de l'ex-URSS.



Lire l'article de CLAIRE TRÉAN et HENRI DE BRESSON page 5

Le FMI et la Russie

LE Fonds monétaire international comprend le « caractère exceptionnel » de la situation russe, a déclaré à Moscou son directeur général, M. Michel Camdessus, avant de s'envoler pour Munich. Etait-il besoin de le préciser ? Depuis l'avancée de la perestroïka et la reprise des contacts avec l'URSS, puis avec la Russie, l'institution de Washington a toujours réservé un traitement particulier à l'ancien géant soviétique. D'abord, en lui accordant, il y a un an à Londres, un statut de « membre associé ». Ensuite, en mettant en place des équipes de travail alors même que la Russie et les autres Républiques n'étaient pas encore devenues membres. Plus tard, en promettant la mise en place d'un « accord de confirmation », pierre angulaire de l'action du Fonds, dans un délai très rapide. Enfin, en annonçant « in extremis », à la veille de la réunion des sept principaux pays industriels à Munich, le déblocage d'une tranche de crédit de 1 milliard de dollars, conditionné à un programme de poursuite des réformes économiques encore assez flou.

CETTE approche pragmatique, qui multiplie les exceptions aux règles habituelles de fonctionnement du FMI, est compréhensible : la situation politique instable de la Russie, le défi inédit de la transition d'une si vaste économie centralisée vers le marché, justifient les prudences et les particularismes de la démarche du FMI à l'égard de la Russie. Après tout, c'est la première fois que l'organisme de Bretton Woods se charge d'assister l'une des toutes premières puissances économiques mondiales. Cette démarche ne peut cependant que mettre mal à l'aise les protagonistes de l'affaire.

Les dénonciations de M. Eltsine à l'encontre du FMI sont de bonne guerre. Le président russe a vite appris, comme l'avaient fait ses collègues d'autres continents, à tantôt dénoncer l'intransigeance de l'institution et tantôt mettre en avant ses recommandations pour obtenir des réformes internes. Critiquant dimanche l'intransigeance du Fonds, M. Eltsine brandira certainement les consignes de celui-ci, jeudi, à son retour de Munich. Mais, en dehors de cet atout tactique, la présence du FMI en Russie représente une contrainte importante. Dire non au FMI, comme l'ont fait par le passé des dirigeants africains ou sud-américains, aurait un impact négatif de taille sur le soutien des pays occidentaux aux réformes économiques et politiques en Russie.

QUANT à M. Camdessus, sa marge de manœuvre est bien étroite. Les critères de fonctionnement des prêts du FMI sont stricts, et les pressions politiques des Sept fortes. Comment mener son action en toute indépendance ? Les responsables du Fonds affirment que jamais la conduite de l'institution ne sera dictée par les dirigeants politiques, ceux des Sept en particulier. Prouver aux Sept et à M. Eltsine que le FMI est attentif aux problèmes de la Russie, tout en respectant les principes de base de son fonctionnement, la tâche de M. Camdessus est particulièrement délicate.

M 0147 - 0707 0 - 7,00 F

Au Kurdistan irakien

Mme Mitterrand a échappé à un attentat

Mme Danielle Mitterrand a échappé à un attentat à la voiture piégée, dans la matinée du lundi 6 juillet, près de Souleymanieh, au Kurdistan irakien. L'explosion a fait quatre morts et dix-neuf blessés d'après un responsable de l'ONU.

Ni Mme Mitterrand, ni M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, qui accompagnait l'épouse du chef de l'État français, n'ont été blessés. D'après l'Union patriotique du Kurdistan, l'explosion d'une voiture piégée sur le passage du cortège officiel serait due, à un engin explosif télécommandé, et une journaliste allemande figure parmi les blessés. Selon le témoignage d'un policier présent sur les lieux, la voiture piégée portait un logo de l'ONU pour se dissimuler dans le cortège.

Mme Mitterrand, présidente de la fondation France-Libertés, effectue depuis samedi et jusqu'au 7 juillet, une visite au Kurdistan pour évaluer les besoins de la population. – *(AFP, Reuter.)*

Lire page 24
la réaction du Quai d'Orsay

Durcissement du conflit sur le permis à points

La police intervient contre des barrages routiers

Un durcissement du mouvement des chauffeurs routiers était noté lundi 6 juillet dans la matinée, alors que les forces de l'ordre commençaient à dégager plusieurs barrages près de Lille, dans le Sud-Est, et autour de Lyon.

Cent soixante barrages étaient recensés lundi 6 juillet dans la matinée sur les routes de France. Certains avaient été établis dans la soirée du 5 juillet en Haute-Loire et dans le Puy-de-Dôme, rendant très difficile la circulation sur un axe qui permettait jusque-là d'éviter les autoroutes entre Paris et Marseille, bloquées depuis le 29 juin.

Les forces de l'ordre interdisaient, lundi matin à la frontière franco-belge, l'entrée sur le territoire des poids-lourds étrangers..

La circulation a été rétablie sur l'autoroute A1 à la hauteur de Phalempin, où une opération de police a été déclenchée, lundi vers 8 heures.

Lire la suite page 12

Chacun pour soi

par Bruno Frappat

La France est en état de balkanisation sociale. Les catégories socio-professionnelles font penser, toutes proportions gardées, et plus pacifiquement, à ces nationalités de l'Est de l'Europe, qui achèvent de déchirer le tissu de l'ex-empire soviétique. Quand l'Etat est fatigué, l'économie déprimée, le chômage inexorable, le grand dessein introuvable et la construction européenne un défi qui inquiète plus qu'il ne mobilise, c'est l'heure du *chacun pour soi*.

La révolte des routiers qui, depuis plus d'une semaine, perturbe la circulation routière et donne au reste de l'Europe une image désatreuse de la France, commence à avoir des conséquences économiques qui ne feront qu'amplifier les maux du pays.

Lire la suite page 12

Lire aussi

Un entretien avec le premier ministre slovaque

« Nous ne voulons pas l'indépendance, on nous y pousse » nous déclare M. Vladimir Meciar

Dans un entretien accordé au « Monde », samedi 4 juillet, M. Vladimir Meciar rejette la responsabilité de la partition sur les Tchèques.

Mais le premier ministre slovaque recule sur certains points de la négociation, notamment celui de la création d'une banque centrale slovaque.

BRATISLAVA

de notre envoyée spéciale

« Les députés slovaques ont fait échouer la réélection du président Havel au premier tour ; que va-t-il se passer maintenant ? Un compromis est-il encore possible ?

– L'échec du président Havel est la conséquence logique de sa politique. C'est vrai, il a été populaire, mais son influence a beaucoup diminué. Les partis qu'il soutenait ont perdu les élections. Il a commis quelques graves erreurs, en particulier dans le domaine des relations avec les Slovaques. Il est responsable de cette crise profonde. Vendredi, ce ne sont pas seulement les députés slovaques qui ont voté contre lui, mais aussi une bonne partie des Tchèques. Maintenant, comment trouver une issue ?

Propos recueillis par SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 4

MM. Papon et Bousquet inculpés de crimes contre l'humanité

M. Maurice Papon, qui fut secrétaire général de la préfecture de la Gironde sous l'Occupation, et M. René Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, ont été inculpés de crimes contre l'humanité à Bordeaux.

Lire page 11

A partir d'aujourd'hui dans « le Monde »

Européens avant l'heure

Pour comprendre cette Europe dont le sort se joue dans les parlements ou au fil des référendums, il fallait partir sur les routes obscures, du Nord au Sud, en passant par la Lorraine et la Sarre, de Bruxelles jusqu'à Maastricht. Visions disparates, comme le sont ces *« Européens avant l'heure »*, rencontrés au fil du voyage. Pour ces derniers, fonctionnaires en pointe, malins qui anticipent, rebelles qui se sentent condamnés, déjà l'Europe est presque faite. Etapes-surprise de Danielle Rouard, dont *le Monde* commence la publication aujourd'hui 6 juillet, et ce juqu'au 25.

Lire page 4

L'ÉCONOMIE

Que vaut le franc ?

Depuis cinq ans, le franc n'a pas été dévalué par rapport au deutschemark : un succès inconnu depuis les années 60. Cela ne suffit pas pour qu'on envisage de le réévaluer : on ne refait pas en quelques années la réputation d'une monnaie.

Les paysans perdus d'Amérique latine

Faim de terre et latifundisme ont pesé sur la région. Tardives, incomplètes, les réformes agraires ont déçu.

Lire aussi : « Le gâchis nigérian », Industries de terroir (l'Alsace et la Lorraine), les pages Actualité, Perspectives, Dossier (la FNSEA), Opinions, Conjoncture, Mode d'emploi et la chronique de Paul Fabra. **pages 25 à 36**

ESPACE EUROPÉEN

■ Passage de témoin à la présidence de la Communauté entre le Portugal et la Grande-Bretagne. ■ Opération nostalgie en Espagne. ■ Tribune : les déboires de la vertu grecque, par Kostas Vergopoulos. **pages 7 et 8**

L'ÉTÉ FESTIVAL

La pluie et les difficultés de circulation ont perturbé les festivals de ce week-end. A Châteauvallon, *la Peau du monde*, la chorégraphie de Preljocaj, a été donnée sous un déluge. Dans les mêmes conditions atmosphériques, les spectateurs ont assisté aux *Eurockéennes* de Belfort et la fête annuelle de Maubeuge s'est déroulée sous des trombes. **page 15**

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 24

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

DÉBATS

Un entretien avec Serge Daney

« Le cinéma a renoncé à la gestion de l'imaginaire social »

Serge Daney est mort du sida le 12 juin dernier. Peu de temps auparavant, il avait revu lui-même le contenu de cet entretien.
Gilles Deleuze le tenait pour un philosophe et Régis Debray pour « un grand penseur de ce temps », *Marguerite Duras le considérait comme un écrivain : Serge Daney, né en 1944, était critique de cinéma. Rédacteur en chef des* Cahiers du cinéma *de 1974 à 1981 avant de rejoindre* Libération, *inlassable globe-trotter de la cinéphilie, il a fait connaître nombre d'auteurs importants, en même temps qu'il mettait en œuvre une réflexion critique inspirée d'André Bazin et de Roland Barthes. Ce regard et cet esprit exercés par la vision et l'analyse des films, Serge Daney les a utilisés pour observer aussi les ressorts et les mouvements du monde, en particulier dans ses rapports, de plus en plus étroits et complexes, avec les images.*
Avec son bagage de cinéphile, il s'est fait sociologue et sémiologue, journaliste sportif aussi, puis s'est essayé à la critique de télévision, avant de la déclarer impossible. Il a publié deux recueils de ses critiques de films, la Rampe *(Gallimard, 1983) et* Ciné Journal *(les Cahiers du cinéma, 1986), et un recueil de critiques de télévision,* le Salaire du zappeur *(Ramsay, 1988). En 1991 est paru* Devant la recrudescence des vols de sacs à main *(Aléas éditeur), qui regroupe notamment ses chroniques de films diffusés à la télévision et celles consacrées à la guerre du Golfe telle qu'en rendit compte le petit écran. Serge Daney avait créé au début de cette année une revue de cinéma,* Trafic *(édité chez P.O.L.).*

« Pourquoi créer, aujourd'hui, une revue de cinéma?

– Parce que le cinéma représente quelque chose de précieux, et qui est peut-être menacé : la mémoire. Il ne renvoie pas seulement à son propre passé de légende, mais à la mémoire en général, il agit comme refus de l'amnésie, donc comme valeur. Le cinéma est une technique récente qui a actualisé des expériences très anciennes : la caverne et les voix, la chambre obscure, le dessin de la lumière sur un mur. Mais sa puissance ne cesse de diminuer, il a renoncé à la gestion de l'imaginaire social pour passer à la digestion de l'Histoire, la grande, et des nôtres, les *petites. L'imaginaire social* est aujourd'hui traité par la télévision, la publicité, la « communication sociale » élargie, mais d'une façon très différente.

» *Trafic* répond à la crainte que le cinéma ne participe à la « nouvelle donne » audiovisuelle que comme souvenir, culture, mausolée ou magot. Il m'a fallu du temps pour comprendre qu'entre l'effacement relatif du cinéma et l'émergence d'un nouvel ordre audiovisuel, il n'y avait pas de passage linéaire, pas de continuité. Faire *Trafic*, c'est partir du constat que le cinéma intéresse beaucoup moins qu'on ne croit. Mais il doit être possible de proposer un trimestriel *tiré à 3 000 exemplaires, qui* laisse le temps de la réflexion et se serve du cinéma comme d'un outil de mémoire et de perception. Qui donne le désir de revenir à des goûts simples (celui de la revue, par exemple) et nous sorte des simagrées creuses et sur-maquettées des années 80.

– Dire que le cinéma a recueilli la mémoire du XXe siècle, c'est dire qu'elle n'est pas dans les autres arts.

– Elle est aussi, en partie, dans la musique populaire, et elle a été dans le jazz avant qu'il ne se referme, à son tour, sur lui-même, mais pas de la *même façon qu'au cinéma*. Le cinéma est le seul « art » où, à travers les acteurs, nous nous sommes vus vieillir. Il n'y a pas cela dans la peinture, pas après Duchamp. Ni dans la musique savante, après Schönberg. Ni dans la littérature, qui semble n'avoir résisté que dans les empires – les Etats-Unis et la Russie : la mémoire du goulag sera une mémoire écrite (par Soljenitsyne qui est plutôt un journaliste qu'un écrivain). Le cinéma n'en aura capté que des éclats posthumes ou des à-côtés. Le cinéma n'est évidemment pas une mémoire exacte du siècle, mais c'est la seule qui nous manquera vraiment. Parce que, accompagnant des mouvements, voire des délires, de masse, il pouvait peut-être travailler à des « deuils de masse ». Il l'a fait dans quelques rares pays, aux Etats-Unis, en Italie.

– Comment le cinéma a-t-il rempli cette fontion de « garde-mémoire »?

– Sans doute parce qu'il a campé entre l'inconscient et le conscient, du côté de ce que Freud a appelé un temps le pré-conscient. C'est-à-dire qu'il n'est pas vraiment un langage mais quand même un territoire avec des règles. Le cinéma rend compte de ce qui est prêt à sortir. Sortir des corps, des acteurs, d'une situation, d'une société. Il le révèle en l'enregistrant. Un grand cinéaste, c'est seulement un meilleur accoucheur. Jacques Tati n'a pas inventé le monde dans lequel la France était déjà plongée en 1967, il l'a vu et il a inventé le pouvoir de le montrer. Ce fut *Playtime*, le dernier film français à avoir possédé une vraie grandeur.

» *Le cinéma n'est* pas un art de visionnaire, c'est un « coup de pouce » effectué à l'aide de machines enregistreuses (caméra, magnéto) et de « machines » enregistrées (les acteurs, les histoires qu'ils portent). Il permet de passer de l'inconscient de la société à une certaine conscience des singularités qui la peuplent, mais pas plus. Trop de conscience tue le désir, tue l'art, on le voit toutes les fois que revient le souci militant ou propagandiste. Le cinéma permet de préciser, ni plus ni moins. Il a aidé beaucoup de gens à se mettre en chemin vers une certaine vérité du temps – et d'eux dans leur temps – qui passait par les images, même si cette vérité ne résidait pas *dans* les *images*.

– Avec quel effet?

– Schématiquement, le cinéma – surtout depuis la guerre – a contribué à produire l'individu « post-moderne ». De deux manières. D'un côté, il a réaffirmé l'appartenance au monde, à l'espèce humaine et à son histoire. De l'autre, il a épousé la revendication du sujet individuel, qui veut savoir où il est, lui, dans cette histoire. Pour parler comme Guattari, on peut appeler cette opération une gigantesque entreprise de « subjectivisation » des foules, des groupes, des classes et même des couples. C'est passé par de grands chapitres : les corps burlesques, ceux des stars, les passions des « auteurs ». Aujourd'hui, le cinéma pourrait dire : mission accomplie, vous l'avez votre petit individu autonome. C'est même lui qui constitue ce qui reste de public de cinéma.

» *Mais organiser collectivement un* public composé d'individus préalablement « personnalisés », c'est la quadrature du cercle. Un cercle immense, qui n'est peut-être plus du domaine du cinéma. Donc, le cinéma observe – avec ironie, rage, cynisme – ce phénomène qui lui est désormais extérieur. La comédie de l'autonomie, *qui était déjà dans Bunuel*, est un régal pour les cinéastes de la croyance, chrétiens comme Scorsese ou Rohmer, ou un peu plus « new age », comme Brisseau.

« La télévision n'a aucun besoin d'accompagnement critique ou de vigilance morale »

– Le cinéma n'est plus porteur de valeurs morales?

– A quinze ans, j'ai lu dans les *Cahiers du cinéma* un article de Jacques Rivette qui disait, en gros, qu'il était abject de faire un travelling avant sur le corps d'une actrice qui jouait une victime des camps de la mort, artistement accrochée aux barbelés. Cela résumait pour moi ce que pouvait le cinéma face aux états-limites de l'expérience humaine : il pouvait ne pas être pornographique. Pour les gens nés, comme moi, vers la fin de la guerre, je suppose que la question morale s'est posée à peu près dans ces termes.

» Le cinéma moderne, celui de Resnais, de Godard, a pensé que face à certaines expériences, il fallait savoir se taire, continuer à être là, à craindre et à trembler mais en silence, quitte à dire : nous n'irons pas au-delà mais nous ne retournerons plus en deçà. Mais il y a longtemps que je ne me sens plus protégé par la probité de *Nuit et brouillard*, que je sens que le lien social – c'est-à-dire, justement, la pornographie – exige de nouveau son dû. D'ici qu'on fasse le « reality-show » d'Auschwitz, comme réponse aux révisionnistes... Cela correspondrait à notre époque, celle de l'individu privatisé. On est loin des travellings – « affaire de morale ».

» *La réclame, devenue publicité et* en passe de devenir de la « communication sociale », m'inquiète parce que cette machine de séduction ne présente au regard qu'un monde technique. C'est une technique qui sert à montrer les autres techniques. Des gens comme moi, qui n'ont jamais oublié le procès de Nuremberg où les criminels se disaient exécutants, simples techniciens, ne seront jamais rassurés.

– Le cinéma a pourtant représenté l'intrusion de la technique dans l'art.

– Effectivement. Le cinéma nous a habitués à vivre avec l'idée que les choses « se machinaient », qu'il y avait des secrets. Quand j'étais enfant, on trouvait encore des livres du type « le Cinéma, notre métier », où l'on sentait qu'une corporation vendait l'idée des corps de métiers et des secrets d'artisans. Il y avait une sorte de magie syndicale, très exagérée d'ailleurs. En fait, la technique du cinéma est restée assez pauvre. Les gestes de base du cinéaste, depuis Griffith, n'ont pas tellement changé. J'en vois deux, inoubliables. Un avec les deux mains en avant, pouces écartés devant les yeux, pour figurer le mouvement du cadre : ça, c'est Hitchcock. L'autre, qui tient verticalement la pellicule à bout de bras, pour regarder les photogrammes à la lumière du jour : Eisenstein.

– Comment opposez-vous cette idée de « voir », qui constituait le cinéma que vous avez défendu, au « visuel » actuel?

– Le cinéma permet de voir ce que l'autre a vu. Quoi de commun entre Lang ou Mizoguchi, et moi? Mais Lang ou Mizoguchi, du fait qu'ils avaient un point de vue, me donnaient une possibilité d'empathie, la permission de percevoir à travers eux, sur leurs traces, un monde qui était encore – en partie – le mien. La fenêtre du cinéma était, encore, universelle.

» C'est l'Europe qui a inventé cette idée d'universalité, c'est l'Occident chrétien qui a inventé l'« autre », la place de l'autre – les Arabes ne sont pas passés loin, mais ils n'ont trouvé que le zéro. Le tiers-mondisme – seul phénomène politique un peu original que ma génération ait eu à épouser – est peut-être notre adieu à cette « place de l'autre ». Depuis, on sent qu'en Europe aussi l'idée d'unité de l'espèce humaine – déjà mise à mal par les délires du siècle – a beaucoup perdu de sa force. D'où les opérations de police genre guerre du Golfe, l'ingérence humanitaire, la fin de *l'histoire « des hommes » et le* retour – peut-être effrayant – d'une histoire « naturelle » de la planète.

» Dans le domaine qui nous intéresse, cela se traduit par une marginalisation du *voir* (vieille préoccupation de mystique ou de scientifique) au profit de la mise au point d'une perception optique assistée (comme des lunettes), histoire de mieux revenir vers une idolâtrie des images. Aujourd'hui, l'idolâtrie, c'est la publicité et les films de cinéma issus de la publicité comme *l'Amant*, qui sont bien accueillis par le public. L'idolâtrie, c'est une vieille histoire. Les peuples ont toujours voulu la jouissance directe des images, et les églises – les prêtres, les clercs, les laïcs – ont toujours dû négocier avec ce désir-là. Entre l'image comme montage ou comme chemin et l'image comme chose ou objet, ça tire depuis toujours à hue et à dia. Il n'y a rien à redire à la résistance têtue du peuple aux prêtres. Les cultes païens résistent, c'est une donnée de base. Ainsi, le *star-system* a fonctionné comme légende dorée ou calendrier érotique, et même les gendres idéaux-gigolos de la télé actuelle correspondent encore au refus d'être édifié d'en haut. Et puis il y a une autre mauvaise volonté, celle des mystiques face aux institutions, des clercs mauvais coucheurs, des passeurs asociaux... des gens comme moi.

– Cette pulsion de résistance aux clercs et aux dogmes, vous la repérez encore?

– Il y a toujours le rappel de quelque chose de carnavalesque. Avec un corps, un sexe, de la merde, mais aussi de la parodie, de l'exagération, de l'innocence et une volonté arrêtée de « s'enlacer » avec les images. Dans les cultures formatées par le christianisme, cela me paraît inévitable. Aujourd'hui, cette culture d'en bas serait plutôt à la télévision, dans les formes d'interactivité où le téléspectateur est à la fois le bon cobaye et le destinataire de l'expérience. C'est une culture faible parce qu'elle n'a plus à se poser la question de son style propre – culture ouvrière, paysanne, culture jeune – et qu'elle se contente de réagir parasitairement à ce qu'on lui balance et qui est supposé lui ressembler et, de plus en plus, la rassembler.

» Quand j'ai compris que je ne m'identifierais jamais à l'institution cinéphilique, compassée ou arrogante, avec ses familles, ses universitaires, ses Césars et ses « monsieur cinéma » de télé, je me suis usé les yeux à regarder le lieu trivial, *populaire, de la télé et j'ai* essayé d'en faire la critique. Peu à peu, j'ai vu que c'était stupide, puisqu'elle n'a aucun besoin d'accompagnement critique ou de vigilance morale. C'est sa force, et c'est pourquoi les clercs se cassent les dents sur cette culture qui ne demande rien, sinon s'auto-consommer.

» La télévision est comparable à une décharge publique, à l'inconscient à ciel ouvert, sécrété jour après jour par la société tout entière et abandonné un temps à son regard. Dans ces poubelles, il y a tout ce qu'on veut – des trésors, des symptômes, des abjections, des dogmes, – mais les éboueurs, eux, ne veulent rien. On ne critique pas ça. On ne s'improvise pas psychanalyste « à l'œil » de cette production-là. Il y avait une place pour la critique de cinéma parce que le cinéma était plus proche de la conscience, mais ça n'a pas de sens de faire la sémiologie de l'inconscient.

– Vous pensez que la télévision ne sert à rien?

– Si, elle sert à fabriquer du consensus. Elle prend en charge cet individu que le cinéma a contribué à créer, et elle travaille à un nouveau lien social, qui redonnera à cet individu un sentiment d'appartenance. Ainsi, par exemple, les reality-shows. Cet individu est désormais celui de la loi du marché. Nos parents ont connu la guerre militaire, nous avons connu la guerre idéologique, nos enfants sont nés dans la guerre économique.

» Esthétiquement, cela peut se traduire par un certain retour aux grandes fêtes d'un art décoratif, très conventionnel, à coup sûr anti-romantique. Le tourisme va sans doute s'approprier la culture, laquelle a déjà dévoré l'art (vers 1968). Et le tourisme, c'est une vraie industrie! A elle seule la commémoration devient un art en soi. C'est l'agenda-planning des communicateurs qui nous soufflera nos « coups de cœur ».

– On retrouve ce consensus dans les jugements sur l'art, en particulier dans la critique de cinéma, qui a autrefois été très polémique.

– J'ai grandi avec cette idée que la critique était en soi une bonne chose, tout comme la polémique ou la crise. Si quelqu'un ne voyait pas immédiatement en quoi Rossellini était quand même autre chose que De Sica, je me disais : celui-là ne sera jamais un ami. Cette attitude n'a plus lieu d'être aujourd'hui, ou alors elle déclenche un sentiment de réprobation gênée. La critique n'est plus une valeur, c'est au mieux un exercice de style.

» Par exemple, je n'ai jamais beaucoup aimé les films de Bertrand Tavernier, je les ai critiqués. Mais lorsque je l'ai vu récemment à la télévision, à propos de son film *la Guerre sans nom*, raconter qu'une bonne part de la guerre d'Algérie s'était déroulée dans la neige et que ce simple fait avait changé sa vision de la guerre, je me suis dit que seul un cinéaste pouvait avoir ce genre d'émerveillement. Ce qui est beau dans le cinéma, c'est qu'on va y voir par soi-même et qu'on ramène une image un peu plus juste. Cela suffit à *faire du cinéma : voir ce qu'on aurait* toujours pu ou dû voir. Alors que pour l'esthétique publicitaire, l'affaire est toujours-déjà-réglée. La « guerre d'Algérie », c'est évidemment les djebels torrides, c'est *Pépé le Moko*, c'est ce qu'on a déjà vu dans les images.

« On peut rêver à un grand baroque médiatique du XXIe siècle »

– Constatez-vous l'apparition d'une nouvelle esthétique?

– On peut rêver à un grand baroque médiatique du XXIe siècle, qui trouverait des solutions élégantes, voire grandioses, à ce qui, pour l'instant, est vulgaire et mesquin : un art de cour en mondovision, avec la simultanéité, la réhabilitation de l'illusionnisme, le goût souriant des clichés, les grands rituels catéchistiques d'appartenance (à quoi? toute la question est là), des économies somptuaires, des artistes doués mais sans états d'âme, plutôt de grands ordonnateurs que des êtres rongés par la fièvre de l'expression personnelle. N'avons-nous pas déjà vu Christo, un vrai poète, et en même temps une impeccable machine de guerre économique?

» A court terme, le grand marché européen risque d'avoir besoin d'une esthétique à lui, qui ne soit pas Euro Disney, et il va la trouver dans une sorte de tourisme culturel haut de gamme, image et son, son et lumière – où la France est bien placée. Le tourisme culturel a une histoire, et comme toujours, ceux qui, les premiers, l'ont vu venir ont été les plus intéressants : Godard en France et surtout Kubrick, celui de *Barry Lyndon*. Mais la version « petit malin » ne tarde pas, et c'est *Amadeus*. Et puis la version artisan sérieux, et c'est *Tous les matins du monde. L'enjeu est de taille, il faut intégrer* plus de gens dans le marché culturel tout en désacralisant l'art et l'artiste.

– Vous portez un jugement négatif sur l'ensemble des manifestations de la nouvelle esthétique?

– Non. Les cérémonies d'Albertville, dans le genre « tableau vivant », sont une réussite. On connaît ce désir de « faire tableau » dans nos sociétés, et malgré tous les mauvais souvenirs, on est content quand c'est plutôt léger, joli et pas fasciste. Decouflé et Ledoux ont réussi deux spectacles à la fois : celui du public réel, qui avait l'air sincèrement réjoui, et celui de sa représentation-vignette pour le téléspectateur, qui pouvait vérifier que le plaisir des gens sur place était un peu plus réel que les applaudissements robotiques des émissions de variétés habituelles.

» Decouflé vient après la longue transition que représente l'œuvre de Fellini vers les *varietà* du XXIe siècle. Populaires, bon enfant et même petit enfant (un peu caca-boudin), mais aussi très raffinées. Decouflé hérite de Fellini cette idée simple qu'à la télé il faut tout satelliser, afin que tous les corps et les mouvements restent comme des toupies à l'intérieur d'une petite image. L'intelligence consiste à ne plus lorgner vers les grands mouvements de caméra, dont la télé est incapable. Pour ça, il y avait Mizoguchi, ou *Lola Montes*.

– Ce n'est plus le même mouvement.

– Le cinéma butait sur une question simple : d'où vient le mouvement? De l'intérieur ou de l'extérieur? Je n'ai jamais pu m'intéresser à l'« animation » (pas plus au dessin animé qu'à l'animation culturelle) parce que j'ai préféré penser qu'il y avait du mouvement stocké – de l'âme, si l'on veut – dans les corps enregistrés des acteurs et dans les paysages. Ce qui me touche, c'est qu'un cinéaste permette à un nuage, *à un acteur, de s'épanouir* un moment, comme les fleurs de papier dans l'eau.

» Des cinéastes comme l'immense Boris Barnet, comme Becker, comme Godard parfois, ont cette capacité de filmer le bonheur, c'est-à-dire le passage rapide de l'intérieur vers l'extérieur et vice versa. Mais il y a les autres, plus « forts », plus cyniques, qui animent de l'extérieur, par le scénario et le montage. Hitchcock a été un maître de cette manipulation abstraite, mais avec en face de lui cet objet unique qu'est le corps de Cary Grant. Chez Hitchcock, il y a encore une matière humaine très violente. Il ouvre pourtant la voie à des violences plus maniérées, comme celle de David Lynch, par exemple, puis à du pur décoratisme, de Jean-Paul Goude au « visuel » d'un film comme *Delicatessen*. Hitchcock est encore un cinéaste en ce que, sur une dizaine de plans qui se suivent, la raison d'être de la plupart d'entre eux n'apparaîtra que plus tard, et un petit *nombre seulement sont directement* offerts au spectateur, pour qu'il participe à la fabrication du sens. C'est ce que Lacan appelait les *« points de capiton »* : de temps en temps, on enfonce un clou dans le mur pour que le film tienne – et le mur, c'est le public.

» Bresson, lui, ne « capitonne » qu'une fois par film, plutôt vers la fin, par exemple la dernière scène de *Pickpocket*. C'est très beau, mais le public, qui n'a pas que ça à faire, est déjà parti. Aujourd'hui, nous voyons le contraire, avec les publicitaires passés au cinéma : l'auteur capitonne à toutes les images. Du coup, elles ne communiquent plus entre elles, elles sont communiquées une par une. Or le cinéma, c'était quand même : comment passer d'une chose à une autre? Quand cette question a disparu, quand il n'y a plus d'articulation, on est ailleurs, dans l'après-cinéma. Dans le visuel, dans le consensus, dans l'effrayant consensus par le visuel. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

Voinesco/9.

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

SERBIE : après une semaine de contestation

L'opposition suspend ses manifestations contre le président Milosevic

A l'appel de l'opposition, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté chaque jour dans les rues de Belgrade depuis le dimanche 28 juin contre le régime de M. Slobodan Milosevic. Aujourd'hui, certains membres de l'opposition appellent à une radicalisation du mouvement alors que d'autres veulent accorder un temps de répit au nouveau premier ministre « d'ouverture », M. Milan Panic.

BELGRADE

de notre correspondante

« Une pause est nécessaire pour reprendre des forces avant de donner le dernier coup. Nous porterons à présent le flambeau et nous remporterons la victoire sans faire couler le sang. » Après une semaine de contestation, M. Vuk Draskovic, le leader charismatique du Mouvement du renouveau serbe, a demandé aux manifestants rassemblés depuis le 28 juin devant le Parlement fédéral de Belgrade de provisoirement interrompre la contestation. A l'origine, M. Draskovic et le Mouvement démocratique serbe (DEPOS) avaient appelé leurs partisans à manifester *« le temps qu'il faudra »* pour obtenir la démission du président de Serbie, M. Slobodan Milosevic ainsi que la formation d'un gouvernement de transition et l'organisation de tables rondes pouvoir-opposition.

L'assemblée contestataire, constituée le 28 juin, *« ne capitulera pas »* mais lèvera temporairement un siège qui paraît de plus en plus risqué. Les organisateurs de la protestation, regroupés au sein du DEPOS, veulent avant tout éviter les pièges tendus par les autorités de Belgrade. Evoquant les risques d'épidémie parmi les campeurs qui assurent la *« permanence »* devant le Parlement, la mairie de Belgrade a exigé, samedi, le *« rétablissement de l'ordre public »*. La suspension de la protestation devait également permettre à l'opposition de sauver un mouvement qui est condamné à l'impasse tant qu'il se limitera à Belgrade.

Si le DEPOS a réussi à inquiéter le pouvoir en rassemblant chaque soir plus de cent mille personnes sur l'esplanade du Parlement fédéral et devant le siège de la télévision, les autorités de Belgrade se refusent de faire des concessions, arguant que le mouvement reste minoritaire. L'opposition devra donc faire une nouvelle démonstration de force en province pour contraindre le pouvoir à fléchir.

Suivre « l'exemple » de Sofia et de Prague

La tâche sera difficile puisque M. Milosevic s'est employé depuis son ascension au pouvoir à s'assurer l'appui de la province, grâce à un discours fortement populiste. Mais l'opposition compte sur le mécontentement social, accentué par les effets des sanctions imposées à la Serbie par le conseil de sécurité de l'ONU. Alors que les syndicats ouvriers (NEZAVISNOSC) ont annoncé une grève générale, les paysans souffrent du nouveau programme d'austérité du gouvernement serbe qui impose le rachat par l'Etat des récoltes de céréales à des prix inférieurs à ceux du marché.

« Milosevic est un personnage qui appartient déjà au passé, sa survie est assurée uniquement par des moyens artificiels tels que la guerre en Bosnie-Herzégovine et le spectre d'une guerre civile en Serbie », déclare M. Draskovic, qui rappelle que les intellectuels belgradois, les académiciens, l'Eglise serbe orthodoxe, l'université et l'alliance civique ont réclamé, comme le DEPOS, la démission de M. Milosevic et des changements radicaux de la politique de Belgrade, et qui estime par ailleurs que le compte à rebours est en marche.

Chaque jour, de nouveaux contestataires se sont ralliés au mouvement ; les compositeurs, qui ont interdit la diffusion de leurs œuvres jusqu'à la démission de M. Milosevic, les médecins, les enseignants, les journalistes, les pilotes de ligne et les hôtesses de l'air ont défilé jusqu'à la place où se tenaient les rassemblements.

« A Sofia, il a fallu deux cent mille personnes et deux jours pour faire tomber le régime, à Prague cinq cent mille personnes et cinq jours. Ici plus d'un million de personnes ont défilé et le régime continue à faire la sourde oreille. » Pour M. Draskovic, *« la Serbie a battu tous les records »*, mais a néanmoins remporté une victoire morale, celle de la *« non-violence contre la violence »*, celle de *« la raison sur la bêtise »*. Si M. Vuk Draskovic compte sur la radicalisation du mouvement et sa contagion vers la province, une partie de DEPOS mise, au contraire, sur l'*« effet Panic »* et une transition douce ; il réclame un temps de répit pour permettre au futur premier ministre fédéral, M. Milan Panic, le milliardaire américain d'origine serbe, de former son gouvernement et de présenter son programme.

Celui-ci s'est engagé à respecter les principes de la démocratie, à régler pacifiquement les conflits de l'Eglise yougoslave et à relancer l'économie de la Fédération serbo-monténégrine. *« Je veux être le premier ministre du peuple, et non des partis politiques »*, avait-il écrit, samedi, aux manifestants, qui avaient bué les paroles conciliatrices de M. Panic. Il leur avait également promis de garantir la liberté totale d'expression et des médias en suggérant la privatisation de la télévision.

Or, les propositions de M. Panic devront être approuvées par un Parlement fédéral, où siègent communistes et ultra-nationalistes, et dont la légitimité est contestée par l'opposition démocratique qui a boycotté les élections.

M. Panic est donc loin de faire l'unanimité au sein de l'opposition. Pour certains membres de DEPOS, il reste *« l'homme de Milosevic »*, pour d'autres, il pourrait être l'homme de l'ouverture, capable d'évincer M. Milosevic et de créer les conditions nécessaires à la tenue d'élections anticipées. Quoi qu'il en soit, les manifestants, qui ont accueilli avec déception, dimanche soir, l'ordre de rompre les rangs, ne se contenteront pas de changements superficiels. Si effet Panic il y a, il devra être radical.

FLORENCE HARTMANN

IRLANDE DU NORD

Tué à coups de planche cloutée

Les affrontements entre catholiques et protestants ont fait, dimanche 5 juillet, une nouvelle victime en Irlande du Nord : un catholique a été tué à coups de planche à clous par un groupe de protestants au cours d'une bagarre mettant aux prises, à Belfast, une quarantaine de personnes des deux communautés, qui se sont d'abord lancé des pierres avant de s'affronter à coups de planche et de gourdin clouté. La police a qualifié ce meurtre de *« crime barbare »*.

Par ailleurs, deux jeunes Irlandais de Newry (sud de la province), David Madigan et Liam Kearns, sont sortis vendredi de la clandestinité. L'Armée républicaine irlandaise (IRA), qui leur reprochait leur comportement *« antisocial »*, avait, l'été dernier, voulu les contraindre à choisir entre l'exil et la mort, mais ils avaient refusé de quitter le pays (*le Monde* du 20 août 1991). Ils sont convaincus d'avoir été *« amnistiés »* par l'IRA. Des dizaines de personnes poursuivies par l'organisation terroriste irlandaise vivent encore dans la clandestinité. – (AFP, Reuter.)

Bosnie-Herzégovine : une alliance fragile

Les forces croates réclament un découpage ethnique de la République, que refuse la défense territoriale, à majorité musulmane

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Le drapeau est tout neuf. Les couleurs – rouge, blanc, bleu – en bandes horizontales, frappées du damier croate rouge et blanc, flottent fièrement à l'entrée ouest de Sarajevo, à une centaine de mètres de la première ligne serbe. Il y a quelques jours encore, ce barrage, installé sur un point autoroutier, était tenu par les Serbes. Depuis vendredi dernier, les combattants postés là arborent tous sur la manche gauche de leur treillis camouflé, le damier croate et les trois lettres HVO, initiales du Conseil de défense croate de Bosnie-Herzégovine. Aujourd'hui, le drapeau croate est la seule tache de couleur dans ce paysage désolé.

Maintenant, *« le temps est venu »* de planter le drapeau, comme le dit un officier du HVO. Le temps est venu de délimiter son espace et de bien montrer qui s'est battu pour ce territoire. Cet officier croate qui refuse de donner son nom affirme que, *« de par ces résultats militaires, les Croates auront le droit de décider de l'avenir et auront la priorité pour décider de la création de cantons ou non »*.

Violoncelliste, ancien directeur d'une école de musique, l'officier en question est très fier. Fier des Croates et de leur armée, celle de Croatie et d'Herzégovine occidentale (le fameux HVO), cette province du sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine, peuplée à quelque 90 % de Croates. Fier aussi de tenir ce qu'il assure être *« le seul lien entre Sarajevo et les zones libérées »*.

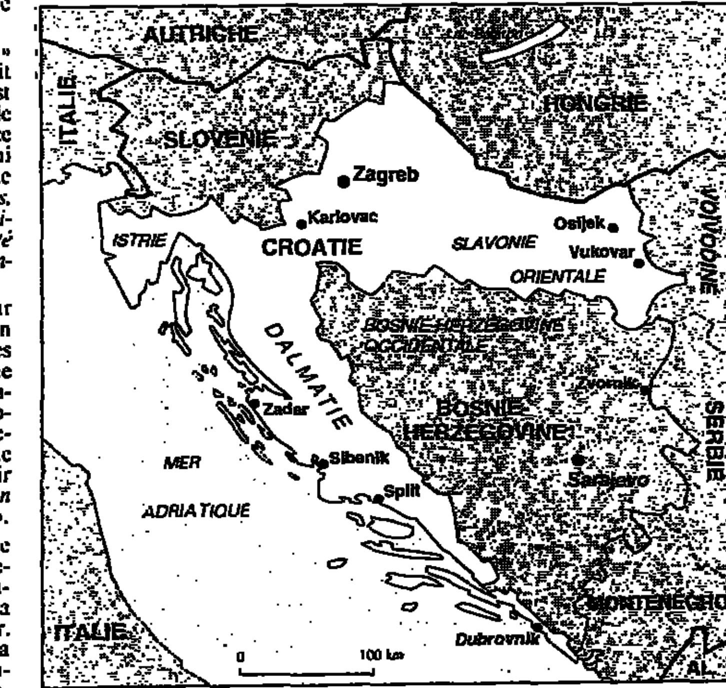
Autrement dit, l'Herzégovine occidentale, que contrôlent totalement les hommes du HVO. Au-delà, c'est la Dalmatie croate et sa côte ouverte au monde extérieur. Le *« lien »* en question, c'est la petite enclave croate dans les faubourgs ouest de la capitale, en principe cernée de tous côtés par les Serbes, à part l'étroit corridor, une portion d'autoroute à moitié défoncée sur laquelle flotte désormais le drapeau croate, menant à Sarajevo.

Ici, dans cet ensemble de trois quartiers – Stup, Doglodi, Azici – bordant l'Ilidza serbe, vivent 8 000 Croates. Ici, le HVO est partout présent : non seulement *« les conditions politiques ont changé »*, mais *« nous sommes maintenant assez forts »* pour hisser le drapeau croate, explique l'officier musicien. Ce qui rend visiblement ce dernier aussi sûr de lui, c'est la proximité de l'Herzégovine occidentale, sur laquelle peut s'appuyer l'enclave et grâce à laquelle il sent ses arrières assurés.

Car, encerclée, l'enclave ne l'est apparemment pas pour tout le monde : *« Ici, nous pouvons rejoindre les zones libres* (croates) *par des chemins détournés que nous connaissons. »* Des routes par lesquelles parviennent équipements et armements, ce que notre officier ne confirme pas explicitement mais laisse entendre assez clairement. D'ailleurs, il n'y a aucune comparaison possible entre l'organisation et l'équipement du HVO croate et ceux de la défense territoriale bosniaque (à majorité musulmane), à en croire le violoncelliste reconverti dans le métier des armes.

Un brin méprisant pour la défense territoriale, il vante la façon dont le HVO est *« beaucoup mieux organisé et équipé »* et la manière dont les Croates sélectionnent leurs combattants, bien meilleurs que leurs alliés. Bien sûr, les deux forces *« ont le même but, et le HVO se bat pour une Bosnie-Herzégovine indépendante »*, affirme-t-il, sans trop s'étendre sur la question de la « cantonalisation » de la République, un terme qu'il *« n'aime pas »* mais qui reste pourtant un maître mot des Croates.

Ceux-ci n'ont cessé, depuis le début du conflit, de réclamer un découpage de la Bosnie-Herzégovine en « cantons » ethniques, une solution approuvée par les Serbes et acceptée du bout des lèvres, il y a quelque temps, par les Musulmans, qui ont depuis opéré un revirement et marqué leur hostilité totale à une telle éventualité (*le Monde* daté 5-6 juillet), la considérant comme inacceptable et irréalisable.



Alliance et méfiance

Pour le moment, l'officier de Stup préfère jeter un voile pudique sur les intentions croates et assure que *« l'on ne parlera de la cantonalisation qu'après la guerre »*, se défaussant en évoquant une *« affaire de haute politique »*. En attendant, on se prépare à toute éventualité sans faire confiance à quiconque, *« chaque peuple, chaque nation ayant le droit de se battre pour sa patrie et sa liberté »*.

Et sa patrie, l'officier musicien ne veut pas que ce soit *« un Etat vert* [de l'islam] *après avoir été un Etat rouge* [communiste] *»*. Bien que rimant, alliance et confiance ne vont pas forcément de pair. Ainsi, notre *« Croate par nationalité et Bosniaque de citoyenneté »* marque-t-il la plus grande méfiance envers la défense territoriale de Sarajevo et surtout de son encadrement, composé notamment *« d'anciens officiers yougoslaves qui ne se sont ralliés que depuis peu »* et dont il met en doute la loyauté.

De plus, à l'en croire, le principal mérite de la défense herzégovinienne reviendrait au HVO, sans lequel la République *« n'existerait plus ou serait déjà rattachée à la Serbie »*. Car, selon lui, les Croates se sont préparés de longue date au conflit – contrairement aux Musulmans *« qui n'ont pas fait ce qu'ils devaient faire »* – et ont eu le temps de s'armer, grâce essentiellement à l'apport *« des Croates de partout et pas seulement d'Herzégovine occidentale »*.

Quant à la défense de Sarajevo, l'officier affirme que le HVO y a participé. *« Il suffit de compter les tombes croates »* dans la capitale pour s'en convaincre, dit-il. Ce en quoi il est démenti par le commandant de la défense territoriale de Sarajevo, M. Mustafa Hajrulahovic. Celui-ci est formel : des Croates se sont bien battus pour la défense de la capitale, dont ils constituent quelque 7 % de la population, mais au sein de la défense territoriale bosniaque ou dans les rangs de la police, où l'on trouve également des Serbes.

Qu'ils soient musulmans, croates ou serbes, ils se sont battus côte à côte. Toutefois, souligne-t-il, *« le HVO en tant que tel n'a pas participé à la défense de Sarajevo, pas plus qu'il n'a envoyé d'hommes à lui »*. Il n'en reste pas moins que l'on assiste à une *« amélioration des contacts »* entre la défense territoriale bosniaque et le HVO croate, indique M. Mustafa Hajrulahovic, ancien officier de l'armée yougoslave. Ces contacts, explique encore celui qu'on surnomme ici « l'Italien » pour les séjours qu'il a faits dans la péninsule voisine, après avoir quitté l'armée il y a quelques années, portent sur *« la coopération »* entre les deux forces.

Optimiste, il parle même d'une *« association en vue de la formation d'une seule armée de Bosnie-Herzégovine en voie de constitution »*. *« Cela prendra un peu de temps »*, reconnaît-il toutefois, d'autant plus que les forces bosniaques manquent d'armes et n'ont pu jusqu'à présent élaborer une stragégie tenant compte de leur infériorité, à savoir purement défensive, *« pour empêcher les forces serbes d'entrer dans la ville »*. Il est vrai que les rares tentatives de la défense territoriale bosniaque pour briser l'encerclement de Sarajevo se sont toutes soldées par des échecs cinglants : un prétexte de plus fourni au musicien combattant croate pour critiquer de façon outrancière les défenseurs bosniaques et ce qu'il désigne comme leur *« manque de sérieux »*.

Un « manque de sérieux » qui a pourtant permis aux Bosniaques de soutenir, seuls, un siège de trois mois et de résister à une énorme pression, attestée par l'ampleur des destructions à Sarajevo.

YVES HELLER

EUROPE

RUSSIE : l'ouverture du « procès » de l'ex-Parti communiste

« Quand disiez-vous la vérité ? »

Les treize juges, élus à vie, de la Cour constitutionnelle de Russie examinent, à partir du mardi 7 juillet, la légalité de l'interdiction du Parti communiste ordonnée par M. Boris Eltsine.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Quand disiez-vous la vérité : hier ou aujourd'hui ? ». Alors que s'ouvre le « procès » de l'ancien Parti communiste, cette interrogation, à la « une » de la *Pravda*, résume à elle seule les ambiguïtés d'un pays où les mots ont été tant et tant tronqués, pendant tant et tant d'années, qu'il paraît encore aujourd'hui difficile, voire impossible, de trouver un début de cohérence aux actions et aux paroles des uns et des autres. Qui jugera qui ? Et au nom de quoi ? Telles sont les deux questions qui se posent avant le début de l'audience de la Cour constitutionnelle visant à examiner, d'une part, la « constitutionnalité » de l'ancien PCUS – à partir d'une plainte déposée par les amis de M. Boris Eltsine et, d'autre part, la légalité de l'interdiction de ce même PCUS à la suite du putsch de Moscou – à partir d'une action intentée par les adversaires du président russe. Pour aller à l'essentiel, ajoutons que, de part et d'autre, les plaignants, dans leur immense majorité, ont été des membres, souvent influents, de ce parti.

Vendredi dernier, quatre représentants de la présidence russe ont explicité le sens de leur plainte. Soulignant que la Cour constitutionelle n'était pas une cour d'assise criminelle et qu'il fallait donc éviter un procès politique, ils ont expliqué qu'il s'agissait essentiellement de prouver que le Parti communiste s'était approprié des fonctions et des prérogatives réservées à l'Etat, en contradiction avec la Constitution soviétique.

Le PCUS aurait, par exemple, abondamment puisé dans les caisses de l'Etat pour financer aussi bien les partis frères que des organisations terroristes. Lundi dernier, M. Sergueï Chakraï, ex-proche collaborateur de M. Eltsine, a précisé que de nouveaux documents, accablants, *seront présentés aux juges durant* le procès. Quant aux représentants de l'ex-PCUS, ils se disent, pour leur part, *« convaincus »* de pouvoir prouver à la cour la légalité des actions de leur parti... à condition que le procès ne prenne pas un tour politique.

A supposer, par exemple, que la cour décide que l'action du PC n'a pas été en contradiction avec la Constitution soviétique, cela signifiera-t-il que les dizaines de millions de *morts, la catastrophe écologique*, la ruine de l'économie, l'asservissement de tant de peuples, tout cela aurait *été fait « légalement » ? Et quelle* légitimité peut avoir une Constitution qui n'a jamais été adoptée démocratiquement ?

Si des « seconds couteaux » seront physiquement présents devant la cour, ce procès met en réalité aux prises, par personnes et plaintes interposées, les deux personnages-*clefs de l'histoire de l'URSS* de ces dernières années : Boris Eltsine et Mikhaïl Gorbatchev. Ce dernier, en tant que dernier secrétaire général, devait, selon la cour, représenter le PCUS lors du procès.

Pas question, a-t-il répondu, précisant qu'il *« ne participerait à tout cela sous aucune condition ». « On n'a pas le droit d'amalgamer les millions de travailleurs et de paysans (membres du parti) et les structures qui ont soutenu les putschistes »*, a ajouté M. Gorbatchev. Celui-ci, qui accuse le président Eltsine d'avoir créé un *« groupe spécial »* chargé de le discréditer et de le faire juger, a contre-attaqué : dans un entretien publié samedi par la *Komsomolskaïa Pravda*, il souligne que M. Eltsine, suppléant du bureau politique du PCUS de février 1986 à février *1988, était « bien informé »* des activités du parti.

Pour le moment, les documents publiés dans la presse russe – sur les *écoutes téléphoniques*, le financement des partis communistes à l'étranger ou les livraisons d'armes *illicites – ne mentionnent pas* le nom de Boris Eltsine, rétorquent les partisans de ce dernier. Est-ce vraiment une preuve de l'« innocence » du président russe ? Qui pourrait vraiment absoudre les uns et condamner les autres, pour la simple raison que certains, par idéal peut-être, par intuition sans doute, ont quitté le navire quelques années, voire quelques mois, avant les autres ?

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **CEI : différend avec l'Ukraine sur le nucléaire.** – L'Ukraine souhaite garder un contrôle *« administratif »* sur les armes nucléaires stratégiques stationnées sur son territoire, laissant leur contrôle *« opérationnel »* au commandement unifié de la CEI, a-t-on appris à l'issue d'une réunion, samedi 4 juillet, des ministres de la défense de la CEI, en prélude au 6e sommet de la *Communauté qui s'ouvrait lundi* 6 juillet à Moscou. Selon le maréchal Chapochnikov, commandant des forces de la CEI, cette inten*tion de Kiev – qui s'est engagée à* transférer toutes ses armes nucléaires stratégiques en Russie, où elles doivent être démantelées – *« équivaut à vouloir rester une puissance nucléaire »*. – *(AFP.)*

MOLDAVIE : le conflit du Dniestr

« Ici, on meurt à tous les coins de rue »

Les combats entre forces moldaves et russophones de part et d'autre du Dniestr ont fait des dizaines de morts, indiquaient les agences de presse dimanche, 5 juillet, notamment à Bendery, seule ville tenue par les russophones sur la rive ouest du fleuve.

BENDERY

de notre envoyé spécial

Carcasses de chars carbonisées, fils électriques pendants, vitrines brisées et façades du centre-ville réduites en charpie par les obus : Bendery, où résonnent les tirs secs des kalachnikovs, est en ruines. C'est cette ville qui avait pourtant été choisie, fin avril, pour tester un *« réglement pacifique »* du conflit qui oppose les Moldaves roumanophones aux russophones de l'Est de la Moldavie : les forces *des deux camps* s'étaient retirées dans leurs casernes, cédant la place à des observateurs russes, ukrainiens, *moldaves et roumains*. Une solution semblait trouvée dans cette *ville située sur* la rive ouest du Dniestr, mais incluse dans les « frontières » de la République russophone de Transnistrie, à l'est.

« On était heureux et, tout d'un coup, les Moldaves ont lancé leurs forces sur Bendery », raconte une russophone. Malgré un nouvel accord envisageant un cessez-le-feu – garanti le 3 juillet à Moscou par les présidents russe et moldave, MM. Eltsine et Snegur – *« ici, on meurt à tous les coins de rue »*, dit, un peu lasse, Mme Vera Stovbour. Cette grand-mère ukrainienne montre un bouquet de fleurs à l'angle de son immeuble, où un tireur embusqué sur les toits a abattu un civil. Vera a survécu au siège de Stalingrad, *« une grande guerre, dit-elle, alors qu'ici, on ne sait qui est votre ennemi et qui est votre frère »*. Son mari *« a libéré la Moldavie des fascistes »*, *c'est-à-dire qu'il a repris ce ter*ritoire à la Roumanie en 1940. Elle habite ici depuis, en face du soviet de la ville, principal enjeu *de l'offensive moldave du* 19 juin.

« Une erreur », reconnaissent en privé de hauts responsables moldaves a Chisinau, *qui aurait* coûté la vie à près de 400 personnes depuis le 19 juin, dont 60 % de civils, selon les autori*tés russophones* de la ville. *« Les morgues de Tiraspol* (la capitale voisine de la république russophone) *étaient si pleines qu'ils ont rempli deux camions frigorifiques de corps »*, raconte un journaliste local. Une centaine de combattants moldaves se sont aussi faits tailler en pièces lorsque les russophones, appuyés par des chars de la 14e armée russe ont repris la ville.

Dans les rues désolées, on trouve des personnes âgées, comme ce vieux, sourd aux tirs qui résonnent près de lui, qui écarte avec *sa canne les* débris et va au ravitaillement pendant une *« accalmie »*. Il y a ces enfants qui jouent à la guerre *aux côtés des « Gardistes »* russophones aux allures de Rambos. Au sud de la ville, tenu par les Moldaves, des combats se poursuivent, comme tout au long de la ligne de front.

M. Viatcheslav Kogut, maire russpohone de Bendery, reçoit *en treillis, pistolet à la ceinture*, dans une pièce dévastée. *« Près de 20 % des immeubles sont détruits, comme cette mairie »*, dit-il. Selon lui, 80 000 des 150 000 habitants ont quitté cette ville peuplée à parité de Moldaves, de Russes et d'Ukrainiens. M. Kogut, comme les autres Russes et russophones, parle de *« génocide »*. Mais il *« ne peut confirmer »* que la contre-offensive russophone n'a pas, elle aussi, tué de civils et que les combats au sud ne tuent pas d'habitants dans cette zone où, selon lui, ne vit *« presque personne »*.

« Aujourd'hui, après ce qui s'est passé, les gens ne peuvent accepter l'idée de vivre dans la même nation. » Une solution politique ? Mme Stovbour, qui part au cimetière, n'y croit pas non plus : *« C'est impossible, depuis qu'ils ont tiré sur nos parents, nos voisins. »*

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Un entretien avec le premier ministre slovaque

Suite de la première page

Il y a deux possibilités : Que chaque République ait son président, *un président de la République slo*vaque et un président de la République tchèque. Si les Tchèques veulent Havel, qu'ils l'élisent. Ensuite on conclut un accord en vertu duquel l'un des deux est le président commun et l'autre vice-président. Si les Tchèques acceptent, dans un mois on a une solu*tion. S'ils disent non, eh bien il n'y* aura pas de président.

– Mais ce président commun peut-il être M. Havel ?

– *Oui, bien sûr, s'il est choisi* par les Tchèques. Notre concession, c'est que la partie tchèque ait la priorité pour le poste de président, dont le mandat serait de quatre ans.

» La seconde possibilité serait de présenter un autre candidat, mais aucun n'aurait de grandes chances de recueillir un consensus suffisamment large. Ce devrait être quelqu'un qui ne soit pas connu en politique, mais qui puisse bénéficier d'un degré élevé de confiance.

– Parallèlement, la Slovaquie va déclarer sa souveraineté ?

– Oui, au cours de la session de juillet du Parlement slovaque, probablement vers la fin du mois.

– Quand allez-vous demander l'adhésion de la Slovaquie aux Nations unies ?

– Oh ! Nous ne sommes pas pressés... Voyez-vous, nous nous trouvons dans la situation suivante : la partie tchèque nous propose de *constituer immédiatement deux* Etats indépendants, sans même une monnaie commune. Nous, nous proposons une confédération, avec un marché commun, une défense commune et également en commun la protection des droits civiques. Mais les Tchèques ont refusé. Ils veulent un accord sur la partition *avant le 30 septembre, alors que* les Slovaques, à cette date, ne veulent qu'un accord sur l'avenir. Les Slovaques veulent empêcher la désintégration immédiate de l'Etat. Nous proposons la transformation de la fédération en confédération ; les Tchèques proposent soit une fédération, soit deux Etats. La Slovaquie veut continuer la réforme économique, mais avec une stratégie de réanimation, le respect des spécificités régionales et une répartition plus avantageuse des investissements étrangers. Les Tchèques refusent.

– Vous dites que les Tchèques refusent une monnaie commune. Mais les Slovaques ne revendiquent-ils pas leur propre banque centrale ?

– Nous ne maintenons plus cette exigence si la monnaie reste commune. J'avoue que pour le moment nous ne sommes pas prêts à créer notre propre monnaie. Mais s'il le faut, on y arrivera.

– Avez-vous été surpris par le revirement de M. Klaus pendant les négociations ?

– M. Klaus ne m'a pas surpris. Ce qui m'a surpris, c'était l'agressivité de son entourage qui, dès la première rencontre à Brno, a décrété la désintégration de l'Etat au bout de quarante minutes de discussions. Ils ne se rendent pas compte de ce qu'ils font ! Nous ne voulons pas l'indépendance, on nous y pousse.

– Quand allez-vous organiser un référendum sur l'avenir du pays, et quelle question y poserez-vous ?

– Le référendum aura lieu avant *la fin de l'année et en tout cas pas* plus tard qu'au premier trimestre 1993. La question portera sur le choix entre indépendance ou confédération.

– Mais quelle est la différence ? Ne faut-il pas être indépendant pour former une confédération ?

– *Ici, ce n'est pas une question* de nationalisme. L'Europe est en train de changer. On assiste à une redistribution des zones d'influence. La question qui se pose est la suivante : quelle va être la place de la Slovaquie dans cette nouvelle Europe ? Nous voyons notre salut dans l'émancipation à l'égard des *Tchèques, ce qui implique*, vis-à-vis des autres, que nous ayons d'abord le statut d'Etat. Si nous ne voulons pas être une simple région d'Europe, si nous ne voulons pas que notre nation soit considérée comme un groupe ethnique, alors la Slovaquie doit être sujet de droit international. Cela n'exclut pas une représentation commune vis-à-vis de l'étranger.

» Nous disons : reconnaissons la personnalité juridique internationale (de la Slovaquie) et maintenons tout le reste. *Gérons ensemble* notre marché commun, traitons ensemble les questions de défense nationale, faisons entre nous un petit modèle d'intégration européenne. A cela, les Tchèques nous répondent : si c'est cela que vous voulez, nous ne voulons plus rien avoir à faire avec vous ! Ils veulent bien renforcer les deux gouvernements (tchèque et slovaque), mais à *condition que nous respections leur* position dominante à l'étranger. Ça, nous ne pouvons pas l'accepter, car la Slovaquie a aujourd'hui une occasion unique, qui ne se représentera peut-être jamais plus...

» Nous voudrions continuer ensemble, au sein de l'Europe centrale, avec la Hongrie et la Pologne, créer une communauté de marché plus large. Les Tchèques, eux, partent d'une philosophie différente : la Bohême va s'intégrer rapidement à l'Europe occidentale, elle aura le soutien du capital allemand, sera protégée par l'OTAN et n'aura plus besoin de personne...

– En parlant de représentation commune, voulez-vous dire que vous n'aurez pas vos propres ambassades ?

– C'est une pratique courante, plusieurs Etats ont une représentation commune à l'étranger. J'ai demandé (aux Tchèques) l'application du principe de parité quant au personnel diplomatique.

La question hongroise

– N'avez-vous pas eu tort de réclamer la suppression de la télévision fédérale ?

– La télévision fédérale avait été créée comme l'outil idéologique du Parti communiste tchécoslovaque. Elle répand délibérément des mensonges et contribue à la détérioration *des relations entre les deux* Républiques. Ce que nous avons proposé, c'est que la chaîne fédérale soit remise aux deux télévisions, tchèque et slovaque, qui existent, et que celles-ci échangent leurs émissions d'information.

– Avez-vous eu des contacts avec des représentants de la CEE ?

– Non, pas directement. N'oubliez pas qu'avant les élections, tout a été fait pour nous isoler sur le *plan international*, mon mouvement et moi. Les services de sécurité fédéraux m'ont présenté comme un agent de la StB (1) et même du KGB. La Slovaquie n'a aucune influence à l'étranger, et le monde est mal informé, il n'a que l'image de « ce-nationaliste-de- Meciar-qui-met-les-bons-Tchèques- en-colère ». Et *maintenant, pendant que nous* devons travailler pour briser cet isolement international, les Tchèques, eux, continuent à développer leurs contacts.

– Vous pensez à la visite de M. Klaus à M. John Major, vendredi ?

– M. Klaus est allé demander le soutien de l'Europe à la Bohême. Si l'Europe promet son soutien aux Tchèques, la désintégration de l'Etat sera l'affaire de quelques jours. Depuis un an, la République tchèque prépare son scénario pour la partition, alors que nous, nous n'avons rien fait.

– Que va-t-il advenir, à votre avis, du traité d'association que la Tchécoslovaquie a conclu avec la CEE ?

– Il ne nous semble pas indis*pensable de renégocier le traité* d'association. Les droits et obligations qui en découlent ne changent pas, il suffirait de les répartir entre les deux Républiques. Nous sommes prêts à remplir ces obligations et ne présentons aucune nouvelle demande.

– Quelles sont vos intentions à l'égard de la minorité hongroise ?

– Le gouvernement hongrois, qui doit beaucoup au nationalisme, tente de donner l'impression que les minorités hongroises à l'étranger sont en danger. Le scénario de la Hongrie – qu'*elle dissimule mal* – consiste à obtenir l'autonomie territoriale (pour ces minorités) et ensuite, par l'exercice du droit à *l'autodétermination*, à les annexer. Certains hommes politiques de la minorité hongroise, ici, succombant à cette influence, veulent l'autonomie ; mais dans les régions où vivent 560 000 Hongrois, vivent aussi 1,2 million de Slovaques...

Les Hongrois voudraient imposer deux langues sur le territoire slovaque, c'est-à-dire que les documents établis en hongrois dans leurs régions soient valables partout en Slovaquie. Mais il doit y avoir une *seule langue officielle dans les relations administratives* : les Hongrois peuvent donc utiliser leur langue, mais les documents officiels doivent être obligatoirement émis aussi en slovaque. Les cartes d'identité, les actes d'état-civil ne peuvent être émis uniquement en hongrois, cela n'existe nulle part ailleurs ! On va également demander à la minorité hongroise d'intensifier l'enseignement du slovaque dans les établissements primaires et secondaires. »

Propos recueillis par
SYLVIE KAUFFMANN

(1) La police politique communiste.

□ **HAUT-KARABAKH : l'Arménie se retire des pourparlers de paix.** – La délégation d'Arménie s'est retirée, dimanche 5 juillet, des pourparlers préliminaires de paix qui se tiennent à Rome sous l'égide de la CSCE. Elle entend protester contre le refus des délégués de condamner la nouvelle offensive des forces azer*baïdjanaises, qui se sont emparées*, dimanche, de la ville de Mardakert, dans le nord du Haut-Karabakh. Les sources arméniennes parlent de *« dizaines de morts »*. Le médiateur de la CSCE, M. Mario Rafaelli, a lancé samedi un appel aux présidents azerbaïdjanais et arménien, pour qu'ils fassent respecter un cessez-le-feu de trente jours à partir du *9 juillet prochain*. – *(Reuter, AFP.)*

EUROPÉENS AVANT L'HEURE

Les visions du maréchal des logis

SASSARI (Italie)

de notre envoyée spéciale

Sec comme une trique, l'œil noir profondément enfoncé, le *mareschiallo* Fadda *« tourne le regard vers l'Amérique »* lorsqu'il parle de l'Europe. Là-bas *« une cinquantaine d'Etats réussissent à s'entendre »* dans le cadre de *leur fédération. « Pourquoi pas nous ? »*, interroge le maréchal des logis sur le ton *du Dormeur éveillé*. Une grande Europe, *« avec tous nos voisins géographiques qui veulent y adhérer, voilà la vraie puissance »*. Ce policier œcuménique Lucio Fadda vient de fêter ses cinquante ans et d'être nommé *ispettore*. Il dirige le service de contrôle des étrangers pour le nord de la Sardaigne.

« Pas moins de 125 nationalités défilent à nos guichets » souligne avec fierté l'inspecteur. *« Entre l'Aga Khan sur la Costa Esmeralda et le Sénégalais vendeur à la sauvette »*, il ne fait aucune différence. *« Tous connaissent le* mareschiallo *»*. Par conviction, Lucio Fadda se veut accommodant. *« Rien d'illégal, jamais »*. Pour aider quelqu'un dans le besoin, on peut toujours *« trouver le règlement ad hoc »* précise cet *« Européen de la première heure à qui l'embrouille, on ne la fait pas »*.

Jadis Lucio Fadda dut émigrer, par nécessité, comme un Sarde sur trois. C'était en 1961. *« Ce fut comme un coup de tête par un soir de fête. »* Avec cent francs en poche il sauta dans un train de nuit en compagnie d'un copain pour Chalon-sur-Saône. La-bas, une lointaine parentèle se faisait recruter dans le bâtiment. A Chalon, les deux amis dormirent à la belle étoile, jusqu'à leur embauche, au noir, sur le chantier d'une HLM. Six cents francs par mois et pas question d'augmentation.

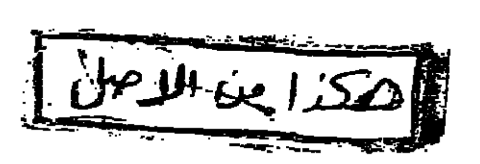
Eldorado allemand

Ils évitaient les contrôles ordinaires, au coin de la rue et à l'hôtel borgne. *« Nous étions jeunes... »* Aussi le ras-le-bol les poussa-t-il dans un autre train, cette fois-ci pour Haagen, en Allemagne. *« L'Eldorado, déjà, où tout se faisait en règle avec une paie supérieure. »* De bals, *« comme au pays »*, en fêtes de la bière, *« nous eûmes du bon temps »*. Le compère qui souffrait *« de ne pas avoir l'air d'un aryen pour séduire une gretchen »* s'était teint les cheveux en blond. *Les nuits solitaires persistèrent. « Nous rêvions de rentrer au pays. Mais qu'y faire ? »*

Lucio Fadda passa un concours et entra dans la police italienne. Vingt ans plus tard, il n'a rien oublié de son passé. *« Pourquoi l'Europe redouterait-elle l'invasion ? »* Déjà chacun peut travailler où il veut. Simplement, il *« lui »* faut respecter la loi du pays d'accueil. La monnaie unique *« évite les tracasseries »* du change, anticipe le *mareschiallo*. *« Mais il nous faut garder notre autonomie, es-tu d'accord ? »*, lance le sage à son jeune collègue, interprète officiel. Ce dernier, né à Marseille de parents sardes et jouissant d'une double nationalité, a choisi de revenir sur l'île de ses aïeux.

Loin de la Sardaigne, sur le *pont de l'Europe*, entre Strasbourg et Kehl, d'autres policiers, allemands et aussi heureux de leur sort que Lucio Fadda, *« apprécient »* leur commissariat communautaire tenu avec des Français. *« C'est mieux qu'un poste sur la frontière tchèque... »*

DANIELLE ROUARD



EUROPE

POLOGNE : alors que la crise politique s'aggrave

M. Bush a fait, à Varsovie, l'éloge des réformes

Le président américain George Bush a fait une brève visite en Pologne, dimanche 5 juillet, où il a notamment assisté à une cérémonie religieuse pour le retour des cendres du grand musicien et homme d'Etat polonais Ignacy Paderewski, mort en exil à New-York en 1941.

« Regardez ce nouveau monde et rappelez-vous où a commencé cette révolution : ici, en Pologne », a déclaré le président américain, qui a fait l'éloge des réformes polonaises tout en reconnaissant que *« pour beaucoup de gens il y a plus de douleur que de progrès »*.

M. Bush a toutefois exhorté les Polonais à maintenir le cap de l'économie de marché et de la démocratie.

La visite de M. Bush à Varsovie, sur le chemin de Munich, se situe en effet dans un contexte de confusion politique croissante en Pologne, sans gouvernement depuis maintenant un mois. Afin de tenter de débloquer la situation, les partis issus de Solidarité ont proposé samedi 4 juillet le nom de Mme Hanna Suchocka, une universitaire de quarante-six ans membre de l'Union démocratique (le parti de M. Mazowiecki), pour former un gouvernement, mais des divisions subsistent sur la composition du gouvernement.

Tout en affirmant qu'il n'avait « pas d'objection » à la candidature de Mme Suchocka, le président Walesa a demandé dimanche à M. Waldemar Pawlak, le jeune chef du Parti paysan unifié qui avait abandonné la semaine dernière ses efforts d'un mois pour former un gouvernement, de nommer des responsables par intérim pour diriger *« les ministères cruciaux pour le fonctionnement de l'Etat »*. *« La Pologne doit être gouvernée »*, a déclaré le président, alors que, sur le front social, la tension s'accroît et des grèves menacent. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **ÉGYPTE : arrestation de soixante-sept intégristes.** – Selon la presse égyptienne, soixante-sept intégristes musulmans ont été interpellés, samedi 4 juillet, à Qenah, en Haute-Egypte. Réputés pour leur hostilité à la musique et aux danses qui accompagnent les mariages, ces extrémistes étaient soupçonnés d'avoir attaqué invités et musiciens de plusieurs fêtes à l'aide de chaînes, d'épées et de bouteilles incendiaires. Dans cette région, de nombreuses agressions ont été récemment commises par des islamistes (*le Monde* du 2 juillet). – *(AFP.)*

□ **IRAK : des inspecteurs de l'ONU ont manifesté à Bagdad.** – Une équipe de dix-sept experts de l'ONU, chargée de surperviser la destruction des armes chimiques en Irak, s'est vue interdire, dimanche 5 juillet, l'accès au ministère de l'agriculture. *« Les directives reçues de New-York nous recommandent de maintenir notre position en vue de pénétrer à l'intérieur du ministère »*, déclarait dimanche soir Mme Karen Jansen, responsable de la mission d'inspection. Les experts se sont alors installés dans leurs voitures, prêts à passer la nuit devant le bâtiment officiel qu'ils soupçonnent d'abriter des données sur l'arsenal chimique irakien. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ISRAËL : libération de quatre Palestiniens.** – L'armée israélienne a confirmé, dimanche 5 juillet, la libération de quatre Palestiniens qui avaient été capturés en mer, le 20 décembre 1990, au large des côtes libanaises. Récemment, Israël avait libéré dix membres du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG) qui avaient été faits prisonniers au Liban-Sud en 1985. – *(AFP.)*

□ **ALLEMAGNE : le SPD exclut de ses rangs un ancien informateur de la Stasi.** – Au terme d'une enquête de plusieurs mois, le Parti social-démocrate allemand (SPD) a exclu, vendredi 3 juillet, M. Ibrahim Böhme, un des fondateurs du SPD de l'ex-RDA, en 1989. Ce dernier, qui avait déjà renoncé à toutes ses fonctions au sein du mouvement, était entré au service de la Stasi (police secrète est-allemande), dont il était devenu un informateur vedette, au début des années 70, puis, à partir de 1989, avait livré des informations sur sa propre formation politique. M. Michael Donnermeyer, porte-parole du SPD, a souligné que M. Böhme, qui avait longtemps été considéré comme un possible premier ministre de transition de l'ancienne Allemagne de l'Est, avait *« considérablement nui à son parti »*. – *(AFP.)*

□ **HONGKONG : Le nouveau gouverneur britannique sera *« ferme mais courtois »* à l'égard de la Chine.** – M. Chris Patten, le nouveau gouverneur de Hongkong – et ex-président du parti conservateur – a déclaré, samedi 4 juillet, à Londres, peu avant de rejoindre son poste, qu'il sera *« ferme mais courtois »* lors de ses négociations avec la Chine. Il souhaite développer avec Pékin des *« relations bonnes et constructives »* dans un *« esprit de générosité »*. Il a toutefois refusé de commenter les désaccords actuels, portant sur des sujets tels que le financement du nouvel aéroport ou la libéralisation du système politique. – *(AFP.)*

□ **SRI-LANKA : les Tigres tamouls revendiquent la destruction en vol d'un avion gouvernemental.** – Dix-neuf personnes, dont six officiers, ont péri, dimanche 5 juillet, lors de l'explosion en vol d'un appareil de l'armée de l'air sri-lankaise au-dessus de la péninsule de Jaffna, dans le nord de l'île, théâtre de violents combats avec les séparatistes des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE). Ces derniers ont revendiqué la responsabilité de cette attaque. Pour sa part, Colombo affirme avoir tué, en une semaine de combats, 610 rebelles tamouls. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

DIPLOMATIE

Le sommet des sept pays industrialisés à Munich

Les difficultés de la Russie et la lutte contre la récession sont au centre de la réunion du G 7

Avec 9 000 policiers sur le pied de guerre, Munich a été *transformée en une véritable* place forte pour accueillir le sommet des pays industrialisés dont les travaux devaient s'ouvrir officiellement lundi 6 juillet.

C'est la première fois que la « capitale » bavaroise accueille une grande rencontre internationale depuis le drame de 1972 : onze athlètes israéliens avaient été exécutés par un commando palestinien de « Septembre noir ».

MUNICH

de nos envoyés spéciaux

Après une série de rencontres bilatérales, qui a notamment permis au président américain, M. George Bush, de s'entretenir avec le président François Mitterrand puis le chancelier Kohl, les chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus riches du monde devaient commencer leurs travaux lundi après-midi.

Au menu de cette première journée figure l'examen de la situation économique internationale et la convergence des politiques nationales. La bonne santé du club des Sept conditionne en grande partie la résolution des autres problèmes de la planète, à commencer par la maitrise de la situation dans les Républiques de l'ancienne URSS et dans les pays de l'est et du sud de l'Europe.

Le président russe, M. Boris Eltsine, qui sera l'invité du sommet, mercredi 8 juillet, pour discuter de l'aide à apporter à son pays et aux autres Républiques issues de l'Union soviétique, s'est rappelé, dimanche, au bon souvenir de ses interlocuteurs en déclarant d'emblée qu'il n'était prêt ni à accepter n'importe quelles conditions ni à se laisser mettre à genoux. *« La Russie est une grande puissance et ne peut accepter des conditions qui seraient jugées par trop humiliantes »*, a-t-il souligné. Le chef de la Russie, qui entend parler à Munich au nom de tous les pays de la Communauté des Etats indépendants, a affirmé qu'il préférerait renoncer aux 24 milliards de dollars qui lui ont été promis plutôt que demander au peuple russe des sacrifices impossibles.

Hôte du sommet, le chancelier Kohl a répliqué au cours d'un entretien télévisé qu'il n'y avait pas lieu pour Moscou de hausser ainsi le ton. Il s'est montré toutefois conciliant quant aux demandes russes. On préférait expliquer à Munich l'attitude du président soviétique par la nécessité de donner des gages à son Parlement et à l'opinion russe.

A preuve le déroulement, semble-t-il satisfaisant, des discussions que le président du Fonds monétaire international (FMI), M. Michel Camdessus, a eues dimanche à Moscou avec les dirigeants russes. M. Camdessus, qui était attendu à Munich pour faire part de ses entretiens, est parvenu à un accord sur le versement d'une première tranche de un milliard de dollars en signe de bonne volonté *pour appuyer les réformes annoncées* par le gouvernement russe. Il a rassuré ses interlocuteurs russes en soulignant que le FMI ne voulait pas une libération brutale des prix de l'énergie, mais souhaitait une évolution par étapes.

Le « sherpa » du chancelier allemand, M. Horst Köhler, s'était rendu en personne à Moscou dans le cadre des préparatifs pour le sommet de Munich. Conscients d'être particulièrement sollicités par les Russes pour plaider leur cause, les Allemands, qui souhaitent réussir leur premier sommet depuis leur réunification et être à *la hauteur de leurs nouvelles* responsabilités, n'entendent pas faire de surenchère et réclament une approche pragmatique.

Contrairement à l'idée lancée par M. Bush de faire entrer la Russie dans le club des Sept, Bonn a émis, comme la plupart des autres capitales, une opinion plus que réservée. Ayant ses propres difficultés à maitriser, le gouvernement *allemand, comme l'a souligné* M. Helmut Kohl, une nouvelle fois dimanche soir, estime être arrivé à la limite de ses possibilités d'aide financière à l'ex-URSS.

Tête-à-tête Mitterrand-Bush

Compte tenu des engagements pris à l'égard de Moscou lors des négociations qui ont précédé la réunification, notamment pour financer le retrait des troupes de l'ancienne Union soviétique stationnées dans l'ex-RDA, l'Allemagne est de loin le principal bailleur de fonds actuel de Moscou. Pour cette raison, et pour éviter aussi le soupçon de vouloir mener leur propre jeu à l'Est, les Allemands se font les défenseurs d'une aide multilatérale et se tournent vers leurs partenaires occidentaux pour y contribuer plus largement.

Le chancelier Kohl s'en est entretenu dimanche soir avec le premier ministre japonais, M. Kiichi Miyazawa, qui, indique-t-on de source allemande, restait néanmoins très rigide en raison du contentieux avec la Russie sur les îles Kouriles.

Les questions touchant aux problèmes de sécurité en Europe ont constitué, quant à elles, l'essentiel des conversations qu'ont eues les présidents Bush et Mitterrand à la veille de l'ouverture du sommet.

Bien que le contenu de cette conversation n'ait pas été rendu public, on indiquait, du côté français, que le maître mot en avait été *« la complémentarité »* et que devant les risques nouveaux qui menacent la paix en Europe, les deux présidents avaient exprimé leur désir commun de voir l'Europe et les Etats-Unis continuer à *œuvrer ensemble à la sécurité du* continent.

Erreurs d'interprétation

La question des actions concrètes à mener en Yougoslavie n'a pas été abordée, indiquait-on du coté français. La conversation a porté moins sur l'actualité brûlante de la guerre en Bosnie que sur la philosophie générale qui doit présider à la réorganisation des systémes de sécurité et de défense et le rôle respectif qu'ont à y jouer les Américains et les Européens. Une controverse franco-américaine se développe depuis plus d'un an dans toutes les instances où il est question de la réforme de l'OTAN, de l'émergence d'une politique de défense propre à l'Europe des Douze, des moyens de prévenir les conflits entre nationalités dans le centre et l'est du continent.

Comme souvent lorsque MM. Mitterrand et Bush s'entretiennent directement, on a fait valoir, dimanche soir, l'excellence de leurs relations personnelles en laissant entendre que c'est au niveau inférieur des deux administrations que naissent les controverses et que les erreurs d'interprétation, ont été dissipées entre les deux chefs d'Etat. Aucune précision n'a toutefois été donnée sur la façon dont ils entendent résoudre les divergences relatives à la création d'un corps d'armée franco-allemand, ni celles qui portent sur l'attribution de missions nouvelles à l'OTAN, en matière de maintien de la paix notamment, et qui seront à l'ordre du jour de la réunion d'Helsinki.

Vers la fin du dîner, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a fait passer un billet à M. Bush pour lui dire de ne pas oublier d'évoquer les négociations du GATT sur le commerce international. Le porte-parole francais, M. Jean Musitelli, a parlé de *« la volonté commune d'arriver à un succès »*.

Mais on rappelait, dans la délégation française, qu'après la réforme de la politique agricole européenne, on attendait maintenant des Américains de nouvelles propositions et qu'en toute hypothèse, elles ne seraient pas présentées à Munich.

HENRI DE BRESSON ET CLAIRE TREAN

□ **15 000 personnes ont manifesté à Munich contre le G 7.** – Quelque 15 000 personnes ont participé, samedi 4 juillet, dans le centre de Munich, à une manifestation contre le sommet des sept pays les plus industrialisés (G 7). Escortée par 6 000 policiers, la manifestation s'est déroulée dans un climat tendu mais sans incident notable. Les participants ont scandé des slogans hostiles au G 7 accusé de perpétuer un ordre économique *« inhumain »*.

En revanche, dans la nuit de dimanche à lundi, des opposants au sommet ont mis le feu à une filiale de la banque allemande Deutsche Bank. L'intérieur de la banque a été totalement détruit. Les incendiaires ont laissé derrière eux un tract sur lequel était écrit : *« Attaquer le sommet économique mondial »*. D'autre part, une marche à la mémoire des onze athlètes israéliens assassinés par un commando palestinien en 1972, lors des Jeux olympiques de Munich, s'est déroulée, dimanche 5 juillet, entre le stade olympique de la ville et le camp de concentration de Dachau, distant d'une quinzaine de kilomètres. La marche était organisée par l'Association germano-israélienne de Munich et l'association américaine Shalom, qui entendait, du même coup, *« dire « jamais plus » aux trois mille incidents néo-nazis de ces derniers dix-huit mois en Allemagne »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CSCE : vers un renforcement des mécanismes de prévention des conflits.** – L'Assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a prôné, dimanche 5 juillet, à Budapest, le renforcement urgent des mécanismes de prévention des conflits en Europe. Dans la déclaration finale, qui devrait servir de plate-forme de travail aux gouvernements des pays membres de la CSCE les 9 et 10 juillet à Helsinki, elle a estimé qu'il fallait doter la CSCE *« des procédures et des moyens lui permettant de mener une action efficace de prévention et de règlement des situations de conflit, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des États »*, y compris *« la possibilité de mandater d'une manière claire et précise des activités de maintien de la paix »*. – *(AFP.)*

Dans « le Monde diplomatique » de juillet

Le spectre des « guerres ethniques »

Partout à l'Est se multiplient les foyers de tension : en Tchécoslovaquie, en Roumanie, dans le Caucase. La Yougoslavie reste le modèle de la « guerre ethnique » qui menace le Vieux Continent. L'impuissance de l'Europe communautaire devant l'extension des combats apparaît d'autant plus préoccupante que la Yougoslavie est désormais un banc d'essai. Paul-Marie de La Gorce, Catherine Lutard, Catherine Samary et Marcel Guérin examinent les diverses facettes de l'implosion yougoslave et des déficiences de la communauté internationale.

On lira, d'autre part, une série d'articles sur le Proche-Orient après la victoire des travaillistes en Israël. Si les électeurs ont *condamné l'immobilisme du* Likoud et de M. Itzhak Shamir, il s'agit maintenant de transformer cette défaite de la droite en véritable avancée vers la paix (*Michel Warchawski*). Il s'agit aussi de mettre un terme à la terrible odyssée des millions d'exilés palestiniens à la recherche d'une patrie depuis 1948 (Nadine Picaudou).

Le vote par l'Assemblée et le Sénat français des modifications de la Constitution a relancé le débat sur Maastricht. Jean-Pierre Airut analyse la signification du « non » des Danois, tandis que Bernard Cassen rappelle les trente-cinq ans de « non-dit » de l'Europe. Monique Chemillier-Gendreau explique le principe de subsidiarité et Alain Tondeur les *conséquences de l'intégration* européenne sur l'Etat belge.

Dans ce même numéro : Algérie, un pays à la dérive, par Ignacio Ramonet ; L'échec du sommet de Rio (I. R.) ; Climat de fronde dans la Fédération de Russie (Pierre Clermont) ; Quand la Maison Blanche est à vendre (Serge Halimi) ; L'équipement militaire français trop cher et dépassé (Antoine Sanguinetti) ; La non-prolifération nucléaire contre la souveraineté des Etats (Jean-Luc Thierry) ; Le flot montant des inégalités en France et en Europe (Denis Clerc, Jean-Pierre Bultez, Anne-Marie Michel) ; Bande dessinée : En quête de l'Eldorado, découverte du dieu blanc (Philippe Videlier) ; A Canton, Ohio, un monde en sursis (Ingrid Carlander) ; Washington renforce son emprise sur la politique pétrolière (Nicolas Sarkis) ; Risque de famine sans précédent en Afrique (Claire Brisset) ; Ce que l'Afrique noire peut apprendre à l'Europe (Michel Cahen) ; Un capitalisme chinois nommé socialisme (Roland Lew) ; Au Bangladesh, une pauvreté bien encadrée (Michel Chossudovsky) ; Les embûches de la réconciliation au Nicaragua (Michel Rillaerts).

Egalement au sommaire : « Le papier enveloppe la pierre », une nouvelle d'Adrian Adams.

▶ **En vente chez votre marchand de journaux : 20 F.**

AFRIQUE

ALGÉRIE : plusieurs attentats

Cinq policiers ont été tués près d'Alger

Le deuil national décrété, il y a une semaine, après l'assassinat de Mohamed Boudiaf, a contraint l'Algérie à célébrer, dimanche 5 juillet, dans la plus totale discrétion, le trentième anniversaire de son indépendance, alors que de nouveaux attentats ont rendu le climat encore plus pesant. Dans la nuit de samedi à dimanche, cinq policiers qui faisaient une ronde ont été tués par des inconnus, à Boudouaou-el-Bahri, à 40 kilomètres à l'est de la capitale. Samedi, le directeur de la prison algéroise de Serkadji (ex-Barberousse) avait été blessé alors qu'il circulait en voiture, et une bombe avait explosé dans la matinée au siège du quotidien *El Djoumhouria*, à Oran.

La télévision nationale a présenté, samedi, l'assassin présumé de M. Boudiaf : le sous-lieutenant Boumarafi Lembarek, vingt-six ans, membre du Groupe spécial d'intervention (GSI), chargé de la protection rapprochée du chef de l'Etat. « *Nous avons des indices solides établissant sa culpabilité* », a affirmé le procureur général du parquet d'Annaba. Par ailleurs, le directeur et le rédacteur en chef du quotidien en langue arabe *El Khabar* ont été interpellés, samedi, après l'annonce, en première page de ce journal, du limogeage du ministre de l'intérieur M. Larbi Blekheir, une information que l'intéressé avait démentie à plusieurs reprises à l'agence de presse officielle APS et sur les radios nationales.

De son côté, dans un entretien accordé au périodique local *l'Eveil*, M. Rabah Kébir, ancien président de la commission des affaires politiques et des relations extérieures de l'ex-Front islamique du salut (FIS), qui est assigné à résidence à Collo depuis trois mois, a écarté la responsabilité des islamistes dans l'attentat contre Mohamed Boudiaf, assurant que ce crime avait été commis par des « *assoiffés de pouvoir et des comploteurs* ». Plusieurs journaux iraniens se sont une nouvelle fois félicités, samedi, de la mort du président Boudiaf tout en prédisant le même sort à son successeur, M. Ali Kafi.

Le Haut Comité d'Etat (HCE) a installé la commission d'enquête qui devra, dans les vingt jours, livrer ses premières conclusions sur l'assassinat et en a confié la présidence à M. Ahmed Bouchaib, un ami proche de M. Boudiaf. Le HCE a, d'autre part, indiqué, dans un communiqué, qu'aucun de ses cinq membres n'envisageait de poser sa candidature à l'élection présidentielle normalement prévue à la fin de 1993.

Triste anniversaire

TIPAZA

de notre envoyé spécial

Ils sont là des milliers, sur les plages de la côte turquoise, de Tipaza à la pointe Pescade, à regarder la mer. L'Algérie – cette Algérie prise dans une formidable tourmente – est derrière eux : ils lui tournent le dos. Mais que faire d'autre, ce dimanche 5 juillet, pour tuer le temps et peut-être pour oublier un peu la gravité de l'heure ? Le président Mohamed Boudiaf est mort assassiné : les festivités du trentième anniversaire de l'indépendance ont tourné court. La journée est fériée. Un point, c'est tout.

Premiers feux d'un été qui tardait à venir, d'un de ces étés ardents et capiteux comme les avait aimés sans mesure Albert Camus. D'Alger à Tipaza, sur l'autoroute dépouillée de ses oriflammes et de ses lampions, des jeunes font du stop. A ceux qui, dans l'antique cité romaine, se heurtent aux portes closes du parc archéologique, un vendeur de poteries à trois sous confie, l'air désolé : « *Aujourd'hui, il n'y a pas le goût.* » Autrement dit : « Repassez demain, quand le deuil sera levé. »

Entrée payante au complexe touristique bâti, dans les années 70, par l'architecte français Fernand Pouillon, à la manière d'un ksar, aujourd'hui dans un piteux état de saleté et de délabrement. Une jolie colonie de vacances en uniforme marche au pas derrière ses moniteurs. Paniers à pique-nique et glacières sortent du coffre des voitures. Quelques parasols défraîchis sont plantés dans le sable. N'en déplaise aux gardiens de l'ordre moral intégriste, hommes et femmes prennent le soleil côte à côte. Le drapeau vert flotte, mais ce n'est pas celui de l'islam...

Sourdine à la plage

A Ain-Bénian (ex-Guyotville), la plage familiale des dunes paraît étrangement silencieuse, comme si chacun, grands et petits, respectait une consigne générale de retenue. Les sonos des gargotiers alentour qui, d'ordinaire, déversent de la musique raï sont coupées. Une sourdine a même été mise aux transistors qui, deuil national oblige, continuent de diffuser psalmodies coraniques et musique classique. Un groupe de jeunes dissimule sous une serviette-éponge une radio-cassette, presque comme s'il s'agissait, par les temps qui courent, d'un objet insolite, pour ne pas dire inconvenant.

« *Bien sûr qu'on est triste de fêter comme ça le trentième anniversaire de l'indépendance de notre pays,* lance l'un de ces jeunes. *On comptait bien aller se défouler, ce soir, au stade du 5-Juillet, au méga-concert avec Cheb Khaled et d'autres, qui a été annulé.* » Alors, pour se changer les idées, ils sont venus faire un tour à la mer. Ils découvrent que « *Boudiaf était un type bien qui voulait faire des choses* » avec eux. « *Mais,* assurent-ils, *l'espoir n'est pas mort avec lui.* »

A une partie de plage, certains ont préféré un pèlerinage au carré des Martyrs du cimetière de Dar-El-Alia. C'est au tour des femmes, accompagnées d'une ribambelle d'enfants, de venir rendre hommage au président assassiné. Sur les gerbes officielles qui sont en train de se faner, elles déposent de modestes branches de laurier-rose. Des gendarmes en tenue de combat, fusil-mitrailleur à la bretelle, ceinturent la tombe. « *A quoi ça rime,* grommelle un visiteur, *c'était quand il était vivant qu'il fallait le protéger...* »

JACQUES DE BARRIN

Nouvelle orientation de la politique africaine de la France

M. Bruno Delaye remplace M. Jean-Christophe Mitterrand au poste de « conseiller à la présidence de la République »

Un arrêté, publié au Journal officiel du dimanche 5 juillet, a mis fin aux fonctions de M. Jean-Christophe Mitterrand en tant que « conseiller à la présidence de la République ». Le fils du chef de l'Etat occupait depuis octobre 1986 ce poste, où il *sera remplacé par* M. Bruno Delaye, ambassadeur de France au Togo.

La campagne de rumeurs qui, depuis des mois, annonçait comme imminent le départ de « *Jean-Christophe* » de la cellule africaine de l'Elysée, trouve son épilogue. Une page est tournée : le départ du fils du chef de l'Etat, dix ans après son entrée à la présidence – dans un premier temps comme adjoint de M. Guy Penne, alors conseiller de M. François Mitterrand aux affaires africaines et malgaches –, annonce la réorganisation complète de la cellule africaine et, au-delà, du dispositif de la politique française en Afrique.

« *Mon fils Jean-Christophe, journaliste, spécialiste de l'Afrique où il a longtemps séjourné, travaille au sein d'une petite équipe où il exerce ses compétences professionnelles. Et il le fait bien* », déclarait M. Mitterrand au *Monde* le 20 juin 1990. Contre vents et marées, le chef de l'Etat a toujours pris ainsi la défense de son fils, attaqué de toutes parts pour ses relations particulières avec les présidents africains. Paul Biya, Didier Ratsiraka, Mobutu Sese Seko, Denis Sassou N'Guesso, Gnassingbe Eyadema, Omar Bongo, Félix Houphouët-Boigny... Tous les « amis » de la France disposaient, grâce à celui qu'on nommait *Papamadit*, d'une « ligne directe » avec l'Elysée.

Lors des dernières manifestations de rues, à Madagascar, à Douala, à Lomé, slogans et banderoles dénonçaient le fils du président, accusé de contribuer au maintien des régimes afin de pouvoir poursuivre ses affaires. Jamais, des preuves n'établiront sa responsabilité ; mais M. Jean-Christophe Mitterrand a été mis en cause dans plusieurs ouvrages et articles de presse à propos de différents scandales – et notamment celui impliquant la société Sucres et Denrées, en 1989, en Côte d'Ivoire.

C'est au Togo, pays qu'il connaissait bien pour y avoir été correspondant de l'*Agence France Presse* de 1979 à 1981, que le conseiller de l'Elysée fut récemment le plus critiqué par l'homme de la rue. Très proche de M. Eyadéma, il aurait contribué, selon l'opposition, à la non-intervention de la France lorsqu'en décembre dernier l'armée s'est attaquée au siège du gouvernement. Ce jour-là, l'ambassadeur de France à Lomé, M. Bruno Delaye, se trouvait à l'intérieur du bâtiment assiégé, aux côtés du premier ministre de transition, Me Joseph Kokou Koffigoh, chargé de mener à bien la démocratisation. Aujourd'hui, c'est ce même Bruno Delaye qui est appelé à remplacer « *Jean-Christophe* ».

MARIE-PIERRE SUBTIL

[Né le 8 mai 1952 à Casablanca, M. Bruno Delaye est ancien élève de l'ENA. Nommé en 1981 conseiller technique, à titre officieux, au cabinet de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, il est confirmé officiellement, en 1982, dans cette fonction qu'il occupera jusqu'en 1984. Délégué aux affaires internationales au ministère de l'industrie et de la recherche (1985-1986), il est ensuite nommé deuxième conseiller au Caire. M. Delaye est ambassadeur au Togo depuis février 1991.]

AFRIQUE DU SUD : en refusant son offre de dialogue

M. Mandela tente de pousser le président De Klerk à de nouvelles concessions

Le Congrès national africain (ANC) avait prévenu qu'il répondrait dans les sept jours aux dernières propositions du gouvernement *(le Monde* du 4 juillet). Samedi 4 juillet, M. Nelson Mandela a fait une rapide mise au point : dans les circonstances actuelles, il ne rencontrera pas le président Frederik De Klerk. *« Il n'y a aucune raison d'induire en erreur le public et la communauté internationale sur la gravité de la crise que traverse notre pays »*, a-t-il déclaré.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

En refusant de répondre de « *manière pratique* » aux exigences de l'ANC, M. De Klerk « *a choisi de conduire l'Afrique du Sud sur la voie de la confrontation* », a estimé M. Mandela. Le président de l'ANC a toutefois précisé que le Comité national exécutif (NEC), la plus haute instance de l'organisation, se réunirait dans le courant de la semaine pour étudier avec plus de précisions les propositions gouvernementales qui, selon un membre du NEC, « *laissent place pour la discussion* ».

L'ANC, pour reprendre ses discussions avec le gouvernement (suspendues après le massacre de quarante-deux personnes dans le ghetto noir de Boipatong) a posé un ultimatum en quatorze points et, n'ayant pas reçu les réponses escomptées, refuse de renouer le dialogue.

Celui-ci se poursuit néanmoins par la voie épistolaire. Dans sa réponse écrite aux demandes de l'ANC, le président De Klerk a évoqué trois points qui ne semblaient pas négociables. Il propose une période de gouvernement intérimaire de trois ans (contre cinq ou dix), une majorité requise de 70 % pour accepter les nouveaux principes constitutionnels (contre 75 %), et il accepte l'idée d'un Sénat élu démocratiquement.

Pour avoir refusé de céder sur ces deux derniers points lors de la deuxième session plénière de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), le gouvernement avait mené les négociations dans l'impasse. M. De Klerk accepte donc aujourd'hui ce qu'il refusait hier. Mais la situation politique a changé.

L'initiative est maintenant dans le camp de l'ANC : le gouvernement devra concéder davantage pour que les discussions reprennent et que l'ANC revienne à la table des négociations.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **Rectificatif.** – Deux erreurs se sont glissées dans l'article consacré aux observations du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à propos de la situation dans l'ex-Yougoslavie et en Somalie (*le Monde* du 4 juillet). Selon les estimations du CICR, ce sont cinq cents enfants (et non cinq mille) qui mourraient, chaque jour, en Somalie. Quant à l'article du *Monde*, cité en référence, il s'agit de celui paru dans l'édition du 11 juin, et non du 11 juillet.

AMÉRIQUES

ÉQUATEUR

« Je souhaite former un gouvernement de concertation nationale »

nous déclare M. Sixto Duran, vainqueur de l'élection présidentielle

Le conservateur Sixto Duran, chef du Parti de l'unité républicaine, a largement remporté, dimanche 5 juillet, le second tour de l'élection présidentielle, selon les estimations de la télévision équatorienne. Avec un score oscillant entre 51 et 56 % des voix, il a battu un autre conservateur, M. Jaime Nebot (social-chrétien), qui n'a recueilli qu'entre 39 % et 43 % des suffrages.

QUITO

de notre envoyé spécial

« *Ma victoire est le reflet de ce qui se passe ailleurs en Amérique et dans le monde. C'est le retour de la libre entreprise. Le pays ne croit plus du tout à la gauche.* » Candidat de centre droit à la présidence de l'Équateur, M. Sixto Duran nous a reçu, dimanche 5 juillet, dans sa résidence de Quito, assaillie par ses partisans qui fêtaient déjà un triomphe annoncé. Cet architecte et urbaniste âgé de soixante-dix ans a l'élégance discrète du fonctionnaire international qu'il a été pendant huit ans, à Washington, à la Banque interaméricaine de développement.

Ses relations amicales avec M. Enrique Iglesias, président de la BID, et avec les états-majors des autres organismes de financement international devraient, pense-t-il, l'aider à renégocier dans de bonnes conditions une dette extérieure qui s'élève à 12 milliards de dollars. Le seul service de la dette absorbe plus de 30 % de la valeur des exportations de ce petit pays de dix millions d'habitants. « *J'espère,* dit-il, *réduire la dette en attirant les investissements étrangers. Je suis favorable à un programme de conversion de la dette.* »

Lutter contre l'inflation, « *ce cancer de l'économie* », dont le taux annuel atteint 50,4 %, réduire le budget et les charges de l'Etat, supprimer certaines subventions, privatiser ce qui peut l'être : le programme de M. Duran est classique. « *Il n'y a pas, dans ce domaine, de recette miracle. Il faut de la discipline et de la rigueur.* »

L'ancien maire de Quito (de 1970 à 1978) se propose d'avancer avec prudence. Cofondateur, il y a quatre décennies, du courant conservateur, il rappelle « *son adhésion à la doctrine sociale de l'Église* ». Il ne veut pas oublier que la misère et le chômage affectent de larges secteurs de la population. Son colistier, candidat à la vice-présidence, Alberto Dahik, de Guayaquil (en vertu de la règle non écrite qu'un président de la Sierra doit être accompagné d'un vice-président de la côte Pacifique), préconise des méthodes plus expéditives, affirmant qu'on « *ne franchit pas un abîme avec de petits pas* ».

Né à Boston, où son père était consul, M. Duran insiste sur « *sa longue expérience des affaires* » et son « *sens de la mesure* », face à des concurrents ou des collaborateurs plus jeunes et plus impulsifs. Front largement dégarni, tempes blanches, petite moustache en brosse, l'homme qui devrait officiellement remplacer, le 10 août, le social-démocrate Rodrigo Borja apparaît comme un patriarche paisible sur une scène équatorienne fréquemment agitée de turbulences, de controverses folkloriques et d'éclats politiciens. « *Je souhaite la collaboration de tous les hommes de bonne volonté pour former un gouvernement de concertation nationale. Je propose un moratoire politique pour affronter tous ensemble les grands problèmes de la nation.* »

« Souveraineté sur l'Amazone »

Il ne promet pas le « *changement tout de suite* », comme son adversaire Jaime Nebot. M. Duran a rompu avec cette formation en 1991 pour fonder son propre parti, l'Unité républicaine, qui n'a conquis que 20 des 77 sièges de députés, à l'issue des élections législatives du 18 mai dernier, organisées en même temps que le premier tour de l'élection présidentielle.

En 1941, l'Equateur a perdu 200 000 kilomètres carrés de territoire amazonien (plus de la moitié de sa superficie totale) à la suite de la désastreuse guerre contre le Pérou. Depuis, affrontements armés et esquisses de négociations ont alterné sans succès. Sur ce point, M. Duran est catégorique. « *Je suis,* dit-il, *pour une solution négociée qui donnera à l'Équateur une issue en toute souveraineté sur l'Amazone. Pas de concession possible là-dessus.* »

Le pacte andin ? « *Nous pouvons vivre sans,* affirme-t-il. *Il est d'ailleurs en pleine dislocation depuis la sortie du Pérou. Et 10 % seulement de notre commerce se fait avec les autres pays andins. Nous recherchons plutôt des accords bilatéraux avec le Mexique, la Colombie, les États-Unis, la Communauté européenne ou le Japon.* »

En juin 1990, les Indiens de l'Équateur (40 % de la population) ont déclenché avec succès un mouvement de contestation et organisé des marches vers la capitale investie pendant dix jours. Depuis, « *le problème indien* » est au premier plan des préoccupations de la classe politique. « *J'ai du sang indien,* dit M. Duran. *Je comprends le quechua. La solution est la recherche d'une plus grande intégration. Nous sommes certes un pays pluriculturel, mais il y a une seule nation. Je suis favorable à l'enseignement du quechua dans les provinces de la Sierra, mesure que j'avais préconisée dès 1960.* »

Le trafic de drogue ? « *C'est très préoccupant et demande des mesures très énergiques* », dit-il. Évoquant enfin la menace d'un nouveau groupuscule de guérilla, il déclare : « *Nous possédons des indices sur une certaine agitation et nous avons des soupçons sur des liens avec la guérilla péruvienne du Sentier lumineux. J'attends d'en savoir plus pour juger sereinement.* »

MARCEL NIEDERGANG

□ *ÉTATS-UNIS* : **mariage en secondes noces du sénateur Edward Kennedy.** – Lors d'une cérémonie privée organisée dans la banlieue de Washington, le sénateur démocrate du Massachusetts Edward Kennedy, âgé de soixante ans, a épousé, vendredi 3 juillet, l'avocate Victoria Reggie, trente-huit ans, amie de longue date de la famille, a annoncé samedi son service de presse. Père de trois enfants qu'il a eus avec sa première femme Joan, le frère du président assassiné avait divorcé en 1982. Sa nouvelle épouse a eu deux enfants d'un premier mariage. – *(AFP, AP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Plus de cent morts à Kaboul au cours du week-end

Kaboul était privée d'électricité et d'eau potable, dimanche 5 juillet, à la suite des violents combats qui ont eu lieu au cours du week-end. L'approvisionnement en courant a été interrompu par les fondamentalistes du Hezb-e-Islami de M. Gulbuddin Hekmatyar, qui se sont opposés dans un violent duel d'artillerie aux milices ouzbèkes du général Dostom, dont ils exigent l'expulsion de la capitale. Les roquettes tirées par le Hezb ont fait une centaine de morts et trois cents blessés, et le nouveau président, M. Burhannudin Rabbani, a échappé de peu à ces tirs.

Le ministère de la défense a fait porter la responsabilité des affrontements sur le Hezb. Un des membres de ce mouvement, M. Abdul Sabur Fareed, nommé par M. Rabbani au poste de premier ministre, s'est vu demander de retarder son arrivée à Kaboul.

Par ailleurs, selon des responsables chiites afghans à Téhéran, de violents combats entre chiites du Wahdat et fondamentalistes sunnites du Hezb et du Ittihad Islami auraient fait plusieurs dizaines de morts dans le sud-ouest du pays. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

COLOMBIE

Important remaniement ministériel

Le président colombien César Gaviria, qui a vu sa popularité chuter considérablement en raison des rationnements imposés de l'électricité et de l'impasse dans les discussions de paix avec la guérilla, a procédé, samedi 4 juillet, au remaniement de la moitié de son cabinet de quatorze membres.

La marge de manœuvre du chef de l'État devrait être renforcée avec l'entrée de nouveaux membres du Parti libéral et l'exclusion de ceux qui se réclamaient du courant conservateur de M. Gomez Huertado, actuel ambassadeur en France. Autre formation exclue : le M 19, social-démocrate, qui conteste violemment la nomination au ministère de la santé du sociologue Gustavo de Roux, sympathisant de ce mouvement issu de la guérilla.

La nouvelle Force démocratique d'Andrès Pastrana, candidat à la succession de M. Gaviria pour l'élection présidentielle de 1994, obtient deux portefeuilles (développement économique et travail). Parmi les ministres reconduits dans leurs fonctions figurent Mme Noemi Sanin de Rubio aux relations extérieures et M. Rafael Pardo Rueda à la défense. – *(Corresp.)*

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Passage de témoin dans la Communauté

Pour un « petit » pays, le Portugal s'est fort honorablement tiré de sa première présidence

LISBONNE

de notre correspondante

TANDIS que la Grande-Bretagne vient de se voir passer le témoin européen, à Lisbonne l'heure est au bilan. Au cours des six mois de sa présidence, la première qu'il assumait depuis son entrée dans la CEE le 1er janvier 1986 après avoir sagement passé une fois son tour, le Portugal a joué sans réserve le jeu de l'Europe. Mais l'Europe lui a-t-elle rendu justice ? A en juger par les commentaires élogieux des Douze et du président de la Commission, Jacques Delors, pour qui le Portugal est *« le bon élève de l'Europe »*, dont le *« sérieux »* a été unanimement souligné, la réponse est positive. Parmi les résultats enregistrés au cours de la présidence portugaise, tous s'accordent à mettre au premier rang la réforme de la PAC, arrachée *in extremis* par Arlindo Cunha à ses collègues de l'agriculture aux toutes dernières minutes de la présidence, lors d'un marathon nocturne, le 30 juin à Luxembourg.

Cette victoire de dernière heure sur les réticences françaises et surtout italiennes pour faire aboutir un dossier ardu est à mettre au compte des efforts conjoints du premier ministre Anibal Cavaco Silva et de son ministre de l'agriculture, Arlindo Cunha, personnalité discrète, dont les talents de négociateur se sont imposés à tous. Il est vrai que, lors du conseil européen de Lisbonne les 26 et 27 juin, Anibal Cavaco Silva était parvenu à obtenir que figure explicitement dans le communiqué final – même sous une forme de note discrète en bas de page – une *« incitation »* aux participants à trouver une *« solution équilibrée »* au problème des quotas laitiers soulevé par Rome, qui bloquait l'adoption définitive de la réforme de la PAC conclue le 21 mai dernier. Cette insistance valut au chef du gouvernement portugais, lors de la conférence finale du sommet de Lisbonne, un hommage appuyé de la part de Jacques Delors, qui n'a pas hésité à parler de *« geste politique exceptionnel » dans une réunion de ce genre et à* louer *« la capacité de persuasion »* de Cavaco Silva.

Une certaine amertume

Politique agricole mise à part, le conseil européen de Lisbonne a laissé une certaine amertume chez les responsables portugais, qui ont vu l'un des deux dossiers dont ils avaient fait une priorité et auxquels ils avaient travaillé d'arrache-pied, leur échapper, celui du futur budget communautaire. Les choix financiers qui vont engager la Communauté pour les prochaines années, autrement dit le « paquet Delors 2 », ont été remis à des jours meilleurs, au prochain sommet d'Edimbourg, qui mettra les 11 et 12 décembre un terme à la présidence britannique.

Pour le Portugal, président de la Communauté, la déception est d'autant plus vive que, techniquement, le dossier était prêt. Mais la volonté politique n'était pas au rendez-vous. Selon le ministre des affaires étrangères, Joao de Deus Pinheiro, on était à deux doigts d'un accord. Mais les discussions ont capoté en raison de l'intransigeance de la Grande-Bretagne, accusée d'avoir volontairement bloqué le dossier à Lisbonne pour le faire figurer en bonne place au cours de sa propre présidence. L'attitude britannique a été ressentie à Lisbonne comme une perfidie, voire une trahison, dans la mesure où elle émane d'un allié traditionnel, auquel le Portugal est lié depuis six cents ans par un traité d'amitié et auquel il n'avait pas hésité au début de sa présidence à faire appel pour l'épauler techniquement.

Joao de Deus Pinheiro n'a pas hésité à qualifier de *« mauvaise »* la stratégie de John Major et du Royaume-Uni, affirmant qu'il allait *« payer le double de ce qu'il aurait dû acquitter s'il avait consenti à approuver le « paquet Delors » à Lisbonne »*.

Tenu par ses obligations présidentielles, le Portugal n'a pu laisser libre cours à sa rancœur au cours des travaux du conseil européen, et c'est l'Espagne qui a parlé au nom des intérêts ibériques, montant au créneau dans la bataille pour la cohésion. Mais, à peine les débats achevés au centre culturel de Belem, Joao de Deus Pinheiro n'a pas mâché ses mots, indiquant qu'une fois *« de l'autre côté de la barrière »* le Portugal allait *« avoir un style d'action différent »*, moins *« modéré »* qu'au cours des six derniers mois. De plus, l'absence d'accord sur le « paquet Delors 2 » est un rude coup pour le Portugal en tant qu'Etat membre, car l'argent communautaire garantit entre un tiers et la moitié de la croissance de l'économie portugaise. Le refus des pays contributeurs, notamment du Royaume-Uni et de l'Allemagne, de s'engager à Lisbonne sur les augmentations demandées par la Commission, est particulièrement malvenu, à un moment où les perspectives économiques tracées *par l'OCDE pour le Portugal en* 1993 n'incitent pas à l'optimisme.

Flou sur le Fonds de cohésion sociale

Car, même si le conseil européen a confirmé que le Fonds de cohésion sociale, créé par le traité de Maastricht pour corriger les inégalités de développement en faveur des pays les moins riches de la CEE, c'est-à-dire, outre le Portugal, l'Espagne, la Grèce et l'Irlande, entrerait en vigueur en 1993, le flou subsiste sur le montant des sommes qui leur seront attribuées et le calendrier des versements.

L'autre priorité mise en avant par la présidence portugaise, l'élargissement de la Communauté, n'a pas progressé autant qu'on l'aurait souhaité à Lisbonne. Le « non » du Danemark au référendum a constitué un véritable coup de semonce, les incitant à la prudence avant toute ouverture des portes de l'Europe communautaire à de nouveaux venus. Les Douze ont estimé qu'il valait mieux tout d'abord en finir avec les processus de ratification en cours dans encore dix pays de la CEE et ont souligné que les négociations avec les pays candidats, comme la Suède, la Suisse, l'Autriche et la Finlande, ne pourront officiellement s'engager qu'une fois le traité de Maastricht définitivement ratifié.

En matière de politique étrangère, le Portugal, tout comme ses prédécesseurs néerlandais, a dû affronter la question yougoslave et, en particulier, le conflit qui embrase la Bosnie-Herzégovine. Là aussi, en dépit de ses efforts répétés, il n'a pu enregistrer le moindre succès. *A deux reprises, il a tenté*, au cours du printemps dernier, de faire venir s'asseoir à la table des négociations à Lisbonne les trois factions rivales – serbe, croate et musulmane, – mais toutes les facultés de persuasion et l'énergie déployée par le diplomate Joao Cuticeiro se sont heurtées à l'intransigeance des uns et des autres, et les entretiens à trois n'ont jamais eu lieu. La leçon de cet échec, qui ne fut pas celui de la seule présidence portugaise mais est apparu comme un aveu d'impuissance de la Communauté tout entière pour tenter d'imposer une solution politique, a été tirée à Lisbonne. Lors du conseil, la CEE divisée s'est rangée derrière l'ONU, et c'est largement l'action solitaire de François Mitterrand qui a permis le déblocage de l'aide humanitaire.

Une légère touche « tiers-mondiste »

En dehors de ces dossiers brûlants, la présidence portugaise s'est attaquée avec ardeur à un travail plus discret et peut se prévaloir d'avoir fait adopter plus de 90 % des mesures et dispositions prévues pour l'entrée en vigueur du marché unique au 1er janvier 1993. Elle aura, en outre, laissé sa « marque » – certains diront « tiers-mondiste » – en attirant sans relâche l'attention des Douze sur la nécessité pour la CEE de renforcer ses relations et d'intensifier sa coopération avec les pays d'Afrique, d'Amérique latine et du Proche-Orient, préoccupations qui ont constitué de tout temps un volet important de la diplomatie portugaise. Elle a été entendue au conseil européen de Lisbonne, et une série de déclarations – notamment sur le Proche-Orient et le Maghreb – ont été adoptées.

Les points faibles de cette présidence sont, de l'avis général, l'environnement et le social où peu d'avancées ont été enregistrées et où les ministres concernés se sont montrés peut-être trop timides, manquant de l'imagination ou de l'énergie nécessaires pour les faire évoluer.

Alors que les éloges pleuvent de tous côtés sur le gouvernement portugais, à l'extérieur comme à l'intérieur – puisque même l'opposition socialiste a dressé un bilan plutôt positif de la présidence, – certains détracteurs ont critiqué le côté terne et le « profil bas » adoptés par Anibal Cavaco Silva et ses amis. Dès le départ, le premier ministre avait donné le ton en prônant la compétence, la rigueur et l'efficacité, une façon peut-être de se démarquer de la présidence précédente, celle des Pays-Bas, qui avait connu quelques « couacs » retentissants.

Mais, même en l'absence d'objectifs plus mobilisateurs, la présidence portugaise aura montré qu'un pays dit « petit » pouvait se sortir fort honorablement d'un « après-Maastricht » semé d'embûches.

ALICE ILICEE

Un « euro-réaliste » à la barre

Tristan Garel-Jones mettra tout en œuvre pour que la CEE rejoigne... la Grande-Bretagne

LONDRES

de notre correspondant

IL est le troisième avocat d'une cause difficile : expliquer l'Europe aux Britanniques et les Britanniques à l'Europe. En matière de notoriété, il ne peut rivaliser avec le premier ministre, John Major, ou le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd. Mais Tristan Garel-Jones ne fait pas moins partie de ce triumvirat de choc qui ambitionne de transformer une nation d' « eurosceptiques » chroniques en partisans actifs et loyaux de la construction européenne. Au moment où la Grande-Bretagne entame sa présidence de la Communauté, le secrétaire d'État britannique chargé de l'Europe va jouer un rôle de premier plan. Sur le continent d'abord, puisque le traité de Maastricht n'est pas sauvé tant que perdure l'incertitude danoise et que tous les autres pays membres ne l'ont pas ratifié ; en Grande-Bretagne ensuite, où la ratification est tout aussi aléatoire.

Tristan Garel-Jones partage manifestement la thèse fort prisée à Londres, selon laquelle, si la Grande-Bretagne a toujours été mal comprise par ses partenaires de la Communauté, c'est pour avoir eu raison avant tout le monde. Souffrant ainsi d'un problème d'« image », elle s'est vue affublée, par les onze autres pays de la CEE, de l'étiquette de « mouton noir », dont elle a, aujourd'hui, bien du mal à se défaire. Injustement, bien sûr. Prenons, par exemple, Maastricht et Lisbonne, ces sommets où Londres, encore une fois, est apparue comme le frein et non le moteur de l'Europe... Au bout du compte, que s'est-il passé ? Qui avait raison sur l'élargissement, l'augmentation du budget communautaire, et surtout à propos de la « subsidiarité », ce principe que Douglas Hurd définit comme le champ d'*« interférences minimales »* de la bureaucratie de Bruxelles dans les affaires nationales ?

Qui, demande Tristan Garel-Jones, sinon l'Allemagne et le Royaume-Uni, a travaillé *« si dur »*, à Maastricht, pour faire figurer cette notion dans le traité ? *« J'éprouve de la satisfaction et, bien sûr, un certain amusement*, ajoute-t-il, *à constater que la plupart de mes collègues parlent comme s'ils avaient inventé le principe de subsidiarité... J'en conclus qu'il y a un léger changement d'humeur... »* L'humour, le fait qu'il manie moins spontanément que d'autres la « langue de bois » diplomatique, et aussi cette chaleur, presque cette faconde, qui tranche avec l'austérité naturelle de son « patron » Douglas Hurd, sont les atouts de Tristan Garel-Jones.

Il ne peut garantir, lançait-il l'autre jour, en plaisantant, à des journalistes étrangers, que les Londoniens vont se masser le long des rues et agiter des fanions de la CEE pour accueillir Jacques Delors. Non par hostilité mais *« pour des raisons historiques »* et parce que *« ce n'est pas la manière*



avec laquelle nous agissons en Grande-Bretagne ». Avec ses costumes de velours côtelé et son franc-parler, on le qualifierait presque de « décontracté », si le terme ne prenait une connotation insolite pour l'un des représentants de l'auguste Foreign Office. Atypique en tout cas : comment un gentleman britannique peut-il ne pas respecter le sacro-saint principe qui veut qu'on ne mêle jamais le genre « culturel » à des sujets sérieux, c'est-à-dire ennuyeux ?

Ainsi, au risque d'apparaître pédant, il ose parler en public de ses préférences littéraires, de sa collection de livres et d'art moderne, méritant ainsi cette réputation, au goût de soufre, d' « intellectuel ». Une raison de plus (il y en a d'autres) pour qu'il ne compte pas que des amis au sein du Parti conservateur. Sans parler de cette « europhilie » maladive, qui fait de lui la « bête noire » des tenants de l'orthodoxie thatchérienne. Européen, il l'est – à l'origine en tout cas –, malgré lui : de grand-mère française et de parents gallois, marié à une Espagnole, il parle espagnol avec ses cinq enfants et passe ses vacances dans la péninsule, dans la maison familiale. L'été, il y invite un ami de marque, John Major... Tout cela – notamment cette amitié avec le premier ministre – ne fait pas de lui un secrétaire d'État comme les autres.

Espagnol d'adoption

Son père a vécu « aux Indes », mais Tristan Garel-Jones a passé son enfance au pays de Galles, avant de rejoindre une école privée de Canterbury. Il part ensuite en Espagne avec sa famille : devenu professeur, il enseignera dix ans (entre 1960 et 1970) dans l'école linguistique fondée par son père. L'enseignement ne lui suffisant plus, il rentre à Londres. Embauché par une banque d'affaires, il rejoint le Parti conservateur pour faire face au « péril » travailliste. Peu à peu, il creuse son sillon chez les tories, devenant, à partir de 1974, une sorte d'apparatchik dilettante, avant d'être élu dans la circonscription parlementaire de Watford (au nord de Londres), en 1979.

Sous le règne de Margaret Thatcher, il exercera pendant plus de huit ans les fonctions influentes de *« whip »* (1), ce qui lui vaudra de connaître à fond les rouages du Parti conservateur. Devenu secrétaire d'Etat en juillet 1990, il sera l'un des principaux négociateurs britanniques du traité de Maastricht. Cette expérience semble faire de lui l'homme idoine pour tenter d'amadouer les « eurosceptiques » du parti, emmenés dans une nouvelle croisade anti-européenne par la « dame de fer ». La mission est simple mais périlleuse : lorsque le projet de ratification du traité de Maastricht reviendra devant la chambre des Communes – *en principe* à l'automne prochain, – les rebelles devront avoir été circonscrits à une poignée.

Or, les antécédents de Tristan Garel-Jones ne plaident pas forcément en faveur de ce rôle de « grand réconciliateur » : c'est en effet à son domicile londonien que, en 1989-1990, un groupe de parlementaires influents, les *Chips*, se réunissaient régulièrement pour parler des problèmes politiques du moment. Membres d'un « club » ou d'un « complot » ? La presse britannique a opté depuis longtemps pour la seconde explication : ce sont les *« Blue Chips »*, affirme-t-elle, qui sont à l'origine du « coup » contre Margaret Thatcher, et Tristan Garel-Jones en était l'une des éminences grises. Toujours est-il que, dans la brève course à la succession qui s'est engagée après le départ de la « dame de fer », il soutiendra la candidature de Douglas Hurd, avant de se rallier à celle de John Major.

Bref, il n'est pas *persona grata* auprès de l'aile droite du Parti tory, où certains n'hésitent pas à le comparer à... Machiavel. Les charges de plus en plus fréquentes et acrimonieuses de l'ancien premier ministre, les réponses de moins en moins conciliantes de son successeur, ne facilitent pas, *a priori*, la tâche de Tristan Garel-Jones. Le Foreign Office fait pourtant bien des concessions, soulignant que *si*, en effet, Maastricht allait trop loin, l'action du gouvernement britannique – et le vote des Danois – avait permis de corriger le tir. La subsidiarité, explique le Monsieur Europe du gouvernement, n'est pas une *« formule magique qui va résoudre tous nos problèmes »* mais *« un outil de décentralisation entre nos mains »*. Et puis, comme les Danois, ajoute-t-il, *« nous aussi, en Grande-Bretagne, nous avons sûrement besoin d'une pause et de réflexion »*.

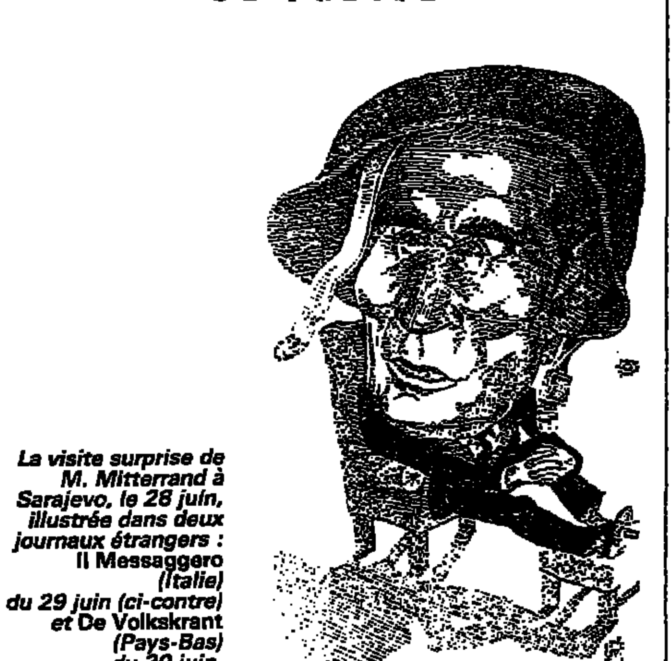
Le gouvernement britannique va donc profiter de son mandat présidentiel de six mois à la tête de la Communauté pour faire progresser sa vision de l'Europe, avec *« un mélange de principes et de pragmatisme »*. *« Ce que nous devons faire*, résume Tristan Garel-Jones, *c'est continuer à ne pas considérer la Communauté – et je pense que c'est le cas de plus en plus d'hommes politiques de ma génération, – comme une croisade quelconque, mais comme une réalité. Nous devons faire en sorte qu'elle fonctionne efficacement, pas seulement dans l'intérêt des Britanniques mais aussi dans celui d'une bien plus vaste communauté. »*

Qui sait si ce credo d'un Euro-Britannique sans complexes n'est pas aujourd'hui plus convaincant qu'hier, puisque l'Europe, comme on le soutient à Londres, a enfin décidé de *« rejoindre la Grande-Bretagne »* ...

LAURENT ZECCHINI

(1) Les *whips* exercent leur autorité sur les groupes parlementaires et, dans le cas du parti au pouvoir, assurent la liaison gouvernement-Parlement.

REVUE DE PRESSE



La visite surprise de M. Mitterrand à Sarajevo, le 28 juin, illustrée dans deux journaux étrangers : Il Messaggero *(Italie) du 29 juin (ci-contre) et* De Volkskrant *(Pays-Bas) du 30 juin.*



Les ambitions de la présidence britannique

Après le Portugal, c'est maintenant au tour de la Grande-Bretagne d'assurer pour six mois la présidence de la Communauté européenne, à partir du 1er juillet. *« Le Royaume-Uni ne pourra plus agir autant en fonction de ses seuls propres intérêts »*, note avec satisfaction la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. *« L'objectif principal de M. Major*, poursuit la *FAZ, sera de faire ratifier le traité de Maastricht par tous les pays membres de la CEE d'ici la fin de l'année. »* Le *Financial Times* dresse la liste des quatre priorités internes à la Communauté pour les six mois à venir avant le prochain sommet d'Edimbourg : l'achèvement du marché unique, le « paquet Delors 2 » pour une augmentation d'un tiers des *dépenses de la CEE d'ici 1997*, la ratification du traité de Maastricht et l'élargissement des Douze. *« Si Londres tient autant à Maastricht qu'il le dit, les Britanniques devront accepter une augmentation du budget destiné à la CEE. Il serait ridicule qu'une majoration des dépenses équivalente à une hausse des contributions de 1,2 % à 1,37 % du PNB de chaque pays membre puisse tout freiner. »*

John Major sera sans doute *« déçu »*, écrit le *Times*, de ne pas pouvoir démarrer ce qui devait être le *« grand chantier de la présidence britannique : l'élargissement de la Communauté et la main tendue aux nouvelles démocraties de l'Est »*. Au sommet de Lisbonne, à la fin du mois de juin, la Communauté a en effet décidé que le début des négociations avec les futurs nouveaux partenaires de la CEE ne pourrait commencer que lorsque le traité de Maastricht aura été ratifié par chacun des Douze. Malgré ce revers, *el Pais* pense que *« Londres commencera au courant de ce semestre à prendre des contacts avec les aspirants les plus riches »*. En tout état de cause, note le quotidien madrilène, *« l'Espagne s'opposera à un élargissement prématuré et inconditionnel »*. Toutefois, estime le *Times*, *« ce délai sur l'élargissement peut être habilement exploité si la Grande-Bretagne utilise sa présidence pour empêcher Jacques Delors d'imposer aux pays candidats neutres un engagement ferme pour soutenir une politique commune de défense et des affaires étrangères »*.

La présidence britannique aura également à gérer les difficultés créées par le « non » danois au référendum sur l'Union européenne. *« M. Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, affirme que le Danemark nous a, en fait, rendu un grand service en rapprochant l'ordre du jour communautaire des préoccupations historiques de la Grande-Bretagne »*, écrit le *Guardian*. *« Mais avant de dire que la CEE sortira grandie de cette expérience*, poursuit le quotidien britannique, *il faudrait savoir quels arguments peuvent être donnés aux Danois pour les faire changer d'avis. »*

Le traité de Maastricht pose également des difficultés au Parti travailliste, qui critique la dérogation obtenue par le gouvernement conservateur sur l'application de la charte sociale, constate *The Independent*. Le parti hésite entre l'abstention et le « non » lorsque le traité sera soumis en troisième lecture à la Chambre des communes cet automne. Dans le cas, improbable, *où le parti écouterait « les sirènes »* des adversaires de Maastricht, *« le Labour serait de nouveau coupé des sociaux-démocrates européens et renvoyé vers un isolement solitaire »*.

Y.-M. R.

Opération nostalgie en Espagne

La visite au pays des émigrés de l'avant-guerre

SÉVILLE

correspondance

« *VOUS êtes nés en Espagne. Vous n'y êtes pas revenus depuis trente ans. Iberia vous offre l'occasion de retourner embrasser vos parents, vos amis et revoir votre peuple, l'Espagne d'aujourd'hui. Cette offre est réservée à ceux qui n'ont pas eu les moyens financiers de revenir au pays.* »

José Rodriguez, quatre-vingt-neuf ans, n'hésite pas un instant. Il répond immédiatement à la petite annonce du quotidien de Buenos-Aires, *La Nacion*. Ils seront dix mille à le faire. Dix mille déracinés à retourner le coupon de participation à la première opération « Anoranza » (nostalgie) organisée par la compagnie aérienne Iberia avec le concours des dix-sept communautés autonomes espagnoles.

Cinquante et un couples seulement seront choisis. Vivant en Argentine, au Brésil et en Uruguay, ils ont pu ainsi revoir une dernière fois leur terre natale. C'était en 1986. « Anoranza » s'est depuis répétée chaque année jusqu'en 1992, à l'occasion de la célébration du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, à raison de trois pays chaque année.

Quand un responsable d'Iberia est venu lui annoncer la nouvelle, David Fernandez a tout d'abord cru à une plaisanterie. Colombien d'adoption, cet Asturien de quatre-vingt-trois ans ne savait pas comment prévenir sa sœur qui vit dans un petit village. Le téléphone n'est toujours pas arrivé à Busto Burniego. Les services de l'émigration se sont chargés de transmettre le message : *« David revient. »*

Quelle émotion de retrouver l'aéroport de Barajas, les officiels, les médias, les cérémonies pour ces *« parents pauvres »* de l'émigration ! Ils n'ont pas fait fortune aux Amériques. Ils n'ont jamais pu revenir triomphalement au pays pour construire leur maison, acheter des terres, montrer leur réussite. Ils sont là, dans leurs vêtements du dimanche, sous les lambris dorés du palais royal, serrant la main de Juan Carlos. Quelques-uns essuient furtivement une larme, d'autre n'en finissent pas de raconter, à qui veut les écouter, leurs joies, leurs difficultés, leurs échecs.

Jacinto Irriban, natif de la rude Navarre, se souvient du temps où il ramassait, avec son frère, pour *« quelques duros »* (5 pesetas), le gibier des parties de chasse du roi Alfonso XIII. C'était en 1919. Un autre, républicain de *« toda la vida »*, s'inquiète auprès d'un journaliste de savoir si le roi actuel n'a rien contre... les républicains.

Après trois jours de dîners, de réceptions, de visites, de spectacles dans la capitale, ils rejoignent, saoulés par les bouleversements qu'ils découvrent, leurs régions d'origine. La rupture a été longue. Celui-ci ne reconnaît plus le quartier de son enfance. Un autre s'émerveille du confort des autobus. Beaucoup sont octogénaires. Infatigables, ils refusent d'aller se coucher. Tous se gavent de *jabugo* (variété de jambon) et de *tapas*, comme s'ils pouvaient rattraper le temps passé. Ces « petits vieux » retrouvent soudain leur jeunesse, celle où ils allaient *de juerga*, c'est-à-dire faire la fête.

Il n'est pas toujours facile de retrouver les familles et les compagnons de ces Espagnols oubliés au-delà des mers. Les services de l'immigration ont dû battre les campagnes, publier des avis de recherche dans les journaux locaux, faire appel aux registres des prêtres. Les télévisions régionales sont sollicitées, puis assaillies par les anecdotes et les récits sur ceux que l'on nomme dans les villages *« les Américains »*.

Mobilisation générale

Tout le monde se mobilise pour recevoir ces émigrés partis trop longtemps. Le gouvernement andalou a fait donner ses personnalités pour accueillir Jacinto Cintas Perez, modeste épicier dans un village brésilien. A soixante-quatorze ans, il est revenu dans une petite bourgade de Jaen et a retrouvé sa sœur qui y vit toujours.

A Torremolinos, un heureux hasard administratif a voulu que ce centre touristique phagocyté par Malaga retrouve en 1987 le statut de municipalité à part entière. Le grand-père de Ramon Donaire en avait été le dernier maire entre 1906 et 1908. Parti à seize ans pour Cuba avec toute la famille, le petit-fils est revenu voir une dernière fois les orangers et les oliviers de son enfance ainsi que la mairie et ses édiles tout neufs. Ramon a remis au nouveau maire le « bâton » officiel de cette fonction, que son grand-père avait conservé précieusement pendant près de *quatre-vingts ans*.

Pour d'autres, le retour a un goût plus amer. Quarante ans après, la famille Gutierrez n'a toujours pas accepté que Juan abandonne sa femme et ses enfants pour aller goûter aux charmes du Brésil. Le fonctionnaire des services d'émigration venu annoncer le retour du « père maudit » a été accueilli par des injures et des menaces.

La dernière édition d'« Anoranza » doit avoir lieu au mois de novembre, mais les initiateurs du projet pensent sérieusement, en raison de son succès, à la poursuivre en l'étendant à d'autres horizons, ou en direction des enfants de ceux qui un jour sont partis en quête d'un avenir meilleur. Ces « fils de l'émigration » ne connaissent l'Espagne qu'à travers la nostalgie de leurs parents. Appelés péjorativement *Sudacas* (Sud-Américains), ils se sentent oubliés, *rejetés, méprisés*.

Les « invités » d'« Anoranza » peuvent rester le temps qu'ils désirent dans leur famille, dans leur région natale. Pourtant, passées quelques semaines, tous sont repartis. Leur pays d'adoption leur manquait déjà. « Catalans » ou « Andalous », ils ne se sentent plus chez eux en Espagne. Leur vie est ailleurs, dans le pays où ils ne sont pas nés.

PHILIPPE COSTEMALE

TRIBUNE

Les déboires de la vertu grecque

par Kostas Vergopoulos

AU cours des derniers mois, la presse internationale a relevé les médiocres performances de l'économie grecque par rapport aux critères de convergence macroéconomique de Maastricht : inflation, déficit budgétaire, endettement public, taux d'intérêt, stabilité monétaire. Apparemment la Grèce risque d'être la dernière parmi les Douze à satisfaire aux conditions posées pour l'entrée dans l'Union économique et monétaire. D'où la tentation, légitime sans doute, de comparer les divagations helléniques aux coûts que représente la présence de la Grèce pour la Communauté. Ce pays, déjà présenté comme laxiste et dépensier, incapable de maîtriser ses finances, développerait en plus son insouciance aux frais de ses partenaires. On cite, à l'opposé, des exemples de membres plus *responsables et performants*, moins prodigues et surtout moins lourds pour le budget communautaire : l'Espagne et le Portugal. Ces derniers se seraient déjà engagés dans la voie de l'adaptation flexible aux nouvelles conditions de l'économie européenne, tandis que la Grèce s'effondrerait sous le poids de ses rigidités traditionnelles.

Des politiques divergentes depuis 1986

Sur la base d'un bilan négatif pour le sud-est et positif pour le sud-ouest de la Communauté, on doit s'interroger sur les causes de ces divers résultats. En économie souvent, un débat en cache un autre : si la Grèce ne « converge » pas sur le plan économique avec ses partenaires, ce n'est pas parce qu'elle suivrait une voie divergente, mais essentiellement parce que, à ce jour, elle reste aux prises avec une longue et irrésistible récession. On peut piloter un avion vers une destination choisie, mais on n'obtiendra rien d'un avion qui refuse de décoller. C'est le cas de la Grèce actuellement : le débat sur la convergence masque celui sur la gravité des perturbations économiques dans ce pays. Les grilles de convergence dans une économie en voie de dislocation *ne riment pas à grand-chose*. En revanche, tout autre est la situation dans les deux pays ibériques : l'activité étant forte, la politique de le convergence peut obtenir des résultats. Si la récession persiste dans le sud-est de l'Europe, des signes de surchauffe se sont manifestés ces dernières années dans le sud-ouest.

Les problèmes ibériques – inflation, déficits, dette, chômage, – bien qu'importants, se posent dans des économies dynamiques. En revanche, en Grèce, les mêmes problèmes font craindre un désastre, parce que l'activité économique elle-même a du mal à reprendre. Les politiques se sont mises à diverger en 1986 : les pays ibériques recherchent un équilibre par le renforcement de la dynamique interne, tandis que la Grèce, pour le même objectif, n'hésite pas à s'enfoncer dans la course aux restrictions, brisant la dynamique interne qui, par ailleurs, n'était pas ascendante, mais déclinante. L'OCDE s'étonne des points marqués dans la lutte contre l'inflation et les déficits publics en Espagne depuis 1986, alors que *« les moyens classiques de politique monétaire, budgétaire et salariale restrictive »* n'ont pas été mis en œuvre. Or en Grèce, où les politiques restrictives classiques furent franchement appliquées par paquets depuis 1986 et intensifiées depuis 1990, des points furent perdus aussi bien dans la lutte contre l'inflation que contre les déficits publics.

Depuis ces années, le PIB progresse lentement tandis que les taux ibériques s'envolent au-dessus de 4 % l'an. Le marché intérieur stagne en Grèce alors qu'il croît fortement en Espagne et au Portugal, de plus de 6 % par an, ce qui est déjà considéré comme « excessif » par l'OCDE, mais qui ne constitue pas moins le moteur du redressement économique pour les deux pays. La part hellénique dans le grand marché européen a diminué de dix points au cours des six dernières années, alors que l'ibérique s'est accrue de vingt points. Outre la place stratégique qu'occupe l'Etat en Espagne et au Portugal dans l'économie, leur rôle dans la *relance récente reste* considérable : ils soutiennent par plusieurs moyens l'activité, tandis que l'Etat grec essaie de calmer une activité qui par ailleurs ne manifeste aucun signe d'éveil. Les dépenses publiques ibériques progressent de 6 % par an à prix constants ; en Grèce, elles sont stagnantes comme le PIB jusqu'en 1990, et en diminution nette depuis.

Les bonnes performances ibériques ne sont pas sans rapport avec les politiques suivies, qui se définissent par la recherche de la convergence après la consolidation du revenu et de l'activité, même si cela paraît d'une orthodoxie douteuse. De même, l'actuelle débâcle économique grecque n'est pas sans rapport avec la loyauté scrupuleuse des autorités par rapport à l'orthodoxie ambiante qui privilégie les objectifs d'équilibre et de désinflation, fût-ce dans le contexte d'une récession persistante. Pourtant, l'expérience comme la théorie ont établi que si les politiques restrictives permettent de renforcer le contrôle, redresser les équilibres et apaiser les prix dans une économie en surchauffe, les mêmes politiques, dans une situation de récession, risquent de produire des effets contraires : perte de contrôle, déséquilibres croissants, déstabilisation et inflation.

Victimes de leurs succès

Il n'y a rien d'étonnant dans l'affaiblissement de l'économie hellénique puisque celle-ci subit les effets des politiques qui la traitent comme si elle était en expansion et en surchauffe. Ces politiques, entraînant une rapide contraction du marché intérieur, soulèvent le risque d'une profonde perturbation du système productif et, par conséquent, celui de l'échec, y compris sur le plan des équilibres recherchés. En revanche, les pays ibériques, en renforçant la dynamique et la cohésion internes, finissent par contrôler mieux les recettes publiques et les prix, tout en assumant le risque de surchauffe et de dérapage sur les dépenses, la consommation, les équilibres et la dette.

Comme on devait s'y attendre, la Grèce est en train de s'ouvrir plus rapidement aux marchés extérieurs que les deux Etats ibériques ; pour ces derniers, le moteur se trouve dans le marché intérieur, tandis que pour la Grèce, la dynamique est européenne. Sur le plan de la balance commerciale, les résultats restent relativement meilleurs pour la Grèce, à cause du ralentissement de l'activité, que pour l'Espagne et le Portugal où les déficits suivent une courbe exponentielle. Cependant le déficit hellénique inquiète plus parce qu'il n'y a pas de financement extérieur aussi important que dans les deux autres pays. L'afflux des liquidités en Espagne et au Portugal fait « excuser » les déficits, la générosité salariale et sociale, l'étatisme économique : le tout est réglé par les taux d'intérêt qui sont parmi les plus élevés en Europe et qui *augmenteront encore en 1993*.

Au contraire, en Grèce, le tarissement des financements extérieurs rappelle immanquablement les déficits, l'inflation, et les autres insuffisances organiques. Les taux d'intérêt sont élevés, mais pour des raisons inverses : pour attirer des capitaux qui restent insuffisants. Qu'est-ce qui attire plus les capitaux extérieurs, sinon les perspectives d'un marché ?

Persistant dans son *illusion* monétaire, la Grèce n'est en définitive victime que de son succès : son économie n'est déstabilisée que parce que son programme restrictif progresse. Quant aux deux Etats ibériques, ils sont aussi victimes de leur succès : renforçant l'économie réelle, ils attirent des financements, ce qui permet de pérenniser les insuffisances structurelles. Le paradoxe des monnaies ibériques est qu'elles se réévaluent, au lieu de se dévaluer, et, comme le souligne l'OCDE, les hypothèques prises ainsi sur l'avenir ne cessent de s'alourdir.

L'évasion fiscale et les économies souterraines, faits marquants de la dernière décennie libérale, si elles prennent en Grèce des dimensions fulgurantes, ne sont pas dues à la « corruption » ou à l'« irresponsabilité », mais surtout à des excès de contrôles stériles et bureaucratiques. Chez les Ibériques, les rentrées fiscales se sont accrues à la suite des réformes allégeant les coefficients d'imposition.

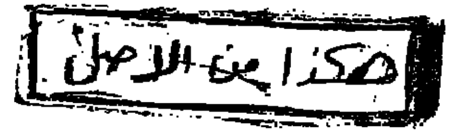
Un excès de rigueur

Les faiblesses *helléniques ne* viennent donc pas seulement du *laxisme, du consumérisme* et de *l'étatisme dispendieux*, mais également de la vétusté de l'appareil administratif et surtout des excès inverses : l'écrasement des revenus et le rigorisme abstrait par lequel on persiste à restreindre une activité déjà exsangue.

Puisque parmi les douze partenaires de la Communauté, les situations sont très hétéroclites structurellement et désynchronisées *conjoncturellement*, peut-on sérieusement s'attendre à une convergence croissante par l'application de politiques non seulement communes, mais identiques et inflexibles ? Ne vaudrait-il pas mieux autoriser des politiques communes, certes, mais souples et ajustables selon les cas, laissant à chacun la liberté de préciser les moyens appropriés à la réalisation des objectifs communs ?

Sinon, la Grèce risque d'apparaître toujours comme la « brebis galeuse », car ses performances peuvent encore se dégrader, et cela bien que son péché ne soit pas l'exubérance, le gâchis, l'irresponsabilité, mais plutôt l'acharnement dans l'application des programmes qu'elle croit dictés par ses partenaires historiques et naturels.

► **Kostas Vergopoulos est *économiste et enseigne à l'université Paris-VIII.***



POLITIQUE

Le référendum sur la construction de l'Union européenne

M. Chirac annonce qu'il votera « oui » à Maastricht « sans enthousiasme, mais sans état d'âme »

Au cours d'un rassemblement national de plus de deux mille cadres du RPR, samedi 4 juillet, à Paris, M. Jacques Chirac a annoncé qu'il votera «oui» au référendum de ratification du traité de Maastricht, le 20 septembre, *« en toute lucidité, sans enthousiasme, mais sans état d'âme, car, lorsqu'il s'agit de la France et de sa place dans l'Europe, l'ambiguïté ne peut être de mise »*. Si le président du mouvement néogaulliste a été chaleureusement applaudi, au début de son discours, quand il a fait un bref rappel électoral – *« Aucune alliance avec le Front national n'a été passée. Le courage a payé. Nous avons gagné »* – puis quand il a longuement insisté sur le bilan *« accablant »* du pouvoir en place – *« Le socialisme laisse en héritage un État affaibli, un système de valeurs en crise et, pour tout dire, une morale publique malade »* – et quand il a affirmé que son objectif est de *« gagner »*, c'est-à-dire conduire ses troupes *« à la victoire aux prochaines législatives »*, en revanche, l'ancien premier ministre a été copieusement sifflé et hué lorsqu'il a indiqué sa position sur Maastricht.

Soulignant qu'il milite pour une Europe *« démocratique »*, *« généreuse et solidaire »*, *« lucide »*, *« pacifique »*, *« forte, capable de défendre ses intérêts agricoles face aux exigences inacceptables des Etats-Unis »*, M. Chirac s'est demandé si le traité d'union européenne fera cette Europe-là. *« Non »*, a répondu la majorité des cadres présents. *« Ce serait lui faire beaucoup d'honneur que de la croire »*, a préféré dire l'orateur. *« Maastricht sera-t-il un obstacle à cette Europe-là ? »*, a enchaîné M. Chirac. *« Oui »*, a tonné la salle, avant même que le maire de Paris n'ait eu le temps de préciser : *« En conscience, je ne le pense pas. »*

Devant une assemblée largement hostile à la ratification du traité, le président du RPR a dit, *« du fond du cœur »*, que, pour ce qui le concerne, il le ratifiera. *« Mais je le ferai avec lucidité*, a-t-il poursuivi, *sans me laisser égarer par ceux qui nous assurent qu'avec Maastricht, c'est la paix et la prospérité assurées. » « Ce n'est pas vrai*, a-t-il affirmé, *car il faudra se battre. »* Assurant qu'il *« respecte toutes les opinions qui se sont exprimées »*, M. Chirac a déclaré : *« Il va de soi que dans un tel débat, où chacun est placé face à sa conscience, la liberté de vote s'impose. C'est l'honneur d'un mouvement politique comme le nôtre que de laisser le libre choix à ses membres. (...) J'appelle chacune et chacun de vous, quelle que soit sa conviction profonde, à faire preuve de tolérance, de compréhension mutuelle, bref d'esprit de compagnonnage. »*

La salle lui a fait une ovation et, interrogé par la presse, M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a aussitôt profité de la liberté offerte par M. Chirac pour indiquer qu'il votera «non» au référendum.

O.B.

Schizophrénie

par Olivier Biffaud

DONC, l'angoissant suspense s'achève ! C'est un euphémisme de dire que les trois derniers mois ont été un chemin de croix pour le RPR, état-major et militants confondus. Fin décembre dernier, bien avant les consultations régionales et cantonales qui avaient consacré, l'espace de deux dimanches, l'union électorale entre le RPR et l'UDF pour conjurer, avec succès, le danger d'extrême droite, M. Chirac avait donné son sentiment sur Maastricht : *« Un petit pas dans la bonne direction. »* Le président du RPR affirmait ses convictions européennes du bout des lèvres, pour ne pas heurter ses propres troupes, et il s'assurait la non-belligérance de ses partenaires à la veille d'une campagne jugée difficile. L'obstacle électoral passé victorieusement pour l'opposition, cette dernière a dilapidé son capital politique avec ardeur et constance quand le débat s'est engagé sur le traité de Maastricht. En rendant, bien entendu, M. François Mitterrand responsable de ses propres maux.

Le président du RPR a été, et de loin, le plus mal loti de tous les dirigeants de l'opposition. Si les centristes et les libéraux ont leurs opposants à Maastricht, force est de constater que Mme Christine Boutin ou M. Philippe de Villiers sont très minoritaires dans ces rangs-là. Il en va tout autrement au RPR, où *« la très grande majorité des quelque quatre mille cadres »* sont contre le traité, reconnaît M. Chirac dans un entretien au *Figaro* du lundi 6 juillet. Il lui fallait donc un certain courage pour venir, sous la « bronca », expliquer le sens de son vote positif pour Maastricht.

Le moindre des paradoxes, justement, n'est pas que, sifflé sur son « oui » européen, l'ancien premier ministre ait été ovationné sur son « non » de prétendant à l'Elysée. Tout se passe comme si les « compagnons » étaient atteint de schizophrénie politique. Ils n'aiment pas l'Europe qu'on leur fait, mais ils continuent à vénérer leur patron, qui est pour, en utilisant, du reste, beaucoup d'arguments négatifs. M. Chirac n'assure-t-il pas que les conditions faites par le traité honni sont telles que l'Europe de Maastricht ne verra jamais le jour ? *« Le traité qui sera appliqué ne sera pas celui de Maastricht »*, a-t-il assuré au « Grand-Jury RTL-*le Monde* ». A l'intérieur du parti néogaulliste, les opposants ne disent pas autre chose.

□ **M. Bosson se réjouit du « oui » de M. Chirac.** – M. Bernard Bosson, secrétaire général du CDS, s'est *« réjoui »*, samedi 4 juillet, du « oui » de M. Jacques Chirac au référendum sur la ratification de Maastricht, estimant que *« le piège de division tendu à l'opposition par M. François Mitterrand est, ainsi, déjoué »*. La position du président du RPR, a-t-il affirmé, *« va permettre un élan conduisant non pas à un petit « oui » hésitant et craintif, mais à un « oui » massif, digne de la France »* et *« créer les conditions les plus favorables pour que l'opposition unie puisse, dès après le référendum, s'engager dans le combat des législatives contre le gouvernement socialiste »*.

M. Le Pen veut mobiliser le Front national pour le « non »

NICE

de notre correspondant régional

M. Jean-Marie Le Pen a annoncé, samedi 4 juillet, à Nice, que le Front national va mobiliser *« toutes ses forces »* dans la bataille *« contre Maastricht »*. *« Ce traité*, a-t-il déclaré, *aboutit à mettre en place un processus qui débouche sur une Europe fédérale (...). Concrètement, c'est plus d'immigration, plus d'insécurité, plus de chômage, plus d'impôts. C'est moins de démocratie, moins de liberté. C'est le glas de l'Histoire de France ! (...) Très sincèrement, je crois que la majorité du peuple français répondra « non » ! Ce « non » sera, aussi, un « non » à M. Mitterrand et, dans ce cas, le président de la République devra donner sa démission. »*

M. Le Pen a indiqué que le Front national de la jeunesse mènera une pré-campagne, sous la forme d'une « tournée des plages », en août. Il lancera, ensuite, lui-même, la campagne de son parti, le 22 août, à l'occasion d'un meeting traditionnel à La Trinité-sur-Mer, précédant l'« université d'été » qui sera organisée du 24 au 28 août à La Baule. Le parti d'extrême droite prévoit une *« grande manifestation »* le 6 septembre, à Reims, *« où, il y a près de mille cinq cents ans, Clovis fut couronné par l'évêque Remy »*, et qui coïncidera avec le double anniversaire de la bataille de la Marne et de celle de Valmy. Dans le courant septembre, M. Le Pen animera, enfin, quatre meetings nationaux à Bordeaux, Nice, Strasbourg et Paris.

G. P.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Le président du RPR n'est pas favorable aux « primaires » pour les législatives

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 5 juillet, M. Jacques Chirac a rappelé que, dès le 21 décembre 1991 dans les colonnes du *Monde*, il avait écrit que *« Maastricht est un petit pas dans la bonne direction »* et affirmé que, depuis ce jour-là, il n'avait *« pas bougé d'un* iota *»*. S'expliquant sur la non-participation des députés et sénateurs de son parti au vote du congrès de Versailles sur la ratification de la récente révision constitutionnelle, le président du RPR a déclaré : *« J'ai fait en sorte que mon mouvement (...) franchisse la phase parlementaire convenablement. »*

A propos des *« divergences de sensibilité »* sur l'Europe au sein de l'opposition, M. Chirac a affirmé qu'elles sont *« très anciennes »* et qu'on *« les a brutalement mises en exergue »*, car *« c'était l'objet de la manœuvre mitterrandienne »*. *« Je rappelle que j'ai fait ratifier l'Acte unique par l'ensemble de l'opposition d'aujourd'hui*, a souligné l'ancien premier ministre. *J'ai ensuite sorti, avec nos partenaires, l'Europe de la crise financière dans laquelle elle se débattait depuis un certain temps. (...) Une fois que le référendum sera passé, l'union de l'opposition, pour ce qui est de l'essentiel, c'est-à-dire les élections législatives, se reconstituera spontanément et normalement. Je n'ai, à cet égard, aucune inquiétude. »*

M. Chirac a indiqué qu'il n'est *« pas favorable aux « primaires » pour les législatives »*. *« Je suis favorable à des accords, mais il y a un certain nombre de situation particulières, sur le plan local, où les « primaires » peuvent être souhaitables »*, a précisé le député de la Corrèze, en soulignant que le futur premier ministre *« devra être choisi parmi les membres du mouvement qui aura la majorité aux élections législatives »*. *« Ce n'est pas une règle écrite, mais c'est une tradition républicaine qui s'est toujours confirmée »*, a-t-il ajouté.









POLITIQUE

La préparation du congrès extraordinaire de Bordeaux

Mme Trautmann souhaite que les socialistes retrouvent le sens du « militantisme de terrain »

Le Parti socialiste réunira, du 10 au 12 juillet, à Bordeaux, un congrès extraordinaire destiné à moderniser ses statuts et à adopter un projet de programme. Pour Mme Catherine Trautmann, rocardienne, maire de Strasbourg, les socialistes doivent prioritairement revenir au *« militantisme de terrain »*, qui avait assuré leur succès dans les années 70.

STRASBOURG

de notre correspondant

« Le PS doit se redéfinir par rapport à sa base, afin d'être en phase avec la population, qu'il est censé représenter » : Mme Catherine Trautmann ira au congrès extraordinaire du PS, à Bordeaux, à la fin de cette semaine, avec l'espoir que les socialistes aient à cœur de s'attacher avant tout à l'*« enjeu de fond »* que constitue la nécessité de mettre un terme au *« sentiment de rupture »* entre l'opinion publique, notamment les *« couches populaires »*, et eux-mêmes.

Pour le maire de Strasbourg, la première action à entreprendre est de revenir à ce qui avait été un des atouts majeurs du PS dans le passé, le *« militantisme de terrain, qui, aujourd'hui, n'existe plus »* : être de nouveau à l'écoute, au plus près des Français, afin d'apporter des réponses simples et adaptées à leurs préoccupations sociales, alors que la *« dérive actuelle peut aller jusqu'à la fracture »*. Faire œuvre de simplicité et de clarté signifie, pour le maire de la capitale alsacienne, que l'on doit impérativement renoncer à *« généraliser les réponses »*, car la complexité de la société d'aujourd'hui exclut *« toute réponse globale et unique, valable pour tous »*.

Partant du principe que l'État ne peut s'exprimer qu'en termes généraux et que la décentralisation en France n'a pas encore atteint son point d'équilibre, Mme Trautmann estime qu'il appartient avant tout aux maires de faire ce travail de clarification, en espérant que les socialistes aient le courage de dire *« ce qui est possible et ce qui ne l'est pas »*. Cette opération-vérité est indispensable, poursuit-elle, si le PS veut de nouveau convaincre et retrouver son électorat. Le maire de Strasbourg est convaincu que le *« parti est en mesure d'assurer cette reconquête grâce à sa capacité de réflexion et d'évolution »*.

Pour Mme Trautmann, ce n'est qu'une fois ce travail de base bien engagé que l'on pourra parler de recomposition du paysage politique français. Pour elle, les élections législatives de 1993 arriveront trop tôt. Elle est persuadée que la question se posera réellement après la présidentielle de 1995 et les législatives qu'elle prévoit dans la foulée. Il est bien clair, dans son esprit, que les opérations d'ouverture qui se font *« en direction de personnes »*, et non pas de mouvements constitués, *« ne peuvent durer »*. Elle souhaite que le PS recouvre des forces et du crédit avant de pouvoir prendre langue avec *« une partie des centristes et des écologistes »*.

Car *« l'union de la gauche devant être définitivement écartée »*, le PS doit immanquablement trouver, pour rester aux commandes, des partenaires avec lesquels il faudra négocier un programme de gouvernement, estime Mme Trautmann, *« sans, pour autant, subir la recomposition politique »*. La clarté qu'elle souhaite dans son parti doit permettre aux socialistes d'exiger une tout aussi grande transparence de la part de leurs éventuels alliés. Même si la construction européenne est et reste la priorité numéro un, elle ne peut suffire et, surtout, elle ne doit pas servir de *« rideau de fumée »*.

Le maire de Strasbourg estime que les centristes doivent ne laisser planer aucun doute sur leur volonté de lutter contre le chômage, contre la crise sociale et contre la *« désespérance des jeunes »*. Quant aux écologistes, elle les invite à faire preuve de réalisme, *« en prenant en compte les effets du coût de la protection de l'environnement sur la compétitivité de l'économie française »*. A ces deux courants politiques, elle demande aussi de faire preuve de clarté en affichant nettement leur position en matière de *« sécurité commune »* de l'Europe.

Autant dire que Mme Trautmann ne croit pas vraiment que le PS soit en mesure, au cours des prochains mois, d'infléchir sensiblement la tendance actuelle, illustrée par les résultats des élections régionales et cantonales de mars dernier. Cependant, comme si elle voulait se faire pardonner un discours pas toujours orthodoxe, le maire de Strasbourg, qui est aussi parlementaire européen, se satisfait de la décision de M. François Mitterrand d'appeler les Français à se prononcer sur le traité de Maastricht par voie référendaire. *« Cette campagne*, dit-elle, *nous met, nous socialistes, au pied du mur, car nous devrons montrer notre capacité à faire triompher le « oui ». Finalement, être confronté à un vrai problème, cela soulage ! »*

MARCEL SCOTTO

M. Rocard veut « durcir le combat contre les ultralibéraux »

MONT-DE-MARSAN

de notre correspondant

M. Henri Emmanuelli a accueilli, dimanche 5 juillet, dans son canton de Pontonx-sur-l'Adour, M. Michel Rocard, venu participer à la Fête de la rose de la fédération socialiste des Landes. L'ancien premier ministre sera *« sans aucun doute notre candidat à la présidentielle »*, a assuré le président de l'Assemblée nationale aux militants et aux sympathisants landais, devant lesquels M. Rocard a dressé un état des lieux de la société française ne laissant que peu d'espoir au PS pour les élections législatives de l'an prochain.

Selon l'ancien hôte de Matignon, *« la vérité, c'est que ça va mal »*. Certes, *« Maastricht sera gagné*, a-t-il déclaré, *mais en dehors du contexte de la politique intérieure, et c'est tant mieux »*

« Le socialisme de France n'est pas au mieux de sa forme », a-t-il affirmé, en raison de trois tendances profondes, dont la troisième se déduit des deux premières. *« Le communisme, c'est-à-dire l'économie administrée appuyée sur la police, faisait peur sa chute a entraîné une contre-offensive visant au rejet de l'État ; nous sommes les victimes d'un vent idéologique qui frappe tous ceux qui pensent que la société humaine, ce n'est pas la jungle, mais la solidarité organisée. »*

M. Rocard veut *« lutter contre ce courant dévastateur, qui produit des Los Angelès »* et estime qu'*« il est temps de durcir le combat contre les ultralibéraux »*. Il est temps aussi, selon lui, de retrouver *« la force de la parole de l'État, pour qu'il soit mis fin aux corporatismes de ceux qui bloquent les routes ou qui veulent se construire une rente sur la Sécurité sociale »*.

« Les Français n'en peuvent plus ! » a-t-il lancé, avant d'observer : *« Nous sommes au pouvoir. Donc, on a la tentation de faire peser sur nous ce qui ne va pas. »* Pessimiste à court terme, M. Rocard a invité les socialistes à engager les batailles à venir en commençant par adopter, au congrès de Bordeaux, *« un programme dans une vision appliquée à l'Europe »*.

JEAN-CLAUDE FELON

Les noces de diamant du comte et de la comtesse de Paris

Nostalgie et exorcisme

DREUX

de notre envoyé spécial

« Je vous dis toutes ces choses maintenant avant qu'elles n'arrivent. Ainsi, lorsqu'elles arriveront, vous croirez. » Même les phrases de l'Evangile (saint Jean, ici) peuvent avoir une destinée sinueuse et faire irruption, par exemple, involontairement, au beau milieu d'une brave campagne de relations publiques.

Les noces de diamant du comte de Paris, prince Henri, etc., d'Orléans et d'Isabelle d'Orléans et Bragance, une campagne de relations publiques ? Eh oui, un peu et même un petit peu plus qu'un peu : nous vous disons l'U-NI-TÉ retrouvée, après tant de péripéties trop humaines, de la Maison de France, avant qu'elle n'existe réellement (si cela doit arriver). Ainsi, lorsque cette U-NI-TÉ sera éclatante, vous croirez – peut-être, ou un peu plus – à notre royal avenir, à notre avenir tout court.

C'est de bonne et gentille guerre d'image, d'arrière-garde ou pas. Pour le reste, ce que s'accordent les meilleures familles dites ordinaires et, si elles le veulent, les autres (à condition de tenir soixante ans après le mariage !), pourquoi cette grande collectionneuse de particules, titres, échos mondains et majuscules superlatives : la Famille de France, ne se l'offrirait-elle pas ?

Alors va pour les noces de diamant, samedi 4 juillet, en la chapelle royale de Dreux et dans les jardins de l'évêché, en présence d'une partie de la famille-Famille, du maire de Dreux, du préfet d'Eure-et-Loir et de près de trois cents invités.

Avec la participation involontaire, durant la messe, de saint Jean et celles, *tout à fait* conscientes, des Petits Chanteurs à la croix de bois et de Mgr Jacques Perrier, évêque de Chartres. Pas de photographie de Mgr Perrier, de grâce, car l'image est puissante et quelquefois perverse. Au cours de son homélie, ce dernier parle de l'actualité qui, *« au vingtième siècle, n'a cessé d'être harcelante, particulièrement pour des personnes portant un nom comme le vôtre »*, et décrit *« notre époque »* qui *« vit dans l'éphémère, mais c'est dangereux pour une société. Elle croit compenser son absence de racines par une dose de douce nostalgie. Les généalogistes font fortune, mais aussi les loueurs de vieilles voitures et les revendeurs de cartes postales jaunies »*.

U-NI-TÉ : le comte et la comtesse de Paris, séparés depuis 1986, sont là, soixante et un ans (à cause d'ennuis de santé du comte, qui fête le lendemain ses quatre-vingt-quatre ans) après le mariage de Palerme, où Charles Maurras et Léon Daudet étaient venus (nous apprend la revue spécialisée *Point de vue-Images du monde*).

L'héritier en titre, Henri, comte de Clermont, est là. Un signe, paraît-il, que le voilà remis en selle, car il y eut brouille, semble-t-il, *après un divorce, c'est sûr. Du* coup, Jean, duc de Vendôme, fils d'Henri, réputé n'avoir plus parlé à son père depuis Dieu sait combien de temps, est là. Un indice qui ne trompe pas.

Tout comme la présence de Chantal, baronne de Sambucy de Sorgue, fille cadette du comte, qui s'était récemment attiré les foudres paternelles pour avoir bien coquinement transgressé la loi salique en prenant publiquement la parole.

« La division disparaît au bénéfice de l'union. » Clair et net, n'est-ce pas ? C'est le comte de Paris qui, en nous le disant, vous le fait savoir. Avant d'ajouter qu'il s'agit de *« montrer que tout ce qu'on a dit est exagéré »*, et aussi d'*« exorciser »*.

Il y a là des fidèles, des amis, des propriétaires de châteaux voisins, des pensionnaires de la maison de retraite du comte, des membres du conseil municipal, quelques vendeuses et commerçants de Dreux. Bien moins de monde que pour le mariage du comte de Clermont.

Aujourd'hui, la fête est plus modeste. Les temps ont peut-être changé. L'abbé Cresseaux, dernier aumônier de la chapelle royale des Orléans, de 1973 à 1988, n'a pas été remplacé. Qu'à cela ne tienne. Les Petits Chanteurs vont nous rechanter quelque chose. C'est du Schumann. *Tout le monde* apprécie et, en plus, la comtesse comprend l'allemand. Ensuite, plus grand-chose à signaler. Un petit prince sort tout seul de « l'évêché ». Il a quitté la table. Il dit qu'il n'a pas faim. Il a l'air de s'ennuyer ferme. Il s'assoit par terre et sans conviction ramasse du gravier qu'il laisse retomber autour de lui. Après, impossible de distinguer un royal caillou d'un banal caillou.

MICHEL KAJMAN

Après l'augmentation du SMIC et des allocations familiales dans les DOM

M. Sudre exprime l'« immense déception » des Réunionnais envers le gouvernement

En annonçant successivement, le 1er juillet, un coup de pouce de 1 % supplémentaire pour le SMIC et un rattrapage de 20 % pour les allocations familiales dans les départements d'outre-mer, le gouvernement a fait un effort particulier mais ces mesures ne correspondent pas aux attentes des populations concernées si l'on en juge par le mécontentement que cela provoque dans l'île de la Réunion.

SAINT-DENIS-DE-LA RÉUNION

de notre correspondant

Radieux, le sourire aux lèvres, le 17 juin, après avoir reçu, à l'Elysée, l'onction du président de la République, M. Camille Sudre, nouveau président du conseil régional de la Réunion, affichait, le 1er juillet, sur les écrans de la télévision locale, le masque des mauvais jours. *« Le gouvernement n'a pas tenu compte de la signification des résultats des élections du 22 mars, c'est une immense déception »*, a-t-il déclaré sur sa chaîne, *Télé Free-DOM*, en commentant la décision prise le matin par le conseil des ministres d'augmenter le SMIC de 3,3 % dans les départements d'outre-mer, soit un point de plus qu'en métropole.

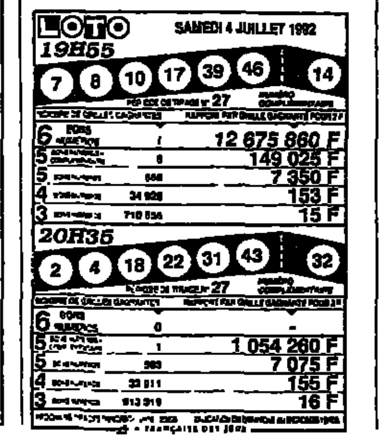
De retour de Paris, le mois dernier, la délégation du conseil régional affichait pourtant un optimisme serein. *« Le président de la République nous a compris »*, soulignait même M. Sudre. Compte tenu des « encouragements » de l'Elysée, le président du conseil régional espérait un rattrapage beaucoup plus substantiel du SMIC réunionnais – de l'ordre de 5 à 7 points – et des allocations familiales. Après l'annonce des augmentations concédées par le gouvernement (20 % de plus pour les allocations familiales au lieu des 50 % attendus), le ton a nettement changé. Selon M. Paul Vergès, secrétaire général du Parti communiste réunionnais et premier vice-président du conseil régional, *« le gouvernement a commis une monumentale erreur politique »*. M. Sudre est encore plus explicite : *« Le gouvernement portera l'entière responsabilité de ce qui va se passer ici. »*

Le président du conseil général, M. Eric Boyer (div. d.), qui ne porte pas M. Sudre dans son cœur, en a conclu que *« tout l'espoir que les Réunionnais les plus défavorisés ont mis en M. Sudre s'envole »*.

A la déception des élus s'ajoute celle des organisations syndicales ouvrières. Elles avaient refusé de prendre part, mardi, à une réunion de concertation organisée par le préfet à la demande de M. Louis Le Pensec en estimant que celle-ci n'avait pas lieu d'être puisque les décisions étaient *« déjà prises »*. Selon la section Force ouvrière le gouvernement prend les Réunionnais *« pour des rigolos. »* La CFDT et la CGT-Réunion estiment, pour leur part, *« dérisoire »* le faible taux de rattrapage du SMIC consenti.

Le 1er juillet, sur Télé Free-DOM, au cours d'un débat avec les téléspectateurs, MM. Sudre et Vergès ont à nouveau envisagé l'hypothèse de la démission de leurs listes *respectives au conseil régional dans* le cas où ils échoueraient à obtenir du gouvernement la réalisation de l'égalité sociale avec la métropole d'ici à la fin de l'année 1992. *« J'espère que la population réunionnaise sera derrière nous »*, a affirmé M. Vergès en ajoutant qu'il continuerait à se *« battre »* aux côtés de M. Sudre et de M. Pierre Lagourgue, l'ancien président (div. d.) de la région qui s'est rallié, lui aussi, au fondateur de Télé Free-DOM après avoir été mis en minorité en mars.

AUX DIJOUX



DÉFENSE

Sur proposition de M. Pierre Joxe

Le général Michel Guignon devient commandant militaire en Ile-de-France

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du mercredi 1er juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Terre.** – Sont promus : général de division, les généraux de brigade Yves Ménard, Michel Léger, Claude Genest (nommé commandant la 15e division d'infanterie et la circonscription militaire de défense de Limoges) et Michel Loridon (nommé adjoint au général commandant le 2e corps d'armée et commandant en chef les forces françaises en Allemagne) ; général de brigade, les colonels Rémi Simonet, Jean-Claude Cardinal, Jean Carré, Serge Houot, François Cellerier, Joachim Onillon (nommé directeur du matériel en région militaire de défense Atlantique), Henry Le Boucher d'Hérouville, Joël Manin, Louis Deconinck, Hubert Chauchart du Mottay et Jean-Michel Raymond (nommé adjoint au général commandant l'artillerie du 3e corps d'armée) ; commissaire général de brigade, le commissaire colonel Michel Boillaud (nommé directeur du commissariat de l'armée de terre en circonscription militaire de défense de Marseille).

Sont nommés : gouverneur militaire de Paris et commandant militaire d'Ile-de-France, le général de corps d'armée Michel Guignon ; directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale, de l'enseignement militaire supérieur et du Centre des hautes études militaires, le général de corps d'armée François Bresson ; directeur de l'enseignement militaire supérieur de l'armée de terre et commandant l'Ecole supérieure de guerre, le général de division Jean Sengeisen ; inspecteur du génie, le général de division Pierre Stehlin ; chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de division Philippe Morillon ; adjoint au général commandant la 1re armée, le général de division Edouard Littaye ; chef d'état-major du général – commandant la 1re armée, le général de division Michel Zeisser ; commandant supérieur des forces armées aux Antilles-Guyane, le général de brigade Daniel Roudeillac ; commandant l'école d'application du génie, le général de brigade André Bourachot ; commandant l'artillerie de la 1ère armée, le général de brigade Jean Brullard ; sous-directeur « exploitation » à la direction du renseignement militaire, le général de brigade François Fresnel ; chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Patrick Boucher ; directeur adjoint de la cellule « planification » de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), le général de brigade Jean-Philippe Roux ; chef d'état-major du général commandant le 2e corps d'armée et commandant en chef les forces françaises en Allemagne, le général de brigade Yves Le Chatelier.

● **Air.** – Est nommé directeur adjoint chargé des affaires stratégiques, le général de brigade aérienne Pierre Wiroth.

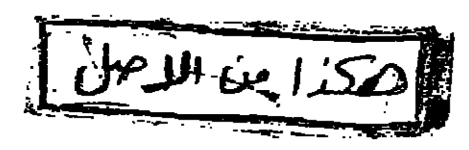
● **Marine.** – Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral François Deramond.

Est nommé commandant la zone maritime de l'océan Indien, le contre-amiral Hubert Foillard.

● **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, les médecins généraux André Constant (nommé directeur du service de santé dans le commandement militaire d'Ile-de-France) et Pierre Daniellou ; médecin général, les médecins chefs François Blin et Michel Nugeyre.

Sont nommés : inspecteur général du service de santé, le médecin général inspecteur Claude Giudicelli ; inspecteur du service de santé pour l'armée de terre, le médecin général inspecteur Charles Lombard ; directeur du service de santé en région militaire de défense Atlantique et chef du service de santé en circonscription militaire de défense de Bordeaux, le médecin général Gérald Haguenauer ; directeur adjoint du service de santé des armées, le médecin général Pierre Metgès ; directeur du service de santé du 3e corps d'armée, le médecin général Michel Olier ; sous-directeur « ressources humaines » à la direction centrale du service de santé des armées, le médecin général André Pasturel ; médecin chef de l'hôpital d'instruction des armées Bégin, le médecin général Jean Vignat.





Dans le cadre d'une information judiciaire ouverte à Bordeaux

M. Maurice Papon et M. René Bousquet ont été inculpés de crimes contre l'humanité

Maurice Papon et René Bousquet ont été inculpés de crimes contre l'humanité les 19 et 22 juin par Mme Annie Léotin, qui instruit, au sein de la chambre d'accusation de Bordeaux, le dossier des 1 645 déportations de juifs opérées à Bordeaux entre le 18 juillet 1942 et le 13 mai 1944. Ces deux inculpations s'inscrivent dans la logique de l'information ouverte le 7 avril dernier, qui avait élargi l'affaire Papon à l'ensemble des déportations organisées à partir de Bordeaux vers les camps de concentration.

Le réflexe du secret

par Laurent Greilsamer

LA Justice n'a pas coutume d'annoncer à son de trompe ses faits et gestes. Et même la fameuse règle de la *«publicité des débats»* semble souvent lui peser. Voilà l'évidence ordinaire, qui stupéfie à l'occasion... Ainsi apprend-on seulement aujourd'hui que Maurice Papon et René Bousquet ont été inculpés de crimes contre l'humanité le mois dernier dans un dossier d'instruction ouvert à Bordeaux. Ainsi avait-on appris, avec un retard identique, l'inculpation du même Bousquet par le président de la chambre d'accusation de Paris en avril 1991.

Pour une fois, s'agissant d'instructions touchant à des crimes contre l'humanité reprochés à des citoyens français, l'inertie de la justice n'est pas en cause mais son goût, voire son réflexe de secret. Comme si cette page de notre Histoire devait décidément faire l'objet d'une gestion judiciaire discrète. Comme si l'essentiel consistait à gagner du temps, et accessoirement à rendre de préférence une décision, dont on sait qu'elle provoquera un tollé, durant une période de vacances. Faut-il rappeler que *l'ancien chef milicien Paul Touvier* fut ainsi libéré en juillet 1991?

Plus profondément, il est choquant de constater que nos règles juridiques ne prévoient aucune obligation d'informer les parties civiles de l'évolution d'un dossier d'instruction. D'autant plus choquant, en *l'occurrence, que ce sont les parties* civiles – et non le ministère public, qui représente la société – qui sont à l'origine des poursuites dans l'affaire Papon, comme du reste dans tous les dossiers de crimes contre l'humanité instruits à ce jour.

On comprend mieux, du coup, la *colère de Me Gérard Boulanger*, l'un de leurs conseils, lorsqu'il s'insurge de ce que la justice traite les parties civiles en *«parias»*

BORDEAUX

de notre correspondante

Jusqu'alors, le dossier visait uniquement les déportations de l'année 1942, pour lesquelles M. Maurice Papon – qui fut secrétaire général de la préfecture de la *Gironde sous l'Occupation – se* voyait inculpé de crimes contre l'humanité depuis juillet 1988. Dix-sept plaintes, déposées le 26 mai 1990 par des familles de *déportés, ont abouti à ces nouvelles* inculpations.

Outre M. Maurice Papon, M. René Bousquet est visé en tant que secrétaire général de la police de Vichy, poste qu'il occupa jusqu'au 31 décembre 1943 et qui lui donnait, à ce titre, la qualité de supérieur hiérarchique de M. Papon.

Les nouvelles inculpations ont été révélées par *le Point* dans son numéro du 4 juillet. De source judiciaire, on confirme que cette information *«n'est pas infondée»* – les inculpations avaient été tenues secrètes. Les avocats bordelais des parties civiles, Mes Gérard Boulanger et Michel Touzet, s'en sont indignés. *«Je ne me gendarme pas*, dit ce dernier, *contre une méthode qui a conduit le juge à inculper avant d'entendre les parties civiles, mais contre la méthode du secret.»* Quant à Me Jean-Marc Varaut, avocat de M. Papon, il reprend les arguments développés il y a quelques mois par son client, à savoir que *«c'est un déni de justice qu'un homme inculpé depuis dix ans ne soit pas encore jugé»*. L'affaire Papon a éclaté en 1982, se traduisant, en 1983, par une première inculpation de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde. *Mais l'instruction* a été annulée en presque totalité, en février 1987, par la Cour de cassation. Les magistrats ont alors jugé qu'ils auraient dû être saisis dès 1983, dans la mesure où apparaissait dans le dossier le nom du supérieur hiérarchique immédiat de M. Papon, le préfet Sabatier, qui est décédé depuis. D'innombrables rebondissements procéduraux ont, depuis cette époque, contribué à ralentir l'instruction.

Dans ce contexte, le court délai (à peine trois mois) entre l'extension officielle du dossier à l'ensemble des convois de déportation et les nouvelles inculpations pourrait peut-être augurer d'un rythme différent dans la procédure.

GINETTE DE MATHA

□ **Inculpation du maire de Furiani.** – Le maire de Furiani, M. Eugène Bertucci, a été inculpé, samedi 4 juillet, d'«homicides involontaires et coups et blessures involontaires» par le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bastia, M. Bertrand Filippot, dans le cadre du dossier de la catastrophe du stade de Furiani. Eugène Bertucci, qui a été laissé en liberté, est la douzième personne inculpée dans cette *affaire. Il sera convoqué pour une* audition sur le fond avant la fin du mois de juillet.

L'enquête sur les fausses factures du bureau d'études ABCE

Le juge Jean-Pierre n'est pas suivi par le parquet dans sa mise en cause de M. Bérégovoy

Le nom du premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, figure en sa qualité de maire de Nevers (Nièvre) comme signataire de plusieurs avis d'appel d'offres dans certains des documents saisis par le juge manceau Thierry Jean-Pierre qui instruit actuellement le dossier de fausses factures de la société ABCE, liée au réseau de financement du Parti communiste. Comme l'exige le code de procédure pénale, M. Jean-Pierre, qui s'était fait connaître en 1991 pour son instruction mouvementée de l'affaire Urba, a transmis, lundi 29 juin, au parquet afin qu'il saisisse la Cour de cassation les noms des six nouveaux élus apparus dans son dossier – qui concerne près d'une centaine de communes – dont il estimait qu'ils risquaient, éventuellement, d'être inculpés dans la suite de l'enquête.

Parmi eux, celui de M. Bérégovoy. Le parquet du Mans ne l'a pas suivi, s'en tenant aux cinq autres noms, ceux d'élus communistes. A Paris, la chancellerie affirme qu'il s'agit d'une décision indépendante du procureur de la République du Mans au vu du dossier. Selon d'autres informations, recueillies dans l'entourage du juge d'instruction, le ministère de la justice serait intervenu en donnant instruction au parquet de supprimer le nom de M. Bérégovoy de la liste transmise à la Cour de cassation.

Parti en février dernier d'une plainte pour faux et usage de faux d'un ancien directeur général de l'entreprise de travaux publics Heulin, installée au Mans, qui s'estimait victime d'un licenciement abusif, M. Jean-Pierre s'est retrouvé sur une tout autre piste. Après des révélations de ce directeur sans rapport avec son licencie*ment dans lesquelles il affirmait* avoir effectué gracieusement des travaux dans la résidence secondaire du promoteur de la Défense Christian Pellerin, le juge d'instruction, après un réquisitoire supplétif du parquet et l'ouverture d'une nouvelle information judiciaire pour abus de biens sociaux, a levé un tout autre lièvre: une nouvelle affaire de fausses factures mettant essentiellement en cause le réseau de financement du PCF.

Le 25 juin, en présence du procureur de la République du Mans, M. Yves Bot, il saisit quelque 2 000 factures et divers documents, lors *d'une perquisition au siège* d'ABCE (Auvergne-Bourgogne Centre d'études) à Montluçon (Allier). Il s'agit d'un bureau d'études appartenant au groupe GIECAP, ex-GIFCO, le réseau de collecte de fonds communiste. ABCE est le pendant, pour la région Centre, de BLE (Bretagne-Loire Equipement) dont plusieurs dirigeants ont été récemment inculpés par le juge rennais Renaud Van Ruymbeke, chargé d'enquêter sur les méthodes de *financement du PS et du PC* dans la Sarthe.

Le dépouillement de la moisson de Montluçon, qui s'ajoute aux *documents saisis lors de perquisitions* antérieures, notamment au Mans et à Bourges, permet bientôt d'établir qu'ABCE a poursuivi sur une grande échelle ses activités après juin 1989 (date à partir de laquelle la loi d'amnistie sur le financement des partis politiques a cessé de jouer). Pendant toute cette période, ce bureau d'études a réalisé un chiffre d'affaires de 41 millions de francs en travaillant avec pas moins de 91 communes des *régions Bourgogne et Auvergne.* Le 29 juin, le PDG d'ABCE, M. Jean-Michel Moreau, et l'un de ses adjoints sont inculpés par le juge Jean-Pierre de trafic d'influence. M. Moreau, qui fut naguère attaché parlementaire de M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, est incarcéré.

Parmi les collectivités de toutes tendances politiques citées dans le dossier du juge manceau figurent notamment les villes de Nevers, Orléans, Tours, Clermont-Ferrand, Vierzon, Bourges, Auxerre, Châteauroux, Montluçon, Aurillac, ainsi que les conseils des régions *Centre et Auvergne, et quatre* départements (Allier, Loiret, Puy-de-Dôme et Cher).

Le cas de Nevers

Dans le cas de Nevers, les documents saisis au siège d'ABCE laissent apparaître la signature de M. Bérégovoy, en sa qualité de maire, sur une vingtaine d'avis d'appel d'offres pour des marchés municipaux (travaux de voirie, assainissement, etc.). Selon des sources proches de l'enquête, ABCE serait intervenu dans le *cadre de ces appels d'offres en* échange de commissions de 2 à 3 % versées par les entreprises qui ont emporté les marchés. Selon *l'Express* du 2 juillet, cette intervention serait établie pour quatre contrats passés de 1990 à 1992 d'un montant de près de 2,5 millions de francs.

Le maire de Nevers, qui en sa qualité de premier ministre a fait de la lutte contre la corruption l'une des trois grandes priorités de son gouvernement, était-il informé, après avoir signé certains appels d'offres, de la suite des opérations et du rôle qu'ABCE aurait pu y jouer? Il revient à l'enquête judiciaire de clarifier ce point. Mais, d'ores et déjà, le parquet et le juge d'instruction semblent avoir des points de vue divergents sur cette *question.* Divergences qui sont apparues nettement lors de la transmission des noms d'élus par le juge d'instruction au parquet afin qu'il les communique à la Cour de cassation pour qu'elle désigne la juridiction compétente chargée de la suite des investigations.

Lundi 29 juin, M. Jean-Pierre *transmet donc six noms d'élus susceptibles* d'être inculpés de trafic d'influence pour des faits postérieurs à la loi d'amnistie: outre M. Bérégovoy, il s'agit de l'ancien maire communiste de Vierzon, M. Fernand Nicouraud, du maire de Bourges et député (PC) du Cher, M. Jacques Rimbault, et de trois de leurs adjoints.

Commencent alors des discussions entre le procureur de la République du Mans, M. Bot, et ses interlocuteurs habituels au ministère de la justice, dont notamment M. Franck Terrier, directeur des affaires criminelles et des grâces. Le résultat de ces conversations sera la limitation de la liste transmise aux cinq noms d'élus communistes. A la chancellerie, on affirme que la décision de *ne pas transmettre le nom de* M. Bérégovoy a été prise par M. Bot en toute indépendance: dans le cas de Vierzon et de Bourges, les signatures d'appel d'offres auraient eu comme pendant des factures d'ABCE alors que, dans le cas de Nevers, aucune facture n'aurait correspondu aux appels d'offres signés par M. Bérégovoy.

Deux versions divergentes

Place Vendôme, on affirme même que M. Terrier, dont l'intervention de «conseiller juridique» dans la récente affaire Tapie avait suscité quelque émoi dans la magistrature, prit le soin d'adresser au procureur du Mans une note lui précisant qu'il devait agir comme il l'entendait. Mais, dans l'entourage de M. Jean-Pierre qui lui-même *maintient que le nom de M. Bérégovoy* aurait mérité d'être transmis, on affirme que la décision du procureur de la République du Mans n'est pas sans rapport avec d'insistantes pressions orales du ministère de la justice. M. Yves Bot, pour sa part, se refuse aujourd'hui à toute déclaration. Cependant, vendredi 3 juillet, il avait déclaré à l'agence Reuter que *«des entreprises qui ont versé des commissions à ABCE ont effectué des travaux à Nevers»*.

La chambre criminelle de la Cour de cassation a huit jours pour désigner la juridiction compétente *chargée de poursuivre l'instruction.* Le juge Jean-Pierre ne devrait pas conserver le dossier ABCE, la procédure prévoyant, dans ce cas, qu'il soit confié à une chambre d'accusation d'une cour d'appel.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

MÉDECINE

Au Portugal et en Jordanie

Une firme autrichienne aurait exporté des produits sanguins contaminés par le sida

VIENNE

de notre correspondante

La firme pharmaceutique autrichienne Plasma Pharm Sera est soupçonnée d'avoir exporté, en 1986, au Portugal et en Jordanie des produits sanguins contaminés par le virus du sida. Le ministre autrichien de la santé, M. Michael Ausserwinkler, a saisi le parquet de Vienne à la suite d'une perquisition effectuée dans les locaux de l'entreprise. Une instruction judiciaire a été ouverte contre le gérant, M. Fawzi Saleh.

La presse portugaise, qui a révélé cette affaire, estime qu'une centaine d'hémophiles ont été contaminés ces dernières années par le virus du sida à la suite d'un traitement avec des produits sanguins achetés par le ministère portugais de la santé; dix-neuf personnes seraient décédées.

M. Saleh affirme que sa firme *n'a ni fabriqué ni vendu de produits* sanguins, n'ayant d'ailleurs pas de licence pour la fabrication de plasma. Pourtant, l'examen des dossiers saisis par le ministère de la santé a révélé que le prédécesseur de M. Saleh, le docteur Alfred Goedel, décédé en 1991, avait retrouvé en janvier 1987, parmi des lots de facteurs de coagulation, des produits séropositifs. Plasma Pharm Sera a exporté 500 lots de facteurs de coagulation au Portugal le 22 avril 1986 et un nombre encore inconnu de lots en Jordanie. Le partenaire portugais de la *firme autrichienne, qui n'a évidemment* jamais demandé une autorisation du ministère de la santé pour ces transactions, était la firme portugaise Avaquimica.

Le ministre de la santé a qualifié de *«meurtrier»* le comportement du docteur Goedel, qui avait gardé le silence sur les résultats des analyses. La firme Plasma Pharm Sera, installée à Gumpoldskirchen, près de Vienne, emploie dix-sept personnes et a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 45 millions de schillings (22 millions de francs).

WALTRAUD BARYLI

ENVIRONNEMENT

Après d'âpres débats à la conférence de la Commission internationale

Répit pour les baleines

La 44e Conférence baleinière internationale s'est achevée, vendredi *3 juillet à Glasgow, sur un fragile* compromis, le moratoire sur la chasse commerciale, en vigueur depuis 1986, étant de *facto* reconduit pour un an. Mais la crise a été évitée de justesse entre pays protecteurs et pays baleiniers.

GLASGOW

de notre envoyé spécial

«Sauvez les baleines, arrêtez le massacre!» Inlassablement, de l'aube au crépuscule, scandés et parfois hurlés lorsque des délégués japonais s'aventuraient à l'extérieur de l'hôtel, les slogans auront ponctué les travaux de la Commission baleinière internationale (CBI). Le visage parfois peinturluré de rayures semblables à celles qui parsèment le corps des baleines à bec, les militants écologistes *auront partagé avec* les cétacés et les *«bobbies»* de faction, au moins cinq jours durant, l'élément liquide: il pleuvait à flots sur Glasgow. Dans les couloirs de l'Hôtel *Central, gardés par des* vigiles musclés, une autre confrontation, celle des communiqués rageurs, s'est développée. Les baleines, mammifères pacifiques, provoquent des réflexes qui ne le sont guère, une relation-passion à laquelle il semble difficile d'échapper. Glasgow, heureusement pour les baleines, fut, au bout du compte, un non-événement: le moratoire décidé par la CBI en 1982 et applicable en 1986, dont on avait craint qu'il succombe aux pressions des pays baleiniers de la «ligne de front» (Japon, Norvège, Islande), reste en vigueur, au moins jusqu'à l'année prochaine.

La «minky» visée

Vendredi, les images sanglantes *du* début de la campagne de pêche de l'archipel des îles Féroé furent projetées à l'Hôtel Central: le dépeçage à coups de gaffes *tranchantes des globicéphales agonisants* avait une forte charge émotionnelle, mais il venait trop tard, ou trop tôt: comme les marsouins, dauphins et belugas (baleine blanche), le *«pilot whale»* (globicéphale) n'est protégé par aucune réglementation.

Les autres, comme la *«blue»* (bleue, ou grand rorqual), la *«right»* (franche), la *«humpback»* (jubarte ou baleine à bosse), la *«fin»* (rorqual commun), la *«grey»* (grise), la *«sperm»* (cachalot), ayant été décimées, elles sont totalement protégées et aucun pays – officiellement – ne s'avise de chasser les survivants. Les grandes baleines étant interdites, les pays baleiniers se sont retournés vers la *«minky»*, cétacé dont les mensurations ne dépassent pas *6 mètres et 10 tonnes?*. Sa *«population»* est estimée à environ 761 000 individus dans l'Antarctique et à 99 000 en Atlantique nord. Le Japon, la Norvège et l'Islande ont donc pris prétexte de la réussite du moratoire – attestée par les travaux du comité scientifique de la CBI, – pour demander la reprise de la chasse commerciale de la *«minky»*.

Dès l'ouverture de la conférence, il est apparu que la majorité des pays représentés n'avaient pas l'intention d'aller dans ce *sens, comme en témoignèrent les propos* du ministre britannique de l'agriculture et de la pêche, M. John Gummer: *«Le monde ne nous permettrait pas un retour à la barbarie du passé.»* Ce discours combla d'aise les mouvements de protection de la nature, Greenpeace en tête, et déclencha la colère des pays qui entretiennent leur flotte baleinière dans l'espoir d'une levée de l'embargo: pourquoi la mort d'une baleine serait-elle plus «inhumaine» que celle, en Angleterre, d'un renard?

Dans une sortie théâtrale, les délégués de l'Islande quittèrent la salle des travaux et annoncèrent leur démission de la CBI. A Oslo, le premier ministre de la Norvège, Mme Gro Harlem Brundtland, annonca que son pays *reprendra la chasse commerciale* l'année prochaine, *«aucun fait scientifique»* ne justifiant plus le maintien du moratoire. Cette *«déclaration de guerre»* (selon *Greenpeace) a provoqué* la réprobation et l'inquiétude d'une quinzaine de pays (dont les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne), pour qui cette décision risquait de remettre en question l'existence même de la CBI.

L'Islande et la Norvège ont en effet déjà formé une association concurrente, la *North Atlantic Marine Mammal* Organisation, qui regroupe également deux territoires danois (le Groenland et les îles Féroé). Le Japon, pour sa part, va engager des discussions avec la Russie et la Chine afin d'organiser une gestion séparée des stocks baleiniers du Pacifique. Si le divorce a été évité de justesse à Glasgow, la crise est néanmoins profonde. Les pays baleiniers affirment que le rôle «historique» de la Commission, qui est d'assurer la conservation des stocks par une gestion de la population baleinière, a été détourné, la CBI *devenant au fil des ans une organisation de* protection des cétacés. Ils n'ont pas tout à fait tort.

Deux logiques, presque deux éthiques, *s'affrontent: les pays baleiniers défendent* une activité séculaire et un commerce parfois florissant, les autres parlent de défense de l'environnement et s'insurgent contre la «cruauté» de la mise à mort. Il ne fait pas de doute que les seconds tablent, moratoire aidant, sur la lassitude des premiers. Mais cette stratégie semble vouée à l'échec. La réglementation de la CBI présente en effet un sérieux point faible avec les «permis de recherche scientifique». Ceux-ci autorisent les pays membres à tuer un certain nombre de baleines, afin de... surveiller l'évolution de l'espèce. Le Japon estime à 300 le nombre de «baleines scientifiques» qu'il doit tuer chaque année. Or chacun sait que celles-ci sont vendues *au prix de 250 000 F l'unité* sur les quais du port de Tokyo, avant de se retrouver sous forme de steak dans les restaurants de la capitale japonaise!

LAURENT ZECCHINI

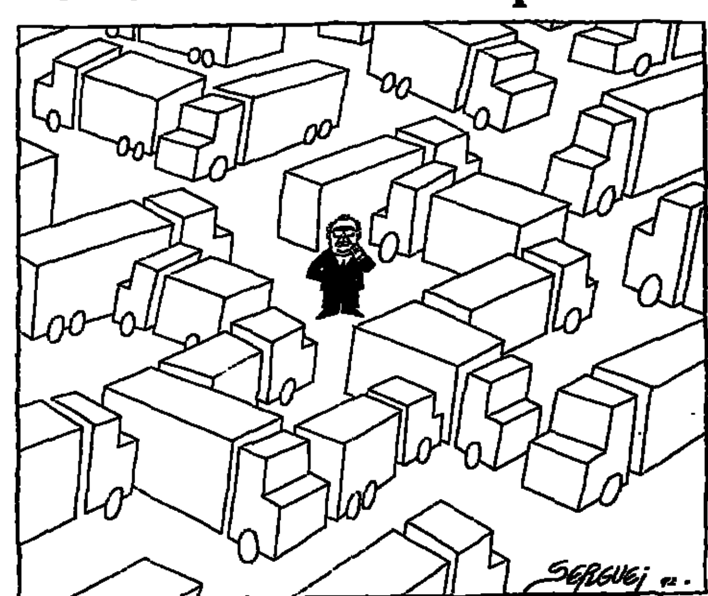
LES BARRAGES ROUTIERS

M. Bérégovoy assure que « le gouvernement ne cédera pas »

M. Pierre Bérégovoy a affiché, dans un entretien publié par *le Journal du dimanche* du 5 juillet, une attitude de fermeté, en assurant que *« le gouvernement ne cédera pas »* face au mouvement déclenché par les chauffeurs routiers. *« La sécurité des approvisionnements restera assurée, le gouvernement continuera d'utiliser la force publique tant que ce sera nécessaire »*, a ajouté le premier ministre, reprenant la teneur de ses propos, dimanche matin, sur Antenne 2. *« Une loi a institué le permis à points, elle sera appliquée (...)*, a-t-il souligné. *Il nous faut maintenant dire : halte à la démagogie ! »*

Evoquant les accidents mortels causés par les barrages routiers, il a affirmé que *« les auteurs seront poursuivis et sanctionnés »* et averti qu' *« il est temps d'en finir »*.

« Je dis aux routiers : on ne joue pas avec la vie, on ne joue pas avec la sécurité », a-t-il ajouté. S'il ne veut pas *« confondre revendication sociale et manœuvre politique »*, M. Bérégovoy a toutefois *« noté »* un *« risque de politisation du mouvement »*. Tirant enfin les enseignements des actions de protestation engagées par diverses catégories socioprofessionnelles, il a mis en cause *« les effets négatifs »* produits par *« la critique systématique menée par les ultras du libéralisme contre les corps intermédiaires »*.



Les dirigeants du RPR souhaitent le report de l'application de la réforme

M. Michel Charasse a déclaré, dimanche 5 juillet, au cours de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », qu'*« au point où nous en sommes, il faut que la loi soit appliquée »*. *« Je crois que, maintenant, la République doit se faire respecter et qu'elle doit devenir juste, mais sévère »*, a indiqué le ministre du budget. *« Aucune profession, quelle qu'elle soit, et aussi légitimes que soient ses revendications*, a-t-il ajouté, *ne peut s'arroger le droit de prendre en otage* [les citoyens], *d'empêcher les citoyens de circuler librement, d'empêcher l'économie de fonctionner. »*

Le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, a souligné, dimanche soir, sur Antenne 2, que le permis à points n'avait pas été mis en place contre les routiers, mais *« pour préserver la vie »*, et il a affirmé que cette disposition avait été votée par l'*« immense majorité »* des députés et des sénateurs.

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Jacques Chirac a demandé au gouvernement de *« reporter la mise en œuvre de cette réforme à trois ou quatre mois, afin d'en modifier les modalités d'application sans en remettre en cause le principe »*. Le président du RPR a affirmé que la réforme avait été *« mal conçue, mal mise en œuvre et à une mauvaise date »*, ajoutant : *« On n'a pas procédé à une concertation suffisante »*.

M. Chirac a demandé aux routiers d'*« être un peu sympa »*. *« Ils n'ont pas le droit de mettre tant de Français dans une situation difficile ; ils n'ont pas le droit de mettre les producteurs dans la situation où ceux-ci risquent de perdre leur productions »*, a-t-il poursuivi, précisant qu'*« ils doivent manifester dans des conditions qui ne soient pas inacceptables pour les Français »*. *« Le responsable de cette situation, c'est le gouvernement : il lui appartient donc de prendre l'initiative »*, a conclu le président du RPR.

M. Edouard Balladur, député (RPR) de Paris, s'est également prononcé, lundi, sur Europe 1, pour un report de l'application du permis à points, en expliquant qu'il n'est pas contre son *« principe »*. L'ancien ministre de l'économie estime, cependant, que le gouvernement, *« à force de reculer, d'être immobile, n'est plus en mesure, psychologiquement et politiquement »*, de suspendre la réforme. M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a affirmé, dimanche, au « Forum » de Radio-Monte-Carlo et de *l'Express*, que le gouvernement avait très mal engagé l'affaire du permis à points et que *« la première des choses à faire, c'est de suspendre l'application de cette mesure »*.

Pour M. Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, qui s'exprimait sur FR 3, il faut une *« adaptation, d'ici trois mois, du permis à points, pour prendre en compte la spécificité du transport routier »*. M. Séguin a émis le souhait que le gouvernement *« fasse en sorte qu'un retour à la liberté de circulation n'apparaisse pas aux yeux de l'opinion comme un recul des routiers »*.

Il estime que *« les routiers et les arboriculteurs ont le sentiment d'avoir en face d'eux un gouvernement faible, parce que c'est un gouvernement qui a l'habitude de reculer »* et que, *« lorsque vous avez un gouvernement de ce genre en face de vous, la voie est ouverte à tous les débordements, et chaque catégorie sociale a la tentation de prendre les autres catégories en otage pour faire avancer ses revendications »*.

M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale et président du conseil régional Rhône-Alpes, a *« lancé »*, dimanche, *« un cri d'alarme au gouvernement »*, car la situation est devenue, selon lui, *« intolérable »*.

La police intervient

Suite de la première page

Une dizaine de barrages ont été levés lundi dans la matinée : trois autour de Lyon, deux dans le Vaucluse. L'axe Arles-Fos-sur-Mer a été rouvert. Dans la région parisienne, les voies ont été dégagées autour des dépôts d'hydrocarbures, et en particulier autour du port de Gennevilliers. Le préfet de l'Oise a signé, le 6 juillet, un ordre de réquisition concernant les entreprises dont les véhicules routiers constituent des barrages dans le département. La Fédération nationale des chauffeurs routiers avait appelé, dimanche 5 juillet, ses adhérents à rejoindre le mouvement. La négociation entre les partenaires sociaux sur les conditions de travail des chauffeurs routiers devait reprendre lundi 6 juillet, vers 15 heures. La CFDT des transports a appelé, dimanche 5 juillet, les chauffeurs routiers salariés à *« renforcer la pression sur le patronat »*. La Fédération nationale des transports routiers a appelé, le 6 juillet, tous ses adhérents à *« cesser tous les services en laissant les camions au garage »*.

Treize mille hommes mobilisés

Les limites de la force publique

« L'ordre sera rétabli », a affirmé le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, M. Paul Quilès, qui s'exprimait, lundi matin 6 juillet, sur Europe 1. Le ministère n'a pas lésiné sur les moyens pour tenter de faire face à près de deux cents barrages routiers : 13 000 membres des forces de l'ordre, une dizaine d'hélicoptères de l'armée et de la sécurité civile et de blindés militaires, ont été mobilisés. Environ cent soixante manifestants ont été interpellés pour s'être opposés à la force publique, tandis qu'un millier de procès-verbaux pour délit d'entrave à la circulation, entraînant des procédures judiciaires de suspension ou retrait de permis, ont été dressés.

Le « syndrome de Chambéry »

Ce message de fermeté avait été renouvelé par M. Quilès, la veille, dans une circulaire adressée aux préfets. Le ministre leur a demandé de faire preuve de *« fermeté (...) dans les instructions données aux forces de l'ordre »* afin d'utiliser *« tous les moyens matériels et juridiques* [pour assurer] *la sécurité des personnes et des biens, le maintien des approvisionnements – particulièrement des carburants, des produits alimentaires et des produits nécessaires à la santé publique – et le maintien des possibilités de circulation routière »*. Mais ce message de fermeté ne doit masquer ni l'impuissance relative des forces de l'ordre face à ce type de conflit ni les risques que fait peser leur intervention sur les libertés publiques.

Les barrages de poids lourds posent d'abord un énorme problème technique, à la mesure de ces « quarante tonnes » si difficiles à déplacer en l'absence de moyens de levage adaptés. Chez les CRS, on appelle cela le *« syndrome de Chambéry »* : à l'occasion des vacances de février 1984, les chauffeurs routiers avaient déjà bloqué les routes pendant une semaine pour réagir à une *grève des douaniers*. A Chambéry, les flèches des véhicules militaires alors utilisés s'étaient pliées sous la charge des poids-lourds ; et les chars de l'armée utilisés pour tirer les « gros cubes » avaient cassé leurs filins, non sans labourer le bitume.

Pour corser le tout, les « gros cubes » sont équipés de systèmes électroniques de blocage des freins et de la direction, tandis que l'envoi de grenades lacrymogènes menace d'explosion les citernes pleines de produits toxiques. Juridiquement, enfin, les camions sont, comme tout véhicule, des « domiciles privés », ce qui pimente encore les conditions d'intervention de la force publique.

L'intervention de l'armée dans un conflit social pose, enfin, un problème de déontologie du maintien de l'ordre à *la République. Déjà, outre* douze véhicules blindés légers de la gendarmerie mobile, six hélicoptères de l'armée de terre et un autre de la marine, ainsi que des avions Transall, ont été utilisés pour transporter les forces mobiles de sécurité. Le génie militaire a *fourni ses matériels de levage*, habituellement employés pour soulever des moteurs (d'une quinzaine de tonnes seulement), et ses engins de poussage (qui peuvent déblayer des véhicules de plus de cinquante tonnes, par exemple quand des chars ont été touchés par l'ennemi). Un pas supplémentaire a été franchi, lundi matin à *Phalempin* (Nord), avec l'emploi de chars AMX-30 de l'armée pour tracter des semi-remorques sous la protection de cinq cents CRS épaulés par des véhicules blindés légers. La manœuvre a réussi.

« Nous ne sommes pas en guerre »

« Nous ne sommes ni en guerre, ni en guerre civile », a *toutefois précisé* M. Quilès, tout en soulignant le risque de montée aux extrêmes que font peser certains dérapages commis par des camionneurs fatigués par une semaine de conflit. Sur le barrage de Phalempin, près de Lille, des citernes avaient été placées aux avant-postes des barrages et des routiers avaient menacé d'y mettre le feu. A Pierrelatte, des barrages xénophobes ont prioritairement « filtré » les étrangers noirs ou arabes.

A Donzère, toujours dans la *Drôme*, un « racket » a été imposé à des conducteurs empêchés de passer sans payer ce droit de péage. A Cluses (Haute-Savoie), sous les caméras de la télévision, un touriste allemand a été frappé après avoir franchi un barrage. A Issoire (Puy-de-Dôme), dans la nuit de dimanche à lundi, un camionneur ayant forcé un barrage a été roué de coups par des collègues. Dans le Nord, des agitateurs portant béret de parachutiste et appartenant à l'Union nationale des combattants (proche du Front national) ont été repérés au milieu des manifestants.

ERICH INCIYAN

Epreuves conjuguées pour les arboriculteurs de la Drôme

VALENCE

de notre correspondant

« Nous avons gagné notre pari : aucun train n'a circulé aujourd'hui. Mais nous n'avons pas encore obtenu le droit au travail que nous réclamons. » Juché sur un camion, devant quelque deux cents personnes, sur la place du marché de Tain-l'Hermitage (Drôme), dimanche 5 juillet en fin d'après-midi, M. Pierre Banc, vice-président *de la Fédération départementale des* syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) dressait ainsi le bilan de vingt-quatre heures de barrages sur les voies ferrées et de cache-cache avec les CRS.

Accordant à ses troupes un repos mérité, le syndicaliste agricole invitait *néanmoins les arboriculteurs* à se tenir prêts à reprendre éventuellement le combat dès lundi pour faire sauter l'obstacle qui perturbe leur vie quotidienne : le permis à points. Car à l'origine c'est de lui que viennent leurs derniers malheurs. Les routiers, qui protestent contre ce permis à points, bloquent les routes depuis une semaine et, par conséquent, les fruits de la vallée du Rhône, notamment les pêches et abricots dont la Drôme est le premier département producteur français, ne peuvent plus être expédiés.

Les pertes quotidiennes dues au blocus routier sont estimées à 2 000 tonnes de fruits. *« Nous sommes condamnés à regarder les pêches pourrir sur nos arbres »*, explique M. Jean-Claude Guillermain, *président du comité des fruits* et légumes Rhône-Alpes. Il affirme avoir dû licencier les 250 saisonniers du groupement d'intérêt économique qu'il dirige à Tain-l'Hermitage. Au total, ce sont environ 7 000 saisonniers employés à la cueillette ou au conditionnement qui seraient plus ou moins menacés dans la région par les barrages routiers.

Ces manifestations ont mis en évidence la double épreuve que doivent affronter les arboriculteurs au cours de l'été : la surproduction fruitière et les aléas météorologiques. La production de pêches en 1992 (180 000 tonnes, dont 80 % dans la Drôme) sera de 50 % supérieure à celle de l'an dernier. La production d'abricots doit passer de 16 000 tonnes à 25 000 tonnes.

Certes, la saison précédente avait été gâchée par des gelées, mais la surface des vergers a tendance à progresser rapidement, notamment par des reconversions de terres agricoles. Les arboriculteurs espéraient écouler une partie de cette surproduction en conquérant de nouvelles parts de marché à l'exportation et en tirant les prix sur les marchés intérieurs. Mais la météo est venue perturber ces ambitions. La pluie, qui entraîne généralement une désaffection du consommateur pour les fruits, et surtout pour les pêches, a compromis le début de saison. Et les barrages des routiers sont arrivés « à point » pour *provoquer la colère des arboriculteurs.*

GÉRARD MÉJEAN

Pour venir en aide aux producteurs de fruits

M. Mermaz met en œuvre la procédure de retrait des produits invendus

Pour tenter de lever la confusion qui s'installe dans une large frange de l'opinion, pour laquelle les agriculteurs s'associent par leurs manifestations aux barrages des camionneurs, le président de la FNSEA, M. Luc Guyau, a indiqué dimanche 5 juillet que les actions des paysans de la vallée du Rhône n'étaient pas le résultat d'une *« solidarité »* avec les routiers. *« Il ne faut pas mélanger les problèmes de la politique agricole commune (PAC), ceux des routiers et ceux des producteurs de fruits »*, a-t-il déclaré. Il a appelé ses troupes à lever les derniers barrages de voies ferrées sur le couloir rhodanien.

« Les opérations de blocage par les routiers mettent en péril des milliers d'exploitations, plus particulièrement celles des arboriculteurs, qui doivent réaliser en quelques jours le revenu de leur année de travail. Cet état de fait est inacceptable », note pour sa part le ministère de l'agriculture et de la forêt, qui précise qu'il a mis en place dès samedi 4 juillet la procédure, prévue par Bruxelles, de retrait communautaire qui consiste à acheter les invendus des producteurs.

Enfin, le secrétaire général de la Coordination rurale (qui avait tenté le 23 juin d'organiser le blocus de Paris), M. Philippe Arnault, a annoncé dimanche qu'il appelait ses adhérents à dresser dès lundi 6 juillet de nouveaux barrages pour exiger le retrait de la politique agricole commune.

Chacun pour soi

Suite de la première page

A l'affaiblissement de l'Etat correspond celui des organisations traditionnelles. Les syndicats n'ont, dans ce conflit, qu'un rôle de commentateurs paralysés et d'interlocuteurs sollicités trop tardivement. Les « négociations » de la semaine dernière ont réuni deux impuissances tandis que, sur l'asphalte, la « base » décidait de tout. Une base composée d'individus dont le métier est l'un des plus solitaires et qui trouvent là une double occasion qu'on ne saurait leur reprocher d'exploiter : se réunir, *tous moteurs arrêtés*, parler ensemble, mais aussi faire savoir qu'ils existent au reste de la société.

A l'origine du conflit, comme toujours, une réforme. Une réforme juste, nécessaire, et votée il y a trois ans. Une loi de protection de la vie. Puis, comme toujours, dans un deuxième temps, l'élargissement des préoccupations à bien d'autres sujets : statut, cadences, salaires, considération.

Depuis le début, le gouvernement a alterné deux langages : dialogue et menaces. Il n'a choisi clairement aucun des deux et on le sent divisé. Le dialogue sur *fond de pourrissement escompté* n'a produit aucun effet. La fermeté dont il semblait lundi vouloir *faire preuve est un pari qui repose* sur le degré de tolérance du reste de la société par rapport à l'attitude des routiers. On ne peut manquer d'être frappé par la compréhension dont ils bénéficient dans les rangs mêmes de ceux qui en sont les victimes. Où sont, dans ce conflit, les protesta*tions d'usagers en colère qu'ordi*nairement on sait attiser quand des cheminots, des aiguilleurs du ciel ou des employés de la RATP adoptent le même comportement ?

Nous sommes entrés dans l'ère du terrorisme catégoriel (déjà quatre personnes ont payé de leur vie la lutte des routiers contre le permis à points). Chaque catégorie a clairement conscience du rôle qu'elle joue dans le réseau complexe qu'est une société moderne. Tout groupe qui se croise les bras peut faire peser sur l'ensemble de la société le risque de la thrombose. Seul l'Etat, par définition, peut faire le lien et rappeler à tous qu'un pays est un ensemble solidaire. Est-il en état de le faire ?

BRUNO FRAPPAT

En gare de Valence

Les naufragés de la vallée du Rhône

VALENCE

de notre envoyé spécial

Tout sourire, un enfant, valise à la main, marche hardiment au milieu des rails. En noir et blanc, l'affiche est belle. Mais en ce premier dimanche de juillet, personne n'y prête attention. Dans la salle de commandement du quai n° 1 de la gare de Valence (Drôme), voilà des heures que les cheminots répondent aux mêmes questions par les mêmes interrogations évasives. Il *n'est pas* possible de rejoindre Lyon.

Une jeune fille demande comment atteindre l'aéroport. Une autre cherche les cars, dont le dépôt est bloqué depuis bien longtemps. Comble de l'ironie, face à l'entrée, est immobilisé le wagon, inutilement chargé de voitures, du « Cerbère », reliant l'Allemagne à l'Espagne. Leurs occupants pensaient sûrement pouvoir échapper aux barrages routiers.

Tandis que résonnent, sous la verrière, les pleurs d'un enfant impatient et exaspéré, un écran continue d'indiquer : *« Par suite des manifestations, le trafic est perturbé. »* Quant aux trains de la veille, ils sont toujours annoncés avec un retard *« indéterminé »*. Pour mille, deux mille, peut-être trois mille – personne ne sait au *juste – passagers en transit* forcé, parmi lesquels un grand *nombre d'Allemands et de Hol*landais, l'information est dérisoire. Il ne leur reste plus qu'à patienter et attendre que cesse le jeu du chat et de la souris, auquel se livrent les producteurs de fruits en colère et les forces de l'ordre.

Des premiers barrages, dégagés par la police aux aurores, la SNCF indique avoir enlevé de 20 à 30 tonnes de matériel épars. Mais dès qu'un endroit est « évacué », d'autres obstructions sont formées quelques kilomètres plus loin, entre Tain-l'Hermitage, Saint-Rambert et Bourg-de-Péage.

Permission de sortie

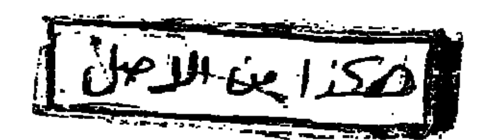
Dans la matinée de dimanche, la *nasse, constituée tout au long* de la vallée du Rhône, sur ses rives droite et gauche, était refermée avec le blocage de la seule porte de sortie possible, vers les *Alpes et Grenoble, dont la voie* unique était, elle aussi, encombrée. Comment, dans ces conditions, afficher des certitudes ?

Pour les passagers d'un train arrêté en rase campagne, du côté de Livron, l'aventure a rapidement tourné au naufrage. Isolés du reste du monde, ils n'ont dû *qu'à la municipalité d'être, enfin,* ravitaillés. A Valence, rapidement, une antenne de la Croix-Rouge a distribué de l'eau, des sandwiches, du lait et des couches pour bébés, aux voya*geurs en rade qui ont passé* la nuit en couchettes ou sur les bancs de la salle d'attente.

Peu de passagers se sont ris*qués à quitter les parages pour* musarder sous les platanes, dans la crainte d'un redémarrage inopiné. A 15 h 01 toutefois, une permission de sortie était enfin délivrée. Mobilisée dès la matinée, la ville, aidée par l'armée, avait pu réunir plusieurs milliers de repas chauds, servis dans le réfectoire du lycée Emile-Loubet. Alors qu'elle s'apprêtait à subir un siège indéterminé, Valence n'a pas eu à ouvrir les portes des internats pour une *nuit supplé*mentaire d'attente.

Dans la crainte de nouvelles actions des agriculteurs dans la journée de lundi, le dispositif d'urgence est resté en alerte. Mais seul le palais des expositions a été réquisitionné pour loger les familles des chauffeurs *routiers étrangers*, bloqués sur l'autoroute, qui, le temps d'une journée, se sont un peu fait oublier.

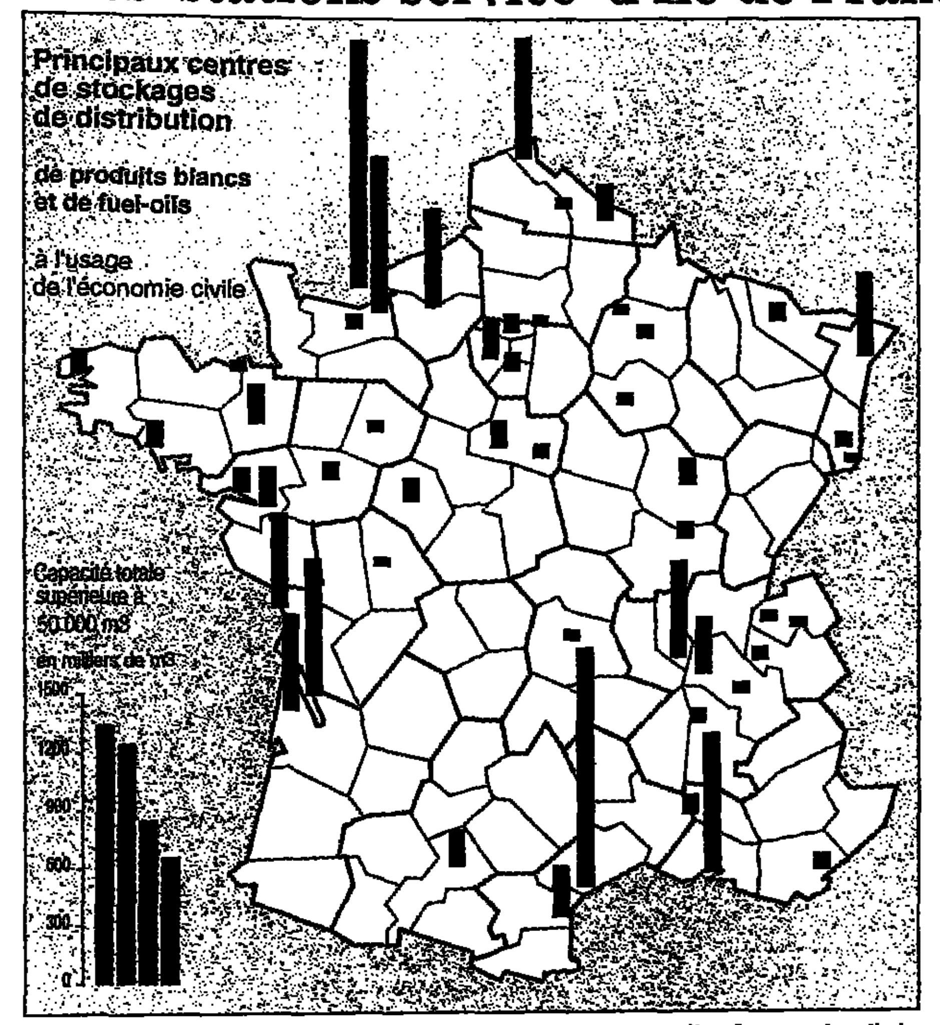
MICHEL DELBERGHE



ET LEURS CONSÉQUENCES

La distribution de carburants

Pas de risque de pénurie dans les stations-service d'Ile-de-France



A l'inverse de ce qui se passe dans la région lyonnaise, la pénurie de carburant ne menace pas l'Ile-de-France et ses 3,8 millions de voitures particulières, du moins à l'heure actuelle.

Pour l'essentiel, les 4 millions de mètres cubes de carburant consommés chaque année en Ile-de-France proviennent des quatre raffineries de Basse-Seine qui s'étalent de l'embouchure de la Seine à Rouen : Gonfreville (propriété de Total), Gravenchon (Mobil), Port-Jérôme (Esso) et Le Petit-Couronne (Shell). Alimentées en pétrole brut depuis le terminal d'Antifer-Le Havre, leur capacité de traitement totalise 27 millions de tonnes par an, soit près du tiers du raffinage de l'Hexagone. Une cinquième raffinerie (4,8 millions de tonnes) approvisionne aussi le marché de l'Ile-de-France : Grandpuits (Elf), implantée en Seine-et-Marne.

Impossible pour les routiers d'empêcher les carburants de sortir des raffineries de Basse-Seine, car l'expédition vers les principaux dépôts de stockage implantés en région parisienne s'effectue non par camion mais par oléoduc. Du Havre à Grandpuits, en effet, un réseau de conduites souterraines, de tailles différentes, relie les raffineries aux centres de stockage. Exploité par la société Trapil, dont le capital est détenu par l'Etat et les compagnies pétrolières, ce réseau est connecté en Eure-et-Loir au pipe-line qui arrive de la raffinerie de Donges-Saint-Nazaire, en Loire-Atlantique. De la même façon, une interconnexion existe avec le réseau de pipes-line Méditerranée-Rhône.

En Ile-de-France, le point faible de la distribution de carburant se trouve au bout de la chaîne, au niveau des centres de stockage où viennent se ravitailler les camions-citernes. Une dizaine de dépôts sont implantés autour de Paris (soit 1,5 millions de mètres cubes de capacité de stockage au total) sur un total de 34 en Ile-de-France (sans compter les entrepôts réservés à l'armée) et de 367 pour la France entière. Leur nombre diminue au fil des années (il y en avait 501 en 1978) et leur taille moyenne augmente. Autour de Paris, le centre de Gennevilliers, le plus gros de tous – bloqué par les routiers la semaine dernière – dispose d'une capacité de stockage de 312 000 mètres cubes, celui de Nanterre de 237 000, et le plus petit, le dépôt d'Aubervilliers, de 57 000 mètres cubes. Entre les deux, Saint-Ouen, Saint-Denis, Villeneuve-la-Garenne, et, au sud de Paris, Ivry, Vitry, Choisy-le-Roi et Villeneuve-le-Roi.

En cas de blocus des dépôts, les stations-service seraient à sec au bout de quatre à cinq jours, estiment les pouvoirs publics. Mais le blocus levé, leur réapprovisionnement ne prendrait guère plus de quelques heures. A condition que les barrages sur les routes aient disparu entre temps.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Les fournitures alimentaires dans la région parisienne

Le marché de Rungis est approvisionné à plus de 80 %

1 280 200 tonnes de fruits et de légumes, 466 150 tonnes de viande, 107 860 tonnes de poissons, crustacés et fruits de mer, 183 630 tonnes de produits laitiers et avicoles ont été vendues à Rungis en 1991. Le MIN (marché d'intérêt national) est, à l'évidence, un des lieux stratégiques de l'Ile-de-France. Qui paralyse les halles frappe Paris et sa banlieue au ventre.

L'approvisionnement du marché se fait essentiellement par les transports routiers. Ainsi a-t-on recensé 750 000 camions gros porteurs (11 tonnes et plus) à l'entrée du MIN en 1991 (environ 2 500 par jour ouvrable) sur un total de 7 130 000 véhicules enregistrés pendant la même période (environ 28 000 véhicules/jour).

Depuis le début du conflit avec les routiers, les halles ont été relativement épargnées (une seule alerte sans conséquence a eu lieu dans la nuit du mercredi 1er au jeudi 2 juillet). La noria de camions qui approvisionne le MIN a été ininterrompue. Ce qui est vital puisque le MIN n'est pas un lieu d'entrepôt, mais de transit, ses réfrigérateurs ne renfermant tout au plus que trois jours de stocks.

Jusqu'à présent, Rungis a été approvisionné à plus de 80 % et si des retards ont été constatés sur des arrivages, l'offre reste suffisante pour satisfaire la demande, d'autant plus que le début juillet correspond à une baisse naturelle des besoins due aux départs en vacances.

« Nous faisons tout à fait face à la demande des clients de la région parisienne », déclare M. Pierre-Olivier Drège, directeur général de la Semmaris (société d'économie mixte qui gère le MIN de Rungis), qui ajoute : *« Il n'y a eu de rupture de stocks sur aucun produit »*. Les perturbations concernent essentiellement les fournitures en provenance de l'étranger.

Le quasi-monopole de la route

La préfecture du Val-de-Marne a mis le marché sous une surveillance active. Le dispositif mis en place est qualifié de léger, mais la mobilisation de forces de police pourrait se réaliser rapidement en cas de nécessité, et il est prévu, le cas échéant, de faire appel à des renforts venant de Paris.

La situation actuelle ne manquera probablement pas de relancer le problème global de l'approvisionnement de Rungis. En effet, le marché dispose d'une gare intra-muros en état de quasi-léthargie. C'est à peine si, en période normale, elle assure encore 10 % des arrivées en fruits et légumes (son activité est nulle dans les autres secteurs) et le conflit n'a fait monter sa part de marché qu'à 15 %, toujours pour les seuls fruits et légumes. Le quasi-monopole de la route pourrait donc être battu en brèche, mais il faudrait aussi que la SNCF abaisse ses tarifs, considérés comme non compétitifs, et qu'elle ne soit pas aussi l'objet de grèves.

FRANCIS GOUGE

Les hôteliers s'inquiètent

Les hôteliers, qui avaient déjà subi une mauvaise saison 1991, commencent à s'inquiéter des conséquences des barrages routiers, même si les vacances scolaires n'ont pas encore commencé partout en France. Mais la clientèle d'affaires qui peuple les chaînes hôtelières en périphérie des villes et reste habituellement soutenue en juillet est frappée de plein fouet. Elle subit une baisse de fréquentation de 30 à 35 % environ, explique M. Jacques Thé, président de la fédération nationale de l'industrie hôtelière.

Dans l'hôtellerie de loisirs, la situation est encore plus grave. Les touristes qui devaient arriver au début du mois ne sont pas parvenus à destination dans au moins 50 % des cas. En outre, la clientèle de passage est particulièrement rare. Sachant que beaucoup d'établissements de loisirs sont de petite taille (30 à 40 chambres) et familiaux, cette situation pénalise des entreprises plus vulnérables que les grandes chaînes.

Dernier facteur aggravant : les réservations se font désormais au dernier moment. Selon M. Thé, dans au moins 40 % des cas, elles se font par téléphone huit à quinze jours avant le début du séjour. Seulement 20 % de la clientèle réserve encore plusieurs mois à l'avance par écrit. Si bien que le matelas d'arrhes ou d'acomptes dont dispose l'hôtelier s'amincit (environ 20 %). L'hôtelier n'est pas obligé de rembourser les sommes avancées par un vacancier qui n'a pu arriver à destination à cause des barrages. Tout se fera donc à l'amiable. En cas de procédure, le client devra prouver qu'il y a eu cas de force majeure. Par ailleurs, les hôteliers travaillent de plus en plus avec les voyagistes (25 à 30 % environ pour un hôtel saisonnier balnéaire, selon M. Thé). Dans ce cas, ils se retourneront vers lui et il s'agira d'une négociation entre entreprises.

Dans la presse britannique

La société bloquée

LONDRES

de notre correspondant

Comme toujours, deux types de réactions : les premières – attendues, – de la presse *« tabloïd »* (populaire) : *« Ras-le-bol de la France » (Daily Mail). « Quelqu'un pour la grenouille bondissante ? »* (*Daily Mirror*, photo d'une autoroute bloquée à l'appui). Bref, après les carcasses de moutons anglais brûlées, en mai, par les fermiers de la douce France, les filets des pêcheurs de Cornouailles coupés, en juin, par les marins de Concarneau, voici, en juillet, des *« milliers de Britanniques »* pris en otages par *« les routiers sympas »*.

Son de cloche différent dans « l'autre » presse. *« Contrairement à ce que peuvent imaginer les Britanniques »*, écrit Charles Bremmer, le correspondant du *Times* à Paris, les routiers ne cherchent pas à *« infliger le martyre »* aux touristes étrangers, mais d'abord à leurs propres concitoyens, lesquels accordent foi à ce vieux cliché (britannique) d'*« adorer la France mais de haïr les Français »*.

Le *Times* voit dans tout cela un phénomène profond qui tient au caractère national : rien n'a changé depuis les massacres albigeois du treizième siècle, et... *mai 1968*. C'est, souligne le *Daily Telegraph*, la *« dépendance* (comme celle de la drogue) *française à répondre « non » à toute question ; la désespérante et stressante incapacité à accomplir les choses de la vie quotidienne sans une bataille »*.

Le *Financial Times* souligne que la France apparaît aujourd'hui *« plus littéralement que jamais, une société bloquée par l'action, brusquement défensive et agressive, de groupes dont les droits acquis sont menacés par des processus de changement »*. Cette France du poujadisme est bien vivante, poursuit ce journal, alors que le gouvernement *« a lamentablement échoué à la fois à exprimer l'intérêt général et à affirmer l'autorité de l'Etat »*.

Le *Financial Times* souligne la place géographique que la France occupe en Europe et indique : *« Les nationaux de tous les pays de la Communauté européenne ont maintenant un droit légal et moral de libre passage à travers la France, et celle-ci, en tant qu'Etat, ne réussit manifestement pas à remplir ses obligations. »*

L. Z.

« Les Français sont des rebelles »

CALAIS

de notre envoyée spéciale

« Des anars ! » On sursaute. Un malentendu, forcément. Ou une question d'accent qu'elle a extravagant, la quenotte en avant. Tout sourire à bord de sa Rover qui l'amène, ce dimanche 5 juillet, au ferry. Elle persiste : *« Les Français sont des anars. »* On se tait. Elle explique joyeusement : *« Des anars intelligents, inventifs, hédonistes, élégants ; des anars très bourgeois et un peu arrogants... Mais tout de même des anars ! »*

Où diable a-t-elle appris ce mot ? Dans la campagne du Lot où elle louait un gîte ? Dans le très conservateur *Times* qui, chaque jour, raille la France ? Avec d'autres British croisés lors d'un barrage qui lui a laissé le temps, au niveau de Dijon, de boire un thé *« exquis »* dans un car de touristes venu du Pays de Galles ? Elle le prononce avec délectation comme on étrenne un nouveau mot, ravie de son effet, ajustant sur sa tête une casquette de Mickey jaune et vert. *« Comment donc qualifier un pays paralysé par ses camionneurs aidés de paysans, de taxis, de motards et de flics ? Vous dites démocratie ? Nous, on dit « anarchie. »*

Mais qu'à cela ne tienne ! Elle n'éprouve aucune rage malgré deux jours perdus, ni le moindre regret. Elle se pose des questions, voilà tout, médusée. Comment donc ce pays survit-il ? Et comment un gouvernement a-t-il laissé s'installer des blocages d'une telle ampleur ? N'y a-t-il pas de lois ? Des règles minimales ? Un code de vie en société ?

Tout cela lui paraît inouï. Mais ce ne sont pas quelques barrages qui altéreront sa passion pour la France. Et ce ne sont pas les commentaires assassins dont se gargarisent depuis plus d'une semaine les médias britanniques qui dissuaderont les Anglais de traverser la Manche. *« Il faut prendre la France comme elle est »*, dit un monsieur aimable en vérifiant un harnachement de planches à voile avant de prendre la route de la Méditerranée : *« Multiple et somptueuse, exotique, pagailleuse, capricieuse et farouche »* (...) *« Hélas, pleine de Français ! »*, rajoute son moufflet boutonneux... L'insolent qui ose dire si fort ce qu'ils pensent tout bas !

La France les fascine, les Français les intriguent. *« Si différents, vraiment »*, dit un Londonien prêt à s'embarquer pour Douvres après une semaine et demie de camping à Hyères, deux jours de slalom entre les barrages sur les routes de France, une journée et une nuit à Euro Disneyland. *« Les Français sont des rebelles, toujours insatisfaits et individualistes, irrespectueux des autorités et sans aucune notion de solidarité nationale. »* Aucune acrimonie, aucun air de reproche. *« C'est la vie !* dit-il en riant, *et ça a du charme. Les routes nationales nous ont fait découvrir des paysages qu'ignorent les autoroutes »*. *« Un petit goût d'aventure*, ajoute sa jeune femme qui a tout de même eu peur que la chaleur n'incommode son bébé. *« Chaque pays a ses torts*, estime un vieux monsieur de retour de Cannes. *Vous avez vos grévistes. Londres a des terroristes... »*

« Sans un mot de ressentiment »

La ligne Paris-Douvres, par laquelle transitent chaque jour près de cinquante mille voyageurs, n'a pas enregistré de baisse d'activité. Les premiers jours, certains cars de touristes anglais, surpris par les barrages, ont raté leur ferry. Ils ont tendance, aujourd'hui, à devancer l'appel. *« Ça roule !* triomphe un chauffeur en passant à la douane. *Il suffit de partir tôt et de se tracer un itinéraire entre les départementales et les chemins de campagne ! »*

Et ça roule en effet si on a le bon goût de fuir les autoroutes et de suivre les conseils prodigués par l'Automobile Association, la fameuse « AA » qui accueille les voyageurs à la sortie du ferry, renseigne ses membres sur un numéro vert. Cinquante opérateurs installés à Boulogne se relaient vingt-quatre heures sur vingt-quatre sur une dizaine de lignes qui crépitent de partout : ici un petit village du couloir rhodanien où un touriste se trouve à court d'essence ; là, Valence, où un voyageur désespère d'atteindre un jour Marseille... Pas de cris, pas de fureur. Des questions précises, du flegme et de l'humour. *« Inouï*, observe Véronique Guariglia, hôtesse AA à la gare maritime. *Je leur annonce blocage sur blocage, leur propose de passer par la Belgique et la Suisse pour se rendre en Espagne, les envoie sur Dijon par Marne-la-Vallée... Ils notent, sourient un peu, éberlués, remercient et se lancent sans un seul mot de ressentiment. »* AA leur recommande d'écouter la radio, d'embarquer un surcroît de provisions, d'entretenir leur plein d'essence et d'avoir de l'argent en liquide. Il est quelques villages de la France profonde où les traveller's cheques en livres ne seraient d'aucun secours.

Sur le parking des poids lourds la vie est ralentie. Pas seulement parce que c'est le week-end, mais parce que la plupart des camions manquent vraiment à l'appel, coincés on ne sait où. A la cafétéria, on échange des nouvelles : Ben serait bloqué à Toulouse, William en rage à Caen, Colin rapporte en Angleterre, avec trois jours de retard, 16 tonnes de yaourts Sonoble... Le permis à points, *« qui empoisonne depuis belle lurette la vie du routier allemand et anglais »*, est unanimement décrié, et l'on comprend l'angoisse des camionneurs français. Pourtant, à y regarder de plus près... *« c'est peut-être le seul moyen de responsabiliser les conducteurs français. Ils n'ont aucun sens de la route et se croient tout permis. Quand je conduis en France, je suis très tendu, occupé à éviter l'accident. »* Quant à la méthode adoptée, on la juge *« audacieuse »*, *« irresponsable »*, *« désastreuse »*.

« Question de civilisation, affirme Gerd, l'Allemand. *Pas un autre pays ne tolérerait le dixième de ce qu'on voit ici ! Nous aurions depuis longtemps les menottes aux poings. » « Ici, tout est possible*, reprend John, le géant anglais. *On voit des policiers sympathiser avec les grévistes au point de les restaurer ; des agriculteurs attaquer nos convois de viande, toujours impunément, des douaniers accepter de fermer les yeux en échange d'une offrande. Quel pays ! Quel folklore ! »* C'était à Calais, un dimanche pluvieux de juillet. Et les routiers riaient.

ANNICK COJEAN

Les Allemands ne comprennent pas

BERLIN

de notre correspondant

Le passage à tabac de touristes allemands dans la région de Cluses, en Savoie, a jeté en Allemagne une singulière lumière sur les blocages de routes en France. La mort d'un jeune auto-stoppeur allemand ayant pris place dans une voiture qui a percuté l'un des camions d'un barrage, est venue, au cours du week-end, ajouter à la stupéfaction des Allemands.

La presse, qui consacre une place importante, chaque jour, au chaos régnant sur les routes de France, a évité de jeter de l'huile sur le feu. On compatit même avec le gouvernement de M. Bérégovoy. Il y a longtemps, en Allemagne, que le permis à point existe et les raisons des camionneurs français paraissent bien confuses.

On a bien du mal à comprendre outre-Rhin comment un pays se voulant moderne peut encore se payer le luxe à intervalles réguliers de voir la contestation politique dégénérer en actes de violence, que ce soit celle des routiers ou des agriculteurs. Le ministère des affaires étrangères à Bonn a été obligé, à la fin de la semaine dernière, de mettre en garde les milliers de touristes allemands qui s'apprêtaient à descendre vers le Sud, contre les risques encourus en traversant la France. L'industrie allemande commence, elle aussi, à subir les conséquences du blocus routier. Volkswagen a ainsi été obligé d'acheminer par voie aérienne les pièces détachées nécessaires à ses usines Seat en Espagne.

H. de B.

En Espagne : des répercussions immédiates

MADRID

de notre correspondante

En Espagne, où les exportations vers la Communauté européenne passent par la France, le blocage des routiers français a eu des répercussions économiques immédiates. Les quelque six cents camions espagnols bloqués sur les routes françaises transportent essentiellement des denrées alimentaires périssables : les fruits et les légumes des régions de Murcie, Valence et Almeria à destination de l'Europe du Nord.

Toutes les cargaisons, disent les exportateurs de Valence, ont dû pourrir, et quelque mille cinq cents camions chargés ont été contraints de rebrousser chemin. Dimanche 5 juillet, on avait décidé dans cette région de ne plus ramasser les fruits et les légumes. Pour le secteur agricole de Murcie et de Valence, les pertes seraient évaluées à près de 2 milliards de francs. C'est que les exportations représentent 60 % de la production agricole. *« On suit l'évolution du conflit minute par minute »*, a déclaré le ministre espagnol de l'agriculture, M. Pedro Solbes. Le secteur touristique est également affecté : on attend toujours, lundi matin, près de quatre mille touristes qui avaient réservé sur la Costa-Brava. – *(Intérim.)*

SPORTS

AUTOMOBILISME : le Grand Prix de France

Nigel Mansell sans rivaux

Les Williams-Renault ont renoué avec le succès, dimanche 5 juillet, à Magny-Cours (Nièvre), en réussissant leur quatrième doublé de la saison à l'occasion du Grand Prix de France de formule 1. Au terme d'une course disputée en deux manches et perturbée par la pluie, le Britannique Nigel Mansell a devancé l'Italien Riccardo Patrese de 46 secondes pour remporter sa sixième victoire de l'année. Grâce aux abandons de tous ses adversaires les plus dangereux pour le championnat du monde, Nigel Mansell semble déjà, sauf accident, assuré du titre, alors que ce Grand Prix de France se situait exactement à la mi-saison de formule 1.

MAGNY-COURS

de notre envoyé spécial

Nigel Mansell aurait dû rayonner de joie. Après une semaine fertile en émotions, où l'organisation du Grand Prix de France avait successivement été perturbée par les barrages des chauffeurs routiers, la menace d'une annulation de la retransmission télévisée, puis par les mauvaises conditions météorologiques, le pilote britannique avait, psychologiquement, frappé un grand coup.

L'Allemand Michael Schumacher (Benetton-Ford), qui avait heurté le Brésilien Ayrton Senna (McLaren-Honda), tenant du titre mondial, dès le premier tour au freinage de l'épingle d'Adélaïde, l'Autrichien Gerhard Berger (McLaren-Honda) et le Français Jean Alesi (Ferrari), contraints à l'abandon pour des casses de moteurs, avaient perdu leurs dernières illusions de lui contester le titre. La compétitivité et surtout l'extraordinaire fiabilité du V10 Renault, qui n'a pas connu de casse mécanique avec les Williams depuis... vingt-quatre grands prix (toute la saison 1991 et la première moitié de 1992), sont la meilleure des garanties contre un retour de ses adversaires à l'occasion des huit dernières courses.

Ce sixième succès de la saison lui permettait de rejoindre, avec vingt-sept victoires à son palmarès, Jacky Stewart et de se forger un moral à toute épreuve avant le prochain Grand Prix de Grande-Bretagne (12 juillet) où il peut, devant son public, espérer battre ce record britannique.

Mais le plaisir de Nigel Mansell était en partie gâché par le comportement désabusé de son coéquipier Riccardo Patrese sur le podium puis face aux journalistes.

« C'est ma place habituelle »

Grâce à un meilleur départ, l'Italien, deuxième des essais qualificatifs, s'était élancé en tête et avait conservé la première place jusqu'à l'arrêt de la course au vingtième tour, lorsqu'une première averse s'est abattue sur le circuit. Ayrton Senna et Gerhard Berger avaient déjà abandonné. Officiellement, la seule consigne donnée par Frank Williams à ses deux pilotes durant l'interruption d'une demi-heure a été de ne pas prendre le risque de s'accrocher après le second départ.

Or, dès le premier tour, Riccardo Patrese, talonné par son coéquipier, lui a fait signe de le dépasser à l'épingle d'Adelaïde. Pressé de questions sur cette attitude, l'Italien a d'abord choisi l'ironie. *« Je suis très heureux de cette deuxième place. D'ailleurs, c'est ma place habituelle... »* Avant de concéder, de plus en plus amer : *« Disons que Nigel exerçait une grande pression sur moi. J'ai pensé que le laisser passer était la meilleure chose pour l'équipe. »* Faisait-il allusion au comportement parfois irresponsable de son coéquipier ou à un ordre de Frank Williams, soucieux de redonner un moral de vainqueur à son pilote après ses deux récentes mésaventures à Monaco et à Montréal ?

« Pour donner le meilleur de lui-même, Nigel a besoin de se sentir aimé et soutenu sans réserve par son entourage et toute l'équipe », affirme Bernard Dudot, directeur technique de Renault Sport. Ses échecs à répétition dans la course au titre ont fait de lui un pilote assailli par le doute à la moindre alerte. Nelson Piquet, Alain Prost ou Ayrton Senna ont su habilement exploiter cette faiblesse.

Après son mystérieux arrêt aux stands alors qu'il était en tête du Grand Prix de Monaco, puis sa tentative suicidaire de dépassement d'Ayrton Senna à Montréal, Nigel Mansell semblait déstabilisé. Sans doute mise-t-il beaucoup sur ses prochaines retrouvailles avec son circuit fétiche de Silverstone pour retrouver sa superbe du début de saison, au moment où il serait en négociation avec Frank Williams pour une prolongation de son contrat à un tarif qui pourrait approcher les 15 millions de dollars.

GÉRARD ALBOUY

Coup de tabac

MAGNY-COURS

de notre envoyé spécial

Malgré le jugement en référé du tribunal de grande instance de Quimper interdisant à TF 1 la diffusion d'images laissant apparaître des marques de cigarettes, sous peine d'une astreinte de 10 000 F par plan-séquence montré à l'écran (*le Monde* daté 5-6 juillet), la première chaîne a finalement pris le risque de retransmettre le Grand Prix de France. Les longues négociations menées vendredi et samedi entre TF 1, les organisateurs de la course, l'Association des constructeurs de formule 1 (FOCA), la Fédération internationale du sport automobile (FISA) et les manufacturiers de tabac, n'ont pu aboutir à une solution comparable à celle des Grands prix d'Allemagne et de Grande-Bretagne où la publicité pour les cigarettes est strictement interdite par la loi dans l'enceinte des circuits.

Comme sur la plupart des circuits, la publicité pour le tabac est omniprésente à Magny-Cours. Depuis leur première apparition sur les Lotus en 1968 (John Player Special), les fabricants de cigarettes ont, en effet, peu à peu, étendu leur influence en formule 1 au point d'en devenir les principaux bailleurs de fonds avec quelque 100 millions de dollars en grande partie consacrés aux salaires des pilotes. Cette action leur vaut de bénéficier généralement des meilleurs emplacements aux endroits stratégiques des circuits, mais aussi sur les voitures, les combinaisons et les casques des pilotes.

« Je ne crois pas que la publicité pour le tabac soit plus importante que ces dernières années, mais c'est vrai qu'il est impossible aujourd'hui de retransmettre un Grand Prix sans que les marques de cigarettes n'apparaissent à l'écran », estime Gérard Van der Gucht, l'un des deux réalisateurs chargés de la couverture de la course.

La menace d'une non-retransmission du Grand Prix en France était toutefois insuffisante pour infléchir la position des fabricants de cigarettes. La chaîne du pays hôte, sous contrat avec la FOCA, se doit, en effet, d'assurer gratuitement la couverture télévisée de la course pour le signal international. A Magny-Cours, trente chaînes étaient présentes avec leurs commentateurs et de nombreuses autres dans le monde diffusent les images commentées depuis leurs propres studios.

« Notre présence publicitaire sur le circuit est strictement conforme aux dispositions prévues par la loi Veil et l'amendement Neuwirth, estimait Alain Fernandez, président de Philip Morris France. *Le référé du tribunal de grande instance de Quimper ne nous concerne pas. C'est un problème de télé-diffusion. »* Si la loi Veil du 9 mai 1978 interdit toute publicité pour le tabac dans les enceintes sportives, l'amendement Neuwirth prévoit des dérogations pour certaines manifestations comme les Grands Prix de France de formule 1 ou de motocyclisme. En revanche, le législateur ne s'est pas prononcé sur la diffusion par la télévision de ces événements concernés par l'amendement Neuwirth.

En misant sur cette lacune, TF 1 a décidé la retransmission du Grand prix, non sans prendre quelques précautions supplémentaires. Par lettres recommandées expédiées à la FOCA, à la Fédération française du sport automobile (FFSA) et à l'association organisatrice, la première chaîne a exigé la stricte application de la loi anti-tabac sur le circuit. Les opérations de distribution de casquettes ou de stickers ont ainsi été annulées.

Dans une note, M. Patrick Lelay, PDG de la chaîne, a demandé aux réalisateurs et aux caméramen d'éviter au maximum les plans sur les marques de tabac. Si l'on se réfère au récent Grand Prix de Monaco où quelque 1 250 plans montrant des marques de cigarettes avaient été recensés, l'astreinte fixée par le tribunal de Quimper pourrait atteindre 12 500 000 F par course. Pour tenter d'écarter cette menace et continuer à diffuser le championnat du monde de formule 1, TF 1 pourrait saisir un autre tribunal. Dans l'attente de l'application de la loi Evin qui interdira toute publicité pour les tabacs en France à partir du 1er Janvier 1993.

G. A.

TENNIS : les championnats de Wimbledon

Andre Agassi, premier de la classe

Andre Agassi, tête de série numéro 12, a remporté, dimanche 5 juillet, les championnats de Wimbledon en battant le Croate Goran Ivanisevic, tête de série numéro 8, au terme d'un match acharné en cinq sets (6-7, 6-4, 6-4, 1-6, 6-4). A vingt-deux ans, l'Américain remporte le premier tournoi du grand chelem de sa carrière. Victorieuse, samedi, de la Yougoslave Monica Seles (n° 1) (6-2, 6-1) l'Allemande Steffi Graf (n° 2) a conservé son titre. La finale du double messieurs qui opposait la paire américano-allemande John McEnroe-Michael Stich et les Américains Richey Reneberg et Jim Grabb devait se poursuivre lundi. Les quatre hommes se sont quittés à la nuit sur le score de treize partout dans la cinquième manche.

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Andre Agassi s'est couché dans l'herbe et y a déposé ses premières grosses larmes de bonheur. Il pleurait toujours comme un gosse quand Goran Ivanisevic l'a serré dans une accolade émue. Il pleurait encore quand il a pris la coupe dans ses grosses paluches. Celui qui venait de cogner comme un sourd dans la balle pendant près de trois heures a délicatement brandi son trophée, tout doucement, pour ne pas le casser. Il l'a couvé de son regard brillant, l'a embrassé et, pataud, l'a bercé dans ses bras devant un public chaviré d'émotion.

Elle était pour lui, cette coupe du vainqueur. Pour lui, l'affreux jojo de l'académie Bollettieri, ce garçon de vingt-deux ans que l'on dit talentueux, mais cossard, mal élevé, scandaleux je-m'en-foutiste et plus porté sur le régime hamburgers-Coca-Cola que sur les vertus de la diététique sportive. *« Le faire travailler dur serait la meilleure façon de le dégoûter du tennis. Laissez-le s'amuser, il finira bien par exploser »*, disait de lui Nick Bollettieri quand son poulain rétrogradait dans les vingt meilleurs mondiaux après avoir été numéro 3 en 1988. Après trois échecs en finale d'un tournoi majeur – Roland-Garros, en 1990 et 1991, Flushing Meadow en 1990 –, Andre Agassi rejoint au palmarès du grand chelem les autres vedettes américaines du moment, Jim Courier, Pete Sampras et Michael Chang. Ironie du sort, il remporte le tournoi qu'il ne devait pas remporter.

Avec son style rock'n roll, Andre Agassi semble en effet incongru sur le très chic gazon anglais. Pour disputer Wimbledon, où le blanc est de rigueur, il a laissé ses tenues fluo favorites au vestiaire. Même passé à l'eau de javel, Agassi reste un spectacle qui déclenche l'hystérie facile de ses groupies avec ses cuissards moulants et son short trop large, sa chemise courte qui laisse entrevoir sa bedaine poilue et sa casquette retenant ses cheveux longs décolorés.

Un sens inédit de la tactique

Son tennis de cogneur est de coutume plus dangereux sur la terre battue que sur le gazon. Son titre, il l'a gagné du fond du court face au meilleur serveur du moment, le longiligne Goran Ivanisevic qui, du haut de son 1,93 mètre, aura servi 206 aces pendant le tournoi.

Pour ne pas se laisser piéger par ce déluge de mises en jeu gagnantes, Agassi a montré une étonnante patience et un sens inédit de la tactique : *« Il fallait que je guette la moindre baisse de régime d'Ivanisevic pour lui prendre son service. C'était ma seule chance. Quand il servait bien, je m'amusais à regarder fuser ses aces ! »*. Fermement installé derrière sa ligne de fond, le champion américain a pris le contrôle des opérations pilonnant son adversaire de passing-shots ou de retours de service ajustés au millimètre.

Ce joueur fantasque a tenu le choc d'un match en cinq sets. C'est Ivanisevic qui a craqué, commettant deux doubles fautes dans le dernier jeu de la rencontre et laissant échouer la balle de match dans le filet. *« Après avoir perdu la quatrième manche, j'ai pensé à mes trois échecs précédents en finale du grand chelem. Je me suis dit : pas cette fois Andre. »* Huit ans après John McEnroe, dernier Américain vainqueur à Wimbledon, un enfant terrible remplace donc un enfant terrible. Au lieu de remercier papa, maman, le coach et le public, Andre Agassi, a tout d'abord pensé à ceux qui avaient douté de lui *« pendant tous ces mois, toutes ces années »*. La dernière malice du cancre devenu premier de la classe.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Steffi, en quatre actes

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Drôle de match. Un film muet, tout d'abord. Presque incongru. Pressée de se taire par des adversaires agacées et par des arbitres assourdis, Monica Seles avait renoncé, samedi, à accompagner ses coups de son habituel couinement. Pas le moindre « ha-hiii ». Seulement le silence des échanges, ponctués par le choc ou la caresse de la balle sur la raquette.

Drôle de match, lavé de toute émotion par une pluie capricieuse qui l'a interrompu trois fois. On attendait le duo acharné des deux meilleures joueuses du monde, la revanche, après la victoire de Seles sur Graf à Roland-Garros. La rencontre s'est résumée à un médusant monologue en quatre actes. Tenante du titre et déjà triple championne de Wimbledon, Steffi Graf a empêché Monica Seles, dont c'était la première finale sur le gazon britannique, de monter sur scène.

Le match a duré cinq heures et demie : cinquante-huit minutes de rencontre, sans compter les échauffements, et plus de quatre heures dans les coulisses à tenter de garder la tête dans le match. Comme pour les deux tours précédents, l'Allemande a revêtu son costume de gagnante et fourbi ses meilleures armes : son coup droit cinglant ou son service frappé avec toute la violence de son acharnement.

Monica Seles est restée silencieuse, inerte. A dix-huit ans, elle vient de perdre sa première finale dans un tournoi du grand chelem après six triomphes. Elle ne semble pas fâchée d'être descendue de son piédestal de grogneuse invicible. *« Il faudra s'y habituer. Je risque désormais d'avoir quelques jours « sans ». Je vais tâcher de ne plus crier, tout en gardant mon revers et mon coup droit à deux mains pour appuyer mon jeu de fond de court. Je monterai à la volée plus tard. »*

Steffi Graf, vingt-trois ans, assure qu'elle a encore quelques années devant elle pour redevenir le numéro 1 mondiale. *« C'est le meilleur match que j'ai joué depuis trois ou quatre ans,* explique-t-elle. *Après ma défaite aux Internationaux de France, j'ai dû réapprendre à croire en moi. »* Longtemps séparées, les deux femmes ont aujourd'hui quelque chose en commun : elles ne sont plus si seules, ni dans la défaite ni dans la victoire.

B. M.

CYCLISME : le 79e Tour de France

Une préface à trois visages

Vainqueur du Tour 1991, l'Espagnol Miguel Indurain (Banesto) avait conservé son maillot jaune dans le prologue de 8 km contre la montre individuel, samedi 4 juillet à Saint-Sébastien, privant ainsi le Français Thierry Marie (Castorama) d'une nouvelle victoire dans ce qui était devenu sa spécialité. Ce dernier a terminé à la troisième place, battu d'un cheveu par Alex Zuelle (ONCE). Pour sa première participation, le jeune Suisse a revêtu le maillot de leader dès le lendemain, à l'issue d'une étape de 194 km disputée en boucle à travers la province de Guipuzkoa. Il précède Indurain de 4 secondes et le Français Dominique Arnoud, vainqueur de l'étape, de 2 secondes.

SAINT-SÉBASTIEN

de notre envoyé spécial

Un départ en fanfare ou, plus mélodieusement, une valse à trois temps pour l'envol espagnol d'un *Tour de France très européen*. Un week-end en trois prénoms. Miguel, Alex et Dominique. Miguel Indurain, tenant du titre qui, dès le prologue, un contre-la-montre individuel, samedi, dans les rues noires de monde de la capitale basque, réaffirmait, à qui en aurait encore douté : *« Le roi, c'est toujours moi. »* Parti, comme il est de tradition, vêtu du maillot jaune conquis l'an dernier, il l'échangeait, huit kilomètres plus tard, contre le modèle 92, remettant, dans la foulée (qu'il a décidément somptueuse), à sa place un audacieux néophyte helvète, Alex Zuelle, un mur de muscles sur lequel était déjà venu se fracasser, d'une petite seconde, l'assurance du Français Thierry Marie, déjà trois fois vainqueur de ce type d'épreuve.

Un nouveau sacre pour Miguel qui, il est vrai, «jouait à domicile». Mais qui, ce faisant, plongeait d'emblée ce grand village qu'est la caravane du Tour, dans la déprime. On savait Indurain fort. On le découvrait très fort et on se demandait soudain s'il n'était pas trop fort. Certains, tel l'ancien champion Raphaël Géminiani, se voulaient rassurants. *« Si Indurain n'a pas balayé la table lors des deux premières étapes, s'il est toujours attentiste et ne prend pas la course à son compte dimanche et lundi, il aura,* affirmait-il, *du souci à se faire. »* Peine perdue. Planait en effet sur l'épreuve l'ombre d'un Jacques Anquetil, habillé de jaune d'un bout à l'autre de l'épreuve, en 1961...

Ce Tour 92, déjà jugé par certains *traître à l'Hexagone, n'allait-il* pas, en plus, se révéler ennuyeux, anesthésié par la domination insolente d'un coureur espagnol d'autant plus déconcertant qu'il règne avec modestie, simplicité voire timidité ? Une star malgré lui, humble et discret qui donne presque l'impression de s'excuser de ne pouvoir monter sur un vélo que pour voler vers la victoire. Un seigneur qui, affirme-t-il, respecte le Tour.

Coups de poker

Le Tour, lui, sait encore se défendre. A sa façon. C'est-à-dire, justement, en préservant l'essentiel : le spectacle. Samedi, il avait eu pour Miguel les yeux de Chimène. Dimanche, il allait balancer entre Alex et Dominique . Alex Zuelle, encore lui, qui, vêtu de rose avait presque vu, la veille, la vie en jaune. Têtu, il remettait ça, dans la pluie, le vent et le froid, histoire de s'offrir, pour ses vingt-quatre ans, le plus beau des cadeaux : le maillot jaune. En pédalant comme un beau diable pour ramener le peloton sur un trio d'échappés et, surtout, en empochant habilement, à l'occasion d'un sprint de bonification, une poignée de précieuses secondes. Magnanime, le roi Miguel cédait un instant son sceptre, conscient que des règnes tels que le sien peuvent s'accommoder sans danger des coups d'éclat de jeunes sujets impétueux.

Des coups d'éclat qui ressemblent parfois à des coups de poker, à l'image de la victoire arrachée par Dominique Arnoud dont la seule ambition était d'épauler le leader de son équipe, Luc Leblanc, et... de gagner une étape. Mission accomplie plus vite que prévu. Une première attaque pour fausser compagnie à ses deux compagnons d'échappée. Sans succès. Une seconde, comme la dernière cartouche d'un chasseur de primes. Pour, cette fois, faire mouche, au terme d'un sprint électrisant. Pour se protéger du vent, il rase les barrières. Comme un rasoir. Et gagne, sur le fil, presque victime de ses vingt-cinq ans et demi. Telle une meute, les sprinters les plus affûtés fondent en effet sur lui comme des lévriers derrière le leurre. Lui, ne baisse pas les bras mais, à quelques mètres de l'arrivée, se retourne et lève la main en signe de victoire. Un geste d'une folle imprudence. *« Il a frôlé la correctionnelle »*, commentera, rétrospectivement, son directeur sportif, Cyrille Guimard.

Une arrivée un peu folle qui allait voir suiveurs et journalistes sortir les calculettes pour savoir qui, du Suisse ou du Français, était le nouveau maillot jaune. Retour aux sources du Tour. A cette guerre du temps qui fait de chacun des concurrents, en permanence, les esclaves du chronomètre. *Sans oublier l'autre juge de* paix de l'épreuve : la montagne. Ainsi a-t-il suffi, dimanche, en fin de course, d'un *« modeste » col* de 460 mètres, classé en deuxième catégorie, l'Alto de Jaizkibel (une ascension de 8,5 kilomètres avec des pentes de 7 %), pour que se retrouve aussitôt, coude à coude, ceux qui briguent une place sur le podium final : les Indurain, Bugno, Chiappucci, Breukink, Roche, Leblanc et *autre Chioccioli. Une vraie machine* à décanter le bon grain de l'ivraie. La montagne, le contre-la-montre, deux terrains où, seul face à l'effort, le champion donne son exacte mesure. Ce qui ne fait pas pour autant du cyclisme, le plus individuel des sports collectifs, une science *exacte*.

PATRICK FRANCÈS

Les résultats

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX DE FRANCE DE FORMULE 1

1. Mansell (GB, Williams Renault), les 239 km en 1 h 38 min 8 s (moyenne : 179,283 km/h) ; 2. Patrese (Ita, Williams-Renault), à 46 s ; 3. Brundle (GB, Benetton-Ford), à 1 min 12 s ; 4. Hakkinen (Fin, Lotus-Ford), à 1 t ; 5. Comas (Ligier-Renault), à 1 t ; 6. Herbert (GB, Lotus-Ford), à 1 t.

Championnat du monde des conducteurs (après 8 courses) : 1. Mansell, 66 points ; 2. Patrese, 34 ; 3. Schumacher (All), 26 ; 4. Senna (Bré) et Berger (Aut), 18 ; 6. Alesi (Fra), 11.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 100 points ; 2. McLaren-Honda, 36 ; 3. Benetton-Ford, 35.

ATHLÉTISME

RÉUNION D'OSLO

Le Tchécoslovaque Jan Zelezny a battu, samedi 4 juillet, à Oslo, le record du monde du javelot avec un jet à 94,74 m. Zelezny a battu de 3,38 m le record précédent, établi par le Britannique Steve Backley le 25 janvier, à Auckland, en Nouvelle-Zélande (91,46 m). Lors de la même réunion, le Français Tony Martins a battu le record de France du 10 000 m en 27 min 22 s 78.

RUGBY

Victoire de la France contre l'Argentine

L'équipe de France a battu les Pumas argentins, 27 à 12, lors du premier test-match de sa tournée en Argentine, samedi 4 juillet, à Buenos-Aires.

M. Bernard Lapasset a été confirmé comme président de la FFR, samedi 4 juillet, à Deauville, lors du congrès fédéral.

CYCLISME

TOUR DE FRANCE

Classement de la première étape, Saint-Sébastien-Saint-Sébastien : 1. D. Arnould (Fra) ; 2. J. Museeuw (Bel) ; 3. M. Sciandri (Ita) ; 4. J. Skibby (Dan) ; 5. H. Maier (Aut).

Classement général : 1. A. Zulle (Sui) ; 2. D. Arnould (Fra) à 2 s ; 3. M. Indurain (Esp) à 4 s ; 4. A. De Las Cuevas (Fra) à 15 s ; 5. R. Alcala (Mex) à 16 s.

Astor Piazzolla ou la dignité du tango

Bandonéoniste, compositeur, le plus important musicien argentin est mort samedi à Buenos-Aires. Il était âgé de soixante et onze ans

Il ne lui aura rien manqué, pas un poil d'Oscar, pas un cheveu de César, ni la reconnaissance de l'Empire Tractor Co aux Etats-Unis d'Amérique pour sa *Rapsodia Portena* (en 1952), ni le prix Fabien Sevitzky pour sa symphonie *Buenos-Aires* (1953), ni celui de la critique pour sa *Simfonietta*, ni le prix Hirsch pour *les Trois Mouvements symphoniques* dirigés par Paul Klecki en 1963, ni l'amitié des musiciens de jazz (Gerry Mulligan), ni les adaptations de ses chansons dans toutes les langues (Julien Clerc, Guy Marchand, Jean Guidoni, Jacques Higelin pour le français), ni une légende plus ou moins tenace qui fait dire à Nadia Boulanger, les mains dans les mains et les yeux dans les yeux : *« C'est ici que se trouve Piazzolla, ne l'abandonnez jamais. »*

Le génial musicien argentin Astor Piazzolla aura dépensé une énergie illimitée à sortir le tango de son cadre voyou et de son économie restrictive et codée. Nul dépoussiérage à cela : une seule transformation culturelle ou, si l'on veut, un transfert. Mieux que tout autre, il était bien placé pour savoir que le tango n'a que peu de rapports avec *« un désespoir splendide »* (Peron), sans idéologie, mais qu'il est plus probablement cette *« balIverne navrée »* dont parle Borges.

Immigré italien, ses parents ne séjournent pas longtemps à Mar-del-Plata, la station balnéaire où il naît le 11 mars 1921. De 1924 à 1937, la famille vit à New-York, où Piazzolla commence à étudier le bandonéon, ce petit accordéon hexa-gonal /venu lointainement d'Allemagne, avec Bela Wildo, élève de Rachmaninov. En 1940, à Buenos-Aires, il poursuit sa formation avec Alberto Ginastera et forme son premier orchestre en 1946, après avoir tenu la place de deuxième bandonéon chez Anibal Troilo.

Il se fait connaître, glane des prix de composition et étudie la direction avec Herman Scherchen. Titulaire d'une bourse du gouvernement français pour suivre les cours de Nadia Boulanger, celle-ci l'incite à rester fidèle à sa musique. A son retour, il fonde l'Octeto Buenos-Aires et l'Orchestre à cordes. La sévérité des critiques, qui se sentent trahis, la réserve prudente des maisons de disques et l'émotion de ses pairs en composition classique le confirment dans sa vérité. Sa seule question semble dès lors se résumer en : comment être plus conforme avec moins de conformisme ? Ou comment changer de conformisme ?

En 1956, sa tournée commence par les universités intérieures et extérieures à l'Argentine. C'est un signe. Son quintette s'impose à partir de 1960 dans toute l'Amérique latine. Trois cents thèmes (il composait très vite) *se répandent dans* le cinéma, le théâtre, le ballet, avant que son petit opéra, écrit avec le poète Horacio Ferrer, *Maria de Buenos-Aires*, n'obtienne un vif succès, contesté de l'intérieur (1967).

Sa réputation se confirme par la *Milonga en ré*, de Salvator Accardo et le *Tangaso*, écrit pour Ignacio Calderon, *la Balada por un loco*, de celle qui fut sa femme, Amelita Baltar, reprise par Julien Clerc *(Ballade pour un fou)* et le premier grand


S. MARIO PIGNATA-MONTI

succès populaire.. Il continue ses ballades et préludes avec Ferrer. En Argentine, Piazzolla poursuit son combat de type familial et clanique, nullement prophète en son pays, rivé à cette fausse origine qui se confond avec l'histoire même du siècle (l'immigration, la naissance, la nation : voir l'exemple du Toulousain Carlos Gardel). Antipéroniste qui finit par composer l'hymne de la Coupe du monde (1978) en pleine dictature, dénoncée par *Libertango*, etc. on dirait une nouvelle de Borges, ou peut-être Borges lui-même...

A partir de son *Pueblo Joven* composé à Paris, où le Mozarteum argentin l'a installé à la Cité des arts (1971), diffusé en première mondiale sur la première chaîne ouest-allemande en 1973, sa course aux honneurs prend sa vraie vitesse ascensionnelle, marquée par le *Concerto pour violoncelle*, que joue Rostropovitch (1982) ou la musique de scène du *Songe d'une nuit d'été* monté par Lavelli à la Comédie-Française en 1987. Capricieux, *génial, musicien avant tout et jus*qu'au bout des ongles, qui sait penser, compositeur, c'est un imaginaire, extraordinairement porteur d'un lyrisme changé, inlassablement en porte-à-faux avec le peuple d'Argentine et les gouvernants de son pays, pris dans une histoire d'amour nationale, maternelle et dans sa vocation à la reconnaissance sanctifiée par la deuxième moitié du siècle, Astor Piazzolla a donné, comme on dit, ses lettres de noblesse au tango que Carlos Gardel avait diffusé loin de Buenos-Aires. Autant dire qu'il est une sorte de cas d'école pour l'idée de la légitimation culturelle de Bourdieu.

Il n'y a qu'à mesurer l'embarras pittoresque des maisons de disques, soucieuses de son succès et néanmoins très précautionneuses, qui nommaient au début sa musique : *« Musique populaire contemporaine argentine »* (pourquoi pas MPCA pour faire musicologue ?). Au moment où le tango se répandait comme danse en Europe, dans les années 30, un évêque interrogé sur son degré de moralité avait déclaré : *« Je trouve cela très intéressant, mais je ne comprends pas très bien pourquoi ça se danse debout. »*

Piazzolla aura tiré le tango de ce dilemme, le composant, le notant, l'enregistrant et lui donnant une dignité définitive dont on imagine mal la succession, armé de sa seule vérité en fin de compte : le désir de tango et l'implacable fidélité à un instrument de marin.

FRANCIS MARMANDE

L'Été festival

Le blues de la ligne des Vosges

Au pied du ballon d'Alsace les Eurockéennes, un festival qui se cherche

BELFORT

de notre envoyé spécial

Le festival de rock en plein air ne sera jamais une science exacte. A leur troisième édition, les Eurockéennes de Belfort ont dû faire face à tous les aléas qui pouvaient menacer le « plus grand festival en plein air de France ». Pluie pour les deux derniers jours, barrages routiers, déceptions artistiques, quelques défections, ont failli faire basculer le festival côté fiasco. Failli seulement, car le succès public acquis l'an dernier s'est confirmé, et la renommée acquise l'an passé reste presque intacte. Environ soixante mille spectateurs sont passés au pied du ballon d'Alsace, un chiffre comparable à celui de 1991, mais les organisateurs espéraient faire mieux. Les têtes d'affiche – Bob Dylan et Bryan Adams le premier jour, Lou Reed, Morrissey et James Brown se succédant jusqu'au dimanche – ont rempli leur contrat et, faute de révélations foudroyantes, on a eu droit à quelques beaux concerts des étoiles de second rôle (Moe Tucker, Fishbone, Négresses vertes).

Dans les rues de Belfort, samedi 4 juillet, on se serait cru le jour de la Fête des mères. On y croisait des dizaines de jeunes gens tenant à la main des gerbes de glaïeuls ou de lys. Mais les bouquets étaient destinés à Morrissey. Toujours accompagné de l'étrange bande de rockers à bananes qui joue avec lui depuis presque deux ans, Morrissey a donné une espèce de répétition en public, indifférent aux fleurs dont ses fans tenaient à le couvrir. Aujourd'hui, l'écart entre le culte et son objet se creuse : le chanteur, toujours aussi emphatique et théâtral, pratique un rockabilly névrotique dont la raison d'être (désir de transformation, jeu de piste musical...) n'apparaît pas clairement dans un champ, au pied du ballon d'Alsace.

Pourtant l'endroit fut propice à *d'autres évidences* : personne ne s'est demandé pourquoi une dame américaine d'un certain âge s'est remise à faire du rock après des années d'interruption. Moe Tucker joue de la guitare et chante. Il y a longtemps, elle était batteuse du *Velvet Underground*. Depuis deux ans, dans la foulée du retour de Lou Reed, Moe Tucker a enregistré un album de rock de garage pour quadragénaires, ancré dans le passé, mais toujours aussi fruste, direct et naïf.

Le lendemain, James Brown donnait un concert de clôture d'une grande magnificence. Arrivé en retard de l'aéroport de Mulhouse assiégé par les routiers, l'inventeur du funk est monté sur scène vers 20 heures, devant un public transi et mouillé, qui venait d'être frustré du concert de Rufus Thomas (soixante-quinze ans, créateur du grand classique *Walking the Dog*) annulé faute de musiciens. Et James Brown s'est conduit sous la pluie comme il l'aurait fait sous les lustres de l'Apollo de Harlem où d'un casino de Las Vegas. Sans avarice, ne s'économisant pas plus que ne l'exige son âge (soixante-quatre ans, selon une légère majorité de biographes), il a passé en revue presque quarante ans d'histoire de la musique noire américaine. Un an après sa sortie de prison et les premières représentations de son nouveau spectacle, Brown a réussi à ressusciter une revue de rhythm'n'blues à l'ancienne, dont la musique, au fil des mois, a retrouvé sa sauvagerie, son insistance à faire danser, même les plus transis des rockers.

Mais les concerts de têtes d'affiche ne font pas un festival. Cette année, sur les plus petites scènes, les programmateurs des Eurockéennes avait fait le pari d'un certain rock français, anglophone, puriste, fermé aux influences extérieures. Dans des conditions (plein air, concerts de jour) qui ne conviennent guère à cette musique, la plupart des groupes ont déçu, quand on en attendait quelque chose. Les meilleurs d'entre eux *(Welcome to Julian, Little Nemo)* restent si près de leurs modèles anglais qu'on ne sait pas encore tout à fait qui ils sont. Les autres étaient assez ennuyeux pour allonger encore les intervalles entre les concerts des têtes d'affiche.

Pourtant, le système de programmation sur trois scènes (dont une couverte), la précision horlogère des horaires, la qualité de l'accueil, et la beauté du site (avant transformation en champ de boue) forcent presque les Eurockéennes à continuer leur chemin. Créé par le conseil général du Territoire de Belfort en 1989, le festival devait initialement se tenir au sommet du ballon d'Alsace. Après que les écologistes eurent démontré que les décibels rendaient stériles les grands tétras qui subsistaient dans la montagne, le festival s'est replié en plaine où il est devenu les Eurockéennes, en 1990. Largement subventionné par le département (2,4 millions de francs sur un budget total de 16 millions), ce festival est une de ces fêtes locales, inventées pour la gloire de la collectivité organisatrice, qui ne trouve une légitimité artistique que par approximations successives. *En 1992*, il s'y est commis assez d'erreurs, on y a vu assez de réussites, pour que l'édition suivante soit attendue avec intérêt.

THOMAS SOTINEL

Danser sous la pluie

Angelin Preljocaj, tête d'affiche très attendue victime du mauvais temps

CHATEAUVALLON

de notre envoyée spéciale

L'irrésistible ascension du chorégraphe Angelin Preljocaj a failli être stoppée par la pluie. Treize danseurs, treizième création : l'invocation d'une malédiction rôdait dans les esprits. Depuis l'arrivée de la compagnie, il y a quinze jours, à Châteauvallon, où sa création, *la Peau du monde*, était programmée pour faire l'ouverture du Festival, il pleut tous les jours. Le décor, tout en bois de frêne, plateau compris, a été plusieurs fois monté, bâché, démonté, remonté. Le chorégraphe n'a pas eu le temps nécessaire pour répéter correctement. Le vernis qui recouvre le plateau rend la scène plus glissante qu'une patinoire. A moins d'une heure de la représentation, un retard de trois quarts d'heure est annoncé. Sur scène, les techniciens, armés d'immenses balais, tentent jusqu'au dernier instant d'absorber une humidité visible à l'oeil nu. Le public attend, sans impatience...

Angelin Preljocaj était, il n'y a pas encore longtemps, danseur dans la compagnie de Dominique Bagouet, au Centre chorégraphique national de Montpellier. Formé à New-York aux écoles de Zena Rommet et de Merce Cunninghmam, il passe, de retour en France, entre les mains de l'Américaine Viola Farber, au Centre de danse contemporaine d'Angers. Interprète idéal, il se révèle, quand il crée sa compagnie en 1984, non seulement chorégraphe dans l'âme, mais aussi mélomane averti. Sa force : une idée simple développée à fond.

En 1985, il gagne le concours de Bagnolet avec *Marché noir*, une pièce dont le titre dit assez qu'elle a été faite pour plaire à l'esprit du jury. *Larmes blanches* est un adieu et un hommage au formalisme baroque de Bagouet. Suivent trois chorégraphies écrites pour essayer d'y voir clair dans ses obsessions. L'héroïsme est le sujet central de *A nos héros*, sorte de monument aux morts dont les sculptures s'animeraient. La pièce, à juste raison, fait grand bruit.

Le sujet, osé, est inconnu au bataillon des répertoires chorégraphiques ! La pureté, et ses vicissitudes, sont déclinées dans *Hallali Romée*, une réfexion sur Jeanne d'Arc. Et la sensualité baigne *Liqueurs de chair*. Preljocaj, qui désormais se sent sûr de lui, s'empare, après les plus illustres chorégraphes, de la partition de *Noces* de Stravinski : la réussite est totale. Puis, se souvenant de ses origines – une partie de sa famille d'origine albanaise vit toujours en Yougoslavie, – il crée *Amer America*, un ballet proche dans sa thématique du film d'Elia Kazan *America, America*, avant de se replonger dans la musique de Prokofiev pour écrire sa propre version de *Roméo et Juliette* pour le Lyon Opéra Ballet.

A Châteauvallon, la pluie, aura-t-elle raison de ce travailleur de talent ? A 23 heures, Gérard Paquet, directeur du festival, annonce que *la Peau du monde* va avoir lieu, malgré les conditions peu favorables aux danseurs. *La Peau du monde* ouvre sur le désert, la nuit. Une femme surgit en haut du décor, couleur de sable, qui se relève, en fond de scène, pour dessiner un paysage de dunes. Elle se laisse glisser le long de la pente. Douceur satinée du sable, mer de volupté, qui invite irrésistiblement le corps à se fondre dans la matière. Soudain, d'autres silhouettes se découpent sur la crête des dunes. *Elles rejoignent celle qui marchait en* éclaireuse. Tous s'allongent face contre le sable, immobiles. Seules leurs mains tremblent dans le froid nocturne.

La Peau du monde veut exprimer un mystère. Celui des rituels des nomades du désert. Les danses au ras du sol nous disent qu'ils survivent en se pliant aux lois du milieu. D'autres danses, formées de portés précédés de sauts tournés dans les airs, de bras qui montent en couronne, veulent évoquer le cosmos. Des duos, qui entrecoupent la lutte du Ciel et de la Terre, racontent l'amour, la dispute, le jeu. La stylisation du décor, l'encre des tuniques, les collants troués, leurs taches bleues qui ont des allures de tatouages, autant de signes simples, mais suffisamment évocateurs, pour que la danse prenne tout son sens, évocation de l'incessant va-et-vient du nomadisme.

La musique de Ligeti – les ondes telluriques – et celle de Bach – les vibrations de l'espace – sont convoquées par Angelin Preljocaj. Mais la bande, conçue par Goran Vejvoda pour harmoniser l'ensemble pèche par excès de réalisme (hennissements de chevaux à la limite du ridicule) et va à l'encontre de l'impressionnisme du ballet.

Hélas, les conditions atmosphériques ont faussé notre regard. A la *première chute, qui n'a pas tardé*, les danseurs se sont raidis. A la deuxième, la pièce a perdu la moitié de son intensité. A la troisième, qui fut suivie de bien d'autres, les danseurs n'ont plus rien osé. Le lendemain, en accord avec le festival, Angelin Preljocaj, la mort dans l'âme, annulait la deuxième représentation de *la Peau du monde* !

DOMINIQUE FRÉTARD

► *La Peau du monde* **sera jouée le 1er octobre, au Théâtre Gérard Philipe de Champigny-sur-Marne. Prochains spectacles de Châteauvallon : John Neumeïer et le Ballet de Hambourg, du 7 au 11, Théâtre antique, 22 heures. Tél. : 94-24-11-76.**

Changement de décor

MAUBEUGE

de notre envoyée spéciale

Sinon la vie, changeons le décor. Pour la cinquième édition de son festival d'été, Maubeuge s'était déguisée en port de pêche fêtant Noël. L'an dernier, la ville était new-yorkaise. Quelques années auparavant, londonienne : on avait roulé à gauche, sous la surveillance de vrais bobbies. *« Un dépaysement de folie »*, affirme Didier Fusillier, le directeur du centre culturel transfrontalier du Manège, qui préside à ce *« retournement poétique des habitudes »*, fête populaire qui conclut une saison théâtrale plutôt haut de gamme (*le Monde* du 8 avril).

Pour ce Noël estival, le pont sur la Sambre était devenu bateau et on y entendait le cri des mouettes. L'avenue de France donnait sur un phare, et la rue Mabuse, sur une piste de ski qui a réjoui les enfants réunis en *« classes de neige »*. La municipalité avait ressorti les guirlandes de Noël et planté deux cent quarante sapins dans le centre-ville. D'abord réticents, les commerçants avaient décoré leurs vitrines. Et plusieurs boulangers proposaient *coquilles et bûches* de Noël, finalement convaincus qu'il peut y avoir quelque rentabilité à surprendre le consommateur. Si l'Eglise était du côté de la fête et fit sonner les cloches à minuit le soir du *« réveillon du 3 juillet »*, quelques traditionalistes avaient crié au sacrilège.

Il avait fallu les convaincre que ce serait un *« Noël laïc »*, comme dit Didier Fusillier, et s'engager à ne pas chanter *Il est né le divin enfant*. Malgré ses talents d'avocat – il est titulaire du CAPA, – le jeune directeur du Manège n'avait *pas réussi, en revanche, à obtenir de tous les* cafés et restaurants du centre qu'ils renoncent aux juke-box et aux frites, dont l'odeur risquait de masquer celle des sapins.

Cette nouvelle édition des « Inattendus de *Maubeuge », d'un budget de 2,2 millions de* francs – mais la municipalité a fait le choix de la culture comme facteur de développement, ou du moins de changement d'image dans cette région sinistrée – fut perturbée par la grève des routiers et par la pluie. Les camionneurs campaient à 5 kilomètres. Ils ne se montrèrent pas. *« On n'est pas là pour faire la fête. »* Maguy Marin et Cab Calloway n'en subirent pas moins les rigueurs des barrages.

Et, jusqu'à la dernière minute, les organisateurs eurent des craintes pour l'aquarium géant qui devait figurer samedi au final, une avalanche déclenchée depuis une grue de 40 mètres de haut. Quant à la pluie, elle se mit à tomber juste avant le réveillon pour lequel près de quatre mille personnes avaient réservé une table dans la rue. Bientôt, il n'en resta plus qu'une, mais l'on y mangeait du foie gras, et un psychanalyste à chapeau de paille était hilare : *« C'est ça, l'enfer du Nord. »*

Côté programmation, on retiendra quelques suprises. La symphonie pour quarante-huit aspirateurs pas du tout assourdissants donnée par deux Néerlandais, Simone Simons et Peter Bosch. Les Poubelles Boys, un trio parisien, qui fascina nombre de Maubeugeois avec ses solos de batterie pour trois cuvettes, une tuyauterie et un moule à gâteau, et sa contre-basse faite d'un manche à balai et d'une bassine de plastique. Et le Comorien Othman Elyas, guitariste plein d'âme, qui, après avoir passé huit ans en Arabie saoudite pour nourrir sa famille, a obtenu de sa mère la permission de se consacrer à la musique qui lui déchire l'intérieur. Quelques accents et apparaissent derrière lui tous les minarets de Moroni.

CORINNE LESNES

CULTURE

VARIÉTÉS

Rencontre avec Robert Charlebois

Le chanteur québécois revient avec « Immensément » un vingtième album plein de promesses

Ange casseur, écolo électrifié, chanteur de rock suave, habitant lyrique de Montréal – *« un peu New-York, un peu Paris, mais avec notre accent d'ici »*, – Robert Charlebois, à quarante-huit ans, n'a rien perdu de son naturel. « Immensément » permet de renouer avec le chanteur qui a connu un évident passage à vide. Appauvris par le départ de l'écrivain Réjean Ducharme, après dix ans de collaboration étroite, ses textes regagnent en fraîcheur grâce à Jean Charlebois, un cousin-prodige. Didier Lockwood au violon, Carole Fredericks et Jean-Jacques Goldman pour les chœurs, Marc Beaulieu pour les arrangements viennent lui prêter main-forte.

En dépit de quelques faiblesses, son album rassure : Charlebois n'est pas perdu et l'on attend sa *Vie de Jacques Cartier* (diffusée le 11 octobre prochain sur toutes les radios francophones, dont France-Inter). Deux heures de chansons composées à l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de Montréal *« où l'on verra que Cartier n'était pas un chien galeux comme Christophe Colomb, mais un joyeux biberonneur qui s'émerveillait de tout »*.

« Unité nationale »

En joual, langue *« swingante et débraillée »* ou en français, Robert, de passage à Paris, commente les paroles de ses dernières chansons, celles du cousin Jean :

Faut qu'on s'sépare, y faut [qu'on splite
C'est toi qui pars ou moi [J'te quitte
Prends le Pacifique, [j'garde l'Atlantique.

(L'Indépendantriste).

« L'Indépendantriste *est une chanson qui va plus dans le sens de l'unité nationale que vers l'indépendance. Toutes les séparations sont dures. Pour une chemise jetée, je verse une larmichette, pour deux océans, ça me glace le poumon gauche. En plus, je préfère être un gros poisson dans un aquarium de requins qu'un tout petit. Mais rien n'est simple quant il s'agit d'identité. Il suffit pour cela de voir le reflexe des Danois face au traité de Maastricht. J'ai joué sur les contrastes dans cette chanson, entre les paroles, les accords mineurs, l'air. Les gens ont été surpris de ce rapprochement entre un couple et un pays, dans lequel le Québec, la Belle Province, joue le rôle de la femme ».*

J'habite un fleuve en Haute- [Amérique
Presque un océan, [presque Atlantique
Un fleuve bleu-vert [et Saint-Laurent.

(Saint-Laurent.)

« Il est difficile de se situer dans le fatras de l'uniformisation. On trouve aujourd'hui des pantoufles esquimaudes dans les aéroports internationaux. Il faut pourtant garder le goût de la poutine et du sirop d'érable. J'ai commencé mon album à Bruxelles, dans les studios ICP, qui sont merveilleux. J'ai fait quatre titres. Très beaux, parfaits, lisses. Il y avait un malaise. J'ai dû repartir à Montréal pour réaliser l'album avec des musiciens québécois. C'était indéfinissable. J'ai insisté sur la rythmique, car j'ai commencé par être batteur. Paul Brochu, qui vient du jazz, « pousse » très bien les rythmes. »

Slack ta mémoire, mets l'passé [dans l'tiroir
Mange ton sofa si tu veux [rien savoir
Branche tes mots tough dans [ton cœur décousu...

(Hervé Métal.)

« J'aime le heavy *metal, cette manière de jouer de la guitare délirante, grasse, sale. J'ai inventé le* frisbee *en expédiant mes cymbales sur le public de l'Olympia en 1969. J'étais arrivé en France deux ans après le succès de* Lindberg *au Québec, qui d'ailleurs avait suscité des réactions violentes, notamment de la part de groupes religieux qui étaient choqués de l'évocation du* « Christ qui chute en parachute ». *A la même époque, la chanson de Léo Ferré,* Thank you Satan, *était interdite de radio. Quelle chance pour un chanteur! Donc en arrivant en France, j'étais « vedette chinoise », après l'« américaine »* [Georgette Plana], *à l'Olympia. J'étais en short et je lançais des balles de tennis sur les spectateurs. Louis Aragon en avait pris une dans l'œil. Coquatrix s'était un peu fâché. Mais c'était à l'époque où les Who cassaient leurs guitares sur scène, où Emerson, Lake and Palmer poignardaient leur orgue, où les concerts commençaient en retard. Aujourd'hui, mes enfants sont survoltés par Guns'n'Roses parce qu'ils disent* « Fuck you » *dans leurs chansons. »*

Quand j'fais le ménage
Moi j'déménage
J'ai un cœur de truck
Chevy Pick-up.

(Macho.)

« Je ne ferai pas de clip sur cet album, sauf peut-être avec Macho, *en le réalisant moi-même, par ironie. Les clips imposent des images auxquelles on n'aurait jamais pensé. Ils suppriment du même coup la liaison instantanée que l'on établit entre la chanson et un moment donné de sa vie. Sans parler du charme de l'attente. Elvis Presley passait une fois par an à la télévision. Mais quel effet! »*

Ma brune s'est envolée après [tant d'belles années,
De haute fidélité [mon cœur a éclaté
Comme une bière trop secouée [ça m'a déboussolé
Mais pour me consoler...

(J'avoue.)

« Une chanson, c'est fait pour s'écouter sur un film qui s'appelle la vie et qui ne s'arrête jamais, c'est une machine à retenir le temps. Dans les années 70, on jetait le bonheur par la fenêtre. Aujourd'hui, nous nous sommes enfoncés dans la récession. Je voudrais créer une marque de bière, la bière Charlebois. J'adore la très bonne bière blanche. Elle est conviviale comme la chanson, imagée, fraîche comme un fleuve. »

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MORTAIGNE

► **1 CD FNAC Music WM 335592062, distribué par WMD.**

CINÉMA

Mocky en tournage et en vidéo

Jean-Pierre Mocky termine son trente-deuxième film au moment où sort en vidéo un cycle comprenant huit films des années 60-70

Cela devait arriver : Mocky, solitaire du cinéma français depuis la nouvelle vague, Mocky, auteur-réalisateur indépendant et controversé, Mocky, anarchiste qui s'en est pris à tout le monde (notables, policiers, politiciens, religieux, bourgeois – grands et petits, – gens de télévision, couples et familles), Mocky, romantique amer qui a joué, dans ses propres œuvres, les *redresseurs de torts jusqu'au drame*, Mocky, donc, est mis, par la vidéo, à la portée des cinéphiles et du public populaire. Certains de ses films passaient à la télévision. Mais, ceux-là, on peut les avoir à soi, les consulter à volonté.

En avril, les éditions Montparnasse ont inauguré une collection « Les années nostalgie » ou « Souvenirs d'une France qui change », avec dix titres divers dont *Belle de jour*, de Luis Bunuel, *le Passage du Rhin*, d'André Cayatte, *Plein soleil*, de René Clément, *la Vérité*, d'Henri-Georges Clouzot, *le Voyage du père*, de Denys de La Patellière. Eclectisme. Mocky prend la suite mais son cycle (du nº 11 au nº 18 de la collection).est bien à part et définit parfaitement ces « souvenirs d'une France qui change » (1).

Reprenons les titres dans l'ordre chronologique : *Un drôle de paroissien* (1963), *la Cité de l'indicible peur* (1965), *les Compagnons de la marguerite* (1966), *la Grande lessive* (1968), *l'Etalon* (1969), *Solo* (1969), *Un linceul n'a pas de poches* (1974), *l'Ibis rouge* (1975). Un bel échantillonnage de comédies sarcastiques et deux « thrillers » politiques et sociaux, *Solo* et *Un linceul n'a pas de poches* (librement adapté d'un roman américain d'Horace Mc Coy, avec Mocky, alors âgé d'une trentaine d'années, dans le rôle d'un pourfendeur des tares et des abjections de la France contemporaine. En noir et blanc comme en couleurs, il y a un style d'images propre au cinéaste, à mi-chemin entre le réalisme brut et le fantastique social. Des idées de générique donnent souvent le ton, comme le choix des musiques.

Mocky a ses acteurs, dont il a fait des archétypes : Bourvil, ici très présent, Francis Blanche, Michel Serrault, experts en « folies » hilarantes ou inquiétantes, Jean Poiret, Jean Carmet, Michel Galabru, Jacques Dufilho. Les actrices s'imposent moins (sauf dans *l'Ibis rouge* ou, par ailleurs, se distingua Michel Simon) car elles ont constamment changé.

Qui se souvenait que Sylvia Kristel avait joué dans *Un linceul n'a pas de poches*? Mais, dans les seconds rôles et la figuration, que de « gueules » surprenantes, à la Goya pourrait-on dire, et qui viennent – c'est devenu chez Mocky une tradition – amplifier les caricatures de mœurs!

Huit films et des meilleurs. Le cinéaste a toujours tourné vite, mais il avait, à cette époque-là, une façon d'aller droit au but, dans la comédie comme dans le pamphlet, un trait vif, un rythme haletant. Mocky courait après le temps et les budgets. A la longue, le temps l'a rattrapé. Il enchaîne toujours film sur film. Mais il en parle avec lucidité : *« Il y en a beaucoup de ratés, certains ne sont que des essais, qu'on a eu le tort de balancer dans des grands circuits d'exploitation. De toute façon, je n'ai jamais eu les moyens nécessaires pour réaliser complètement mes fantasmes. »*

« Un peu rétro »

Le cycle des éditions Montparnasse a été repris, pour les droits vidéo, au catalogue de la société Ida (Jean Cazes) qui en assurait la distribution. Une tentative d'édition vidéo avait déjà été faite, il y a une bonne dizaine d'années, de quatre ou cinq titres; ça n'avait pas marché. Actuellement, on trouve *le Miraculé (éditions RCV*, 152 F.), *Agent trouble* (éditions Ariane video, 134 F.) et *Divine enfant* (que viennent de sortir les éditions Antares, 149 F). Du Mocky récent. Du cycle des éditions Montparnasse, le cinéaste est très satisfait. Dans son catalogue personnel, il aurait ajouté *les Dragueurs* (*« Un film de jeunesse qui a été bloqué pendant trente ans »*) et *Snobs* (*« Woody Allen a apprécié ce film-là et, sur le plan de l'exploitation, il a battu* l'Avventura *d'Antonioni en Angleterre »*).

Mocky aime cette collection *« un peu rétro »*. Et, de souvenir en souvenir, il raconte comment, un jour, dans un café des Champs-Elysées où il se trouvait avec Eric von Stroheim, Orson Welles, Luis Bunuel, Jacques Tati et Jean-Pierre Melville, tous avaient décidé de créer un syndicat de metteurs en scène indépendants. *« Cela n'a pas marché parce que personne ne voulait être secrétaire ni trésorier. »*

Bonsoir est le premier film qu'il tourne aux studios de Boulogne depuis *Un drôle de paroissien*. Coup de hasard mais c'est peut-être une façon de renouer avec cette période d'inspiration. *« C'est l'histoire d'un homme (Michel Serrault) que sa femme a quitté et qui a perdu son appartement. Alors, chaque soir, il va coucher chez des gens différents. Il ne les connaît pas : il choisit les immeubles et il se présente, au pif. Il est toujours très bien habillé et il paie son écot, le matin, avant de partir. Mais chaque endroit où il passe est, ensuite, cambriolé. Alors, un inspecteur de police un peu bête (Jean-Paul Dreyfus) se met à croire que c'est lui le voleur. Je ne vous dis pas tout. Mais, à la dernière séquence, Serrault va coucher à l'Elysée... Oui, je renoue avec ce genre de comique et après, je change de style.*

» En France, à droite ou à gauche, on m'a toujours fait l'aumône. Je parle anglais. Je vais aller tourner à Londres une histoire d'amour. Le producteur Jean-François Lepetit a des ouvertures avec la Warner. Ce sera l'histoire d'une femme enceinte (Mélanie Griffith ou Jodie Foster) dont le mari, astronaute se trimballe dans une capsule pendant sa grossesse. Un fleuriste, un émigré, va prendre soin d'elle avec beaucoup de pudeur. Ensuite, j'ai en vue une production internationale avec Francis Bouygues. Ce sera mon premier film historique, mes Enfants du paradis *à moi : la reconstitution de Pigalle dans les années 44-45, avec une femme qui a été tondue à la Libération, et un GI ancien prédicateur... »*

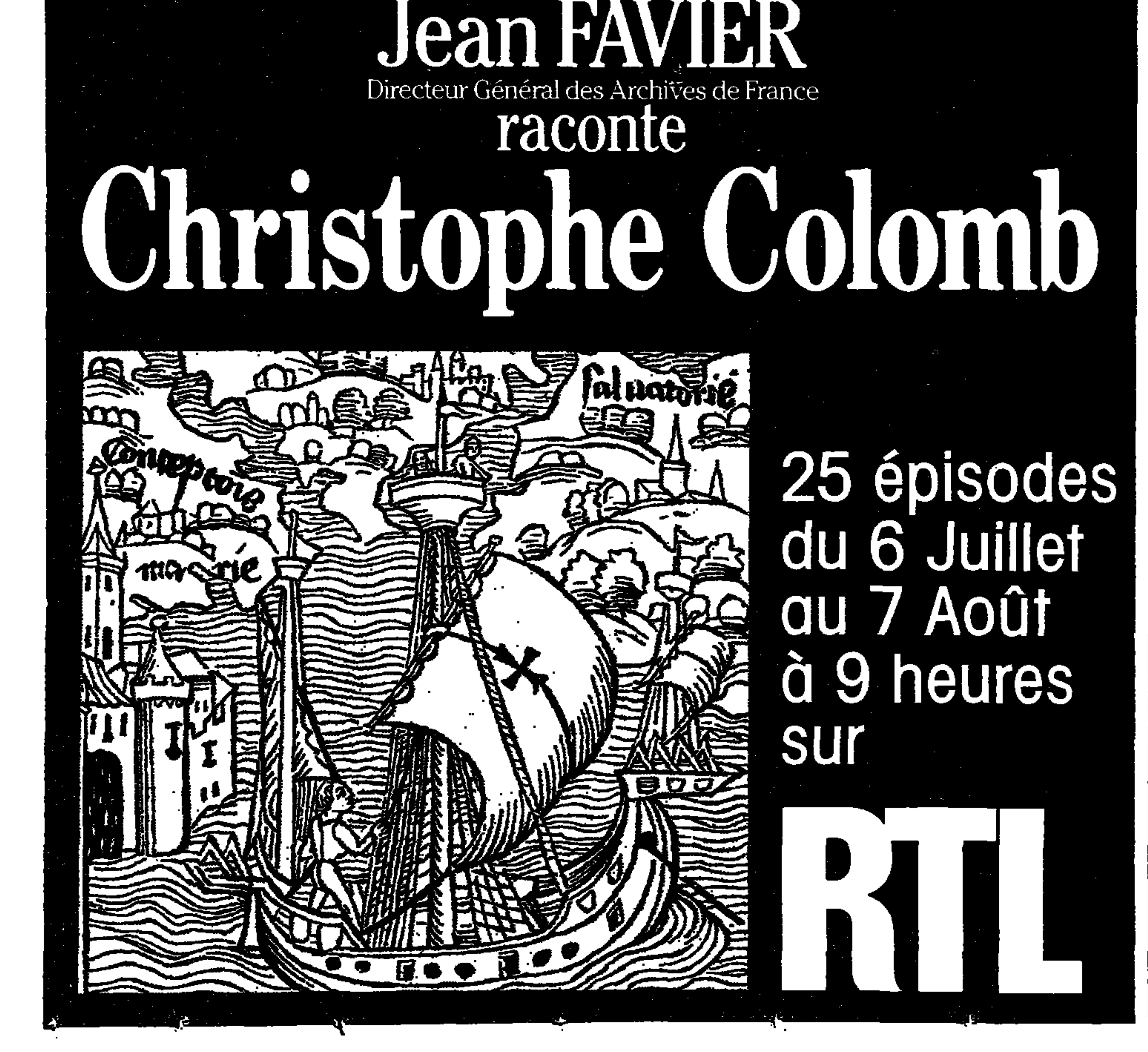
Sur le plateau de *Bonsoir*, le décor en poutrelles métalliques représente une passerelle surplombant des cellules de commissariat, où l'on descend par des marches. Le tout est placé face à la partie centrale : une grande pièce en poutrelles et panneaux et portes de verre, couverts de souillures et de saletés. *« C'est exprès, c'est dégueu, parce que c'est un commissariat dégueu. »* Les figurants en uniforme de flic sont presque aussi déglingués et patibulaires que les figurants menottés qu'ils traînent aux cellules pendant une répétition muette. Dans le bureau *« dégueu »*, les inspecteurs jouent du cor de chasse et Jean-Paul Dreyfus bat la mesure. Enfin, c'est du mime...

« Voilà la troupe de Mocky en action, albinos et Cie, constate Michel Serrault, pince sans-rire. *Et regardez comment il m'a arrangé. J'ai des verres de contact bleus, un collier de barbe roux, les cheveux teints en roux. Encore, vous ne voyez pas la moumoute parce que, pour la prise, je dois porter le chapeau. »* Le chapeau en question est un feutre en forme de casque colonial, allez savoir pourquoi. *« Ce n'est pas la peine de jouer la comédie si on ne rigole pas*, dit Michel Serrault, *et je ne sais même pas si mes cheveux redeviendront comme avant. C'est l'aventure. »*

« Les derniers films comiques français que j'ai pu voir, dit Mocky, *ne présentent plus ce genre de choses. C'est une espèce en voie de disparition. »* Il ajoute, avec humour : *« Il m'arrive de me prendre pour Mozart et les autres pour des Salieri. »*

JACQUES SICLIER

(1) Editions Montparnasse, vente en magasins spécialisés, vidéoclubs, hypermarchés. Environ 143 F la cassette.



Soudain l'été prochain

Des projections et des animations pour rafraîchir la température dans les cités

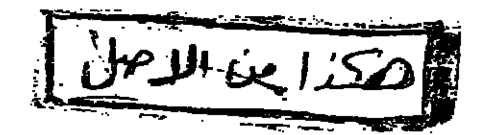
En Ile-de-France, en Aquitaine, en Languedoc-Roussillon, en Lorraine, et dans quatre quartiers de Grenoble, « Un été au ciné » reprend du service, après un lancement réussi l'année dernière. Au menu de cette initiative du Centre national du cinéma (CNC) : cent mille places à tarif réduit pour les jeunes dans cent vingt-neuf salles, des projections gratuites en plein air sur écran géant dans vingt villes, et une trentaine d'ateliers-expositions au cœur des quartiers.

« Si tu ne viens pas au cinéma, le cinéma viendra à toi » pourrait être la maxime de cette initiative qui constitue le volet cinématographique du plan « Une saison en banlieue », mis en place par le ministère de l'éducation nationale et de la culture. En 1991, seule la banlieue parisienne avait profité de l'opération. *« L'été dernier, nous avions trente mille billets à tarif réduit dans quarante-deux salles. Nous avons décidé de passer à la vitesse supérieure*, explique Dominique Wallon, directeur du CNC, et responsable de « Un été au ciné ». *La fréquentation baisse de 40 % en moyenne pendant l'été, pourquoi ne pas en profiter pour intéresser au cinéma ceux qui, par manque d'argent ou de temps, ne peuvent y avoir accès régulièrement? »*

Les réductions en salle sont donc principalement destinées aux jeunes, et les projections en plein air, gratuites, devraient drainer un public plus large. *« La programmation plein air sera très familiale*, précise Dominique Wallon, *avec des films comme* Cyrano de Bergerac, Toto le héros, Delicatessen, Robin des Bois, Retour vers le futur, Qui veut la peau de Roger Rabbit?, les Incorruptibles... *Nous utiliserons des écrans gonflables pour simplifier l'installation, sauf en Languedoc-Roussillon où il faudra faire appel à des structures métalliques car le vent déforme l'écran, et donc l'image. »* Les ateliers-expositions permettront de comprendre les techniques de l'image (effets spéciaux, réalisation, jeux d'optique), ou de redonner à un quartier un peu de son identité perdue (ateliers « cinéma et patrimoine »).

O. Bo

► **Renseignements : Kyrnea International, tél. : 43-48-43-28.**



AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

CATHÉDRALE AMÉRICAINE. US Youth Chorale : 10 h 30 dim.

CONCIERGERIE (43-54-30-06). A. Michel, C. Carmona, I. Ramona : jusqu'au 24 juillet. 14 h sam., dim. Viole de gambe, clavecin. Dans le cadre du Festival Monuments et musique.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Agnès Gillieron : 18 h 30 sam. Pianoforte. Mozart. Dans le cadre du Festival Amadeus Thérèse Hindo : jusqu'au 9 août. 18 h 30 dim. Chant a cappella.

EGLISE SAINT-EUSTACHE. Miguel Angel Colmenero, Jose Enrique Ayarra Jarne : 20 h 30 jeu. Cor, orgue. Bach, Saint-Saëns. Dans le cadre du Festival d'orgue de Saint-Eustache.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 14 juillet. 21 h sam., mar. Vivaldi, Haendel, Gervaise, Telemann.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble instrumental Parenthèse : 20 h 45 mer., jeu. Delphine Haidan (mezzo-soprano), Frédéric Viscomte (violon), Laurent Brack (direction). Vivaldi, Bach, Mozart Académie de Saint-Louis en l'île : 20 h 45 sam. ; 17 h 30 dim. Chœur du Queen's College d'Oxford, Matthew Owens (direction). Mozart, Vivaldi. Dans le cadre du Festival Musique en l'île Ensemble de cuivres de Paris Polyphanie : 20 h 45 lun. ; 17 h mar. François Merlin (direction). Bach, Charpentier, Gabrieli, Monteverdi, Purcell. Dans le cadre du Festival Musique en l'île.

HOTEL DE SULLY. Elise Goutet : jusqu'au 26 juillet. 14 h sam., dim. Clavecin. Bach, Couperin. Dans le cadre du Festival Monuments et musique.

JARDIN D'ACCLIMATATION (39-58-49-41). Quatuor à vent avec percussions : 16 h dim. Prokofiev, Bach.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Edwige Bourdy, Erika Guiomar, Pascal Delage : 22 h 30 mer. Soprano, piano, percussions. Copland, Barber, Delage, Villa-Lobos, Ives Raphaël Pidoux : 22 h 30 lun. Violoncelle. Bach, Kodaly.

MUSÉE NATIONAL DES THERMES DE CLUNY (43-25-70-32). Orchestre et chœur de Brocéliande : 17 h 30 dim. Guyard.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Olivier Reboul : 22 h 30 mer., jeu. Piano. Chopin Pierre Morabia, Catherine Glaise : 22 h 30 lun., mer. Piano, violoncelle. Chopin Danièle Alberti : 22 h 30 jeu. Piano. Chopin.

PALAIS DE L'UNESCO. Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 mer. Gilbert Varga (direction). Mozart, Rossini, Saint-Saëns, Rodrigo.

PANTHÉON. M.-C. Boulard, Corinne Morisse : jusqu'au 24 juillet. 14 h sam., dim. Clarinette, violoncelle. Dans le cadre du Festival Monuments et musique.

PARC DE BAGATELLE (45-01-20-10). Wilhelm Ohmen : 20 h 45 jeu. Piano. Haydn, Schumann, Chopin. Dans le cadre du Festival Chopin à Paris Micaal o'Rourke : 16 h 30 sam. Piano. Field, Debussy, Chopin. Dans le cadre du Festival Chopin à Paris. Ester Pineda : 16 h 30 dim. Piano. Chopin, Monpou, Granados. Dans le cadre du Festival Chopin à Paris Sonia Wieder Atherton, Laurent Cabasso : 20 h 45 lun. Violoncelle, piano, Tolle Nikiprovetzki (piano). Bach, Chopin, Brahms, Rachmaninov. Dans le cadre du Festival Chopin à Paris Antonio Rosado : 16 h 30 mar. Piano. Chopin, Liszt, Wagner. Dans le cadre du Festival Chopin à Paris.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h mer. Musique au temps des troubadours et des trouvères. Musique espagnole du XVIe siècle Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h ven. Musique du Moyen-âge. Musique française des XVIe et XVIIe siècles Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h dim. Musique au temps de Saint-Louis. L'âge d'or de la musique espagnole Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h mar. Musique au temps des croisades. Musique française du XVIIe siècle.

Périphérie

MAISONS-LAFFITTE. CHATEAU DE MAISONS. Parcours d'un soir, musique et voix : jusqu'au 4 septembre. 21 h 30 22 h 22 h 30 mer., ven., lun. Wanda Kozyra, Jeanne Boelle (luth, théorbe), Julie Hassler (soprano), Bernard Colin (mise en scène).

RAMBOUILLET. CHATEAU. Claire Bodin : jusqu'au 24 juillet. 14 h sam., dim. Clavecin. Dans le cadre du Festival Monuments et musique.

SAINT-DENIS. BASILIQUE. Chœur et orchestre de Paris : 20 h 30 mer. Kallen Esperian (soprano), Alan Titus (baryton), Pierre Pincemaille (orgue), Claus Peter Flor (direction). Fauré, Saint-Saëns. Dans le cadre du Festival de Saint-Denis Pierre Pincemaille : jusqu'au 23 août. 14 h sam., dim. Orgue. Dans le cadre du Festival Monuments et musique.

SCEAUX. ORANGERIE (46-60-07-79). Duo Corre-Exerjean : 17 h 30 sam. Piano, Jean-Jacques Justafré (cor), Roger Loewenguth, Frédéric Borsarello (violoncelle). Schumann. Dans le cadre du Festival de l'Orangerie de Sceaux Jean-Louis Haguenauer, Alexis Galpérine : 17 h 30 dim. Piano, violon, Miles Hoffman (alto), Cécilia Tsan (violoncelle). Mozart, Fauré, Schumann. Dans le cadre du Festival de l'Orangerie de Sceaux.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Monique Zanetti, Catherine Ramona, Martine Roche : 17 h 30 sam. Soprano, basse de viole, clavecin. Brossard, Legrenzi.

VINCENNES. CHATEAU. Anne Bobillier, David Benezit : jusqu'au 23 août. 14 h sam., dim. Harpe, clarinette. Musique militaire. Dans le cadre du Festival Monuments et musique.

OPÉRAS

MUSÉE GUIMET (45-39-97-83). L'Amant jaloux : jusqu'au 11 juillet. 20 h 30 ven. Opéra de Gretry. Compagnie Nadia Baji, Anne Bruneteau, Danièle Peretz, Caroline Fuss (sopranos), Marc Perrotin, Martial Defontaine (ténors), Frédéric Lipski (baryton), Ensemble international de chambre, Dominique Patrouilleau (direction), Nadia Baji (mise en scène).

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). La Cambiale di Matrimonio, il Signore Bruschino : jusqu'au 12 juillet. 19 h 30 mer., ven., dim. Opéras bouffes de Rossini. Teresa Ringholz (soprano), John del Carlo (baryton-basse), Alberto Rinaldi (baryton), Barry Ryan (ténor), Ensemble instrumental Jean-Walter Audoli, Maurizio Barbacini (direction), Michaël Hampe (mise en scène).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Cosi fan tutte : jusqu'au 15 juillet. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim. Opéra de Mozart. Barbara Franch-Weselak, Isabelle Sauvageot, Joëlle Brun-Cosme, Julie Hassler, Dominique Henry (sopranos), Sandrine Sutter, Virginie Landré (mezzo-sopranos), Marc Guillard, Jean-Pierre Belfort, Olivier Peyrebrune (basses), Martial Defontaine, Terence Newcombe, Gregorio Rangel (ténors), Philippe Bodin, Mathieu Lecroart, Charles Saillofest (barytons), Anne Champert, Pierre Muller (piano, direction), Serge Catanese (mise en scène).

> **Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

JAZZ, POP, ROCK

ALLIGATORS (42-84-11-27). Duke Jordan Trio : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Daniel Huck Quartet : 22 h mar.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Fred Clayton, Eric Cahillane, Ludovic Signolet : 22 h 30 mer. ; Babik Reinhart : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; F. Theberge, J. Barde, C. Barretto, P. Soirat : 22 h 30 dim. ; Paris Jazz Repertoire Orchestra : 22 h 30 lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : 22 h 30 mer. ; Roccoco Septet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Audition publique de deux groupes : jusqu'au 2 août. 22 h dim. ; Captain Mercier : jusqu'au 27 juillet. 22 h 30 lun. ; Le Carré des lombes : 22 h 30 mar.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Emmanuel Sourdeix, Jacky Samson : 22 h mer., jeu. Piano, contrebasse : Katy Roberts : 22 h lun., mar.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Cristelle Dobat : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim. Chant, Luigi Trussardi (basse), Lucien Dobat (batterie), Joël Rakoto (piano) ; Gérard Marmet Quartet : 22 h 45 lun., mar. Batterie, Serge Rahoerson (piano), Luigi Trussardi (basse), Karl Schlosser (saxophone).

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Café Rive-droite : jusqu'au 27 août. 22 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Hotlanta Dixieland Jazz : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Jungle jive : 1 h mer. ; Solo : 1 h jeu.

CITY ROCK (47-23-07-72). Lucky Strike : 0 h mer. ; Joker Rendez-vous : 0 h jeu. ; Soul Time : 0 h ven. ; Solo : 0 h sam. ; Naz Rock : 0 h dim. ; Proxima : 0 h lun. ; Honky Tonk Brothers : jusqu'au 14 juillet. 0 h mar.

ESPACE ORNANO. Ned's Atomic Dustbin : 19 h 30 mer. ; Gun : 19 h 30 ven.

L'EUSTACHE (40-26-23-20). Isabell Juan Pera : jusqu'au 9 juillet. 22 h 30 jeu. ; Music'hall Musette : 22 h 30 ven., sam. ; Antoine Larcher et le Paname tropical : 22 h 30 dim., lun., mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : jusqu'au 29 juillet. 22 h 30 mer. ; Péril jaune : 22 h 30 jeu. ; Bluesmaniacs : 22 h 30 ven. ; House Band : jusqu'au 26 juillet. 22 h 30 dim. ; Big Medecine : 22 h 30 lun. ; Frogmouth : jusqu'au 28 juillet. 22 h 30 mar. ; Blues'n Bluesy : 22 h 30 sam.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE. Jazz Futures II : 21 h mer. Dans le cadre de Halle that Jazz ; Wynton Marsalis Septet : 22 h 15 mer. Dans le cadre de Halle that Jazz ; Manuel Rocheman Trio : 23 h 45 mer. Dans le cadre de Halle that Jazz ; Maceo Parker And the Roots Band : 21 h jeu. Dans le cadre de Halle that Jazz ; BB King : 22 h 15 jeu. Dans le cadre de Halle that Jazz ; Michel Marre Quartet : 23 h 45 jeu. Concert précédé du film Straight no Chaser. Dans le cadre de Halle that Jazz ; Kenny Garrett's Quartet : 21 h ven. Dans le cadre de Halle that Jazz ; Dee Dee Bridgewater and her Trio : 22 h 15 ven. Dans le cadre de Halle that Jazz ; François Jeanneau : 23 h 45 ven. Concert précédé du film Nina Simone, la légende. Dans le cadre de Halle that Jazz ; Defunkt : 21 h sam. Dans le cadre de Halle that Jazz ; Bobby McFerrin : 22 h 15 sam. Dans le cadre de Halle that Jazz ; Andy Emler, Jean-François Jenny-Clarke Duo : 23 h 45 sam. Concert précédé du film Miles and Friends. Dans le cadre de Halle that Jazz.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 31 juillet. 21 h ven. Jean-Pierre Gelineau (saxophone), Jean Chaudron (basse), Jean-Pierre Pothier (piano) ; Trio New Orleans : jusqu'au 1er août. 21 h sam.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Mike O'Dougherty : 22 h 15 mer. ; The Dixie Stompers : jusqu'au 17 juillet. 22 h 15 ven. ; Soul Time : 22 h 15 sam., mar. ; Chris et Azad : jusqu'au 27 juillet. 22 h 15 lun. ; Pep Jet : jusqu'au 30 juillet. 22 h 15 jeu.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Janis Carter : jusqu'au 18 juillet. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto et Novos Tempos : jusqu'au 30 août. 22 h 30 dim.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Ludovic de Preissac Quintet : 22 h jeu. Piano, Christophe Marguet (batterie), Jean-Luc Arramy (contrebasse). Michel Delakian (trompette), Guillaume Naturel (saxophone) ; Philippe Lees Trio : 22 h ven., sam. Piano, Harri Goffin (basse), Etienne Brachet (batterie).

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Michel Bescont Trio : 21 h lun.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Bernard Maury, Bruno Micheli, Jacques Vidal : 22 h 30 jeu., ven., sam. Piano, harmonica, contrebasse.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio Jean-Pierre Bertrand : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Trio : jusqu'au 26 juillet. 22 h 30 dim. ; Trio René Urtreger : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Stéphane Guérault : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Claude Tissendier : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Les Zipos : 21 h 30 mer. ; Otto's Fox : 21 h 30 jeu. ; The Snails : 0 h 30 ven. ; Gunners : 0 h 30 sam.

NEW MORNING (45-23-51-41). Linda Hopkins : 21 h 30 mer. ; Irakere : 21 h 30 jeu., ven. ; John Lurie and the Lounge Lizards : 21 h 30 sam.

NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Yana Purim : jusqu'au 30 juillet. 21 h mer., jeu.

OLYMPIA (47-42-25-49). Cab Calloway and the Hi-De-Ho Orchestra : 20 h 30 mer.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). Prince : 20 h ven., sam., dim.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Pambari Steel Orchestra : 22 h mer. ; Rod MacDonald, Larry Coryell : 21 h 30 jeu. ; John Greaves : 22 h ven. ; Paris Musette : jusqu'au 21 juillet. 21 h 30 sam., dim., lun., mar. Dans le cadre du Festival Paris, quartier d'été.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Ultramarine : 21 h mer. Dans le cadre du Heineken SNC Jazz Festival ; Chance Orchestra : 21 h jeu. Dans le cadre du Heineken SNC JAzz Festival ; Celinho Barros : 21 h ven. ; Philippe Mira : 21 h sam.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Cynthia Sayer, Jacky Milliet International Band : 21 h mer. ; 5 sur 5 : 21 h jeu. ; Jacques Doudelle : 21 h ven. ; Boozoo's Jazz Combo : 21 h sam.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Eric Le Lann, Michel Graillier : 23 h mer., jeu. Trompette, piano ; François Rilhac, Irakli, Alain Marquet : 23 h ven., sam. Piano, trompette, clarinette ; André Condouant, Alain Jean-Marie, Wayne Dockery : 23 h mar. Guitare, piano, contrebasse, Philippe Soirat (batterie).

REX CLUB (45-08-93-89). Alawanababa : 23 h 30 mer. ; Wake up : jusqu'au 30 juillet. 23 h jeu. ; No Man's Land : 23 h 30 lun. The Satyrs (première partie) ; Groove Café : jusqu'au 28 juillet. 23 h mar. ; Nuit exotique : jusqu'au 25 juillet. 23 h sam.

SING SONG (43-43-82-02). Nika Stewart Quartet : 22 h 30 jeu., ven., sam. Chant et piano, David Chevalier (guitare), Laurent Camuzat (basse), Jean-François Roger (percussions).

SLOW CLUB (42-33-84-30). Jean-Paul Amouroux Boogie Machine : 22 h mer., jeu., ven., sam.

SUNSET (40-26-46-60). Christian Vander Trio : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Emmanuel Sourdeix Trio : jusqu'au 20 juillet. 22 h lun. ; Eric Hurpeau Trio : 22 h 30 mar.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). RMB : 22 h mer. ; Long Distance : 22 h jeu. ; 400 Ducks : 22 h ven. ; Mox Gowland : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau and Friends : 22 h mar. ; Pick-up : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Donald Harrison : 22 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Saxophone, Laurent de Wilde (piano), Thomas Bramerie (basse), George Brown (batterie).

ZÉNITH (42-08-60-00). Ringo Starr & his All Starr Band : 20 h mer.

Périphérie

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. ESPACE JULES-VERNE (60-84-40-72). No Man's Land, Kent, The Satyrs : 20 h ven.

MELUN. HOTEL DE VILLE (64-52-10-95). Bag et Nikki : 21 h ven.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Jam Session : jusqu'au 22 juillet. 21 h 30 mer. ; La Contemporaine : 21 h 30 sam. ; Michael Nick Trio, Denis Colin Trio, Mr Villarœl : 21 h 30 ven.

CHANSON

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Adoms : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (42-08-18-05). La Java des mémoires : 21 h mer., jeu., ven., mar. ; 17 h 21 h sam. L'histoire d'une drôle d'époque. Spectacle musical conçu et mis en scène par Roger Louret.

THÉATRE MONTORGUEIL (sur place). Broadway Cab's : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

Périphérie

MELUN. HOTEL DE VILLE (64-52-10-95). Bag et Nikki : 21 h ven.

BALLETS

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Le Lac des cygnes : jusqu'au 25 juillet. 19 h 30 mer., jeu., ven., lun. ; 20 h 30 sam. Ballet de Tchaïkovski. Etoiles, premiers danseurs et ballet de l'Opéra de Paris, Orchestre de l'Opéra de Paris, Jonathan Darlington (direction). Vladimir Bourmeister (chorégraphie et mise en scène).

PARIS EN VISITES

MARDI 7 JUILLET

« Autour du chantier de la Bibliothèque de France : un siècle d'architecture industrielle », 10 h 30, RER Masséna, au pied de l'escalier (P.-Y. Jaslet).

« De la galerie Vero-Dodat au passage Verdeau par le passage des Panoramas », 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Le Palais de justice en activité », 11 heures et 16 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Chinatown du treizième arrondissement », 14 h 30, porte de Choisy, devant la BNP (C. Merle).

« Les ministères des affaires étrangères et de la marine », 14 h 30, 5, rue de l'Indépendance-Américaine (Office de tourisme de Versailles).

« L'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches (Europ explo).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le vieux Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (A nous deux, Paris).

« Toute l'île Saint-Louis », 14 h 45, métro Pont-Marie (Conférences M. Banassat).

« Quelques grands peintres dans les collections du Petit Palais », 15 heures, hall du Musée du Petit Palais (Approche de l'art).

« La vie montmartroise de Toulouse Lautrec et ses contemporains », 15 heures, sortie métro Blanche (Tourisme culturel).

« De la Butte-aux-Cailles à la Cité Florale, ses jardins et maisonnettes », 15 heures, sortie métro Corvisart (Paris et son histoire).

« Le Panthéon », 15 heures, arrière du Panthéon (Paris et son histoire).

« Chemins inconnus et jardins secrets de la butte Montmartre », 15 heures, métro Place-de-Clichy, sortie Caulaincourt (C.-A. Messer).

« Le noble faubourg Saint-Germain et ses hôtels », 15 heures, 77, rue de Varenne (M. Hager).

« Le temple bouddhique du bois de Vincennes », 15 heures, métro Liberté (P.-Y. Jaslet).

« Couvents et jardins de Denfert », 15 heures, 79, avenue Denfert-Rochereau (I. Hauller).

« Hôtels, jardins et ruelles du Marais sud », 17 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 17 heures, sommet du funiculaire (Paris autrefois).

« Les hôtels célèbres du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*



ÉCONOMIE

BILLET

La déroute des « corps intermédiaires »

Le mouvement de blocage des routes par les transporteurs routiers est une nouvelle occasion de vérifier l'inefficacité des « corps intermédiaires », ces organisations sans lesquelles concertation et dialogue social ne *peuvent guère dépasser le stade* de la bonne intention.

La France est devenue une habituée des conflits sociaux qui surviennent sans prévenir et traînent en longueur. De la grève des agents des finances en 1989 à celle de Renault fin 1991, les syndicats ont, plus souvent qu'à leur tour, couru derrière un mouvement qu'ils étaient incapables de gérer. Alors que notre taux de syndicalisation est le plus faible de tous les pays développés, il existe pourtant une aspiration non satisfaite à l'action syndicale. L'apparition de « coordinations », à la SNCF en 1986, puis chez les infirmières ou les assistantes sociales, ne reflète *pas autre chose. Conscientes que* le dialogue social est la condition essentielle de leur efficacité, certaines entreprises en sont réduites à tenter de le revitaliser en instaurant des formules de « *chèque syndical* »...

Mais les non-salariés ne sont pas en reste. Les représentants traditionnels des médecins ou des agriculteurs ont, eux aussi, été débordés par des structures dont le « basisme » et le maximalisme *aboutissent davantage à* exacerber un corporatisme qu'à rechercher des solutions de compromis capables de tenir compte de l'intérêt général.

Certes, les interlocuteurs manquent. Mais pouvoirs publics et patronat ne s'en sont-ils pas confortablement accommodés? A cet égard, on ne peut être que sidéré de constater que ce n'est qu'après une dizaine de jours de blocage des routes qu'ils se sont sérieusement penchés sur les conséquences du permis à points et sur les relations du travail dans les transports routiers. Dans ces conditions, les plaidoyers rituels en faveur du dialogue social risquent encore d'apparaître comme un exercice de style gratuit.

A vrai dire, l'action collective, syndicale ou professionnelle, n'a jamais été très développée dans notre pays, contrairement à la vie associative. A moins de se résigner à voir les intérêts égoïstes paralyser la moindre réforme votée par le Parlement et menacer l'action de l'Etat, il est temps de prendre conscience que la faiblesse des corps intermédiaires constitue l'un des maux essentiels de la société française. Et le signe évident d'une détérioration du tissu social.

JEAN-MICHEL NORMAND

Le document du Centre d'étude des revenus et des coûts

1991, année médiocre pour le travail comme pour le capital

Avec une croissance économique limitée à 1,2 %, l'année 1991 n'aura été faste ni pour les revenus du patrimoine et du capital, auxquels avait essentiellement profité l'expansion de 1989, *ni pour les salaires* qui avaient opéré un rééquilibrage l'année suivante malgré un début d'essoufflement de la conjoncture. Dans son enquête annuelle (1), le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) désormais présidé par M. Christian Goux, observe un mouvement de repli général. Un *« creux de cycle »* qui *« se traduit par une moindre croissance des rémunérations du travail accompagnée d'un recul de la masse des rémunérations du capital ».*

Dans le secteur privé et semi-public, le gain de pouvoir d'achat du salaire annuel net moyen aura été de 1 % l'an dernier, un chiffre qui s'inscrit dans la moyenne observée sur la période 1988-1991. Malgré les critiques qu'elle a soulevée, la contribution sociale généralisée (CSG) a accentué le pouvoir d'achat des smicards (2,1 %) et, plus généralement, ses effets redistributifs ont permis aux ouvriers et employés d'obtenir une amélioration de leur rémunération, exprimée en termes réels, supérieure à celle des cadres et techniciens. Dans la fonction publique, où la moitié des augmentations de traitement correspondent désormais à des revalorisations catégorielles, le CERC évalue entre 1,2 % et 1,6 % la croissance en francs courants du salaire moyen des agents titulaires de l'Etat. Pour le secteur nationalisé à statut, la hausse atteint 0.6 % (contre 1,1 % sur la moyenne des trois dernières années).

Toutes catégories confondues, le revenu moyen des exploitants agricoles recule de 5,8 % en 1991 après avoir, il est vrai, fortement progressé en 1989 (11,5 %) comme en 1990 (15,5 %). Cette chute est largement imputable aux exploitations viticoles pour lesquelles la chute, si elle dépasse les 20 %, est bien loin d'annuler l'acquis des deux années précédentes.

Hors agriculture, les professions non salariées constatent *« une progression moyenne de leur bénéfice, de l'ordre de 1 % à 3 % en francs courants sur la période 1988-1990 »* avec une stabilité en 1991. Dans l'alimentation et le commerce, le pouvoir d'achat progresse de 1 % à 2 % en 1991 (entre 0 et 2 % dans le secteur des services, entre 1 % et 3 % *pour les artisans du bâtiment*). Les professions médicales et paramédicales subissent de leur côté un léger fléchissement après une croissance de 2,5 % en 1990.

Les revenus sociaux ont été quelque peu négligés, constate l'enquête qui relève que *« de 1990 à 1991, les différentes revalorisations des barèmes des prestations sociales ont, dans l'ensemble, été très largement insuffisantes pour garantir le strict maintien du pouvoir d'achat, en moyenne, d'une année sur l'autre »*, note le rapport. *« L'accroissement des effectifs de retraités – en raison de l'allongement de l'espérance de vie – constitue le principal facteur d'augmentation de la masse des retraites »*, rappelle le CERC qui souligne que *« les revalorisations des retraites complémentaires ont effacé les pertes de pouvoir d'achat des retraites de base »*. Favorable aux salaires modestes, la CSG (perçue auprès des retraités soumis à l'impôt sur le revenu) a, en revanche, affecté le pouvoir d'achat de certaines pensions. Toutefois, les retraités, contrairement aux actifs, n'ont pas été concernés par le relèvement de 0,9 point de la cotisation d'assurance-maladie en juillet 1991.

La moindre rentabilité des placements

Prélevée sur les revenus du capital, la CSG a également pesé sur la rémunération du patrimoine dont la progression se poursuit *« à un rythme un peu moins élevé qu'au cours des deux années précédentes en raison de la faible croissance des placements »*. Le CERC, qui constate *« l'orientation de l'épargne nouvelle vers des placements aux rendements courants élevés (sicav monétaires ou PEP) »*, met l'accent sur le *« net rapprochement des performances des divers placements avec notamment la réduction de celles des valeurs mobilières et l'amélioration de celles des terres agricoles entre 1988 et 1991, par rapport à la période 1983-1988 »*. Alors que les prêts à l'économie ont bénéficié de la faiblesse de la hausse des prix (la « performance » *des livrets de caisse d'épargne est* passée de 0,9 % à 1,4 % depuis 1989), les placements immobiliers et les actions ont enregistré l'an passé *« des plus-values en moyenne moins importantes que dans les années passées »*.

Au total, les experts du CERC concluent à une *« sensible modération de la performance moyenne du patrimoine »*. La moindre rentabilité des placements (un peu plus de 3 % en moyenne par an ces trois dernières années contre plus de 5 % entre 1983 et 1989) s'accompagne d'un rapprochement des performances des actifs réels (immobiliers et actions) et des actifs nominaux (sicav monétaires, formules d'épargne).

Enfin, si l'on prend en compte les salaires et la rémunération du patrimoine, mais aussi l'évolution de l'emploi, notamment féminin, la croissance du pouvoir d'achat des ménages ouvriers se situe autour de 1,5 % par an entre 1988 et 1991. Pour les ménages appartenant aux professions intermédiaires (instituteurs, techniciens, contremaîtres et agents de maîtrise), on aboutit à un chiffre légèrement inférieur. Le gain est sensiblement meilleur (un peu plus de 2 %) pour les employés comme pour les cadres : les premiers enregistrent l'impact des revalorisations accordées aux fonctionnaires alors que les seconds bénéficient du produit de leurs placements. Néanmoins, si l'on ne prend en compte que la seule année 1991, *« la croissance du pouvoir d'achat de toutes ces catégories de salariés serait plus faible, d'un demi-point environ »*, conclut le CERC.

J.-M. N.

(1) : « Constat de l'évolution récente des revenus en France (1988-1991). » *Documents du CERC*, nº 103.

Évolution de la production des principaux services marchands en 1991

Taux d'évolution en volume (%)

Services	1991	1985-1989 moyen. ann.
Radio télévision	7,1	12,0
Médecine ambulatoire	6,8	7,3
Serv. assainissement	6,1	6,8
Autres serv. de santé	5,6	6,2
Prod. & distr. films	5,2	3,5
Jeux de hasard	4,9	2,0
Serv. de nettoyage	4,7	4,8
Expertise comptable	4,6	7,4
Réparations diverses	4,2	4,4
Hospitalisation privée	4,1	3,1
Recherche marchande	3,3	2,5
Blanchisserie gros	3,3	3,0
Serv. div. aux entr.	3,2	10,5
Enseign. marchand	3,2	3,5
Location mobilière	3	9,3
Maisons de retraite	2,7	3,3
Vétérinaires	2,7	1,8
Autres hébergements	2,7	2,7
Auxil. d'assurances	2,3	4,5
Cantines traiteurs	2,2	3,1
Autres serv. récréat.	1,5	1,4
Services publicitaires	1,3	6,3
Serv. div. aux ménag.	1,1	3,5
Administr. de biens	1	11,2
Études éco. soc. doc.	1	15,7
Auto-écoles	1	4,5
Services funéraires	0,9	0,3
Informatique	0,5	12,6
Hôtels-cafés-restaur.	0,3	2,6
Auxiliaires financiers	0,1	6,2
Coiffeurs	0	1,8
Blanchisserie détail	0	0,4
Études techniques	-0,1	4,5
Services connex construct.	-0,7	10,7
Agences immobilières	-1,4	14,9
Réparat. et commerce auto.	-2,2	3,4
Cabinets juridiques	-2,5	10,6
Récupération	-2,8	-0,4
Salles de cinéma	-3,8	-9,7
Travail temporaire	-7	21,9
Promotion immobilière	-8,1	12,3

Source : INSEE

Après cinq ans de vive progression, les services marchands cessent de tirer la croissance : en volume, leur valeur ajoutée a progressé de 0,6 % en 1991 à comparer avec 4 % en 1990 et 6,1 % en moyenne entre 1985 et 1989. Ils ne contribuent plus qu'à hauteur de 0,1 point au 0,7 point de croissance de la valeur ajoutée marchande totale. Le travail temporaire et les services immobiliers sont les deux secteurs qui se contractent le plus : –7 % en volume pour le premier et –3,1 % pour le second. De même, l'INSEE observe un coup de frein à la croissance des services aux entreprises : + 1,7 % seulement contre 5,3 % en 1990.

M. Christian Goux à la présidence

Président de l'Association technique de l'importation charbonnière depuis 1989, M. Christian Goux a été nommé mercredi 17 juin par le conseil des ministres, président du CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts) en remplacement de Mme Nicole Questiaux qui occupait ces fonctions depuis avril 1984. Ingénieur des ponts et chaussées, agrégé de sciences économiques, M. Christian Goux est né le 19 décembre 1929 à Aix-en-Provence. Membre du Parti socialiste, conseiller de M. François Mitterrand pendant la campagne présidentielle de 1981 et député du Var de 1981 à 1988, il a été président de la commission des finances de l'Assemblée nationale de 1981 à 1986.

Selon le ministère du travail

La rémunération moyenne des salariés dépasse 10 000 francs

En octobre 1991, la rémunération mensuelle moyenne brute des salariés était de 10 422 francs, selon une enquête du ministère du travail publiée le 29 juin. Le salaire moyen mensuel brut, primes comprises, était à cette date de 7 879 francs pour un ouvrier, de 8 445 francs pour un employé, de 11 526 francs pour un agent de maîtrise, et de 21 032 francs pour un cadre.

Un cadre a donc gagné, en moyenne, 2,7 fois plus qu'un ouvrier alors qu'un employé aura perçu un peu plus que les ouvriers, excepté dans des secteurs tels que la chimie de base, où les conditions de travail et les primes augmentent les rémunérations ouvrières.

D'autre part, les salaires des hommes ont dépassé ceux des femmes de 29,2 % alors que les rémunérations versées dans les grands établissements (plus de 500 salariés) ont été supérieures de 15,6 % à celles versées dans les entreprises de 10 à 49 salariés. Les primes mensuelles (6,8 % de la rémunération brute) ont été plus importantes pour les ouvriers (8,8 %) que pour les cadres (3,8 %).

Argent plus cher et fiscalité alourdie

Le gouvernement italien défend la lire

ROME

correspondance

Il fallait faire vite. Après avoir obtenu jeudi la confiance des sénateurs et samedi celle des députés, le premier ministre italien, M. Giuliano Amato, au terme de plus de trois mois de crise politique, se devait de donner un signal fort et agir *« rapidement, sévèrement et de façon équitable »*, comme il s'y était d'ailleurs engagé lors de la présentation de son gouvernement. Il lui fallait se présenter au rendez-vous de Munich avec, au moins, une ébauche de politique économique à défaut de mesures concrètes.

En arrivant dans la capitale bavaroise, M. Amato pouvait ainsi dire au chancelier allemand Kohl : *« Ce sera dur, mais on y arrivera »*.

Après d'intenses consultations, le gouvernement annonçait, dimanche 5 juillet, les grandes lignes de son plan de redressement économique alors que la Banque d'Italie relevait d'un point le taux d'escompte, qui passe de 12 % à 13 %, et d'un point et demi celui des intérêts sur les avances à taux fixe, qui augmentent de 13 % à 14,5 %. L'argent coûtera plus cher ainsi que le refinancement pour les banques. Des mesures nécessaires pour freiner les risques de dévaluation à la suite de la tension sur la lire à l'intérieur du système monétaire européen. Sur l'autre versant, celui de la manœuvre économique, le gouvernement a annoncé son objectif de réduire le déficit de 30 000 milliards de lires (135 milliards de francs). Il s'agit, comme l'a souligné le ministre du Trésor, M. Piero Barucci, de *« tenir sous contrôle les prix, les revenus et les tarifs »*.

Les ministres en charge de l'économie ont donc publié une directive qui bloque immédiatement les prix contrôlés des transports et des services publics alors qu'il faudra attendre la réunion du conseil des ministres, en fin de semaine, pour connaître concrètement les sacrifices qui seront demandés aux Italiens.

Le ministre du budget, M. Franco Reveglio, a affirmé que *« les mesures seront inspirées par quelques grandes lignes directrices simples : neutralité par rapport à l'inflation, redistribution équitable, lutte contre l'évasion fiscale »*. Des mesures faciles à mettre en route avec des résultats assurés à la clé, et notamment en termes financiers.

Les contribuables savent déjà à quoi s'en tenir. On parle d'une majoration de 4 % de l'impôt sur le revenu à verser dès le mois d'août, du doublement de certains timbres fiscaux (passeports et permis de conduire) et d'une augmentation de la TVA.

(Intérim.)

Le rapport annuel de la Cour des comptes (suite)

Sécuripost : une filialisation mal préparée

La filialisation des activités transports de fonds de La Poste est un échec coûteux. L'opération a été mal engagée dès le départ. Et, malgré les mesures d'assainissement, son redressement reste aujourd'hui aléatoire. Les magistrats de la Cour des comptes, dans le rapport annuel 1992 (*le Monde* du 26 juin), portent un jugement très sévère sur la création en 1987 par La Poste de la filiale spécialisée Sécuripost. Cette création, selon les magistrats, a permis à l'administration postale de répondre au souci du gouvernement de l'époque de réduire le nombre de fonctionnaires. La Poste y voit du même coup le moyen de se recentrer sur ses activités essentielles.

Le manque de préparation va toutefois transformer l'expérience en déroute financière. Après un premier exercice tout juste équilibré en 1988, les déficits se succèdent : 23,7 millions de pertes en 1989, 39,4 millions en 1990, soit 12 % du chiffre d'affaires. Pour La Poste, constatent les auditeurs, le bilan de l'opération est plus élevé encore. *« Le montant des sommes versées à Sécuripost de sa création à la fin de 1990 dépasse de 35 millions le coût actualisé des transports de fonds lorsqu'ils étaient effectués en régie par La Poste elle-même »*, indique cruellement la Cour des comptes.

Sécuripost arrive en effet sur un marché difficile, qui stagne depuis le développement de la monétique, avec un handicap sérieux : ses coûts de main-d'œuvre. Même si une partie de son activité est assurée pour le compte de La Poste elle-même, elle doit recourir à des clients extérieurs alors que les convoyeurs compriment au maximum leur prix de revient. Or, en 1990, indique le rapport, *« l'écart constaté entre le salaire d'un escorteur venant de La Poste et celui d'un escorteur de statut privé était de 35 % »*. Et d'estimer à 10 % du chiffre d'affaires le surcoût salarial en défaveur de la filiale Sécuripost.

Prenant conscience de ces difficultés, les dirigeants de la filiale ont plaidé pour la réintégration dans leur administration d'origine des fonctionnaires détachés de La Poste (environ la moitié des salariés).

Redressement musclé

Ce retour a été organisé dans le cadre d'un plan de redressement musclé, adopté en 1990. Celui-ci s'est accompagné, d'autre part, du licenciement des anciens contractuels de l'administration postale, de mesures de réduction des frais généraux ainsi que d'une réorganisation administrative totale.

« L'avenir de Sécuripost n'est pas pour autant assuré », conclut le rapport. Le monopole temporaire de convoyage de fonds pour La Poste, qui devait être supprimé en 1989, a été renouvelé d'année en année. Une reconduction supplémentaire aiderait bien sûr au rétablissement des comptes, notent les magistrats. Non sans avoir précisé, au préalable, que cette pratique a fait l'objet de plusieurs recours tant auprès des tribunaux administratifs français que de la CEE.

Dans sa réponse, le ministère des postes et télécommunications justifie la filialisation du transport de fonds par un souci de clarification. *« Le cadre administratif rendait en effet peu transparente la gestion de cette activité, étrangère aux métiers de base du service public, mais inhérente à ses missions »*, indique-t-il. Le président de La Poste précise pour sa part que l'exercice 1991 s'est soldé par un bénéfice de 4,3 millions de francs. Il se félicite de ce que le plan de redressement engagé en 1990 ait été mené à bien sans heurt social.

C. M.

ÉCONOMIE

IMMOBILIER

Avec des dépôts en hausse de 2,6 %

1,9 million de plans d'épargne logement supplémentaires ont été ouverts en 1991

Les particuliers ont ouvert en 1991 un plus grand nombre de comptes et de plans d'épargne-logement qu'en 1990, ce qui a évité une aggravation du déséquilibre du régime, dont les ressources nouvelles progressent moins vite que les dépenses, selon une note que vient de publier le ministère de l'économie. Cette tendance va sans doute être confirmée en 1992, à la suite des mesures prises en mars pour conforter l'économie du système.

Le ministère dénombre ainsi 10 549 935 plans d'épargne-logement (PEL), soit 1 899 484 de plus qu'en 1990. De même, on compte 8 544 988 comptes épargne-logement (CEL), en hausse de 9,2 %.

Les dépôts sur ces CEL et PEL se sont accrus de 2,8 % l'an passé, pour s'établir à 594,135 milliards de francs. Les dépôts des plans ont augmenté de 2,6 % (contre 2,4 % en 1990) et ceux des comptes de 3,5 % (ils avaient diminué de 1,2 % en 1990). Les prêts octroyés ont continué de progresser plus vite que les dépôts : ils ont augmenté de 10,8 % pour totaliser 232,59 milliards. Si le système continue d'être largement excédentaire, les nouveaux prêts (22,8 milliards de francs) ont encore dépassé en 1991 les dépôts de l'année (16,2 milliards), même si ce déséquilibre est nettement moins accentué que celui de l'année précédente (un déficit de 14,5 milliards). Le montant moyen d'un prêt accordé est de 83 505 francs, en baisse constante sur les années précédentes : 88 560 francs en 1990 et 90 870 en 1989. Les PEL représentent donc 25,3 % des crédits à l'habitat (22,3 % en 1990).

Enfin, l'Etat a versé 8,8 milliards de francs de primes, en baisse de 13,4 % sur l'année précédente, où l'on avait dépassé le seuil des 10 milliards.

TRANSPORTS

Manquant de passagers

Orlyval baisse de 55 % certains de ses tarifs

Orlyval se porte mal. Depuis son lancement en octobre 1991, le trafic n'est pas au rendez-vous. La société a subi une perte d'exploitation sur ses trois premiers mois de 58 millions de francs et le trafic actuel est de l'ordre de 1,2 million de passagers en base annuelle, contre des prévisions de 4,3 millions. Pour faire face à ce marasme, le président de la société, M. Antoine Veil, a annoncé mercredi 1er juillet une baisse conséquente des tarifs.

A titre d'expérience promotionnelle, le prix du billet Orly-Paris sera ramené à 30 F du 1er au 31 août contre 55 F actuellement, soit plus de 55 % de réduction. A partir du 1er septembre et jusqu'à la fin de l'année, ce tarif promotionnel sera conservé aux heures creuses, de 11 heures à 16 heures dans la semaine, après 21 heures du samedi au dimanche midi. Aux heures de pointe, le prix sera de 42 F, un tarif réservé jusqu'alors aux passagers d'Air Inter. Enfin, les enfants de quatre à douze ans bénéficieront d'un tarif promotionnel de 21 F. Ce réajustement ramènera Orlyval plus près du niveau de prix pratiqués par ses concurrents Orlybus, les bus Air France, Jetbus et les bus de la RATP.

Avec ces mesures, le président d'Orlyval espère stabiliser la fréquentation à plus de 6 000 passagers par jour à la fin de l'année contre 3 800 au lancement et plus de 5 000 actuellement, soit une fréquentation annuelle de 1,8 million de passagers. Si l'objectif est atteint, l'équilibre d'exploitation pourrait être envisagé fin 1992 - début 1993, les coûts d'exploitation étant de l'ordre de 60 millions de francs. On sera très loin cependant d'un retour à l'équilibre puisque les frais financiers sont évalués à 175 millions de francs par an.

Déjà, les actionnaires d'Orlyval (Matra, Air Inter, Lyonnaise des eaux, RATP...) ont apporté un concours exceptionnel de l'ordre de 80 millions de francs pour passer l'échéance des six premiers mois de l'année. Ce n'est pas tant la rupture de charge à Antony entre le RER B et Orlyval qui explique les mauvais résultats de cette société, mais la *« différence qualitative »* entre les deux modes de transport, estime M. Veil. *« Le lancement d'Orlyval aurait dû être lié à l'aménagement de la ligne B du RER »*, a-t-il déclaré. Cet aménagement comprendrait, selon lui, la mise en place d'un terminal au Châtelet et de gares d'enregistrement à Denfert-Rochereau et Gare-du-Nord ainsi que des voitures de RER réservé aux clients d'Orlyval.

MARTINE LARONCHE

□ **Légère reprise des immatriculations automobiles en juin.** – Les immatriculations de véhicules neufs (voitures particulières et petits utilitaires) ont augmenté de 6 % en juin. Pour les six premiers mois de l'année, le marché est stable (–0,2 %). Pour les voitures particulières seules, la situation est un peu meilleure : les immatriculations ont progressé de 7,7 %. Un résultat à pondérer : à nombre de jours ouvrables comparables, la hausse n'est que de 2,5 %. Les constructeurs français ont réalisé un meilleur score (+8,3 % en données brutes) que les étrangers. Ce résultat est essentiellement dû à Renault, dont les immatriculations dans l'Hexagone ont progressé de 19,3 %.

COMMUNICATION

Après la fermeture d'un émetteur

Le conseil régional de Picardie s'inquiète des régressions de diffusion des chaînes publiques

AMIENS

de notre correspondant

Réuni à Amiens pour le vote de son budget supplémentaire, le conseil régional de Picardie (président : M. Charles Baur, UDF-PSD) a pris position sur les problèmes que connaît l'audiovisuel public dans la région. En effet, à la suite d'une décision du CSA, Radio-France Picardie (RFP) abandonnera, à partir de septembre prochain, sa diffusion dans l'Oise, après la fermeture de l'émetteur de Saint-Just-en-Chaussée. Pour sa part, le Syndicat national des journalistes dénonce *« ce recentrage effectué sans concertation »*, s'inquiète du fait que la Picardie *« ne dispose plus d'un média régional »* et a décidé le 2 juillet *« de déposer un préavis de grève à durée illimitée à dater du 7 septembre à minuit »*. Des menaces pèsent également sur l'avenir de l'émetteur d'Hirson, dans l'Aisne, ce qui fait que RFP ne couvrira plus qu'un seul des trois départements picards, celui de la Somme.

Se disant *« attachés à l'existence d'une véritable radio régionale couvrant le territoire picard dans son intégralité »*, les conseillers régionaux de toutes tendances demandent au CSA et à Radio-France *« de revenir sur leurs choix »*. D'autre part, ils s'inquiètent de la suppression de certaines émissions de FR 3 Picardie, en particulier le magazine agricole, *« qui donne chaque mois l'occasion, pendant une demi-heure, d'évoquer les problèmes du monde rural, permettant ainsi une bonne perception des problèmes relationnels ville-campagne »*.

Les élus n'oublient pas de rappeler, pour montrer qu'ils ont acquis, en quelque sorte, le droit d'intervenir dans ce domaine, que leur assemblée a eu dans son histoire *« une action déterminante pour permettre à RFP d'émettre sur l'ensemble du territoire régional »*. De même, soulignent-ils avec insistance, *« en 1984, le conseil régional s'est engagé dans la réalisation d'un centre de production, considéré parmi les plus modernes de France »*. La région Picardie avait, en effet, accordé 2 millions de francs à FR 3.

MICHEL CURIE

Fusion en septembre des deux quotidiens

« La Cote Desfossés » reprend « la Tribune de l'Expansion »

Le groupe Desfossés International, éditeur des quotidiens financiers et boursiers *la Cote Desfossés* et *l'Agefi*, a conclu lundi 6 juillet un accord de reprise du quotidien économique *la Tribune de l'Expansion*. Cet accord prévoit que le groupe Expansion, éditeur de *la Tribune*, augmente de 15 % à 25 % sa part dans le capital de Desfossés International, holding de M. Georges Ghosn.

Le montant de la transaction n'a pas été révélé. *La Cote Desfossés* (24.971 exemplaires payés en moyenne en 1991) et *la Tribune* (dont la diffusion payée approcherait 50 000 exemplaires selon l'éditeur) devraient fusionner en septembre sous le nom de *la Tribune-Desfossés*. Le nouveau quotidien, dirigé par Philippe Labarde, actuel directeur de la rédaction de *la Tribune*, aurait deux éditions, celle de l'après-midi comprenant une cote boursière. Le groupe Expansion, en proie à des difficultés financières, avait décidé la vente de son quotidien il y a dix jours (*le Monde* du 27 juin). Selon un membre de la direction de Desfossés International, des licenciements sont prévus parmi les 125 salariés de *la Tribune*, en dépit de reclassements possibles au sein du groupe.

Regroupement des diffuseurs publics européens

La fin de la guerre froide des télévisions

Les radios et télévisions d'Europe de l'Est membres de l'OIRT (Organisation internationale de radiodiffusion et de télévision) ont approuvé à l'unanimité, vendredi 3 juillet à Oslo, leur adhésion à l'Union européenne de radiodiffusion (UER). Dès le 1er janvier 1993, cette organisation basée à Genève, qui gère notamment l'Eurovision, regroupera donc l'ensemble des diffuseurs publics du continent et du pourtour méditerranéen.

Cette fusion est une conséquence directe de la fin de la guerre froide. A l'origine, les diffuseurs du continent appartenaient tous à la même organisation, l'UIR, créée en 1925. Mais, en 1946, la création de l'OIRT entérinait celle d'un bloc à l'Est. Et, en 1950, l'UER regroupait les télévisions de l'Ouest. Seule la Finlande était membre des deux organisations, qui développaient chacune leur réseau de liaison par satellite – jusqu'à la chute du mur de Berlin – qui marquait aussi celle de l'OIRT.

Les nouveaux membres – chaînes de Russie, Ukraine, Biélorussie, Moldavie, Estonie, Lituanie, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie – bénéficieront de conditions spéciales de l'UER pour leur permettre d'accéder à la « maison commune » des ondes ainsi constituée.

Faute de crédits

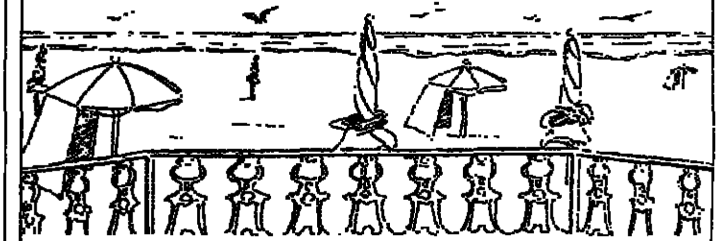
« Pif-Gadget » n'a pas paru le 30 juin

Pif-Gadget, tiré à 110 000 exemplaires, n'a pu paraître mardi 30 juin, malgré le plan de reprise de la société Scandedition. Il semble que, faute d'accord sur le règlement du passif, une partie des fournisseurs ait refusé tout crédit aux repreneurs du magazine. VMS (Vaillant-Miroir-Sprint Publications), la société éditrice de *Pif* avait été placée en redressement judiciaire à la fin du mois de juin à cause d'une situation financière catastrophique (un passif de 89 millions largement supérieur aux actifs estimés à 79,2 millions). Un plan de reprise par la société Scandédition, que dirige M. Jacques Wojcik, a été agréé par le tribunal de commerce. La parution devrait reprendre mardi 7 juillet.

FINANCES

□ **Enquête sur un délit d'initiés concernant l'action Asko.** – La commission chargée de lutter contre les délits d'initiés en Bourse de Francfort enquête sur l'origine de la forte chute de l'action Asko depuis quelques semaines. Selon certaines rumeurs, des ventes d'actions par l'ancien dirigeant et fondateur de ce groupe de distribution, M. Helmut Wagner, seraient à l'origine du mouvement. Ce dernier a récemment démissionné de la présidence du conseil de surveillance d'Asko, après un conflit avec le directoire du groupe. Ces derniers jours, la cotation d'Asko a été suspendue, la direction voulant éviter une nouvelle chute à l'annonce, jeudi 2 juillet, de non-paiement d'un dividende au titre de l'exercice 1991. – *(AFP.)*





PUBLICATION JUDICIAIRE

CONCURRENCE DELOYALE ET IMITATION DES MARQUES DE LA SOCIETE LOUIS VUITTON

Par décision définitive du 26 juin 1991, le Tribunal de Grande Instance de Paris a jugé que des sacs *constitués d'un plastique marron foncé d'aspect grumeleux sur lequel sont dessinés des losanges jaunes dans lesquels sont inscrits les motifs suivants, de couleur jaune, à savoir :*

- *cor de chasse...*
- *paire de bottes...*
- *boucles équestres...*
- *chapeau haut de forme avec fouet...*
- *fers à cheval...*
- *selle...*

reproduisent des éléments caractéristiques essentiels des marques opposées :

- *la combinaison des couleurs,*
- *les motifs figuratifs différents les uns des autres,*
- *la disposition des motifs en lignes parallèles se reproduisant à l'infini,*
- *un matériau d'aspect grainé...*

et constituent l'imitation illicite des marques de la société *Louis Vuitton*...
En vendant des articles de maroquinerie qui constituent la copie servile des produits d'un concurrent, la société Barbesacs a eu un comportement parasitaire contraire aux usages honnêtes du commerce et constitutif de concurrence déloyale distincte de l'imitation des marques *Vuitton*.
Le Tribunal alloue à la société *Louis Vuitton* 100.000 F à titre de dommages-intérêts et ordonne trois publications du jugement aux frais de la société défenderesse.

Pour extraits

VIE DES ENTREPRISES

Devant l'importance de ses pertes

Air Littoral contraint par la KLM à « une restructuration totale »

AMSTERDAM

de notre correspondant

Amorcée au début de l'année à l'instigation de la compagnie aérienne néerlandaise KLM, la réorganisation du transporteur français Air Littoral va être intensifiée et prendra plus de temps que prévu. C'est ce qu'a annoncé à Amsterdam le président de la KLM, M. Peter Bouw, en déclarant qu'Air Littoral s'apprêtait à rendre public « *un plan de restructuration ne devant pas passer inaperçu* » et censé lui permettre de retrouver l'équilibre « *d'ici à 1994* » – et non plus dès 1993 comme initialement escompté.

A ce moment-là, la compagnie néerlandaise pourrait décider de porter sa participation dans la société française à plus de 50 %, contre 35 % actuellement, pour autant que la loi l'y autorise. Sous cette double réserve, la KLM part du principe « *que les autres actionnaires sont prêts à (lui) vendre leurs parts* ». Mais ses dirigeants ont refusé de préciser si un ou plusieurs accords en ce sens avaient déjà été conclus.

En attendant, Air Littoral forme avec la compagnie américaine Northwest Airlines un boulet que le transporteur néerlandais ne veut plus traîner en silence. Les pertes enregistrées sur ces participations ont obéré les résultats de l'exercice 91/92 (*le Monde* du 9 juin) ainsi que ceux du premier trimestre de l'exercice en cours (avril, mai et juin), a révélé M. Bouw. Aussi la KLM a-t-elle décidé de « *passer à l'action* » et d'imposer à la société française, dont elle est le bailleur de fonds, « *une restructuration totale* ».

Concrètement, elle va faire passer de quatre à six le nombre de Fokker-100 qu'elle loue à Air Littoral, afin d'assurer à celle-ci des revenus réguliers. En outre, elle se chargera de lui trouver de nouveaux clients en commercialisant les vols d'Air Littoral en dehors de France et en permettant à ses passagers de participer au programme de fidélisation « Flying Dutchman ».

Enfin, la KLM fera bénéficier la société française de son savoir-faire dans deux domaines spécifiques : l'analyse critique du réseau – autrement dit la fermeture d'un certain nombre de liaisons – et une meilleure maîtrise des coûts – le programme pluriannuel en cours d'application aux Pays-Bas (3 milliards de francs d'économies d'ici à 1994) servant en l'occurrence de modèle. M. Peter Bouw a laissé aux dirigeants d'Air Littoral le soin de rendre public le détail des mesures de restructuration, précisant simplement que « *cela ne durera plus très longtemps* ».

CHRISTIAN CHARTIER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COOPÉRATIONS

□ **Nissan va vendre directement ses véhicules dans l'ex-URSS.** – Le constructeur automobile japonais Nissan installera ses deux premiers points de vente dans l'ex-URSS en août, à Kiev (Ukraine) et à Tallin (Estonie), sous forme de société commune entre des investisseurs locaux et la firme de négoce japonaise Marubeni. Les voitures de tourisme et les véhicules utilitaires seront importés des usines Nissan en Europe, à partir du 1er septembre, et la firme devrait ouvrir au moins quatre points de vente cette année. Nissan, qui avait vendu l'an dernier un millier de véhicules dans l'ancienne URSS espère ainsi doubler ses ventes. Au total, le Japon a exporté, en 1991, 9 500 véhicules vers l'ex-URSS.

□ **Kimberly-Clark s'associe en Europe continentale avec l'allemand VP-Schickedanz.** – Le groupe américain Kimberly-Clark, producteur notamment des mouchoirs Kleenex, des essuie-tout Sopalin et des protections féminines Freedom, et la société allemande VP-Schickedanz (marques Tempo et Demak'up, notamment) vont créer une co-entreprise à 50-50 (joint venture), regroupant tous leurs produits de grande consommation en Europe continentale. La nouvelle société emploiera plus de 5 000 personnes et représentera un volume de ventes de 1,2 milliard de dollars (6,24 milliards de francs). Le groupe américain Kimberly-Clark emploie 41 000 personnes (1 200 en Europe continentale) et a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 6,8 milliards de dollars (35,4 milliards de francs). VP-Schickedanz emploie 4 000 personnes en Europe pour un chiffre d'affaires de 840 millions de dollars (4,3 milliards de francs). C'est une filiale de Gustav und Grete Schickedanz Holding, qui réalise un chiffre d'affaires de 10 milliards de dollars (52 milliards de francs) et emploie 50 000 salariés.

JUSTICE

□ **Enquête préliminaire sur l'ancien gérant du Big Bang Schtroumpfs, en Moselle.** – Une enquête préliminaire a été demandée par le procureur général près la cour d'appel de Metz sur les comptes de la Sorepark, ancienne société gérante du parc de loisirs Big Bang Schtroumpfs à Hagondange (Moselle). La Sorepark avait déposé son bilan en octobre 1990 et avait été reprise par la société belge Walibi en décembre de la même année. Selon le procureur général, Mme Jeannine Peiffer, le passif de la Sorepark est estimé à quelque 600 millions de francs.

BOURSE

□ **SMCI (Pelège) : la cotation de l'action reprend.** – La cotation de la SMCI, holding fédérant les activités du groupe Pelège dans la promotion immobilière, devait reprendre lundi 6 juillet sur le marché officiel au comptant, aux heures et aux conditions habituelles, a annoncé jeudi 2 juillet la Société des Bourses françaises (SBF). Cette décision a été prise par la SBF, en accord avec la Commission des opérations de Bourse, après la tenue le 30 juin de l'assemblée générale de la SMCI.

CRISE

□ **Hughes Aircraft supprime 9 000 emplois.** – La firme électronique du secteur défense Hughes Aircraft a annoncé, mardi 30 juin, son intention de supprimer 9 000 emplois, soit 15 % de ses effectifs, dans les dix-huit prochains mois, et de céder certaines filiales dans le but d'améliorer sa rentabilité. Hughes Aircraft prélèvera une provision exceptionnelle de 749,4 millions de dollars (3,9 milliards de francs) sur ses résultats nets du deuxième trimestre pour couvrir ses frais de restructurations, ainsi qu'une provision de 40 millions (environ 208 millions de francs) pour couvrir certaines modifications dans ses méthodes comptables.

RÉSULTAT

□ **Groupe Bic : hausse du bénéfice net (part du groupe) de 14 % en 1991.** – Le Groupe Bic (briquets, rasoirs, stylos) a enregistré une hausse de 14 % de son bénéfice net (part du groupe) en 1991, à 358 millions de francs contre 314 millions en 1990, a annoncé la multinationale. En excluant le profit exceptionnel enregistré en 1990, qui avait gonflé le résultat de 19 millions de francs, la hausse du bénéfice 1991 est de 21 %. Le conseil proposera un dividende en hausse de 7 %, à 21,40 F par action soit 32,10 F, avoir fiscal compris.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 juillet ⬇

Morose

La Bourse de Paris a repris le chemin de la baisse lundi 6 juin affectée notamment par le repli du MATIF. En retrait de 0,66 % au début des transactions, les valeurs françaises reculaient d'autant deux heures plus tard. Aux alentours de 14 heures, l'indice des quarante principales valeurs s'inscrivait en recul de 1,04 % sous son précédent niveau à 1 864,14 points.

Les interrogations sur la croissance économique mondiale restent à l'avant-scène ce lundi, alors que la réunion des sept pays les plus industrialisées (G7) à Munich va confirmer la « *lenteur, voire le non-réalité* » de la reprise, soulignaient les opérateurs. Les investisseurs n'attendent aucun changement sur les taux d'intérêt, à moins d'une réelle surprise de la part de l'Allemagne, « *à laquelle personne ne croit* » puisque les pays membres du G7 ne devraient pas exercer de pression pour que Bonn détende sa politique monétaire, expliquait-on dans les salles de marché.

Si le blocage des routes françaises par les routiers ne pèse pas encore lourdement sur le marché des actions, il contribue à la morosité ambiante. Il pourrait, s'il dure, devenir un élément majeur d'inquiètude, relevaient les opérateurs qui pour l'instant ne s'avouaient pas anxieux. Le tourisme toutefois souffre déjà de la situation, et les étrangers pourraient venir beaucoup moins nombreux que prévu, estimaient les spécialistes.

Aux valeurs, l'activité restait « *toujours aussi léthargique* », avec moins de 1 milliard de francs échangés peu avant 14 heures. Lafarge était en net repli (– 3,2 %), après une révision à la baisse des prévisions de résultats 1992 par certains analystes. La pluie et le blocage des routes pèse sur Euro Disney qui recule de 3,4 %.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	26-6-92	3-7-92
Valeurs franç. à rev. variable	108,7	106,3
Valeurs industrielles	110,8	108,5
Valeurs étrangères	99,6	97,5
Pétroles-Energie	97,2	93,8
Chimie	119	117,1
Métallurgie, mécanique	121,3	117,4
Electricité, électronique	112,4	111,5
Bâtiment et matériaux	111,9	108,5
Ind. de consom. non alim.	118,5	116,8
Agroalimentaire	107	105,1
Distribution	118,3	115,2
Transports, loisirs, services	109,2	108,2
Assurances	108	105
Crédit bancaire	106,1	101,5
Sicomi	90,1	87,2
Immobilier et foncier	88,5	85,7
Investissement et portefeuille	103	98,5
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	99,3	99,5
Emprunts d'Etat	98,7	98,8
Emprunts garantis et assimilés	99,6	99,9
Sociétés	98,7	100
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 163,2	4 071,3
Valeurs étrangères	3 947,1	3 863,9
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	600,8	587,5
Valeurs étrangères	532,8	522,5
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	118,7	118,9
Emprunt d'Etat	119,5	119,6
Emprunts garantis et assimilés	117,9	118,3
Sociétés	117	117,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

	26-6-92	3-7-92
Indice général	518,8	509,2
Produits de base	438,5	425,9
Construction	491,7	474,5
Biens d'équipement	273	268
Biens de consom. durables	598,1	577,8
Biens de consom. non durables	794,5	784,3
Biens de consom. alim.	883,4	873,6
Services	522,7	518,4
Sociétés financières	474,9	468,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	395,3	386,4
Valeurs industrielles	531,1	519,4

TOKYO, 6 juillet ⬇

Légère baisse

La Bourse de Tokyo a abandonné son avance initiale pour clôturer en légère baisse lundi 6 juillet. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a cédé 60,71 points, soit 0,36 %, à 16 657,07 points après un plus haut niveau, atteint au cours de la séance, de 16 852,17 points.

Ce léger recul s'est effectué dans un marché prudent en raison du début du sommet de Munich et d'une réunion des directeurs d'agence de la Banque du Japon. Dans ce contexte, les investisseurs sont restés à l'écart et les transactions étaient peu étoffées. En fin de journée, des ventes liées à l'indice ont fait basculer les cours. D'autre part, selon un opérateur, la faiblesse du yen a « *donné un coup aux espoirs de baisse du taux d'escompte* ».

VALEURS	Cours du 3 juillet	Cours du 6 juillet
Ajinomoto	1 200	1 200
Bridgestone	1 150	1 170
Canon	1 370	1 370
Fuji Bank	1 380	1 380
Honda Motors	1 340	1 270
Matsushita Electric	1 350	1 340
Mitsubishi Heavy	580	562
Sony Corp.	4 180	4 180
Toyota Motors	1 440	1 450

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4499	4460	Immob. Hôtelière	1050	1020
Arnault Associés	230	...	Interm. Computer	145	146
B.A.C.	32	32	I.P.B.M.	56	...
Bque Vernes	720	715	Locamic	71	
Boiron (Ly)	460 60	460 60	Matra Comm	215 10	
Boisset (Lyon)	203	...	Molex	161	...
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	745	730	Publ.Filipacchi	460	455 10
Calberson	370	370	Rhone-Alp Ecu (Ly.)	297	311
Cardif	717	751	Select Invest (Ly)	93	92 50
C.E.G.E.P.	164	160	Serbo	279	270
C.F.P.I.	274	274	Sopra	306	300
C.N.I.M.	1145	1150	TF1	475	470 20
Codetour	280	...	Thermador H. (Ly)	370	
Conforama	1219	1159	Unilog	245	250
Creeks	177 70	...	Viel et Cie.	93	...
Dauphin	315	320	Y. St-Laurent Groupe	830	830
Delmas	1069	1070			
Demachy Worms Cie	350	.			
Devanlay	1190	1190			
Deville	165	165			
Dolisos	110	115			
Editions Belfond	149	....			
Europ. Propulsion	177	190			
Finacor	120	...			
G.F.F. (group.fon.f.)	69 90	69 80			
G.I.M.	375	375			
Gravograph	159	...			
Guintoli	780	805			
I.C.C.	195	192			
Idianova	84	80 10			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 juillet 1992
Nombre de contrats estimés : 110 132

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	107,92	108,14	108,40
Précédent	107,66	107,90	108,16

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 92	Déc. 92	Sept. 92	Déc. 92
107	1,14	1,74	0,26	0,63

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 16 378

COURS	Juillet 92	Août 92	Septembre 92
Dernier	1 895	1 891	1 922
Précédent	1 870	1 902,50	1 920

CHANGES

Dollar : 5,13 F ⬆

Lundi 6 juillet, le dollar progressait face aux monnaies japonaise et européennes, dans un marché attentiste à l'occasion du sommet du G7. A Paris, le billet a ouvert en légère hausse à 5,13 F contre 5,0925 F vendredi 3, aux cours indicatifs fournis par la Banque de France.

FRANCFORT	3 juillet	6 juillet
Dollar (en DM)	1,5100	1,5265
TOKYO	**3 juillet**	**6 juillet**
Dollar (en yens)	124,25	124,98

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (6 juillet) .... 9 15/16 - 10 %

New-York (3 juillet) .... NC

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-91*)

	2 juillet	3 juillet
Valeurs françaises	108,70	109,20
Valeurs étrangères	98,10	97,70
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	509,80	509,20
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 873,52	1 883,64

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	2 juillet	3 juillet
Industrielles	3 330,29	Clos

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	2 juillet	3 juillet
100 valeurs	2 476,10	2 497,10
30 valeurs	1 901,10	1 915,50
Mines d'or	89,60	90,10
Fonds d'Etat	89,40	89,75

FRANCFORT

	2 juillet	3 juillet
Dax	1 768,61	1 776,98

TOKYO

	3 juillet	6 juillet
Nikkei Dow Jones	16 717,78	16 657,07
Indice général	1 293,55	1 287,54

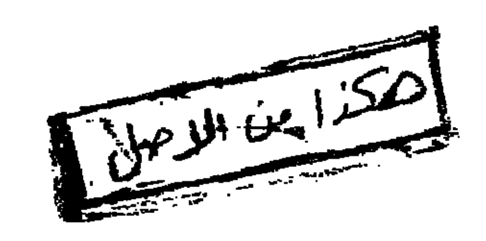
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,1325	5,1345	5,2158	5,2208
Yen (100)	4,1109	4,1142	4,1689	4,1749
Ecu	6,8950	6,8970	6,8853	6,8924
Deutschemark	3,3685	3,3690	3,3709	3,3741
Franc suisse	3,7504	3,7547	3,7593	3,7665
Lire italienne (1000)	4,4480	4,4500	4,4022	4,4094
Livre sterling	9,7450	9,7500	9,7482	9,7605
Peseta (100)	5,3280	5,3329	5,2946	5,3047

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 7/16	3 9/16	3 7/16	3 9/16	3 9/16	3 11/16
Yen (100)	4 7/16	4 9/16	4 1/4	4 3/8	4 1/16	4 3/16
Ecu	10 3/8	10 1/2	10 3/8	10 1/2	10 3/8	10 1/2
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16
Franc suisse	8 15/16	9 1/16	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16
Lire italienne (1000)	14 3/4	15	14	14 1/4	13 3/4	14
Livre sterling	9 7/8	10	9 7/8	10	9 7/8	10
Peseta (100)	12 1/8	12 3/8	12 3/16	12 7/16	12 5/16	12 9/16
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 6 JUILLET

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4880	C.N.E 3%	4880	4685	4685	- 0 32
920	B.N.P. T.P	920	911	920	....
900	Cr.Lyon. T.P	890	885	885	- 0 56
1495	Renault T.P	1518	1487	1492	- 1 71
1760	Rhone Poul. T.P	1710	1700	1729	+ 1 11
1135	Saint Gobain T.P	1150	1149	1136	- 1 22
882	Thomson T.P	897	881	881	- 1 78
740	ACCOR	746	739	733	- 1 74
750	Air Liquide	784	777	774	- 1 28
625	Alcatel-Alsthom	646	644	641	- 0 77
1760	Als.Superm	1840	1801	1830	- 0 54
310	A L S P I	304	303 10	300	- 1 32
475	AGF Sté Centrale	478	478	475	- 0 63
150	Avenir H. Média	145	144	143	- 1 38
910	Axa (ex Cie Midi)	900	909	892	- 0 89
138	Bafip	145	140	140	- 3 45
114	Bail-Equipem	106 10	106 10	106 10	....
810	Bail Investiss	809	805	805	- 0 49
400	Bancaire	386	388 50	382 10	- 1 01
800	Bazar H.-V	795	790	790	- 0 63
1400	Berger (M)	1395	1300	1328	- 4 95
400	Bertrand Faure	415	410	410	- 1 20
820	Bic	805	805	805	....
1050	B.I.P	1085	1065	1085	....
295	BIS	295	293	293	- 0 68
370	B N P (CI)	356	355 50	352	- 1 12
760	Bolloré Tech	768	766	756	- 1 56
3170	Bongrain	3010	3000	3000	- 0 33
665	Bon-Marché	655	652	646	- 1 37
590	Bouygues	580	582	572	- 1 38
108	BP France	103	103	105	+ 1 94
1090	B S N	1104	1107	1107	+ 0 27
1180	Canal Plus	1201	1195	1196	- 0 42
280	Cap Gem.S	272 40	272 50	270 10	- 0 84
2610	Carrefour	2661	2650	2641	- 0 75
148	Casino	151 20	151	151 60	+ 0 26
92	Casino ADP	96	93 55	95	- 1 04
505	Castorama D.L	503	500	508	+ 0 99
178	C C F	180	179	175	- 2 78
40	CCMC Ly	39	39	39	....
405	C.D.M.E	413	410	410	- 0 73
172	C.E.G.I.D	189	182 10	184 80	- 2 49
87	Cerrest (Ny)	82	85	85	+ 3 66
385	C.E.P. Comm	352	351	338	- 3 98
120	Cerus	119	117 20	118 20	- 0 67
750	Cetelem	740	735	745	+ 0 68
235	CF Im	222 10	225	223	+ 0 41
280	CGI Info	301 50	301	302	+ 0 17
1090	C G I P	1077	1078	1072	- 0 46
645	CGP	645	646	642	- 0 47
1180	Chargeurs S A	1194	1191	1170	- 2 01
315	Christian Dior	328	317	313 70	- 4 36
585	C I C A (M)	580	570	568	- 2 07
385	Ciments franc.	381	380 10	380 10	- 0 24
730	Clarins	710	709	706	- 0 56
460	Club Méditer.	470	481 10	462	- 1 70
183	CMB Packa	179 90	178 50	176 80	- 1 83
805	Colas	830	829	830	....
245	Cpt. Entrep.	194	195	190	- 2 06
1090 80	Compt Mod.	1069	1054	1055	- 1 31
235	CPR (Paris Réé.)	241	243	243 50	+ 1 04
870	Créd. Foncier	825	831	830	+ 0 61
230	Crédit Loc France	249 70	245	246	- 1 48

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
560	Cr Lyon (CI)	540	537	537	- 0 56
945	Credit Nat.	932	930	924	- 0 86
270	CSEE	276	273	273	- 1 09
3210	Damart	3160	....	....	...
390	Dassault Aviation	382 50	385 80	382 50	....
174	Dassault Electr.	173	170	174 50	+ 0 87
1760	De Dietrich	1800	1801	1800	....
78	Dév.R.d.C.(Li)	72	72	73	+ 1 39
125	Dév.R.Sud-Est	116	119 90	120	+ 4 35
350	D M C	335	330	330	- 1 49
410	Docks France	411	410	410	- 0 24
295	Dynaction	251	252	251	....
2240	Eaux (Gle)	2223	2201	2221	- 0 09
890	E.B.F.	889	889	889	....
440	Ecco	445	443	436	- 2 02
375	Elf Aquitaine	360	355 20	356 80	- 0 89
1050	ElfSanofi(ExSanofi)	1058	1070	1054	- 0 38
265	Erap-Elf (Certif.)	250 10	249 10	249 10	- 0 40
675	Eridania-Beghin	658	650	656	- 0 30
410	Essilor	421 30	416 40	419 50	- 0 43
210	Essilor (DP)	201 60	201 60	200 50	- 0 55
760	Esso	778	762	761	- 1 93
1370	Eurafrance	1403	1386	1300	- 7 34
680	Eurocom	660	660	658	- 0 30
112	Eurodisneyland	105 10	104	101 50	- 3 43
970	Europe 1	1009	1005	1006	- 0 30
35	Eurotunnel	33 85	34	33 75	- 0 59
1400	Exor	1451	1451	1450	- 0 07
120	Finextel	110 10	110 10	110	- 0 09
390	Fives Lille	362	365	357	- 1 38
3200	Fromager. Bel	3430	3430	3436	+ 0 17
2190	Gal.Lafayette	2034	2058	2078	+ 2 16
1770	G.A.N.	1677	1668	1642	- 2 09
540	Gascogne (B)	528	525	525	- 0 57
1430	Gaz et Eaux	1420	1420	1411	- 0 63
715	Géophysique	719	715	710	- 1 25
720	Groupe André SA	670	672	667	- 0 45
560	Groupe Cité	552	545	545	- 1 27
415	GTM-Entrep.	430	421	425	- 1 16
1700	Guyenne-Gas.	1635	1630	1615	- 1 22
127	Hachette	127	127	127 20	+ 0 16
515	Havas	500	497	494 20	- 1 16
300	Idia	310	305	306	- 1 61
340	Imétal	335	325	335	....
134	Immob. Phénix	126 90	124	124	- 2 29
106	Ingénico	100	98 50	95 70	- 4 30
6640	Inst. Mérieux	6320	6250	6260	- 0 96
470	Interbail	422	424	420	- 0 47
770	Intertechnique	735	731	702	- 4 49
835	J. Lefebvre	797	789	792	- 0 63
465	Klépierre	482	482	478	- 0 83
750	Labinal	739	731	732	- 0 95
340	Lafarge	326 50	325 30	316	- 3 22
330	Lebon	320	320	320	...
4670	Legrand	4840	4860	4815	- 0 52
2800	Legrand (DP)	2535	2540	2521	- 0 55
430	Legris Industries	410	420	418	+ 1 95
740	Locindus	662	670	672	+ 1 51
3930	L.V.M.H.	3752	3725	3711	- 1 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
525	Lyon.Eaux/Dumez	530	525	527	- 0 57
95	Majorette Ly.	97	96	96	- 1 03
300	Mar. Wendel	290 90	285	286 50	- 1 51
180	Matra	190 50	190 10	190 30	- 0 10
495	Merlin-Gerin	500	495	496	- 0 80
88	Metaleurop	74	72 10	72 20	- 2 43
35	Métrologie In.	31 50	32	31 20	- 0 95
192	Michelin	204 50	200 90	200 80	- 1 81
156	Min. Salsig (Me)	156 10	....	...	.
72	MMB	81 70	82 50	80 80	- 1 10
152	Moulinex	156 30	156	156 50	+ 0 13
1050	Navig. Mixte	980	989	980	.
118	Nord-Est	117	117 50	117	
265	Nordon (Ny)	233	245	229 30	- 1 59
650	Nouv Galeries	647	647	647	...
141	Olipar	116 10	115 50	113 50	- 2 24
890	Oréal	940	932	937	- 0 32
365	Paribas	347 30	344 90	341 50	- 1 67
192	Pechiney Int.	179 80	179	176	- 2 11
340	Pechiney (CIP)	331 70	330	320	- 3 53
392 50	Pernod Ricard	410	403 20	405	- 1 22
745	Peugeot	713	708	709	- 0 56
380	Pinault	363 90	362	359	- 1 35
750	Plastic-Omn.	785	785	780	- 0 64
580	Poliet	529		.	
720	Primagaz	760	756	755	- 0 66
770	Printemps	753	763	763	+ 1 33
696	Promodès	705	692	690	- 2 13
535	Radiotechn.	529	528	528	- 0 19
5800	Redoute (La)	5670	5680	5680	- 0 18
170	Rémy Cointreau	171	167 10	167 10	- 2 28
620	R. Poulenc CIP	589	588	586	- 0 51
305	Robur Financ.	273	274	270	- 1 10
60	Rochette (La)	59	58 50	59	.
2230	Roussel Uclaf	2240	2200	2200	- 1 79
3050	R. Impé.Ly *	3015	3011	3011	- 0 13
179	Sade (Ny)	167 40	167 20	167 20	- 0 12
2190	Sagem	2167	2177	2140	- 1 25
565	Saint Gobain	577	574	572	- 0 87
1260	Saint Louis	1223	1228	1221	- 0 16
1360	Salomon Ly	1351	1370	1351	.
315	Salvepar (Ny)	312	.	...	....
1350	S A T	1379	..	....	
245	Saul. Chât.	223	225	225	+ 0 90
1080	Saupiquet (Na)	1070	1032	1050	- 1 87
635	Schneider	624	621	630	+ 0 96
14	SCOA	14	14 20	14 40	+ 2 86
350	Scor s.a.	353	350	345	- 2 27
2080	S.E.B.	2000	1967	1998	- 0 10
420	Sefimeg	398	402	403	+ 1 26
126	Selectibanque	126 90	126	127	+ 0 08
215	Sextant A.	194 60	190	190 50	- 2 11
710	S F I M	663	659	659	- 0 60
210	S.G.E.	204	205	202	- 0 98
410	Simco	395	398 90	396	+ 0 25
665	Sk. Rossignol	660	650	630	- 4 55
460	Sligos	451	451	452	+ 0 22
505	Société Géné.	496 20	493 50	494	- 0 44
54	Sodecco(B)	51 30	56	51 60	+ 0 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
100	Sodero(Ns)	102	101	100	- 1 96
1020	Sodexho	1000	1000	1000	.
74	Sogenal(Ny)	74	72	72	- 2 70
420	Sogerap	391 20	391	390	- 0 31
1490	Sommer-Allib	1464	1460	1467	+ 0 20
395	SOPHIA	357 50	357 50	354 90	- 0 73
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	..
785	Sovac	770	770	770	...
320	SPEP	305	305	306	+ 0 33
315	Spie-Batignol.	304	303	296 20	- 2 57
800	Strafor Facom	790	790	786	- 0 51
295	Suez	270 20	271 50	268 70	- 0 56
1030	Synthélabo	999	1000	993	- 0 60
150	Thomson CSF	148	146 50	146 50	- 1 01
235	Total	234 20	233 90	232 20	- 0 85
181 50	- (certif.)	174 50	174	174 30	- 0 11
190 89	Truffaut Fin.	197 90	198	193	- 2 48
475	U.A.P.	453	454	447 50	- 1 21
295	U F B Locab	290	292	280	- 3 45
650	U I C	566	578	557	- 1 59
445	U I F	430	426	428	- 0 93
750	U I S	730		...	...
435	Unibail	430	429 90	425	- 1 16
750	Valéo	775	774	779	+ 0 52
205	Vallourec	185 30	185 90	187	+ 0 92
280	Via Banque	260	255	254	- 2 31
320	Worms et Cie	315 90	303	315	- 0 28
1260	Zodiac	1249	1235	1240	- 0 72
1060	Elf Gabon	1063	1021	1050	- 1 22
111	Amax	106 70	106 90	106	- 0 66
143	Amer. Barrick	145	144 90	146 60	+ 1 10
124	Amer. Express	121	..	.	.
220	A.T.T.	223 20	225	225	+ 0 81
167	Anglo Amer.C.	160	157 80	157 80	- 1 38
285	Amgold	273	271 90	281	+ 2 93
240	Banco Santander	239			...
815	B.A.S.F.	801	810	801	. .
950	Bayer	949	930	967	+ 1 90
54	Blenheim Plc.	49	48 30	48 30	- 1 43
34	Buffelsfont	32 90	32 10	33	+ 0 30
137	Chase Manh.	143	144 20	145	+ 1 40
2700	Daimler Benz	2600	2639	2639	+ 1 50
121	De Beers	118	117 50	115	- 2 54
2320	Deutsche Bank	2380	2399	2399	+ 0 80
1150	Dresdner Bank	1180	1170	1165	- 1 27
59	Driefontein	56 25	57	56	- 0 44
260	Du Pont-Nem.	255	257 30	257 30	+ 0 90
210	Eastman Kodak	201 90	203 70	203 70	+ 0 89
13	East Rand	12	11 85	11 90	- 0 83
31	Echo Bay	31 20	32 30	32 80	+ 5 13
230	Electrolux	219	222 50	213	- 2 74
129	Ericsson	121 50	120	122 50	+ 0 82
325	Exxon Corp.	312 50	315 80	315 60	+ 0 99
240	Ford Motor	221	219 40	220	- 0 45
46	Freegold	43 80	43 85	43	- 1 83
17	Gencor	17	16 60	16 20	- 4 71
405	Gén. Elect.	393 70	398	397 70	+ 1 02
225	Gén. Motors	210	210	210	.
345	Gén. Belgique	341 20	341 20	342 10	+ 0 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
47	Gd. Métropol	46 10	45 05	44 50	- 3 47
55	Guinness	53	53 90	52	- 1 89
21	Hanson PLC	21	20 95	20 95	- 0 24
23	Harmony Gold	19 50	19 80	18 75	- 3 85
360	Hewlett Packard	344	346	347	+ 0 87
32	Hitachi	32	31 85	31 85	- 0 47
955	Hoechst	831	831	836	+ 0 60
69	Homestak.	69 60	70 80	71 45	+ 2 66
118	I.C.I.	113 50	118	118	+ 3 96
500	I.B.M.	495	498	494	- 0 20
335	I T T	328 50	334	332 10	+ 1 10
177	Ito Yokado	177 80	169 80	170 50	- 4 11
53	Matsushita	55 05	55 60	54 60	- 0 82
3 55	Maxwell	3 55		.	..
235	Mc Donald's	234 30	240	237 20	+ 1 24
265	Merck	254	255	254	..
505	Minnesota M.	492 30	490 30	490 30	- 0 41
37	Mitsubishi	36 40	36 50	36 50	+ 0 27
335	Mobil corp	317	318 30	315 60	- 0 44
280	Morgan J.P.	297 50	299 60	300	+ 0 84
36400	Nestlé	36180	36250	36290	+ 0 30
134	Norsk Hydro	129	130 80	129 50	+ 0 39
96	OFSIL	95 90	95 50	94 10	- 1 88
1680	Pétrofina	1824	1810	1813	- 0 60
390	Philip Morris	397 10	400 20	400	+ 0 73
91	Philips	88 10	88 50	88	- 0 11
56	Placer Dome	53 90	53	53	- 1 67
250	Procter Gamble	245 10	249 50	254	+ 3 63
180	Quilmès	175 10	176	176	+ 0 51
22	Randfontein	20 75	20 70	20 30	- 2 17
280	Rhone Poul. Rorer	292	293	293	+ 0 34
455	Royal Dutch	452 20	453 50	452 50	+ 0 07
58	R T Z	58 10	58 20	57 75	- 0 60
17	Saat.& Saatchi	13 10	13 10	13	- 0 76
28	St Helena	26 60	26 75	26 70	+ 0 38
345	Schlumberger	324 40	326 80	327 30	+ 0 89
48	Shell transp.	47 80	47 60	47 20	- 1 26
2250	Siemens	2262	2255	2259	- 0 13
168	Sony	173	170 10	173 40	+ 0 23
54	Sumitomo Bank	56 30	56 25	56 80	+ 1 07
168	T.D.K.	172	170 30	170 30	- 0 99
56	Telefonica	56 60	57	57 30	+ 1 24
25	Toshiba	27	26 90	26 50	- 1 85
545	Unilever	552	555	551	- 0 18
285	Unit. Techn	262	265 20	264 70	+ 1 03
255	Vaal Reefs	233 90	232 40	226	- 3 38
1370	Volkswagen	1275	.	..	..
380	Volvo	348	350	350	+ 0 57
141	West. Deep	122 50	122	123 50	+ 0 82
360	Xerox Corp.	357	361	361	+ 1 12
104	Yamanouchi	103	103 30	101 50	- 1 46
3 90	Zambia Cop.	3 57	3 59	3 43	- 3 92

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	100 02	8 63
10,80% 79/94	101 80	9 03
Emp.Etat 13,4%83	104 73	7 24
Emp.Etat 12,2% 84	100 38	9 06
10,26% mars 86	103 75	3 26
OAT 10% 5/2000	107 25	1 09
OAT 9,9% 12/1997	103 95	5 57
OAT 9,8% 1/1996	102 28	4 23
PTT 11,2% 85	104 95	6 16
CFF 10,30% 86	102 85	4 25
CFF 10,25% nov 90	106 60	3 17
CNA 10 % 1979	100	3 39
CNB Bques 5000F	99	0 11
CNB Paribas 5000F	98 13	0 01
CNB Suez 5000F	98 13	0 11
CNI 1/82 5000F	98 90	0 11
CNT 9 % 86	98 80	1 99
CRH 10,90% déc.85	108	5 06
CHARB FCE 3% 100	...	....
CNCA	1000	....
Cerus	...	..
Alcatel 6 % janv. 89	635	.
Ly. Eaux cv 6,5%	797	..
Thoms. cv 9,2% 86	...	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	721	715
Applications Hydr	1530	....
Arbel	491	490
Bains C.Monaco	970	950
B.Hypoth.Europ.	358 20	....
B.N.P. Intercont.	370	368 50
Beghin-Say (C.I.)	496 50	492
Bénédictine	2650	...
Bidermann Internat.	459	....
Blanzy Ouest	3055	....
B T P	60	60
Cambodge	1140	1180
Carbone Lorraine	464	462
Case Poclain	4 50	
C.B.C.	333 50	326
C.E.G.F (Frigor.)	720	721
Centenaire Blanzy	395	390
Cerabati	47	..
Champex Ny	70	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	200	201
C.I.M.	1050	...
C.I.T.R.A.M. (B)	2701	...
Cogifi	297 60	290
Comiphos	481	485
Cie Industrielle	5990	....
Cpt Lyon Alemand	340	331
Concorde	655	620
Conso.Mét.Prov.	19	....
Crédit Gén.Ind.	81	....
Cr Universel (Cie)	305	303
Darblay	645	....
Degremont	1890	1850
Delmas Vieljeux	2385	2350
Didot Bottin	550	550
Eaux Bassin Vichy	2920	....
Ecia	378	378
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Eurex (ex Esterel)	2050	2050
Finalens	301 10	....
F.I.P.P.	80 40	...
F.N.A.C.	1950	1920
Foncière (Cie)	477	480
Fonc.Lyonnaise	599	600
Foncina	340	....
Fougerolle	810	770
France I.A.R.D.	600	...
France SA (La)	1755	1716
From. Paul-Renard	1429	....
Gaumont	440	430
Genefim	299 90	300
Gévelot	499	445
G.F.C.	320	320
Groupe Victoire	978	950
G.T.I (Transport)	212	...
Immobail	315	315
Immobanque	619	601
Im.Marseillaise	4910	4940
Immofice	375	376
Invest.(Ste Cie.)	3200	.
Lambert Frères	275	....
Lille Bonnières	945	945
Locafinancière	480	...
Louis Vuitton	670	643
Louvre	2650	2580
Lucia	690	689
Machines Bull	33	33
Mag.Unipra	200	..
Magnant	550	550
Métal Déployé	465	..
Mors	81 10	85
Navigation (Nle)	200	195
Optorg	293	285
Oréal (CI)	480	490
Origny-Desvroise	708	720
Palais Nouveauté	1439	1439
Paluel Marmont	630	..
Parfinance	161	160

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	198	189
Paris Orléans	220	220
Parthena Invest.	273 70	300
Pathé Cinéma	1005	....
Piper Heidsieck	931	....
Porcher	480	480
Promodès (CI)	388	390
Publicis	753	...
Rochefortaise	123	120 10
Rosario	164	160
Rougier	229 90	...
S.A.C.E.R.	421 20	....
S.A.F A.A.	155	...
S.A.F.I.C Alcan	225	225
Saga	395	395
Saint Dominique (F.I.)	107 40	106 80
Salins du Midi	605	582
Savoisienne M.	164	....
S.C.A.C.	756	...
Senelle	388 70	400
S.Eaud.Part. (M)	110	...
Siic	599	600
Sinvim	110	110
S.I.P.H.	122	..
S.M.C.I.	100	...
Sofal	672	.
Soffo	326	326
Soficai	1120	1120
Sofitam (ex Sazam)	77	.
Sofragi	2500	..
Soudure Autogène	782	782
Sovabail	352	..
Stami	476	....
Taittinger	2632	2695
Testut-Aequitas	210	.
Tour Eiffel	192	190
Ufiner	1100	1100
Vicat	490	490
Viniprix	1510	1500
Virax	125	120
Maroc Sté Brasserie	300	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	615	585
Akzo Nv Sico	455	..
Alcan Aluminium	108 50	108
American Brands	259	..
Arbed	620	...
Asturienne Mines	95 10	95 10
Banco Popular Espa.	560	570
B.Reglements Int.	16600	17000
Can Pacifique	75 40	76 20
Chrysler Corp.	95 70	...
C.I.R.	6 40	..
Commerzbank	705	..
Dow Chemical	289	284
Fiat	21 40	22 40
GBL (Brux Lamb.)	495	500
Gevaert	1019	....
Glaxo Holdings Ltd.	87	85 80
Goodyear Tire	355	..
Grace and Co (WR)	160	
Honeywell Inc. fm	373 80	...
Johannesburg	92 15	
Koninklijke Pakhoed	132 30	...
Kubota	20	..
Midland Bank	43 60	43 60
Noranda Mines	78	75 10
Olivetti priv.	9 60	
Pfizer Inc.	380 10	385
Ricoh	22 50	22
Robeco	278	280 20
Rodamco NV	142	140 90
Rolinco	275 60	277 20
Saipem	6	...
Sema Group	26 10	26 70
SKF Aktiebolaget	99 50	95 80
Tenneco Inc.	240	
Thorn Electrical	80	..
Toray Ind.	25 80	.
West Rand Cons.	5 80	5 95

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	.
Calcaphos	99	
C G H Cogenhor	6	.
Coparex	610	
Drouot Assurances	339	
Electro-Banque	313	301
Europ. Accum.	81	
Europ Soufres Ind.	19	
Gachot S.A.	54 90	52 20
Guy Degrenne	409	
Lecteurs du Monde	223	
Nicolas	1112	
Paracp. Perrier	350	.
Quadrant	22	
Rorento N V	219 80	220
St-Gobain-Emballage	1812	
S.E.P.R.	1256	.
S M T Goupil	0 40	.
S.P.R. act B	283	.
Waterman	1300	1200

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 092	...	4 8	5 3
Ecu	6 893	...	...	...
Allemagne (100 dm)	336 470	...	325	345
Belgique (100 F)	16 345	...	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	298 510	...	287	307
Italie (1000 lires)	4 439	...	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 580	...	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 754	...	9 3	10 1
Grèce (100 drachmes)	2 759	...	2 4	3 1
Suisse (100 f)	375 970	...	363	383
Suède (100 krs)	93 130	...	89	97
Norvège (100 k)	85 890	...	82	90
Autriche (100 sch)	47 799	...	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 325	...	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	4 035	...	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 239	...	4	4 4
Japon (100 yens)	4 086	...	3 9	4 1

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/7
Or fin (kilo en barre)	56800	57100
Or fin (en lingot)	56950	57400
Napoléon (20f)	325	328
Pièce Fr (10 f)	353	...
Pièce Suisse (20 f)	326	330
Pièce Latine (20 f)	321	334
Souverain	430	427
Pièce 20 dollars	1910	1910
Pièce 10 dollars	960	930
Pièce 5 dollars	615	...
Pièce 50 pesos	2125	2115
Pièce 10 florins	338	338

SICAV (sélection) 3/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	197 03	191 76
Amén-gan	6924 40	6658 08
Amplie	268487 10	268487 10•
Amplitude	625 30	607 09
Arbitrages Court T.	7269 50	7269 50
Associc	1099 89	1099 89
Atout Futur	414 26	404 16
Aurecic	1148 61	1115 16
Avenir Alizes	1884 54	1851 51
Axa Capital	169 45	164 51
Axa Court Terme	7999 75	7999 75
Axa Cro.Ex Dr.Inve	898 97	870 84
Axa Ep.Fr.Ex Agepargn	787 96	765 01
Axa Europe	124 97	121 33
Axa Investments	104 75	101 70
Axa NPI	116 54	113 15
Axa Ob.Fr.Extrane	139 88	135 81
Axa.Ob.In.Ex Mu.U Se	134 59	130 67
Axa Prem.Ex.Agepra	114 41	111 08
Axa Sél.Ex.Dr Sele	139 89	135 82
Axa Valeurs PER.	120 98	117 46
Cadence 1	1051 79	1031 17
Cadence 2	1041 37	1020 95
Cadence 3	1032 88	1012 63
Capimonétaire	6342 22	6335 88
Capioblig	6422 80	6296 86
Capracic	1314 52	1295 09
Cotexis	1324 34	1292 04
Compravalor	3537 79	3532 49
Convertimmo	348 82	341 98
Credimer	448 33	435 27
Crédit Mutuel Capital	1288 70	1263 43
Cred.Mut.Ep.Cour.T	675 40	675 40
Cred Mut Ep Indus	95 47	92 91
Cred Mut Ep.J.	70081 07	70081 07
Cred Mut.Ep.long T	189 48	184 41
Créd Mut.Ep Monde	1123 95	1093 87
Cred.Mut.Ep Quatre	1089 91	1060 74
Diaze	1329 08	1296 66
Drouot France	846 04	821 40
Drouot Sécurité	223 76	217 24
Ecocic	1072 38	1041 15
Ecuper	126 62	122 93
Ecureuil Capitalisation	2578 51	2552 98
Ecureuil Géovaleurs	2322 34	2254 70
Ecureuil Invest	448 11	435 06
Ecureuil Monepremière	67553 07	67553 07
Ecureuil Monétaire	39729 83	39729 83
Ecureuil Trésorerie	2450 75	2450 75
Ecureuil Trimestr	2016 04	1996 08
Elcash	2 816660	2 816660•
Energia	263 89	251 92
Eparcic	3628 15	3628 15
Eparcourt-Sicav	4345 73	4334 89
Epargne Associat	25487 90	25197 69
Epargne Capital	10769 23	10662 60
Epargne Croissance	1696 28	1650 88
Epargne Obligat	193 94	188 75
Epargne Première	14452 49	14344 90
Epargne-Unie	1263 43	1232 61
Epargne Valeurs	429 80	418 30
Eufi Cash capi	8380 68	8380 68•
Eufinvest capi	657 41	638 26•
Eurocic Leaders	1087 37	1055 70
Eurodyn	1205 15	1175 76
Euro Gan	6302 14	6059 75
Europe Nouvelle	555 96	530 75
Fonsicav	14524 35	14524 35
France-gan	9781 16	9404 96
France Garantie	250 28	259 76
France Index Sicav	111 26	108 01

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	489 48	464 83
Francic	479 60	465 63•
Francic Pierre	100 05	97 14
Francic-Régions	1217 13	1181 68
Fructi-Associations	35 54	35 54
Fructi-Capi	42 07	41 45
Fructidor	236 75	233 25
Fructifrance action C.	911 72	889 48
Fructifrance action D.	891 28	869 54
Gestilion	14885 81	14811 75
Gest.Associations	168 24	164 54
Horizon	1210 36	1175 11
HLM Monétaire	14032 74	14032 74
Indust.Fse Court T.	1480 88	1480 88
Interépar	103561 85	100545 49
Interoblig.	13732 19	13462 93
Intersélection Fce	530 89	520 48
Japacic	152 71	148 26
Jeunepargne	287 48	283 23
Latitude	2271 85	2268 45
Lerm C.T	12646 44	12646 44
Lerm L.T.	6472 49	6283 97
Lion Association	11330 81	11330 81
Lion Institution	29636 86	29562 96
Lionplus	980 69	961 36
Lion Trésor	2115 97	2095 02
Lion 20 000.	26432 41	26432 41
Livret Bourse Inv	561 02	544 68
Livret Portefeuil	695 77	675 50
Méditerranée	174 08	169 01
Mensuel CIC	10125 33	10025 08
Monecien	68499 59	68499 59
Mone.J	73189 49	73189 49•
Monévalor	82618 98	82618 98
Mutualité dépôts	13542 81	13515 78
Natio Court Terme	286212 00	286212
Natio-Epargne	17763 82	17587 94
Natio-Ep Ret.	129 26	125 80
Natio Eparg.Trésor	7827 13	7811 51
Natio-Imm	1107 82	1078 17
Natio-Inter	1389 51	1352 32
Natio-Monétaire	25492 72	25492 72
Natio-Patrimoine	1339 74	1303 88
Natio-Placements	64576 30	64576 30
Natio-Revenu	1029 50	1019 31
Natio Sécurité	12150 10	12150 10
Natio-Valeurs	870 14	846 85
Nippon-Gan	4809 20	4624 23
Nord Sud Dévelop	1574 23	1571 09
Obli-Associations	152 66	151 15
Oblicic-Mondial	2607 45	2568 92
Oblicic-Régions	1016 76	1001 73
Oblifutur	2851 24	2781 70
Oblig. ttes cate.	176 51	173 90•
Oblition	1351 38	1338
Oblisécurité Sicav	13006 08	13006 08
Oracion	997 43	973 10
Orvalor	6757 74	6625 24
Paribas Capitalisation	1498 95	1476 80
Paribas Opportunités	125 10	120
Paribas Patrimoine	569 58	546 36
Patrimoine Retraite	223 94	219 55
Parvalor	620 49	608 32
Placement A.	1457 33	1428 75
Placement J.	7282 73	7268 19
Placement M.	67472 90	67338 22
Placement Nord	986 24	966 90
Plénitude	133 11	129 55
Poste Croissance	21941 89	21919 97
Poste Gestion	66303 88	66303 88
Première Oblig	10661 36	10650 61

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 49	109 40
Prév'Associations	29686 19	29686 19
Proficus	1014 03	989 30
Quartz	132 60	129 37
Réalvalor	765 07	750 07
Rentacic	161 15	158 77
Revenus Trimestr	5315 33	5262 70
Revenu-Vert	1152 83	1124 71
St Honoré Vie & Santé	976 12	931 86
St Honoré Bons du Tr	11320 35	11284 03
St Honoré Global	223 48	213 35
St Honoré Invest.	768 70	733 84
St Honoré Pacifique	561 28	535 83
St Honoré PME	530 23	506 19
St Honoré Real	15077 07	15017
Sécuricic	1756 81	1756 81
Sécuri-Gan	12922 81	12869 42
Sécuritaux	1403 42	1403 42
Scasden	714 61	704 05
Sicav Associations	1859 49	1859 49
SFI-CNP Assur	640 38	621 73
S.G. Fr. opportunités	1174 60	1151 57
Sicav 5 000.	439 70	427 93
S.I. Est	1297 86	1260 06
Slivafrance	707 43	688 50
Slivam	386 64	376 49
Slivarente	207 33	203 26
Slivinter	420 64	409 38
S.N.I.	1097 98	1066
Sogenfrance	1116 67	1094 77
Sogépargne	316 79	310 58
Sogevar	1029 39	1009 21
Sogintér	1254 63	1230 03
Soleil Investissements	561 35	539 76
Solstice	2153 13	2147 76
State Street Act. Eur	9832 03	9499 55•
State Street Act. Fce	10872 70	10556 02•
St. Str Act.Japon	10015 42	9676 73•
State Street Emer Mks	11215 58	10675 37•
St.Street OAT Plus	10212 28	10012 04•
Stratégie Actions	806 05	775 05
Stratégie Rendement	1405 76	1361 51
Technocic	1078 47	1047 06
Techno-Gan	5577 71	5363 18
Thesora	655 93	659 34
Trésor Plus	1290 23	1277 46
Trésor Trimestriel	1033 76	1023 52
Trésoricic	130852 62	130852 62
Trilion	5122 78	5057 04
UAP Investissement	425 63	410 25
UAP Actions France	587 84	566 59
UAP Act. Select.	610 28	588 22
UAP Aedificandi	514 93	496 32
UAP Altefi	197 10	189 98
UAP Alto Sicav	156 24	150 59
UAP Moyen Terme	139 75	134 70
UAP Première Cat.	10766 12	10376 98
Uni-Associations	123 97	123 97•
Uni-Foncier	1172 45	1143 85
Unifrance	586 49	572 19
Uni-Garantie	1293 85	1268 46
Uni Régions	1366 90	1333 56
Univar	238 08	238 08•
Univers Actions	1238 56	1208 35
Univers Obligations	1778 11	1734 74
Valorg	2066 35	2064 29
Valrea	53891 82	53864 99

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Anniversaire de naissance

– **Maman,**

pour tes soixante ans.

« Merci pour ta patience et la tendresse dont tu nous entoures tous les jours. Tu nous es très chère car nous savons que ta tâche n'est pas toujours facile. »

Yves-Marie, Jeannot, Gina, Georges-Marie, Marc-Antoine, Patrick, Paul, Juste et Guillaume.

Mariages

– **Brigitte DUSSEAU**
et
Jean-Baptiste CADIER

se sont mariés le 3 juillet 1992.

34, rue Pasteur,
92190 Meudon.

Décès

– Paris. Amsterdam. 30 juin 1992.

Ludi Boeken
et Annette Lévy-Willard,
Julia et Tom,
ont l'immense douleur de faire part de la mort, à l'âge de soixante-douze ans, de

Nathan BOEKEN,
chevalier d'Orange-Nassau,
grand résistant,

formidable père et grand-père.

– M. André Dupont,
son époux,
Philippe et Odile Dupont,
Antoine et Romain,
Francis et Emmanuelle Dupont,
Thomas, Clément, Matthieu et Constance,
Bruno et Annick de Thy,
Anne-Claire et Alexa,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Béguin,
Mlle Simone Béguin,
M. et Mme Georges Béguin,
Mme Georges Neveu,
M. et Mme Robert Dupont,
ses sœur, frère, belles-sœurs et beaux-frères,
Ses nombreux neveux, cousins et amis,
font part du décès de

Mme André DUPONT,
née Suzanne BÉGUIN,

le 4 juillet 1992, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 7 juillet 1992, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, suivie de l'inhumation au cimetière parc de La Celle-Saint-Cloud (Yvelines).

115, rue Cambronne,
75015 Paris.

– M. André Faucier,
son frère,
Ses beaux-frères,
Emile et André Boucher,
Ses belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Leurs enfants et petits-enfants,
Tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Nicolas FAUCIER,

survenu dans sa quatre-vingt-treizième année, le 20 juin 1992.

Il a fait don de son corps à la médecine.

13, rue de Mexico,
44600 Saint-Nazaire.

– *Saint-Etienne. Lyon.*

M. et Mme Freddy Pinoncely,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Normand,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Fayolle,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Paul Guichard,
Mme Pierre Guichard,
M. et Mme Jean Martouret,
Les familles Guichard, Kemlin, Martouret,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Mario GUICHARD,
née Alice Deletoille,

survenu le 3 juillet 1992, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Ses funérailles auront lieu le mardi 7 juillet, à 14 h 30, en l'église Sainte-Marie, à Saint-Etienne.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Nicole Alby,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Goldet,
leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme Renaud Teissier
et leur fils,
M. et Mme Bernard Teissier
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Henri Delpech,
sa belle-sœur,
Mlle Jacqueline Amfray,
sa fidèle gouvernante,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert TEISSIER,
née Jeanine Delpech,

le 3 juillet 1992.

Les obsèques ont eu lieu ce jour, dans la plus stricte intimité.

– Mme Francis Humblet,
son épouse,
Mme Claudine Humblet,
sa fille,
Et la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Francis HUMBLET,
secrétaire général,
greffier émérite du Sénat de Belgique,
greffier honoraire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale,
président honoraire de l'Association des secrétaires généraux de Parlements,

né à Schaffen, le 20 décembre 1910 et décédé à Bruxelles, le 27 juin 1992.

Les funérailles civiles ont eu lieu dans l'intimité.

Maison Rose,
Rue *Henri-Van-Zuylen* 53,
1180 Bruxelles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P.-F. Melchior : 344-09-17,
Bruxelles, Belgique.

– Mme Jean Marchandise,
son épouse,
Mme Andrée Marchandise,
M. et Mme Fernand Marchandise,
M. et Mme Jean-Louis Marchandise,
ses enfants,
Hélène, Philippe, Aengus, Laurent, *Jean-Manuel*, Christophe et Rasmus,
ses petits-enfants,
M. et Mme Fernand Marchandise,
Mme Antoinette Marieval,
son frère et sa sœur,
Et tous ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MARCHANDISE,
commissaire divisionnaire honoraire de la Sûreté nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
dans l'ordre national du Mérite,

survenu à Toulon, le 4 juillet 1992, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-Flavien du Mourillon à Toulon.
L'inhumation aura lieu le mercredi 8 juillet, à 14 heures, au cimetière de Croissy-sur-Seine (Yvelines) dans le caveau de famille.

3, rue Daillon,
83000 Toulon.

– Evelyne Picard,
Anne, Frédéric, Marie-Eve et Clarisse,
M. et Mme Gilbert Charles-Picard
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 3 juillet 1992, à l'âge de cinquante ans, de

Jean-Charles PICARD,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur d'histoire du Moyen Age
à l'université Paris-X (Nanterre),

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 8 juillet, à 10 h 15, en l'église Saint-Christophe de Créteil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de l'Averse,
94000 Créteil.

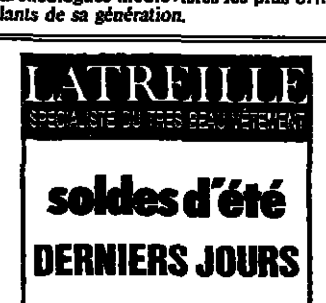
– Le directeur de l'UFR de sciences sociales et administratives,
Les enseignants et le personnel de l'UFR,
Ses collègues du département d'histoire,
Ses étudiants,
ont le chagrin de faire part du décès brutal de

Jean-Charles PICARD,
directeur du département d'histoire
de l'université Paris-X (Nanterre),

survenu le 3 juillet 1992.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 juillet, à 10 h 15, en l'église Saint-Christophe de Créteil.

Né le 6 mars 1942, Jean-Charles Picard a été successivement maître-assistant à l'université Paris-XII, puis professeur d'histoire du Moyen Age aux universités de Metz (1985-1988) et Paris-X (Nanterre). Spécialiste réputé de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age, il est l'auteur d'un important ouvrage sur *le Souvenir des évêques... en Italie du Nord, des origines au dixième siècle* (Rome, 1988) et a participé à l'*Histoire de la France religieuse* (t. I, Paris, 1988). A la tête de l'ERA 26 du CNRS, il a dirigé de nombreuses fouilles urbaines, en particulier à Autun et à Auxerre. Coresponsable de la *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, il a fourni à cette collection de précieuses contributions. Remarquable animateur, il était un des historiens et archéologues médiévistes les plus brillants *de sa génération.*



– M. et Mme Nguyen Xuan Luong et Christine,
leurs fils Truong et Vinh (Burkina-Faso),
M. et Mme Gaudin Jean Loup et Thuy Huong,
leur fille Alice Linh Lan (France),
M. et Mme Ngo Huy Liem et Thien *Huong*,
leurs enfants Truc, Que Lan et Linh (Philippines),
M. et Mme Cao Nguyen Hien et Lien Huong,
leurs enfants Mai Lan et Dan (USA),
M. et Mme Nguyen Xuan Truong et Tuyet,
leurs enfants Linh et Tu Lan (Suisse),
M. et Mme Tran Thieu Hanh et Bich Huong,
leurs fils Minh Tam et Duy Tam (Canada),
ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. NGUYEN XUAN KHUONG,
ingénieur géographe de l'IGN,

leur père et grand-père, survenu le 1er juillet 1992, dans sa quatre-vingt-unième année, à Montréal (Canada).

Cet avis tient lieu de faire-part.

327 Gagné, Lasalle,
H8P 3P1 Québec, Canada.

Anniversaires

– *Le 1er juillet 1983,*

François LOUŸS,

quittait les siens.

Il est toujours avec eux.

– 7 juillet 1987.

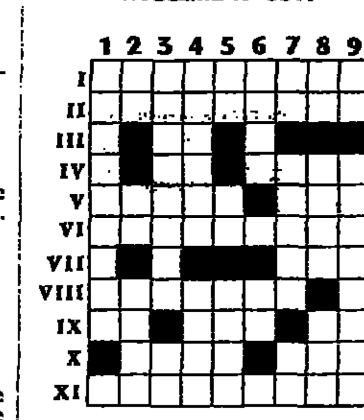
Il y a cinq ans disparaissait

Maurice VILLENEUVE.

Une pensée est demandée à sa mémoire.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 5817



HORIZONTALEMENT

I. Ce n'est pas obligatoirement un homme de bonne compagnie. – II. Agencements de couleurs. – III. Une voie du hasard. – IV. En toile. But la tasse. – V. Se fait tirer l'« oreille » à chaque service. Prix du droit. – VI. Donnerions du travail à une aveugle. – VII. Prénom. – *VIII. Une faveur.* – IX. *Abréviation.* Mal emballé. Caressa sans doute Moïse sur le Nil. – X. On y est à bonne école. Préfixe. – XI. Croisement.

VERTICALEMENT

1. Obiennent des résultats particulièrement brillants. – 2. En avance ou en retard. Voisinaient avec le « talent ». Frontière. – 3. Ils ménagent leurs effets. Besoin vital (épelé). – 4. C'est en quelque sorte *une bête de somme. Agite et* remue en touchant. – 5. D'un auxiliaire. Symbole. Discrets quand ils sont neutres. – 6. Tire souvent sa richesse de la pauvreté de son sol. Participe. – 7. Précède Pierre ou Paul. Cage le plus souvent destinée *aux faisans. Possessif.* – 8. La moitié de l'Asie. Coule à l'étranger. Témoignage d'une nature hostile. – 9. Abréviation. Se fait au salon.

Solution du problème no 5816

Horizontalement

I. Esche. Attention. – II. Cohéritière. Mue. – III. Ouïr. Stigmate. – IV. Léonidas. Cr. G.I. – V. Estaminet. Isolé. – VI. S.N. Cérumen. St. – VII. Ob. Italie. Rab. – VIII. Roc. At. Nus. Croc. – IX. Murènes. Racket. – *X. Ali. Nuit. Go (gogo).* Tee. – XI. Lanterne rouge. – XII. Encre. Grouillot. – XIII. Grosse. Tic. Lei. – XIV. Sein. Pin. Tête. – XV. Ornements. César.

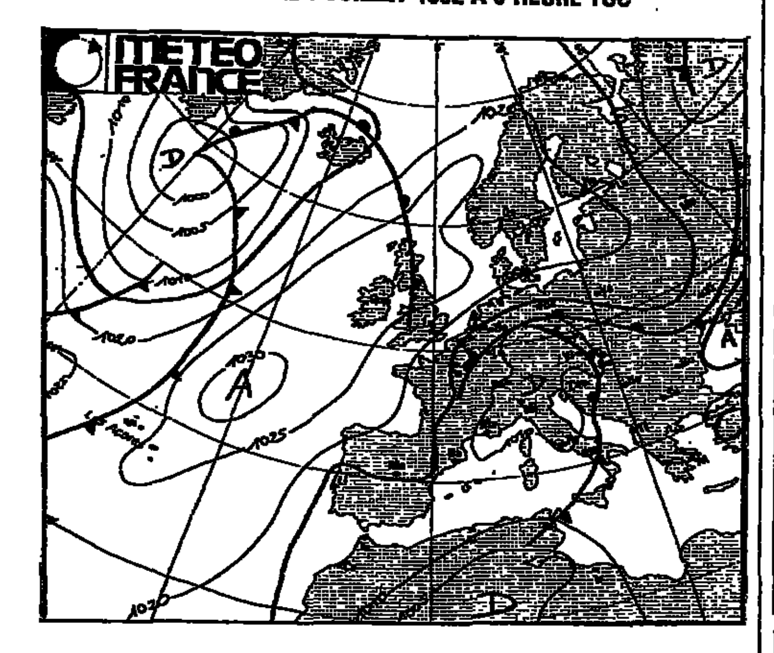
Verticalement

1. *Ecole normale.* S.O. – 2. Soues. Boulanger. – 3. Chiots. Crincrin. – 4. Hernani. Trône. – 5. Er. Im. Tannées. – 6. Indicateur. Sue. – 7. At. Anel. Singe. – 8. Tisserin. Ter. PT. – 9. Têt. Tueur. Rôtis. – 10. Eric. Sagouin. – 11. *Négrier. Couic !* – 12. Snack. GL. Te. – 13. Imago. Bretelles. – 14. Outils. Ote. Oeta. – 15. Née. Etoc. Entier.

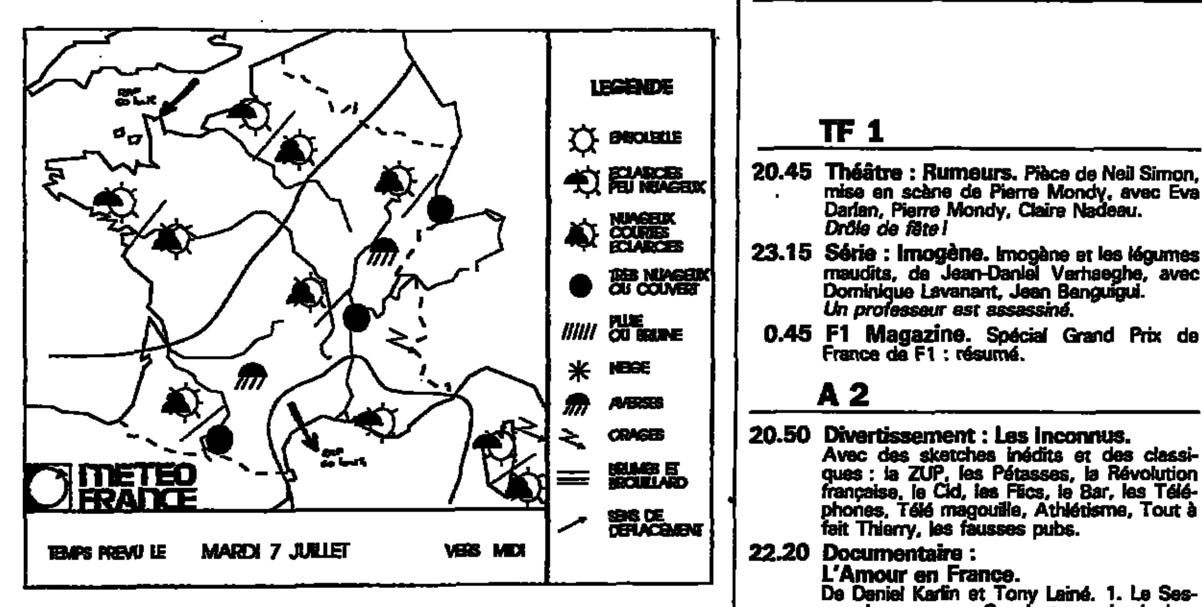
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 7 JUILLET 1992



Mardi. – De la Lorraine et l'Alsace aux Alpes au Massif central et aux Pyrénées, le ciel sera très nuageux avec des ondées parfois orageuses.

Sur les régions méditerranéennes, le ciel sera ensoleillé avec des passages nuageux. Quelques averses se produiront en Corse. La tramontane soufflera à 60-70 km/h.

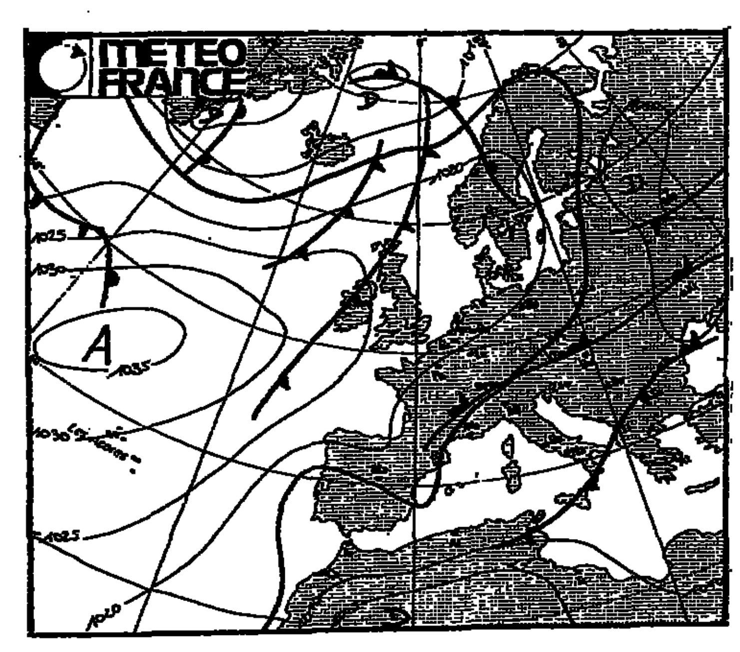
Sur le reste du pays, des éclaircies se développeront et le soleil fera de belles apparitions.

Le vent de nord-est soufflera modérément sur la plus grande partie du pays.

Les températures minimales seront comprises entre 10 degrés et 14 degrés, localement 17 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 22 degrés à 24 degrés sur la plus grande partie du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 8 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 6-7-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-7-1992 à 18 heures TUC et le 6-7-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	23	14	D
BIARRITZ	19	14	P
BORDEAUX	20	14	C
BOURGES	18	13	P
BREST	16	14	N
CAEN	17	14	C
CHERBOURG	16	14	C
CLERMONT-FER.	19	14	P
DIJON	21	14	C
GRENOBLE	23	13	C
LILLE	21	15	C
LIMOGES	15	12	C
LYON	21	15	A
MARSEILLE	25	14	D
NANCY	20	15	C
NANTES	18	13	C
NICE	23	15	N
PARIS-MONTS.	20	16	P
PAU	16	13	C
PERPIGNAN	23	17	C
RENNES	17	14	C
ST-ETIENNE	20	14	P
STRASBOURG	21	15	P
TOULOUSE	19	14	C
TOURS	17	12	C
POINTE-A-PITRE	33	24	N

ÉTRANGER			
ALGER	27	16	D
AMSTERDAM	23	16	D
ATHÈNES	30	20	D
BANGKOK	36	28	N
BARCELONE	22	15	N
BELGRADE	30	17	P
BERLIN	22	13	P
BRUXELLES	23	14	N
LE CAIRE	36	23	N
COPENHAGUE	22	13	N
DAKAR	28	24	N
DELHI	38	26	D
GENÈVE	20	13	N
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	29	17	D
JÉRUSALEM	34	18	D
LISBONNE	25	16	D
LONDRES	20	14	C
LOS ANGELES	26	16	D
LUXEMBOURG	19	13	P
MADRID	24	12	D
MARRAKECH	35	16	D
MEXICO	21	12	D
MILAN	20	13	N
MONTRÉAL	21	15	N
MOSCOU	17	7	D
NAIROBI	21	11	C
NEW-YORK	25	18	A
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	26	14	N
PÉKIN	34	23	D
RIO-DE-JANEIRO	25	18	–
ROME	23	18	O
SÉVILLE	33	19	N
SINGAPOUR	34	26	C
STOCKHOLM	22	9	N
SYDNEY	19	9	C
TOKYO	27	22	C
TUNIS	31	20	N
VARSOVIE	25	15	A
VENISE	22	15	D
VIENNE	23	15	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

L'autre barrage

CES visages-là, d'ordinaire, qui les regarde ? Cette lassitude interminable, qui l'écoute ? Qui prête attention aux routiers ? L'asphalte, et la nuit, et les aubes grises des entrepôts, et les lavabos carrelés des restoroutes : voilà leurs compagnons. Et soudain, au lieu de la longue procession des phares, les aveuglent les projecteurs des équipes télé. On leur tend des micros. Grommelée, hirsute, une révolte butée de solitaires envahit alors l'écran. Et se déroule, mille fois ressassé, un long monologue de bitume, le discours du peuple incompris des roulants, roulant sans fin dans le sommeil des sédentaires.

De ces monologues-là, on n'entendit d'abord rien d'autre qu'un odieux attachement à leur permis de tuer. On attendait qu'y répondît, dans le peuple, un refus, un grand cri de la vie sauve. Mais non. Rien ne vint. La véritable surprise de cette première semaine fut l'étrange silence consentant des «bloqués». Il fallut bien, de journal en journal, quelques jours de cette révolution routière télévisée pour le comprendre : la France paralysée ne vitupérait pas ses bloqueurs. Des files d'attente aux stations-service ou des trains naufragés en pleine voie ne montait pas la fureur anti-routiers que l'on eût pu attendre.

Fallait-il que cette évidence fût puissante pour franchir le barrage hostile de la télé ! Car l'aversion à l'égard des routiers de la quasi-totalité des présentateurs emplissait l'écran. Les présentateurs devraient se méfier : c'est toujours un peu pénible de voir des gens bien assis, bien payés, injurier les serfs du bitume. Un soir, c'était Henri Sannier qui agonissait à distance ceux de Senlis. Un autre, Gérard Carreyrou, dans une épître au «chef» – intronisé d'ailleurs par les médias eux-mêmes – du barrage de Pierrelaye, invitait *«Tarzan, après avoir été reine d'un jour, à aller maintenant retrouver Jane»*, tandis que sur l'autre chaîne Bruno Masure discernait dans le soutien de certaines bourgades une *«solidarité des grincheux»*. Pourtant, spectacle inquiétant et tonique, la réalité se rebellait, sortait de son lit et, de reportage en reportage, écrasait de sa force tous ces commentaires. En creux peut-être, mais inéluctable, la vérité inattendue du pays se frayait son chemin, avant même que les sondages ne viennent la confirmer : comme les habitants du Quartier latin, aux premiers jours de Mai 68, recueillaient et soignaient les étudiants, avant de se retourner brutalement, la France manifestait à l'égard des routiers une étrange compréhension. Que cela plaise ou non, c'était ainsi.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 6 juillet

TF 1

20.45 Théâtre : Rumeurs. Pièce de Neil Simon, mise en scène de Pierre Mondy, avec Eva Darlan, Pierre Mondy, Claire Nadeau. *Drôle de fête !*

23.15 Série : Imogène. Imogène et les légumes maudits, de Jean-Daniel Verhaeghe, avec Dominique Lavanant, Jean Benguigui. *Un professeur est assassiné.*

0.45 F1 Magazine. Spécial Grand Prix de France de F1 : résumé.

A 2

20.50 Divertissement : Les Inconnus. Avec des sketches inédits et des classiques : la ZUP, les Pétasses, la Révolution française, le Cid, les Flics, le Bar, les Téléphones, Télé magouille, Athlétisme, Tout à fait Thierry, les fausses pubs.

22.20 Documentaire : L'Amour en France. De Daniel Karlin et Tony Lainé. 1. Le Sesque des anges ou On n'est pas des lapins. *Diffusé sur Antenne 2 en février 1990.*

23.35 Journal et Météo.

23.50 Magazine : Les Arts au soleil.

23.55 Magazine : Les Enfants du rock. L'année 1982. Avec Dire Straits, Téléphone, Marianne Faithfull, The Kinks, Peter Gabriel, Simon and Garfunkel.

FR 3

20.45 Cinéma : L'Adieu aux armes. ■ Film américain de Charles Vidor (1957). Avec Rock Hudson, Jennifer Jones, Vittorio de Sica.

23.15 Journal et Météo.

23.35 Océaniques. Magazine international de l'Opéra. Roman Polanski et *les Contes d'Hoffmann* à l'Opéra-Bastille ; Hiroshi Teshigahara et *Turandot* à l'Opéra de Lyon ; Pavarotti à Paris ; Le photographe Gérard Uferas ; L'opéra comme une ville ; Pelléas et Mélisande à Lausanne ; Variation sur un air de Pavarotti.

1.20 Musique : Mémomanuit. Invité : Jean-François Kahn. *Cinquième concerto pour piano et orchestre* (2e mouvement), de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Sir Colin Davis ; sol. : Claudio Arrau, piano.

CANAL PLUS

20.30 Sport : Athlétisme. En direct de Villeneuve-d'Ascq. Les meilleurs athlètes français et étrangers avant les J.O.

22.00 Flash d'informations.

22.05 ▶ C'était le pied. De Dominique Cazenave.

22.15 Cinéma : More. ■■ Film luxembourgeois de Barbet Schroeder (1969). Avec Mimsy Farmer, Klaus Grunberg, Heinz Engelman (v.o.).

0.05 ▶ C'était les 70's.

1.40 Cinéma : Coup pour coup. ■■ Film franco-allemand de Marin Karmitz (1971). Avec Anne-Marie Bacquier, Evelyne July, Simone Aubier.

M 6

20.40 Cinéma : Les Pétroleuses. ■ Film franco-italo-espagnol de Christian Jaque (1971). Avec Brigitte Bardot et Claudia Cardinale.

22.30 Cinéma : Une ravissante idiote. ■■ Film français d'Edouard Molinaro (1963). Avec Brigitte Bardot, Anthony Perkins.

0.15 Magazine : Culture rock. Présenté par Tom Novembre.

ARTE

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Cinéma : Noces en Galilée. ■ Film franco-belgo-palestinien de Michel Khleifi (1987). Avec Ali M. El Akili, Youssef Abou Warda, Anna Achdian.

22.30 Court métrage : La Transe. De Moncef Dhouib. *Après le mariage d'un jeune couple en Tunisie. Périple initiatique à l'amour.*

22.50 Cinéma : Stella, femme libre. ■ Film grec de Michel Cacoyannis (1955). Avec Mélina Mercouri, Georges Foundas, Aleko Alexandrakis.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. De Gaulle sans frontières. Avec Maurice Couve de Murville, Shimon Pérès, Hoda Nasser, Vernon Walters, Robert Paxton, Jean Lacouture.

21.30 Dramatique. Faut pas plumer les anges Perry, d'après Francisco Gonzales Ledesma.

22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité du cinéma.

0.05 Du jour au lendemain. L'enfance de l'art. Avec Marina Detcheva.

0.50 Musique : Coda. Les îles grecques : les Cyclades (1).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Jean-Pierre Derrien. A 21.00, Concert (donné le 7 février au Théâtre des Champs-Elysées) : Quatuor à cordes nº 11 en ut majeur op. 61, de Dvorak ; Sonate pour piano en sol majeur op . 78 D 894, de Schubert ; Quintette pour piano et cordes nº 2 en la majeur op. 81, de Dvorak, par le Quatuor Chilingirian ; Imogen Cooper, piano.

0.05 Jazz. Par Philippe Carles.

Mardi 7 juillet

TF 1

14.30 Feuilleton : Côte Ouest.

15.25 Feuilleton : Bonne Espérance (dernier épisode).

16.45 Club Dorothée vacances.

17.35 Série : Loin de ce monde.

18.00 Série : Premiers baisers.

18.25 Jeu : Une famille en or.

18.55 Feuilleton : Santa Barbara.

19.20 Jeu : La Roue de la fortune.

19.55 Divertissement : Pas folles les bêtes.

20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.

20.45 Cinéma : Y a-t-il un Français dans la salle ? ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1982). Avec Victor Lanoux, Jacques Dutronc, Marion Peterson.

22.20 Variétés : De souvenirs en souvenirs. Avec Michel Leeb.

23.40 Documentaire : Embarquement porte nº 1. De Jean-Pierre Hutin. Saint-Pétersbourg.

0.10 Journal et Météo.

A 2

14.40 Sport : Cyclisme. Tour de France : Pau-Bordeaux, 3e étape (200 km).

16.40 Magazine : Vélo club.

17.20 Magazine : Giga.

18.35 Série : Teasing Jo.

18.40 Série : Magnum.

19.30 Sport : Le Journal du Tour (et à 1.25).

19.59 Journal, Journal des courses, Météo.

20.50 Cinéma : Banzaï. □ Film français de Claude Zidi (1983).

22.40 Débat : Raison de plus. Assurances tous risques. Invités : Philippe Fruleux, journaliste à *Que choisir* ; Charles Libman, avocat ; Roland Lejart, directeur général de l'UAP ; Jean-Daniel Lefranc, directeur général adjoint des AGF.

23.55 Journal et Météo.

0.10 Magazine : Les Arts au soleil.

FR 3

14.50 Série : La Grande Aventure de James Onedin.

15.40 Série : La Grande Vallée.

16.30 Variétés : 40e à l'ombre.

18.30 Jeu : Questions pour un champion.

18.55 Météo des plages.

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 Les Aventures de Tintin. Tintin et les Picaros, de Stéphane Bernasconi, d'après Hergé.

21.40 Magazine : Faut pas rêver. Pakistan : la passe de tous les dangers ; Equateur : les Indiens Otavalos, tisserands des Andes ; France : good morning Chambley.

22.30 Journal et Météo.

22.50 Téléfilm : Frankenstein. De Jack Smight (1re partie).

1.10 Musique : Mélomanuit. Invité : Jean-François Kahn.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Cadillac Man. ■ Film américain de Roger Donaldson (1990).

15.05 Documentaire : Les Allumés... Les Pyrénées en patins.

15.35 Cinéma : Always. ■ Film américain de Steven Spielberg (1989).

17.35 Dessin animé : La Grande Supercherie.

18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Dessin animé : Beetle Juice.

18.55 Le Top.

19.30 Flash d'informations.

19.35 Dessin animé : Les Simpson.

20.00 Les Nuls... l'émission.

20.30 Le Journal des J.O.

20.35 Cinéma : Le justicier braque les dealers. □ Film américain de Jack Lee Thompson (1987).

22.10 Flash d'informations.

22.15 Cinéma : Toto le héros. ■■ Film germano-franco-belge de Jaco Van Dormael (1990).

23.45 Cinéma : Histoire de garçons et de filles. ■■ Film italien de Pupi Avati (1989) (v.o.).

1.10 Cinéma : Sous le ciel de Paris. ■■ Film français de Julien Duvivier (1951).

M 6

14.40 Série : Destination danger.

16.50 Magazine : Zygomachine.

17.15 Musique : Flashback.

17.35 Série : Brigade de nuit.

18.30 Série : L'Etalon noir.

19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Madame est servie.

20.35 Magazine : Ecolo 6.

20.38 Météo des plages.

20.40 Téléfilm : Un singe à la maison. De Robert Lewis.

22.20 Téléfilm : Le Témoin silencieux. De Michal Miller.

0.00 Six minutes d'informations.

0.05 Magazine : Ecolo 6.

0.10 Documentaire : Les Chemins de la guerre. 2. L'Angleterre.

ARTE

19.00 Documentaire : Mélodie et Silence. De Heinz Trenczak. *Eleveurs de chevaux et musiciens en Styrie.*

20.00 Documentaire : Les Métiers du bois. De Jacqueline Veuve.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique. Rainer Werner Fassbinder.

20.45 Feuilleton : Huit heures ne font pas un jour. De Rainer Werner Fassbinder (1er ép.). *Mamie Kruger rencontre un veuf retraité avec lequel elle décide de vivre.*

22.30 Feuilleton : Huit heures ne font pas un jour. De Rainer Werner Fassbinder (2e ép.). *A la recherche d'un appartement.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'Ecole normale supérieure.

21.30 Le sommet de Rio ; un espoir pour la planète ?

22.40 Les Nuits magnétiques. Le cheval (1).

0.05 Du jour au lendemain. Avec Arlette Farge (Vivre dans les rues de Paris au dix-huitième siècle).

0.50 Musique : Coda. Les îles grecques : les Cyclades (2).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Martine Kaufmann. Avec Jan De Gaetani. Œuvres de Schoenberg, Falla, Campian, Dowland, Ives, Mahler. A 21.00, Concert (donné le 26 juin lors du Festival de Saint-Denis) : Messe solennelle en l'honneur de Sainte-Cécile pour solistes, chœur et orchestre, de Gounod ; Concerto pour orgue, orchestre à cordes et timbales, de Poulenc, par le Chœur d'oratorio de Paris, l'Ensemble vocal Audite Nova, l'Orchestre national de France, dir. James Conlon. A 23.00, Œuvres de Fauré, Brahms, Crumb.

0.05 Jazz. Par Philippe Carles.

Le Monde

Malgré des combats sporadiques

L'aide humanitaire continue d'arriver à Sarajevo

Une semaine après la visite surprise du président François Mitterrand à Sarajevo, le pont aérien humanitaire s'est poursuivi. dimanche 5 juin. malgré quelques tirs de mortiers et des rafales d'armes automatiques dans les alentours de l'aéroport de la capitale bosniaque. Profitant de cette absence d'activité militaire d'envergure. le général indien Satish Nambiar. chef de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU). s'est rendu dimanche à Sarajevo pour une tournée d'inspection du dispositif militaro-humanitaire.

Depuis l'arrivée du bataillon canadien chargé d'assurer la protection rapprochée de l'aéroport, de nombreux avions-cargos. de différentes nationalités. y atterrissent quotidiennement. Quinze appareils étaient ainsi parvenus à Sarajevo dimanche en fin de journée et d'autres étaient attendus en soirée.

Toutefois. le général Nambiar a estimé que la situation demeurait *« fragile »* et *« précaire »*. Au cours d'une conférence de presse. il a constaté que sur le trois conditions de l'accord entre les factions ennemies ayant conduit à la réouverture de l'aéroport (cessez-le-feu. rassemblement des armes lourdes serbes en six points et évacuation de l'aéroport par les combattants serbes). *seule la dernière était remplie*. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : plus de deux cents islamistes seront jugés pour « complot » à partir du 9 juillet.** – De source autorisée, on a indiqué, lundi 6 juillet. que le procès du *mouvement islamiste Ennahdha*, accusé d'avoir fomenté un *« complot »* contre le régime du président Ben Ali. s'ouvrira le 9 juillet devant le tribunal militaire de Tunis. Deux cent dix-neuf personnes, dont cinquante à soixante militaires. sont impliquées dans cette affaire, découverte en avril 1991. – *(Corresp.)*

De Lille à Toulouse

Patience et débrouillardise dans les villes bloquées par les barrages routiers

Les barrages routiers qui, depuis une semaine, coupent les principaux accès à Toulouse ajoutent au spleen d'une ville déjà morose sous la pluie. Partiellement coupée du reste du monde par des camions qui ont pris le relais des tracteurs de la coordination rurale, la ville se sent assiégée. Au début, le Toulousain malin cherchait à ruser, inventant, poussé par la nécessité, une série de jeux de piste. Après sept jours de ce régime, il ne trouve plus cela drôle. Les radios locales font du radio-guidage. La cellule de crise installée à la préfecture croule sous les appels.

Tout le monde semble avoir été pris de court. jusqu'aux vendeurs de cartes routières qui ont été dévalisés. Les routiers eux-mêmes commencent à trouver le temps long. Certains ont abandonné leur remorque sur les barrages et sont partis passer le week-end en famille. *« Ils nous demandent conseil sur leur itinéraire. »* dit-on, goguenard. à la préfecture.

Dimanche matin. boulevard de Strasbourg. le traditionnel marché aux légumes avait la mine déconfite. Nombre de maraîchers et de marchands ambulants avaient renoncé. Les vacances aidant. les chalands eux-mêmes étaient moins nombreux. Mais aucun signe de pénurie. Au Marché d'intérêt national (MIN), 8 000 tonnes de denrées attendent dans les chambres froides. Les consommateurs se sont rués sur les rayons de sucre, de café ou d'huile des grandes surfaces. Certains sont en rupture de stock. Mais Toulouse est encore loin de la famine.

A Lille non plus, pas de pénurie, mais la ville était encore, pendant le week-end. un des points-clés du dispositif de blocage du trafic routier. Au MIN de Lomme. dans la banlieue lilloise. l'approvisionnement en légumes ne pose aucun problème : le marché est alimenté par les producteurs locaux ainsi que belges et hollandais. Evidemment, il n'en va pas de même pour les fruits en provenance du Midi. Les melons. abricots et pêches pourraient se raréfier dans les magasins.

C'est déjà le cas à Caen, où environ deux cents chauffeurs-routiers bloquent les principales entrées sud et est, avec un point névralgique, le blocage du viaduc de Calix, à la sortie de l'autoroute A 13. *« Nos camions n'arrivent plus, des tonnes de fruits sont en train de pourrir »*, note le directeur du marché de gros. *« Le traditionnel rendez-vous d'achat du lundi matin à 5 heures, risque d'être difficile »*, témoigne ce marchand de légumes de la rue Saint-Sauveur.

Les poissonniers voient leurs prix baisser. *« De l'ordre de 25 % depuis le début de la semaine »*, dit un marchand de l'avenue du 6 juin. *« Il y a mévente car nos clients ne viennent pas, avec le rabâchage de la radio, l'effet psychologique sur le consommateur est terrible alors que nous ne manquons pratiquement d'aucun produit »*. Un hôtelier tonne contre *« les annulations des représentants de commerce et des mariages »*.

> ### Pour se renseigner
>
> **Pour obtenir des informations sur les itinéraires routiers conseillés, il faut composer le 3615 code ROUTE sur le Minitel ou appeler les centres régionaux d'information routière :**
>
> **Créteil (1) 48-99-33-33.**
> **Rennes 99-32-33-33.**
> **Lille 20-47-33-33.**
> **Metz 87-63-33-33.**
> **Lyon 78-54-33-33.**
> **Bordeaux 56-51-56-56.**
>
> **Les usagers de la SNCF peuvent obtenir des informations sur la circulation des trains en composant le 3615 ou le 3616 code SNCF, ou en téléphonant au 45-82-50-50.**
>
> **Pour connaître d'éventuels vols supplémentaires d'Air-Inter, composer le 3615 ou 3616 code AIRINTER.**

A Lyon, où la région compte 14 barrages et 1 800 camions, les marchés étaient normalement approvisionnés, dimanche matin, même avec des produits du Sud. La veille, le maire, M. Michel Noir, qui a constitué une cellule de crise aux côtés du préfet, avait négocié le déblocage partiel du marché-gare, principal centre d'apporovisionnement de l'agglomération, ainsi que l'intervention des services d'ordures ménagères. Il a proposé la mise à disposition de douches au stade de Gerland et la fourniture de bouteilles d'eau aux routiers. Aux chauffeurs étrangers en rade, il a aussi offert des repas. En contrepartie, il a pu obtenir que des véhicules de 7 à 10 tonnes puissent circuler normalement. Dans la ville toutefois, où l'on craint le blocage des hypermarchés, on commence manquer de produits frais.

En cas de besoin, 35 000 repas sont prêts à être servis dans les différentes *collectivités de la ville : écoles*, hôpitaux. Dans ce domaine, à l'exception de l'un d'entre eux, l'hôpital sud situé au cœur des barrages, on ne signale pas de grandes difficultés de circulation pour les transferts ni de rupture d'approvisionnement en matériel médical.

La rupture d'approvisionnement, c'est en carburant qu'elle menace partout. Les Lyonnais ont découvert deux nouvelles activités sportives ce week-end : le vélo ou le jogging sur autoroute, ainsi que la « poussette » des voitures jusqu'aux rares stations-service ouvertes. Il a fallu l'intervention de la police vendredi, puis samedi, à l'aube, pour que soient dégagés les dépôts de carburants de Collonges-au-Mont-d'Or et de Feyzin. Sous escorte policière, des camions citernes ont pu alimenter environ 150 stations (la plupart avaient été fermées) en trois jours, dont une cinquantaine *dans la journée de* dimanche, soit 60 % du marché. Dans un premier temps, lapprovisionnement était réservé aux véhicules jugés prioritaires. Mais samedi, puis surtout dimanche, des files de 200 à 300 mètres se sont formées aux abords des stations. A noter que le principal dépôt de caburant, le port Edouard-Herriot, était toujours fermé par un verrou de routiers très déterminés.

Les routiers ont desserré leur étau autour du MIN de Perrache. Et puis, *« quand un 36 tonnes venant de Marseille chargé de produits pharmaceutiques ne peut passer, on transborde son chargement sur des véhicules plus légers et le tour est joué »*, explique-t-on encore à la cellule de crise.

La situation de crise était surtout dans les gares de Perrache et la Part-Dieu où plusieurs milliers de voyageurs ont été placés en attente du déblocage de la circulation dans la vallée du Rhône. Cette situation s'était déjà produite lors de l'hiver 1990. Mais cette fois encore, les voyageurs ont regretté, parfois vivement, l'absence totale d'informations de la SNCF durant plusieurs heures. Dans le courant de l'après-midi de dimanche, des antennes de la Croix-Rouge ont livré 1 600 repas.

Si les vacanciers sont empêchés de rejoindre leur lieu de séjour, paradoxalement, le blocus routier réussit, ici et là, à mettre des gens en vacances! A Caen, par exemple, après deux jours d'arrêt, la semaine dernière, la moitié des effectifs de Renault-Véhicules-Industriels (3 500 personnes) se retrouvaient à nouveau en chômage technique lundi matin. Sans stocks. L'usine de Blainville ne reçoit plus les moteurs et autres boîtes de vitesse en provenance de l'agglomération lyonnaise. Autour de Caen-Ouistreham, le trafic fret est en chute libre : faute de marchandises à embarquer, la Britanny Ferries envisage de suspendre la liaison avec Portsmouth (Angleterre).

Dans le Nord, Renault-Douai (650 *salariés) a dû reporter quelques* séances de travail, tout en se faisant livrer des pièces de nuit par hélicoptère et par route. La Redoute a dû suspendre sa formule *« 48 heures chrono »*...

Contre mauvaise fortune, les Français se sont efforcés de faire bon cœur. Le parc de la Tête d'or, jardin botanique et zoologique a, peut-être, encore plus attiré les Lyonnais qu'à l'accoutumée. Le Musée des beaux-arts de Caen a connu une fréquentation dominicale supérieure à la normale. *« Beaucoup de gens ne pouvant se rendre à Honfleur pour l'exposition Eugène Boudin se sont rabattus sur celle d'André Lemaître. C'est très bien! »*, nous a déclaré le conservateur.

Récit de nos correspondants Michel Delberghe et Robert Marmoz à Lyon, Jean-Jacques Lerosier à Caen, Jean-René Lore à Lille et Gérard Vallès à Toulouse.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Dégagez !

DIVISÉE, la droite ? Enfin, voyons, jamais de la vie ! Elle s'est bien un peu déchirée autour du « oui » à Maastricht. Mais la voilà raccommodée dans un grand élan de solidarité retrouvé pour dire « non », pas ça, au permis à points. Fallait les voir, pendant le week-end, les Chirac, les Séguin, hier à couteaux tirés, au coude à coude là aujourd'hui, se relayer sur toutes les chaînes pour exhorter le gouvernement à baisser culotte : Un peu de cœur je vous en prie, un peu de sensibilité ! Vous allez nous faire le plaisir de vous coucher par terre devant ces pauvres petits poids lourds justement indignés, et leur demander bien gentiment d'embrayer pour vous réduire en bouillie.

Et Balladur, lundi matin encore sur Europe 1 : Je suis contre les mesures venues d'en haut. Sur*tout quand elles ont été prises* pendant la cohabitation, hein ? Il a raison. En attendant qu'elles viennent de la base, faut surseoir. Patientons, le jour viendra peut-être, qui sait, où les camionneurs le réclameront à grands cris, ce fichu permis : Allons, mes *princes, un bon mouvement*, sinon on vous en déclenche un géant. Limitez-la donc, notre vitesse ; obligez-nous à respecter le code de la route, on vous en supplie. A deux genoux. Ayez pitié de toutes les victimes qu'on risque d'écrabouiller sous 40 tonnes de ferraille lancées à 130 à l'heure pour toucher la prime. Sûr que les agriculteurs leur emboîteront le pas en venant crier sous les fenêtres de l'Elysée : La PAC on est pour, la PAC on est dac !

On croit rêver. C'est à gauche, ce sont les socialos, Quilès en tête, qui montent au créneau pour faire respecter l'autorité de l'Etat. Qui promettent d'assurer la libre circulation des biens et des personnes. Qui stigmatisent, à juste titre, un comportement insurrectionnel. Qui parlent d'une minorité usant de sa force pour bloquer l'économie, se livrer à des violences insupportables et priver la France de ses vacances. Et qui menacent d'envoyer les blindés. La loi, c'est la loi. Elle sera appliquée. Sans report et sans délai.

Et Béré, il est d'accord ? Paraît que oui. A fond. A la télé, il n'y paraissait guère. Il avait l'air de ménager la chèvre et le chou en sermonnant, sur un ton plein d'onctueuse commisération, ces inconscients. Si c'est pas malheu*reux quand même* de laisser pourrir tous ces cageots de poires, de pêches et de tomates. Je vous en prie, dégagez, soyez sympas, les routiers !

Mort du physicien Francis Perrin

Le physicien atomiste Francis Perrin est décédé, samedi 4 juillet à Paris, à l'âge de 91 ans. Elève de Louis de Broglie, Francis Perrin a consacré l'essentiel de sa carrière à l'atome, et a participé, avec l'équipe de Frédéric Joliot-Curie, à la rédaction d'une série de brevets couvrant, des piles atomiques à la bombe, toutes les applications de l'énergie nucléaire. Il succéda, en 1951, à Joliot-Curie comme haut-commissaire au Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

[Né le *17 août 1901* à *Paris*, Francis Perrin était ancien élève de l'Ecole normale supérieure et membre de l'Académie des sciences (depuis 1953). Agrégé de physique à 21 ans, docteur ès sciences physiques et mathématiques, puis professeur à la faculté des sciences de Paris, il se consacra d'abord à l'étude de la fluorescence, avant d'entrer, en 1932, dans l'équipe de Frédéric Joliot-Curie, qui travaille *alors sur les applications* possibles de la fission nucléaire.

Pendant la guerre. Francis Perrin enseignait à l'université Columbia à New-York. A la Libération, il fut nommé professeur de physique atomique et moléculaire au Collège de France, avant de remplacer Frédéric Joliot-Curie à la tête du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), poste qu'il occupera d'avril *1951 à juillet 1973. Une période au* cours de laquelle furent mises au point la, bombe atomique et les premières centrales nucléaires françaises.

Francis Perrin était le fils de Jean Perrin, Prix Nobel de physique 1926, et ancien ministre du Front populaire.]

Le Quai d'Orsay « condamne avec la plus grande fermeté » l'attentat perpétré au passage de Mme Mitterrand

Le Quai d'Orsay a *« condamné »*, lundi 6 juillet, *« avec la plus grande fermeté »* l' *« attentat »* perpétré contre Mme Danielle Mitterrand lors de son voyage au Kurdistan irakien. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a indiqué que le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) *« a confirmé qu'un attentat s'est produit sur un des lieux par lesquels passait le cortège de Mme Mitterrand et* (du ministre de la santé et de l'action humanitaire) *Bernard Kouchner »*. *« Un certain nombre de victimes seraient à déplorer »*, a ajouté M. Daniel Bernard.

A Munich, un représentant de la délégation française au sommet du G7 a réagi avec prudence à l'annonce de l'attentat, déclarant que *« la bombe a explosé juste après le départ de Danielle Mitterrand. Il n'est pas prouvé qu'il y ait un lien entre cet attentat et la présence de Danielle Mitterrand (...) Le président a été informé de l'attentat avant la cérémonie officielle* (du G7). *Mme Mitterrand va bien et elle poursuit sa visite »*. a-t-il ajouté.

D'autre part, à Bagdad, le quotidien édité par le ministère de la défense, *Al-Qadissiyah*, avait qualifié lundi cette visite d' *« acte stupide »* et de *« violation de la souveraineté d'un pays libre, membre de l'ONU »*. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Economie » folioté 25 à 36

Le numéro du « Monde » daté 5-6 juillet 1992 a été tiré à 508 765 exemplaires.

Demain dans *« le Monde »*

« Sciences-Médecine » : le retour de Giotto
En sommeil depuis plus de six ans, la sonde européenne Giotto a été réactivée pour se porter à la rencontre de la comète Grigg-Skjellerup.

Point/Les chauffeurs routiers
L'application du permis à points et les conditions de travail des chauffeurs routiers.

Chronologie
Les événements du mois de juin en France et dans le monde.

Partisans de douze points au lieu de six

La droite et les communistes s'étaient abstenus lors du vote sur le nouveau permis en juillet 1989

Promulguée le 10 juillet 1989, la loi relative à *« diverses dispositions en matière de sécurité routière et en matière de contravention »*, examinée selon la procédure d'urgence, avait été adoptée par le Parlement au cours de la session de printemps de cette même année. A l'Assemblée nationale comme au Sénat, le débat s'était centré sur le nombre de points affectés au nouveau permis institué par le texte du gouvernement. En première lecture, à l'Assemblée nationale, le 11 mai, les députés s'en étaient tenus au nombre de six, souhaité par MM. Michel Delebarre, alors ministre de l'équipement, du logement et des transports, et Georges Sarre, qui était déjà secrétaire d'Etat chargé des transports routiers et fluviaux. Les sénateurs avaient ensuite porté ce nombre à douze, le 15 juin, considérant qu'il se rapprochait davantage des dispositifs déjà existants.

En seconde lecture, à l'Assemblée nationale, le 27 juin, une coalition allant de la droite au Parti communiste avait maintenu ce chiffre de douze, obligeant le gouvernement à recourir à la procédure du vote bloqué pour le ramener définitivement à six. Le RPR et l'UDF, qui s'étaient abstenus en première lecture en compagnie des communistes – le PS et l'UDC votant « pour » –, avaient alors décidé de voter « contre », le PC maintenant son abstention, le PS et l'UDC leur vote favorable. En revanche, seul le PS avait voté pour le texte en lecture définitive, le 1er juillet. L'ensemble de la droite et le PC s'étaient, finalement, abstenus.

La loi devait initialement entrer en vigueur le 1er janvier 1992. Cette application avait cependant été différée de six mois, à la demande du ministère de l'intérieur, afin de permettre la mise en place des fichiers prévus pour ce nouveau dispositif.

G. P.

Le Monde

L'air bag prend du souffle

Les constructeurs automobiles européens commencent à équiper leurs voitures de ces coussins de protection gonflables, suivant avec quelque retard les Etats-Unis, où deux véhicules neufs sur trois en sont déja dotés.

page 26

Industries de terroir : Alsace Lorraine



Ces deux régions de vieille industrie ont gardé une multitude d'activités traditionnelles. Mais, tandis que la Lorraine affrontait la crise de la sidérurgie, l'Alsace, de son côté, développait un tissu diversifié et prospère.

page 32

Le gâchis nigérian



La dévaluation du naira, exigée par les créanciers du Nigéria, a aggravé les conditions de vie de la population, exaspérée par l'inflation et les pénuries. Même l'essence manque, le comble pour un pays pétrolier.

page 33

L'ÉCONOMIE

Marchands de souvenirs

Tours Eiffel miniatures, pin's ou Sacré-Cœur clignotants... Le marché du cadeau-souvenir a doublé en dix ans

PAS de façade tapageuse ou de néon au pignon de cet entrepôt lugubre de l'Est parisien où règne une activité intense. L'amas de cartons en provenance de Chine, de Taïwan et d'ailleurs écrase les étagères remplies aussi d'articles d'origine française. François Mels, propriétaire de Paris Souvenirs, ce grand bazar d'objets touristiques en tout genre, doit fournir près de la moitié des quelque deux cents vendeurs de souvenirs de Paris auxquels la saison estivale ne laisse aucun répit. *«Les variations saisonnières sont très fortes. Je réalise la quasi-totalité de mon chiffre d'affaires en été»*, explique-t-il.

Le gérant de la société SAP, un autre fabricant-grossiste qui sévit sur le marché du cadeau depuis quarante ans, est, lui, plus serein. *«A cette époque*, précise-t-il, *les tours Eiffel miniatures et les boules de neige ne bénéficiaient pas du même succès qu'aujourd'hui, le tourisme a été l'accélération de cette industrie artisanale.»* Accélération ? Le mot est faible. Selon les statistiques de la direction de l'industrie touristique, le marché des cadeaux-souvenirs et «achats à rapporter» (montres, chaussures, vêtements...) a atteint l'an dernier dans l'Hexagone 10,4 milliards de francs, dont 6,4 milliards achetés par les Français en vacances et 4,2 milliards par les touristes étrangers. Des dépenses qui, en dix ans, ont doublé.

Etienne Marion

Lire la suite page 29

Que vaut le franc ?



Voilà plus de cinq ans que la monnaie française n'a pas été dévaluée par rapport au mark, seule référence valable dans un monde monétaire fluctuant. Une stabilité remarquable puisqu'il faut remonter aux années 60 pour retrouver une telle sagesse du franc. Faut-il pour autant le réévaluer ? Certains, dans les allées du pouvoir, y songent et le disent. L'idée, tentante politiquement, ne séduit pourtant pas les milieux financiers. Certes la France est devenue plus «raisonnable» que l'Allemagne, handicapée par sa réunification, que ce soit du point de vue de l'inflation, du budget ou du commerce extérieur. Mais on ne refait pas en quelques années la réputation d'une monnaie comme le franc, dévaluée quatorze fois depuis 1944. Et le mark, malgré les difficultés passagères de l'Allemagne, n'a rien perdu de son prestige de monnaie de référence...

Lire page 27 l'article de François Renard

Les paysans perdus d'Amérique latine

Le continent souffrait de la «faim de terre» et du latifundisme. Tardives, incomplètes, les réformes agraires ont déçu. Partout les déséquilibres économiques et sociaux persistent

«*TIERRA Y LIBERTAD !*» Le cri des révolutionnaires mexicains des années 1910, avec Emiliano Zapata, aurait pu être celui de toute l'Amérique latine. La «faim de terre» a dominé la région, en dépit des espaces vierges et de l'immensité de certains pays. Avec la trilogie *latifundio* (grands domaines), *minifundio* (propriétés minuscules), paysans sans terre ou sans titre, les révoltes paysannes ont scandé longtemps son histoire, et la redistribution des terres a été une de leurs revendications majeures, politique autant qu'économique et sociale.

Aujourd'hui, bien qu'il n'ait été que partiellement réalisé, le mot d'ordre est abandonné dans la plupart des pays. Le Mexique a autorisé la cession des propriétés collectives (*voir plus loin le reportage d'Eric Fottorino*) ; dès le début de 1991, le Pérou a permis de vendre et d'hypothéquer les terres, y compris celles attribuées par la réforme agraire. Pourtant, malgré le poids décroissant de la population rurale, l'agriculture pèse encore sur l'économie ; elle reste l'une des inconnues des politiques libérales aujourd'hui en faveur.

Le *latifundio* fut d'abord l'héritage de la colonisation. Conquérants et gouverneurs distribuent des terres à leurs capitaines, à leurs soldats et à leurs obligés, comme les rois d'Europe à leurs vassaux et aux ordres religieux. Ainsi se forment, peu à peu, dans tous les pays, les vastes élevages extensifs et les grandes plantations de sucre, de tabac, plus tard de cacao ou de café, dans les zones côtières chaudes : *haciendas* du Mexique ou d'Amérique centrale, *fincas* colombiennes, *fazendas* brésiliennes, *estancias* argentines.

Prenant le relais des empires indigènes abattus, inca ou aztèque, les nouveaux maîtres donnent, avec les terres, la domination sur les hommes ; au bout de la chaîne, le paysan paie le droit de cultiver une maigre parcelle en journées de travail sur les domaines des propriétaires. Sous divers noms – *inquilinaje* du Chili, *huasipongo* d'Equateur, du Pérou ou de Bolivie –, cette subordination se perpétuera jusqu'au XXe siècle : privation de terre et dépendance personnelle s'associent.

CRÉOLE • Les indépendances n'y mettront pas fin : les insurgés sont souvent des propriétaires qui veulent vendre librement leurs produits. Les oligarchies locales prennent la succession des monarchies ibériques, et le féodalisme créole remplace le féodalisme colonial. Ainsi c'est dans la province de Salta, haut lieu de l'indépendance argentine, mais aussi centre de l'aristocratie des planteurs de tabac, que l'on trouvait naguère les derniers salariés agricoles payés uniquement en nature. Le majorat en faveur des aînés évite la fragmentation des domaines. A la fin du XIXe siècle, en Amérique latine, 80 % des terres appartiennent à quelques poignées de familles : six cents au Chili, deux mille en Argentine, moins au Mexique. Détenteurs de la richesse, les *terratenientes*, partout, s'emparent du pouvoir politique. Le *latifundio* régnera en maître presque partout jusqu'au milieu du XXe siècle. Les «cycles» agricoles succèdent aux «cycles» miniers : au Brésil, le cycle du café succède au cycle du bétail, transformant l'Etat de Sao-Paulo en front pionnier. Les monoproductions régionales se développent, contribuant déjà à rendre l'agriculture dépendante des marchés extérieurs. En Amérique centrale, la situation est aggravée par l'entrée des compagnies nord-américaines pour l'exploitation des fruits tropicaux, comme la célèbre United Fruit, première société bananière. Partie du Costa-Rica, elle rachète ses concurrentes et conquiert systématiquement les terres basses des Caraïbes.

Guy Herzlich

Lire la suite page 30

M O D E D' E M P L O I

CONSOMMATION

L'air-bag prend du souffle

Après les Américains, les constructeurs automobiles européens commencent à offrir ces coussins de protection, à des prix moins élevés même sur les voitures de milieu de gamme

SANS air-bag, pas de salut ! A la suite des constructeurs de voitures haut de gamme, c'est au tour des « généralistes » européens de proposer bientôt ces coussins autogonflables qui, placés dans le volant, s'ouvrent automatiquement en cas de choc, protégeant ainsi la tête et le thorax du conducteur (ou du passager).

Renault offrira dès cette année en option sur la Safrane et la nouvelle R 19 un « eurobag » (un ballon de 30 litres d'air), pour 5 000 francs environ. *« Et à l'horizon 1994-1995, tous nos nouveaux véhicules seront équipés d'air-bag en option »*, assure la direction de la firme. Les autres constructeurs « généralistes », comme Volkswagen, PSA, Fiat, s'apprêtent aussi à équiper, en série, leurs nouveaux modèles milieu de gamme. Mercedes a ouvert la voie en cassant littéralement les prix : 4 000 francs pour l'air-bag conducteur (modèle américain) et 6 500 francs pour celui du passager avant, contre 20 000 francs pour l'ensemble un an plus tôt. Et Chrysler a doté son Voyager d'air-bag en série.

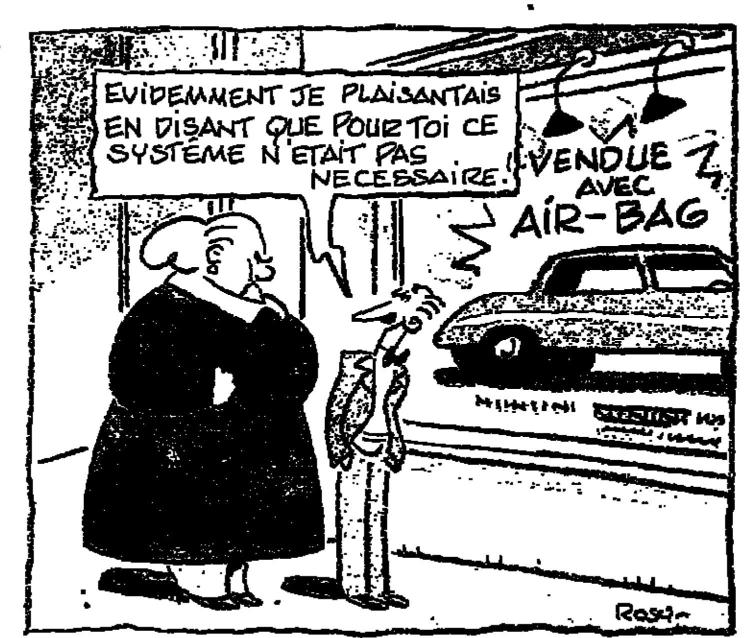
Trente ans auront été nécessaires pour que cet élément de sécurité commence à être proposé aux consommateurs européens. Le brevet a été déposé en 1952 par son inventeur, un Américain, et aujourd'hui près de 60 % des véhicules neufs vendus aux Etats-Unis sont équipés d'air-bag... *« La proportion passera à 80 % d'ici trois ans »*, déclare un spécialiste. Cet essor a été favorisé par la norme US 208 du 17 juillet 1984. Celle-ci prévoyait l'introduction progressive de systèmes de retenue passive (ceinture de sécurité à mise en place automatique ou air-bag) si le port de la ceinture ne devenait pas obligatoire avant 1989 dans un nombre d'Etats suffisant pour couvrir les deux tiers de la population américaine.

CEINTURE ● L'Europe ne possède ni règlement ni norme de ce genre, mais la ceinture est obligatoire dans tous les pays de la Communauté. A l'exception de Mercedes, qui a déjà vendu depuis 1986 plus de 800 000 voitures équipées d'air-bag, essentiellement sur le marché américain, de Volvo, de Saab ou d'Audi, les Européens commencent tout juste à proposer l'air-bag. Ils ont compris que l'argument sécurité est un « plus », si le prix est abordable. Depuis son lancement en avril, la Mercedes 190 dotée d'un air-bag à 4 000 francs aurait recueilli 30 % des commandes, contre 1 % un an plus tôt, lorsque le même appareil coûtait 10 000 francs.

De leur côté, les équipementiers européens ont fait des efforts pour adapter le système en réduisant son volume (30 litres au lieu de 60), sa sophistication et donc son coût. Est-il moins performant ? C'est l'avis de Mercedes, qui propose aussi le modèle américain. Chez Autoliv Klippan, filiale du groupe suédois Electrolux, un des fabricants d'eurobag, on rétorque que celui-ci provoque moins de fumées lors de son déclenchement et qu'il est moins traumatisant. En fait, l'eurobag est un complément de la ceinture, alors que la version américaine a été conçue pour protéger même sans ceinture. De plus, la fonction qui diagnostique les pannes a pu être supprimée, comme les boîtiers électroniques destinés à enregistrer les paramètres de l'accident, indispensables aux Etats-Unis, où les industriels redoutent les litiges avec les consommateurs...

Les fabricants européens d'équipements de sécurité – TRW Repa, Petris, KS, Bosch, Siemens, Autoliv Klippan – sont évidemment intéressés au développement de l'air-bag. Jusqu'à présent, ils vendaient aux constructeurs d'automobiles pour environ 500 francs de ceintures ; l'air-bag ferait passer le montant de leurs ventes à plus de 2 000 francs. Un bon appel d'air... Déjà Autoliv Klippan, filiale du groupe suédois Electrolux, vient de créer une joint-venture avec la Société nationale des poudres et explosifs pour réaliser près de Brest des générateurs de gaz.

Mais le véritable moteur du développement de l'air-bag reste le désir accru de sécurité du consommateur, *« manifeste chez les nouvelles générations, qui semblent très sensibles à cet argument »*, note un observateur. La moitié des décès et 60 % des blessures graves au cours d'accidents de la route dans l'Hexagone sont produits par des chocs frontaux. L'air-bag devrait faire baisser la proportion. *« La ceinture réduit déjà de moitié la probabilité de décès. Avec l'air-bag en plus, cette même probabilité est divisée par 2,5 »*, estime Michel Kozyreff, directeur des études d'Autoliv Klippan.



NORME ● En fait, il est difficile d'évaluer le nombre de vies épargnées. D'autant qu'il faudra beaucoup de temps avant que tout le parc automobile soit équipé, en l'absence de réglementation. En faut-il une ? L'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA) est pour l'instant réticente : *« très favorable »* à l'air-bag, elle estime néanmoins difficile, sinon impossible techniquement, de l'imposer sur les modèles en circulation, *« en raison du coût et de la complexité de l'installation »*. Selon un de ses responsables, l'établissement d'une norme européenne, longue procédure, exigerait de réaliser d'abord des tests d'écrasement avec des mannequins à bord, pour fournir des données précises sur les effets du système. L'ACEA préfère laisser jouer d'abord la demande des consommateurs.

Les pouvoirs publics, pour l'instant, ne prennent pas d'initiative. Pourtant, une réglementation, en augmentant la production d'appareils, pourrait en diminuer le coût tout en permettant de sauver des vies. Les industriels, eux, ne cessent pas les recherches. Ainsi, ils testent des coussins placés dans les portières, qui se gonfleraient lors des chocs latéraux, eux aussi très meurtriers, et des détecteurs infrarouges de distance, pour freiner le véhicule en cas de ralentissement brutal, notamment sur autoroute...

Didier Gout

HUMEUR ● par Josée Doyère

Inconfort hôtelier

A quoi ils pensent, dites, ceux qui *aménagent* les hôtels ? Et je ne parle pas des hôtels très moyens où on descend tous l'été, quand on est un peu fauché, même si le pipi-room n'est plus au fond du couloir et la salle de bains plus ou moins douteuse. Non, je parle des hôtels de bon standing, trois ou quatre étoiles.

Avez-vous remarqué que le téléphone, *toujours situé à la tête du lit* – ce qui prouve une délicate attention pour les réveils ultra-matinaux – n'a pour ainsi dire pas de fil, ce qui vous interdit de le poser sur la table bureau ? Pourtant, lesdits hôtels ne reçoivent pas que des vacanciers ou des rentiers (il en reste si peu !) amateurs de farniente, mais bien des hommes d'affaires ou des professionnels venus là pour travailler. Je me suis même laissé dire qu'ils constituaient facilement les trois quarts de la clientèle...

Alors pourquoi diable leur rendre le travail si inconfortable et les obliger à jouer les Buster Keaton dans *Limelight* ? Que vous ayez à prendre un rendez-vous, à discuter d'un contrat, à dicter un texte, vous vous retrouvez assis de travers sur un lit plus ou moins mou (plutôt moins que plus), des papiers épars autour de vous, qui glissent sur la courtepointe, ou entassés sur la minuscule table de nuit, masquant le stylo ou le feutre dont vous avez besoin, tandis que votre carnet de rendez-vous, obéissant passivement à l'attraction universelle, se répand sur la moquette en laissant échapper les petits bouts de papier qu'il contient... *« Le pied, le foot, the peton ! ! ! »*, comme dit ma jeune nièce, qui *milite pour le franglais*.

Quant au bureau, parlons-en ! Il est souvent conçu pour une seule personne, même quand un couple occupe cette grande chambre à deux lits. D'ailleurs, s'il y a souvent un ou deux fauteuils, il n'y a qu'une seule chaise. Vous me direz que si l'un téléphone, l'autre peut écrire... et vice versa.

Et passons sous silence ces hôtels dits « anciens » ou « de caractère » où la table est si minuscule qu'on a même du mal à y écrire une carte postale, quand la télévision n'y a pas été installée de surcroît. Alors, s'il faut mettre la dernière main à un rapport, c'est la galère.

Et si – un jour – les décorateurs et designers de tout poil qui conçoivent ces chambres d'hôtel se préoccupaient vraiment des besoins des futurs clients ? C'est ça qui serait une bonne idée. ■

LOIS ET DÉCRETS

Sécurité routière

Un décret modifie certaines dispositions du code de la route sur l'éclairage et la signalisation des véhicules. A partir du 1er janvier 1993, *les feux de route, de croisement* et de brouillard des automobiles, ainsi que le projecteur des cyclomoteurs pourront indifféremment émettre une lumière jaune ou blanche.

Décret nº 92-494 du 4 juin 1992, ***Journal officiel*** **du 6 juin 1992**, page 7535.

Ascenseurs

Un décret et une circulaire précisent les modalités d'adaptation des ascenseurs aux normes de sécurité tout en garantissant l'accessibilité aux handicapés. La loi du 23 juin 1989 relative à la sécurité des consommateurs oblige à installer avant le 31 décembre 1992 des portes de cabine sur les ascenseurs qui en sont dépourvus, mais celle du 13 juillet 1991 sur l'accès des handicapés aux locaux d'habitation, lieux de travail et lieux publics exige que les cabines restent accessibles aux handicapés et prévoit dans ce but des dérogations et des délais supplémentaires.

Le décret précise les caractéristiques et les dimensions des cabines réputées accessibles et fixe au 31 août 1992 la date limite de dépôt de demande de dérogation. Il prévoit une obligation d'information par affichage et lettre recommandée, à la charge du propriétaire ou du représentant légal de la copropriété. Le préfet décidera après avis de la commission consultative départementale de la protection civile, de la sécurité, en tenant compte des difficultés techniques. En cas de dérogation – rare, en raison des risques d'accident – il peut prescrire des mesures de sécurité compensatrices. Notamment, la pose d'un affichage permanent de mise en garde sera obligatoire.

La circulaire apporte des précisions *concernant la recevabilité*, les modalités d'instruction et de décision. On estime à 20 000 à 25 000 le nombre d'ascenseurs dépourvus de portes de cabine Les propriétaires ou les copropriétaires qui refuseront l'exécution des travaux de sécurité supporteront la responsabilité – notamment pénale – en cas d'accident.

Décret nº 92-535 du 16 juin 1992 et circulaire du ministère de l'équipement et de la construction et du secrétariat d'Etat aux handicapés du 16 juin 1992, ***Journal officiel*** **du 18 juin 1992**, pages 7 958 à 7 960.

Animateur pour la formation des conducteurs

Un décret crée un brevet d'« animateur pour la formation des conducteurs responsables d'infractions », qui sera délivré par le ministre chargé des transports ; seuls les titulaires du « brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière » pourront s'y présenter. Les épreuves écrites d'admissibilité portent sur la réglementation de la sécurité routière et sur des éléments d'accidentologie, de pédagogie et de psychologie et l'oral d'admission consiste en un entretien destiné à évaluer l'aptitude des candidats à animer des groupes de stagiaires.

Décret nº 92-538 du 15 juin 1992, ***Journal officiel*** **du 19 juin 1992**, page 8011.

LA COTE DES MOTS

« Les affaires c'est l'argent des autres ! »

Pourquoi ne traiterions-nous pas, de temps à autre, d'une expression, d'une locution, qui aurait eu – qui aurait encore – la... cote ? En l'occurrence, la formule a eu la bonne fortune d'être utilisée par plusieurs littérateurs... cotés, et demeure d'actualité puisque – et pas seulement dans les grandes sociétés cotées en Bourse, – les dirigeants d'entreprises ou d'organismes financiers gèrent de moins en moins des fonds familiaux ou personnels.

Celui qui a contribué le plus à populariser l'expression est sans conteste Alexandre Dumas fils, dans sa pièce créée en 1857, *la Question d'argent* (acte II, scène 7), où, à la question : *« Qu'est-ce que c'est donc que les affaires ? »*, un personnage répond : *« Les affaires, c'est bien simple, c'est l'argent des autres. »*

L'auteur de *la Dame aux camélias* rejoignait là un autre bel esprit : la romancière, poétesse, dramaturge et feuilletoniste Delphine Gay, autrement dit Mme de Girardin. Car, au dix-septième chapitre d'un roman paru en 1852, celle-ci n'avait-elle pas mis dans la bouche d'un ami du « Diable boiteux » (Talleyrand), Montrond, la réplique suivante : *« Les affaires, eh ! si, vraiment, je sais très bien ce que c'est que les affaires : les affaires, c'est l'argent des autres ! »* ?

Ce roman n'ayant pas marqué la littérature française, nous semble-t-il, on ne voit pas Dumas fils s'y plonger avec délectation, pour s'en inspirer ensuite... On a d'ailleurs avancé que ce propos, réellement tenu par Montrond, aurait été rapporté à Mme de Girardin, qui l'aurait alors intégré à son texte. Mais, tenant une rubrique dans *la Presse*, journal de son époux Emile de Girardin, elle aurait aussi pu se souvenir d'un article paru en 1843 dans ledit journal, et où figurait déjà *« les affaires, c'est le bien d'autrui »*...

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine...

LES PRIX DE DÉTAIL ONT PROGRESSÉ DE 0,3 % EN MAI. Selon les chiffres de l'INSEE, publiés le **29 juin**, depuis le début de l'année la hausse atteint 1,3 % (*le Monde* du 1er juillet).

RENOUVELLEMENT DES PDG DES ENTREPRISES PUBLIQUES. Le **30 juin**, René Thomas a été reconduit à la tête de la BNP, Jean Peyrelevade à l'UAP, Francis Gutman à Gaz de France (GDF). Gilles Ménage, directeur de cabinet du président de la République, a remplacé Pierre Delaporte à la présidence d'EDF (*le Monde* des 1er, 2 et 3 juillet).

PROTESTATION DES AGRICULTEURS ET DES ROUTIERS. Les syndicats agricoles protestent le **30 juin** contre la nouvelle PAC (politique agricole commune). Les routiers manifestent contre l'instauration du permis à points, entré en application le 1er juillet (*le Monde* des 30 juin, 1er, 2, 3 et 4 juillet).

RELÈVEMENT DU SMIC DE 2,3 % LE 1er JUILLET. Le SMIC brut est porté de 5 630 francs à 5 760 francs par mois (*le Monde* du 30 juin et du 1er juillet).

RETRAIT DU PROJET DE LOI SUR LA MAÎTRISE DES DÉPENSES DE SANTÉ. Le gouvernement a annoncé le **30 juin** le retrait du projet de loi qui devait être examiné en seconde lecture à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 2 juillet).

RÉFÉRENDUM LE 20 SEPTEMBRE sur la ratification du traité de Maastricht. C'est ce qu'a annonçé François Mitterrand le **1er juillet** (*le Monde* du 2 juillet).

LA CROISSANCE ATTEINDRAIT 2,5 %, en France en 1992, contre 0,9 % en 1991, selon la note trimestrielle de conjoncture de l'INSEE (*le Monde* du 3 juillet).

ALLIANCE ENTRE MATRA ET NORTHERN TELECOM. Les deux groupes ont annoncé le **2 juillet** l'entrée dans le capital de Matra Communication, à hauteur de 39 % d'ici trois ans, du canadien Northern Telecom, (*le Monde* du 4 juillet).

LE TAUX DE CHÔMAGE A ATTEINT 10,1 % EN MARS selon l'enquête annuelle de l'INSEE publiée le 3 juillet (*le Monde* du 4 juillet).

... à l'autre

LUNDI 6 JUILLET. **Paris** : VIe Conférence internationale sur l'économie des pêches et de l'aquaculture organisée par IFREMER au Palais des congrès (jusqu'au 9 juillet).

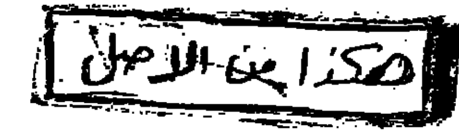
MARDI 7 JUILLET. **Paris** : rencontre entre Génération Ecologie et les Verts.
Paris : Le Conseil économique et social tient son assemblée plénière.
CEI : libération des prix au Kazakhstan.
Etats-Unis : publication des chiffres des ventes en gros de mai.

MERCREDI 8 JUILLET. **Paris** : conférence internationale à l'Unesco sur le thème « Demain l'Europe », organisée par la Fondation de France et le Centre européen des fondations (jusqu'au 10 juillet). Congrès extraordinaire du SNES (jusqu'au 9 juillet).
France : vacances scolaires d'été : pour les zones A et B, du mercredi 8 juillet au jeudi *10 septembre 1992*.
Suisse : négociations à Genève, sous l'égide de l'ONU, sur un resserrement des dispositions du protocole de Montréal relatif aux substances qui mettent en danger la couche d'ozone (jusqu'au 17 juillet).

JEUDI 9 JUILLET. **France** : publication des comptes du comité d'organisation des Jeux olympiques d'Albertville.
Paris : conseil d'administration d'Aéroports de Paris. Nomination du remplaçant de B. Lathière.
Etats-Unis : publication de l'indice des prix à la production de juin.
Guyane : lancement du satellite de communication Eutelsat 2-F4 à Kourou.
Finlande : sommet d'Helsinki réunissant les chefs d'Etat et de gouvernement membres de la CSCE (jusqu'au 10 juillet) sans la Yougoslavie.

VENDREDI 10 JUILLET. **France** : mise en service du TGV de nuit entre Lille et Nice (jusqu'au 24 août).

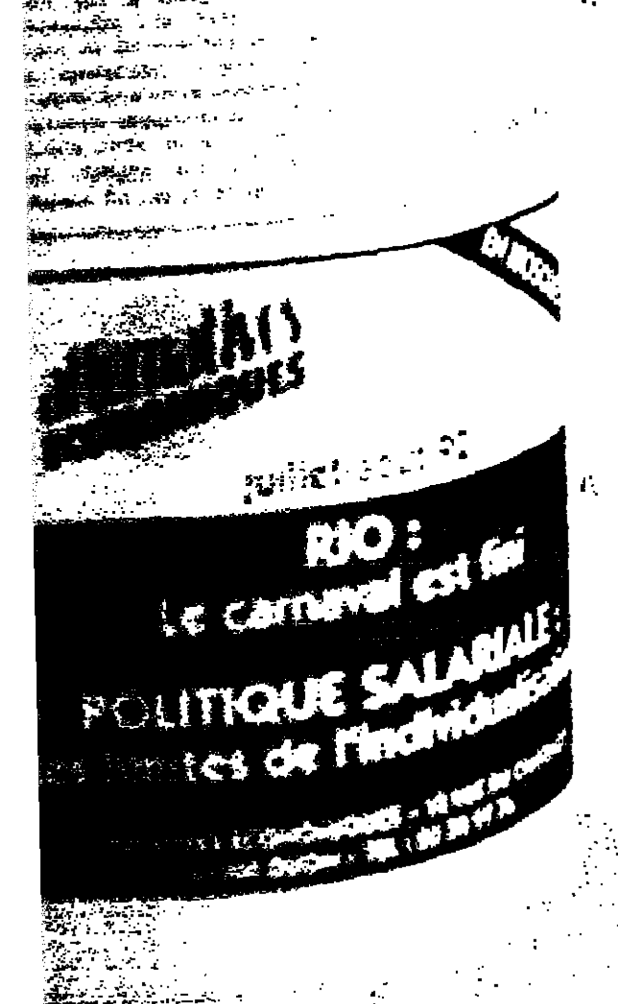
LUNDI 13 JUILLET. **Paris** : rencontre organisée par le CNPF entre le président de la République du Chili, Patricio Aylwin, et une délégation de chefs d'entreprise français.
Inde : élection présidentielle.



par Josée Doyère

Inconfort hôtelier

LOIS ET DÉCRETS



ACTUALITÉ

Que vaut le franc ?

*Le franc est remarquablement stable depuis cinq ans vis-à-vis du mark
Est-il pourtant raisonnable de le réévaluer ? Certains y songent
mais, à y regarder de plus près, la parité actuelle semble la bonne*

LE 12 janvier dernier, cinq ans s'étaient écoulés depuis la dernière dévaluation du franc vis-à-vis du mark et, déjà, la sixième année de stabilité est à moitié écoulée. Il faut retourner aux années 60 pour retrouver un comportement aussi sage de notre monnaie, affligée, depuis la seconde guerre mondiale, de onze dévaluations vis-à-vis du mark, devise d'un pays qui est notre premier fournisseur et notre premier client, et la seule référence valable dans un monde où toutes les monnaies fluctuent de manière désordonnée, à commencer par la première d'entre elles, le dollar.

Une telle stabilité est due à la politique de « désinflation compétitive », vigoureusement poursuivie par les gouvernements successifs, qui a permis aux coûts de production français d'augmenter moins vite qu'à l'étranger. Conséquence : des gains de parts de marché en Europe et un rétablissement spectaculaire de la balance commerciale de la France, excédentaire de 18 milliards de francs depuis le début de l'année. Un véritable miracle !

A la faveur de ces performances et des difficultés que connaît l'Allemagne fédérale, certains, dans les allées du pouvoir, ont cru le moment venu de lancer dans l'air l'idée d'une réévaluation du franc vis-à-vis du mark. Un tel réajustement, même peu important (3 % ou 5 %), explique, par exemple, M. Patrick Careil, président de la banque nationalisée Hervet, provoquerait une *« inversion des anticipations »* et autoriserait une baisse des taux d'intérêt en France (*le Monde* du 5 mai 1992). C'est oublier un peu vite de quelles épreuves sort le franc, et de quel poids pèse le passé dans l'esprit des millieux financiers internationaux et, surtout, dans quel sens fonctionnent, généralement, les anticipations.

Depuis l'entrée en vigueur du système monétaire européen, le 13 mars 1979, les parités franc-mark ont été modifiées six fois. Par réévaluations unilatérales de la devise allemande en 1979 et en 1987, et par dévaluations concomitantes de la devise française en 1981, 1982, 1983 et 1984.

DÉVALUATIONS • Lors de la venue au pouvoir de la gauche, comme l'indique le graphique ci-contre, qui retrace les écarts des deux monnaies par rapport à la parité des pouvoirs d'achat dans les deux pays, le franc était déjà surévalué de 7 à 8 %, héritage du gouvernement Barre et de la forte inflation qui sévissait en France (14 %). Trois dévaluations, en octobre 1981, juin 1982 et mars 1983, permirent au franc de corriger sa surévaluation, en fait sa dépréciation réelle vis-à-vis du mark, et ainsi de se trouver momentanément sous-évalué (phénomène de dévaluation compétitive) à partir de mars 1983 pour le plus grand bonheur de nos exportateurs.

> **La crédibilité d'une monnaie est longue à édifier, surtout après un passé tumultueux.**

Mais cet avantage dura peu. Et, dès 1985, notre monnaie se déprécia à nouveau vis-à-vis du mark, de près de 4 %, l'inflation restant plus forte en France qu'en Allemagne. En mars 1986, à l'arrivée de la droite au pouvoir, les milieux financiers internationaux s'attendaient à un nouveau réajustement franc-mark de l'ordre de 7 % à 9 % pour rétablir l'équilibre et solder le compte. C'est ce que fit le ministre des finances de l'époque, M. Edouard Balladur, réajustant le franc de 6 %, à froid, le 7 avril 1986 (3 % de dévaluation du franc et 3 % de réévaluation du mark), opération qualifiée d'*« opportune »* dans ces colonnes (*le Monde* du 8 avril 1986). M. Balladur, dans une atmosphère de crise provoquée par la chute du dollar au profit du mark, obtint encore, le 12 janvier 1987, une réévaluation de 3 % de la monnaie de l'Allemagne. Cette dernière s'obstinait déjà à maintenir des taux d'intérêt largement supérieurs à ceux de ses partenaires avec, pour conséquence, un afflux irrésistible de capitaux flottants, ce qui fit proprement capituler la Bundesbank, horrifiée devant le gonflement inexorable de sa masse monétaire, par émission de marks. Depuis, entre l'Allemange et la France, c'est la paix des braves. Le graphique montre clairement que, depuis l'ajustement de 1987, les parités de pouvoir d'achat du franc et du mark restent pratiquement à niveau, oscillant de 1 % à 2 %, suivant les moments, autour de l'équilibre, avec, tout de même, quelques tensions, sans véritable gravité il est vrai. Ainsi, en octobre dernier, un abaissement unilatéral des taux directeurs de la Banque de France fut suivi, un mois après, par un accès de faiblesse du franc qui propulsa le mark à 3,42 F, tout près de son cours plafond de 3,43 F. D'importantes sorties de capitaux contraignirent la Banque de France à défendre sa monnaie en relevant ses taux directeurs, le ministre des finances, M. Pierre Bérégovoy, devant reconnaître que l'objectif prioritaire était le combat contre la spéculation.

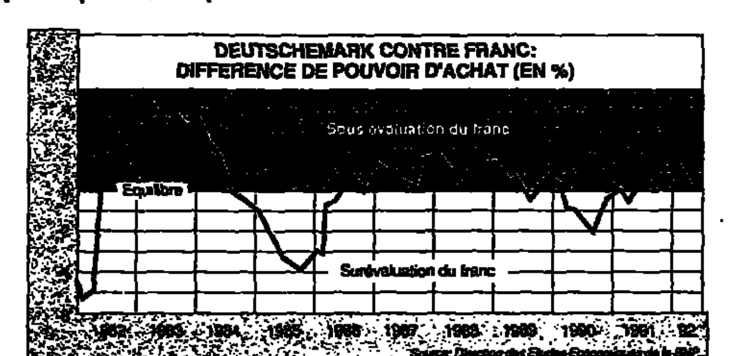
Relevons toutefois que l'on peut parler d'une véritable « respiration » du franc, ce dernier, depuis trois ans, étant très ferme en été vis-à-vis du mark et très faible en hiver. L'année 1992 n'a pas rompu avec ce phénomène. De 3,42 F de décembre 1991, le mark est revenu à 3,3570 F en mai, avant de rebondir à plus de 3,37 F après le « non » danois au référendum sur le traité de Maastricht, qui lui rendait pour un temps son rôle de monnaie refuge au sein du système monétaire européen.

REFUGE • Monnaie refuge, ou plutôt, monnaie de référence, la devise allemande l'est devenue depuis plus de quarante ans, pour une bonne part grâce à la Bundesbank, dont l'indépendance sourcilleuse et le rôle de gardienne vigilante de l'orthodoxie, inscrit dans la Constitution, donnent à l'étranger toutes les garanties. A cet égard, de bons analystes notent que la subordination de la Banque de France au pouvoir politique, contenue dans la loi, empêche le franc d'être, enfin, considéré comme une devise totalement fiable. Certains ne manquent pas de relever qu'il y a un mois le ministre des finances imposa pratiquement à l'institut d'émission la quasi-suppression des réserves obligatoires des banques, que ce dernier désirait conserver pour mieux doser les liquidités sur le marché interbancaire. Bien plus, les déclarations répétées de M. Pierre Bérégovoy, ces dernières années, sur la nécessité absolue de défendre le franc et d'écarter toute dévaluation finissent par inquiéter.

On en vient à se demander ce qui se passerait s'il n'était plus là ! D'une manière plus générale, relevait M. Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, à la fin de l'année dernière, la crédibilité d'une monnaie est longue à édifier, surtout lorsque cette monnaie a eu un passé tumultueux avec ses quatorze dévaluations depuis 1944. On ne change pas d'un clin d'œil la « mémoire du franc ».

MÉMOIRE • Aujourd'hui, certes, le franc a retrouvé ou, plutôt, conquis sa stabilité, et ses partisans ne manquent pas de souligner que notre pays, par une mutation spectaculaire, est devenu plus raisonnable que l'Allemagne : inflation réduite (3 % contre 4 %), déficit budgétaire beaucoup moins important, moindre dérapage des salaires, commerce extérieur plus excédentaire, etc.

Mais les analystes sont là pour modérer les enthousiasmes et souligner que les avantages pris par la France risquent d'être temporaires. Ainsi, ceux de la BNP prévoient que le glissement annuel des prix outre-Rhin pourrait baisser progressivement pour revenir à un peu plus de 3 % à la fin de 1993. De son côté, Françoise Milewski, économiste à l'OFCE, avertissait, dans ces mêmes colonnes (« le Monde de l'économie » du 5 mai 1992), que la performance extérieure de la France en 1991 était, avant tout, le résultat



d'un décalage conjoncturel entre la France et l'Allemagne, tout entière tournée vers la reconstruction de l'ex-RDA. Le retournement de la conjoncture outre-Rhin implique déjà de moindres débouchés pour nos exportations.

Plus profondément, les milieux financiers internationaux pressentent qu'au prix d'une unification momentanément coûteuse et douloureuse, une Allemagne encore plus puissante est en train de naître, dont le poids risque de déplacer vers l'est le centre de gravité de l'Europe. De bons observateurs, comme le président de L'Air liquide, M. Edouard de Royère, dont le groupe vient de prendre position en ex-RDA, note que, dans les nouveaux Länder, la nécessité de faire table rase du passé conduit à édifier des ensembles flambant neufs, dont la productivité sera redoutable à terme, comme cela s'est produit en Allemagne et au Japon au lendemain de la guerre 1939-1945. Une telle perspective ne peut que contribuer à renforcer le mark à l'horizon de l'an 2000, et les marchés des changes le prennent déjà en compte.

Quant à la baisse des taux d'intérêt que provoquerait, dans notre pays, une réévaluation du franc, par inversion et anticipation, il est à craindre que ce soit le contraire qui se produise. Tout d'abord, l'écart de taux entre la France et l'Allemagne, très important il y a quelques années, car il traduisait les inquiétudes des milieux internationaux sur la santé du franc, s'est très fortement réduit, revenant de trois points au début de 1988 à 0,7 point en ce moment, et même 0,4 point il y a quatre mois sur le long terme (échéance à dix ans). Sur l'échéance à trois mois, l'écart s'est contracté de 2,5 points fin 1989 à 0,25 point aujourd'hui. Toute tentative pour annuler cet écart et même l'inverser au profit de la France débouche sur un brutal retour en arrière, comme si un ressort de rappel invisible était, à tout instant, prêt à entrer en action.

Ensuite, et c'est le point important, les milieux financiers internationaux escomptent toujours que le franc se raffermira vis-à-vis du mark. Techniquement, cela veut dire que le cours de la devise allemande à Paris pourrait redescendre de son cours actuel de 3,36-3,37 francs à moins de 3,35 francs. Actuellement, ses variations sont circonscrites dans une bande de 4,50 % (entre un plafond de 3,4305 francs et un plancher de 3,2972 francs), soit 2,25 % de part et d'autre d'un cours pivot de 3,3538 francs.

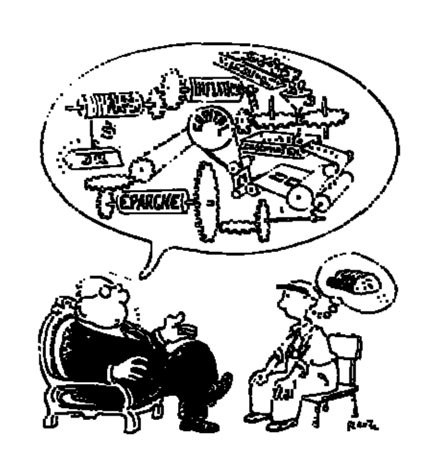
Mais une baisse du mark n'équivaut pas à une réévaluation en règle du franc. Dans le premier cas les taux d'intérêt français pourraient diminuer, puisque les opérateurs internationaux verraient leurs placements en francs se revaloriser.

Au contraire, si le franc était réévalué, il redeviendrait immédiatement plus fragile. Le cours plafond du mark à Paris étant abaissé, le risque serait grand de voir la devise allemande y coller immédiatement, et même crever ce plafond. La Banque de France serait alors contrainte de relever ses taux directeurs pour défendre sa monnaie, ce qui aboutirait au résultat inverse du but poursuivi. C'est dire que les parités actuelles franc/mark peuvent être considérées comme adéquates, et qu'il vaut mieux ne pas y toucher.

François Renard

D O S S I E R

La FNSEA



«On entre à la FNSEA comme on se fait baptiser. Sans vraiment s'en rendre compte.» Ce propos d'un agriculteur résume la grande force de cet organisme, ressenti comme une institution familiale – on adhère à la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) de père en fils, voire de grand-père en petit-fils, – et sa fragilité paradoxale.
Syndicat majoritaire, longtemps en situation de monopole, omnipotent jusque dans les cantons les plus reculés, en position de force dans presque toutes les chambres d'agriculture (tous les présidents sont au moins adhérents de la FNSEA, lorsqu'ils n'y occupent pas des postes de responsabilité), la FNSEA peut être un formidable tremplin pour une ascension vers le pouvoir (l'exemple de François Guillaume, président de la fédération promu ministre de l'agriculture, fait encore rêver). Elle connaît peu d'équivalents dans l'histoire des contre-pouvoirs.
Une puissance qu'elle n'entend partager avec nul autre. Car si le discours reste pluraliste, les opinions contradictoires ne peuvent s'exprimer qu'au sein du syndicat, et le dogme de l'unité a longtemps payé. Cependant, en 1990, Henri Nallet, alors ministre de l'agriculture, a déjà taillé une brèche dans «l'unité paysanne préservée depuis cinquante ans» en reconnaissant officiellement la Confédération paysanne, rassemblement qui représente plus de 18 % des votes aux chambres d'agriculture. La formation d'une coordination rurale contre la réforme de la politique agricole commune de la CEE, depuis la fin de 1991, lui porte un deuxième coup : c'est notamment au sein de la FNSEA qu'elle a recruté les partisans du «blocus de Paris», qui dénoncent la «mollesse» de l'organisation et sa «connivence» avec les pouvoirs publics à travers la cogestion de la politique agricole.
Le «malaise paysan» n'est pas seulement le fait d'une catégorie professionnelle en rupture avec une société qui la méconnaît. Il traduit aussi les difficultés d'un syndicat dont la base se sent exclue.

Dossier établi par Marie de Varney

BIBLIOGRAPHIE

Les responsables du syndicalisme agricole ont beaucoup parlé de celui-ci. Parmi les ouvrages :
■ *Le Projet paysan*, de Michel Debatisse, Le Seuil, 1983.
■ *Le Pain de la liberté*, de François Guillaume, Jean-Claude Lattès, 1983.
■ *Un combat pour la terre*, de Raymond Lacombe, Ed. du Rouergue, 1992.
■ *La Fin des paysans*, d'Henri Mendras, Actes Sud, 1991.
■ *Cent Ans de syndicalisme agricole*, de Jean Magimel, Ed. FNSEA-CNJA.
On peut aussi trouver des informations dans :
■ *Histoire de la France rurale, de 1914 à nos jours*, sous la direction de Georges Duby et Armand Wallon, Le Seuil.

Quelles sont ses origines ?

■ Avant la création des syndicats, la condition paysanne se résumait en une formule : *«Chacun pour soi et la misère pour presque tous.»* Ce n'est qu'à la fin du dix-neuvième siècle que le vote de la loi de 1884 sur le syndicalisme permet la création et le développement des groupements professionnels. Le premier se situe dans le Loir-et-Cher. La plupart achètent du matériel en commun, améliorent les techniques de production. En 1900, 2 000 syndicats sont ainsi formés et se fédèrent au sein de la Société des agriculteurs de France ou de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture.

En 1907, le phylloxera détruit le vignoble français dans sa presque totalité. Ce signal d'alarme provoque la naissance de la Confédération générale des viticulteurs. Les agriculteurs s'organisent par production. Un phénomène accéléré par la guerre de 1914-1918 qui décime le monde paysan. Les survivants resserrent les rangs : 1921, création de la Confédération générale des planteurs de betteraves et de la Confédération générale du lait ; 1924, création de l'Association des producteurs de blé ; 1932, création de la Confédération générale des producteurs de fruits et légumes.

> **“Vous avez fait le pari de nous diviser. C'est un pari que vous allez perdre.”**
>
> Raymond Lacombe, président de la FNSEA, à Henri Nallet, ministre de l'agriculture.

La crise des années 30 engendre une flambée du corporatisme. Les difficultés d'approvisionnement dues à la seconde guerre mondiale placent l'agriculture au premier rang des préoccupations gouvernementales, d'autant que le régime de Vichy exalte la *«valeur paysanne»*, et le *«retour à la terre»*. L'Etat en profite pour investir les syndicats agricoles. C'est dans ce contexte que se forme un embryon d'organisation : la Confédération générale de l'agriculture (CGA). Les fondateurs de cette Confédération, auréolés par la Résistance, auront, l'euphorie de la victoire passée, bien du mal à convaincre les paysans de la nécessité d'une cohésion nationale. Les agriculteurs refusent toute alliance entre la politique et le syndicalisme. En 1946, la FNSEA tire parti de cette fissure. Son premier président, Eugène Forget, fait voter le *«serment sur l'unité paysanne»*, première tentative de la profession pour se définir comme une catégorie à part entière. La formule est restée le dogme de la Fédération, à travers les présidents qui se sont succédé – et face à tous les gouvernements. ■

HUIT PRÉSIDENTS

En quarante-six ans, la FNSEA n'a connu que huit présidents. A Eugène Forget (1946-1949), le «père fondateur», resté depuis la mémoire vivante de la FNSEA, ont succédé René Blondelle (1949-1954), Jacques Lepicard (1954-1956) et le Girondin Joseph Courau (1956-1963).

Gérard de Caffarelli (1963-1971), comte et ingénieur agronome, cultivateur dans l'Aisne, est devenu, après sa présidence, administrateur de la BNP (jusqu'à 1981), membre du Conseil économique et social, de l'Académie d'agriculture, etc. Venu de la JAC, Michel Debatisse (1971-1979), éleveur du Puy-de-Dôme, a été le théoricien de la modernisation agricole (*la Révolution silencieuse*, 1963). Secrétaire d'Etat chargé des industries agricoles et alimentaires de 1979 à 1981, député européen de 1979 à 1989, il est actuellement président du groupe agro-alimentaire Sodiaal.

François Guillaume (1979-1986), cultivateur et producteur de lait en Lorraine, était passé aussi par la direction du CNJA. Président du Comité économique et social de la région Lorraine, il est devenu ministre de l'agriculture dans le gouvernement de «cohabitation» de Jacques Chirac. Il a été évincé de son poste de président de la laiterie Saint-Hubert lorsque celle-ci a été rachetée par la Sodiaal... et a été élu au Parlement européen en 1989.

Figure pittoresque à l'accent rocailleux, Raymond Lacombe, cultivateur de l'Aveyron, est président de la FNSEA de 1987 à 1992. Il a tenté de faire évoluer les conceptions « productivistes ». Le Vendéen Luc Guyau lui a succédé le 25 juin 1992.

Quelle est son organisation ?

■ *« Clé de voûte du syndicalisme agricole »* : c'est ainsi que se définit la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles qui revendique 600 000 familles «paysannes». En réalité, il s'agit d'une organisation pyramidale aux ramifications multiples. Quatre-vingt-quatorze fédérations, ou unions départementales, à raison d'une par département, sans oublier les DOM-TOM, regroupent 32 000 syndicats locaux répartis sur l'ensemble du territoire français.

La FNSEA réunit également 39 associations spécialisées par production, comme les céréales, la viande ou le lait, mais encore les plantes médicinales, la lavande, les lapins, les poissons rouges et les truites... Au sein de chaque cellule départementale, les agriculteurs se rassemblent par catégories. Jusqu'à trente-cinq ans, l'exploitant agricole adhère au CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), créé en 1956, qui jouit d'une relative autonomie.

Au sommet de la pyramide est installé le conseil de l'agriculture française (CAF), sous l'autorité du président de la FNSEA. Cette association, créée en 1966, entend orchestrer une concertation entre les grandes organisations agricoles : la FNSEA et le CNJA d'une part, et la Fédération nationale de la mutualité agricole (FNMA), la Fédération nationale du Crédit agricole (FNCA) et la Confédération française de la coopération agricole (CFCA).

Une structure qui permet à la FNSEA d'exercer son pouvoir à différents niveaux, du canton à la région. Les membres de l'appareil syndical, présents dans toutes les instances, contrôlent tout ce qui est nécessaire à la vie d'une exploitation : l'argent, par le Crédit agricole, le savoir, par les différents organismes techniques comme l'Institut technique des céréales et des fourrages (ITCF), la protection sociale, par la Mutualité *sociale agricole, et même quelquefois* l'écoulement des produits, par l'entremise des coopératives. ■

Quel est son financement ?

■ *«Pour la FNSEA, il existe une règle absolue : celle de l'autonomie financière permettant l'indépendance face aux pouvoirs publics.»* Cette position de principe souffre en réalité quelques infléchissements : si, sur un budget avoué de 56 millions de francs, 80 % sont assurés par les cotisations des agriculteurs, 20 % le sont par l'Etat directement ou indirectement.

Selon la FNSEA, ce sont les adhérents qui financent, volontairement, leur organisation. Concrètement, les agriculteurs versent une cotisation à leur fédération départementale, qui en transmet une partie à la fédération nationale. Ce versement correspond à peu près à la moitié des 80 %.

> **“Le premier obstacle au développement de l'agriculture, c'est la FNSEA ; c'est un groupe de pression qui joue contre la majorité des agriculteurs.”**
>
> Henri Mendras, sociologue

L'autre moitié est fournie par les associations spécialisées par production. L'Association des éleveurs de poissons rouges (sic), par exemple, verse automatiquement une partie non négligeable de ses cotisations à la FNSEA : en fait, toutes ces associations spécialisées constituent des sortes de filiales de la fédération. Il s'agit là des cotisations dites *«indirectes»*.

Quant aux 20 % restants, ils sont apportés moitié par l'Association nationale du développement agricole (ANDA), *elle-même alimentée par les taxes parafiscales*, moitié par l'Etat, pour *«la formation et la promotion collective»*. ■

Organisations internationales
Conseil de l'agriculture française
FNSEA
Conseil d'administration (67 délégués)
Associations spécialisées 10 – Fédérations départementales 43 – Sections sociales 10 – CNJA 4
38 Associations spécialisées (par production)
Assemblée générale
CNJA
FDSEA (département)
Conseil d'administration
CDJA
Fédérations régionales
Assemblée générale
SEA (canton)
Conseil d'administration
Assemblée générale
600 000 familles paysannes

LEXIQUE

CLEF DE VOÛTE. Mot à tout faire. *«La FNSEA est la clef de voûte du syndicalisme français», «les agriculteurs sont la clef de voûte de l'aménagement du territoire»*, etc.

ETHANOL. Carburant d'origine agricole (betterave, blé, maïs, pomme de terre), c'est le débouché magique. La FNSEA demande *«une défiscalisation totale de l'éthanol»* et du diester (huile de colza). Elle souhaite l'adoption d'un dispositif calqué sur celui du Clean Air Act américain, prévoyant l'incorporation systématique d'un taux minimal de carburant vert. Une solution qui, selon la FNSEA, permettrait aux agriculteurs d'échapper à certaines limitations de production.

ETATS-UNIS. Epouvantails et boucs-émissaires. Soupçonnés de vouloir *«briser par tous les moyens les reins de la politique agricole commune afin de s'arroger l'hégémonie du marché mondial»*, les Américains sont la bête noire de la FNSEA, accusés, à juste titre, de vouloir supprimer les subventions européennes à l'exportation sans pour autant réduire les aides qu'ils octroient à leurs agriculteurs. *«La soumission servile des institutions du GATT à l'impérialisme américain fait que des monstres sont entrés dans chacune de nos fermes»*, tonnait Raymond Lacombe, alors président de la FNSEA, au congrès du 8 avril 1992.

EUROCRATES DE BRUXELLES. Ce sont des messieurs jugés par l'organisation peu au fait des réalités paysannes, avec une fâcheuse tendance à trouver les agriculteurs *«trop nombreux, encombrants, trop remuants et trop coûteux»* (Raymond Lacombe *dixit*).

Quels sont ses objectifs ?

■ *«La FNSEA a essentiellement pour objet de représenter et de défendre sur le plan national, communautaire et international les intérêts de la profession agricole dans les domaines moral, technique, social, économique et législatif, à l'exclusion de toutes opérations commerciales.»*

Vaste projet ! En réalité, la Fédération vise avant tout la *«défense du revenu et des conditions de vie des agriculteurs et de leurs familles»*, une préoccupation très ancienne. La guerre de 1914-1918, en confrontant les paysans aux autres classes de la société, a aiguisé le sentiment d'injustice. Le monde rural n'en finit plus d'établir des comparaisons en sa défaveur. Quel que soit le contexte, la FNSEA projette d'obtenir *«pour tous ceux qu'elle représente un revenu équivalant à celui des autres catégories socioprofessionnelles»*.

Préretraite à 55 ans, *«en conformité avec le plafond communautaire, soit 70 000 francs par an»*, exonération fiscale *«totale jusqu'à 8 000 francs, et un abattement de 50 % au-delà»* lors de la transmission des biens ; démantèlement de la taxe sur le foncier non bâti ; allègement des cotisations sociales, telles sont depuis quelques années *«les priorités des priorités»*.

Pas un congrès qui ne rappelle ces soucis majeurs, abondamment nourris par la baisse progressive des prix des produits agricoles. Henri Nallet, ministre de l'agriculture d'avril 1985 à mars 1986, puis de mai 1988 à octobre 1990, et son successeur, Louis Mermaz, ont eu beau alléguer que l'effondrement des cours *«est compensé par les aides»*, que le revenu est *«au bout du compte préservé tout en contenant les dépenses»*, la FNSEA continue à tempêter et dit ne pas en croire un mot. Pour elle, la conquête de marchés extérieurs ne constitue pas un argument ; elle veut un soutien permanent des prix.

Un marché protégé au nom de la préférence communautaire et une intervention réelle, mais pas trop voyante, de l'Etat : voilà le rêve ambigu caressé par la Fédération, qui prône *«ni libéralisme, ni étatisme, mais une action concertée des agriculteurs»*. Un refus de la part des ministres concernés et des *«eurocrates de Bruxelles»* revient pour cette organisation – quel que soit son président – à *«une stratégie de renoncement dans la finalité et d'abandon aux Etats-Unis du contrôle de l'arme alimentaire»*. Car un violent sentiment antiaméricain alimente et colore toutes les manifestations des organisations agricoles.

Depuis peu, la FNSEA s'interroge sur le devenir de l'agriculture et tente de définir sa place au sein de la société : *«Les paysans ont un rôle fondamental à jouer dans le pays aussi bien vers l'industrie agroalimentaire et non alimentaire que pour l'entretien du paysage et de l'environnement.»* Raymond Lacombe prônait *«un engagement significatif en faveur de la revitalisation du milieu rural»*. La formule reste floue, n'étant appuyée sur aucun programme précis. ■

LES AUTRES SYNDICATS

Majoritaire et « unanimiste », la FNSEA a longtemps réussi à marginaliser les autres organisations paysannes :

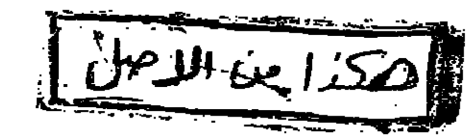
■ La Confédération paysanne, née en 1987 de la fusion de deux petits syndicats, a comme «porte-parole» – et non «président» – Guy Lefur. Cette organisation de gauche a recueilli 18,27 % des voix aux dernières élections aux chambres d'agriculteurs de janvier 1989, contre 64,41 % pour la FNSEA-CNJA.

Dans son programme, elle préconise notamment un système de double prix des produits agricoles : un prix de marché établi sur la base du coût de production pour les zones les plus favorisées ; un *«complément pour les régions défavorisées»*, financé par le ministère de l'agriculture, mais *«plafonné»* pour que les agriculteurs ne produisent pas trop. La Confédération paysanne propose même de formaliser ce *« contrat entre l'agriculteur et la société »*. Elle cherche une voie médiane entre *«un libéralisme sauvage, facteur de concentration»* et le dirigisme.

■ Le Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF), dont le président est Raymond Mineau, a été créé en avril 1959 à Toulouse. D'obédience communiste, il a obtenu 8,16 % des voix aux dernières élections aux chambres d'agriculture.

Lors de son dernier congrès, le MODEF s'est prononcé pour exiger une autre politique agricole basée sur des prix rémunérateurs garantis permettant à une exploitation familiale de dégager un revenu équivalant au SMIC par «actif».

■ La Fédération française de l'agriculture (FFA), proche du Front national, présidée par Henri Gaulandeau, a recueilli 5,23 % des voix.



La fiancée anglaise de la BNP

La Banque nationale de Paris négocie l'achat de 20 % du capital de Kleinwort Benson, une banque d'affaires typiquement londonienne qui, malmenée par la crise et la déréglementation, cherche un appui sur le Vieux Continent

LONDRES
correspondance

APRÈS deux siècles de course orgueilleuse au grand large, Kleinwort Benson (KB), fleuron de la City, s'ancre enfin au continent européen. Signe des temps : la très britannique banque d'affaires et de marché vient d'acheter un siège à la Bourse de Paris. Elle poursuit surtout des négociations avec la BNP, visant à ouvrir à celle-ci plus largement son capital, en portant la participation de la banque française de 4,8 % à plus de 20 %. Cet arrimage ouvre un cycle nouveau pour la « vieille dame londonienne », quelque peu malmenée par la politique de déréglementation et de libéralisation poursuivie depuis 1986 outre-Manche.

L'ouverture reste encore prudente. Pas question de « franciser » le vénérable établissement. *« Pour l'avenir, nous voulons maintenir Kleinwort Benson comme une entité britannique dégageant un certain parfum britannique »*, a assuré Jacques Wahl, directeur général de la BNP. A l'entendre, si l'établissement français devait devenir actionnaire majoritaire en portant sa participation à plus de 20 %, l'Union Jack continuerait à flotter à tous les rayons d'une institution que l'Angleterre, même européanisée, considère comme l'une des dernières perles de sa couronne. *« Nous sommes en train de négocier avec la BNP »*, se borne-t-on à reconnaître chez KB.

TRADITION • Kleinwort est digne de sa réputation. A son actif, les plus grandes privatisations de l'ère Thatcher (British Aerospace, British Telecom, British Gas, l'électricité...), et le conseil des groupes britanniques les plus prestigieux comme Tate & Lyle, Cadbury ou Smithkline, mais aussi une longue et fructueuse expérience du marché nippon, un grand savoir-faire en matière de finances « islamiques » (qui excluent le versement d'intérêts), et de négoce de métaux, une adresse prestigieuse pour la gestion de fortunes et l'un des meilleurs services d'analyse sur les valeurs européennes de la place de Londres...

KB perpétue les traditions des merchant banks anglaises. Au nombre d'une trentaine, elles sont des instruments financiers spécialisés dans un certain nombre d'opérations sophistiquées au profit, surtout, des entreprises et des institutions. Fondée en 1961 par la fusion de deux maisons créées au dix-huitième siècle, Kleinwort Sons & Co et Robert Benson Lonsdale & Co, l'établissement est l'une des dernières banques d'affaires d'outre-Manche toujours contrôlée par les descendants des fondateurs. Ceux-ci disposent d'environ 20 % du capital.

Comment ne pas noter l'austérité des lieux, la vie suspendue aux résultats du cricket et aux mots croisés du *Times*, l'atmosphère courtoise et conviviale, voire cette cuisine traditionnelle du cru servie aux cadres en costume sombre par le Français Albert Roux, pourtant l'une des meilleures toques de Londres ? Ces apparences superbement immuables face aux flux et reflux de l'histoire financière cachent une subtile antienne à l'efficacité et au rendement, une délicate ode à la qualité.

FAUX PAS • Pourtant, l'*old lady* éprouve aujourd'hui un certain nombre de difficultés, et son avenir même inquiète les analystes. Leur diagnostic est sévère. De la revente désastreuse d'une participation dans une compagnie pétrolière au ratage du lancement de l'augmentation de capital de la British Aerospace, en passant par le gonflement des « gros crédits », conséquence de la récession..., les faux pas ne manquent pas. Aux yeux des experts, ils proviennent, notamment, du mauvais choix opéré lors du « big bang » de 1986, la déréglementation tous azimuts de la place de Londres.

Alors que des firmes moyennes aussi puissantes que Schroders, Baring ou Rothschild ont préféré concentrer leurs efforts sur des terrains connus, en poursuivant une stratégie dite de « niche » et l'exploitation de quelques domaines d'excellence, Kleinwort Benson a opté à l'époque pour la formule « conglomérat attrape-tout ». L'acquisition par la firme d'un courtier et d'un contrepartiste lui a ainsi permis de se placer sur la plupart des marchés, à l'échelle planétaire. Mais à l'inverse de ses concurrents, les géants britanniques, américains ou japonais, la banque a toujours souffert de l'insuffisance de ses fonds propres par rapport à l'importance croissante des opérations menées et des risques courus.

Elle a mal résisté à la crise et à la bataille que se sont livrée les mastodontes de l'argent sur les marges bénéficiaires. Le faible profit enregistré l'an dernier, la rentabilité très moyenne de la société de titres Kleinwort Benson Securities, qui détient environ 7 % du marché londonien, l'attestent : *« Si cette vénérable banque risque aujourd'hui de perdre son indépendance, c'est parce qu'elle n'a jamais su ce qu'elle voulait être. Elle a cherché à tout faire sans en avoir les moyens »*, explique un rival.

COOPÉRATION • La prise de participation de la BNP et les rumeurs d'autres possibles prises de contrôle par cette dernière s'inscrivent dans le cadre de la coopération européenne en vue du grand marché. Ce rapprochement devrait permettre à l'établissement insulaire de reconquérir, avec la banque française et son partenaire privilégié allemand, la Dresdner Bank, un rôle de premier plan.

La coopération entre les deux établissements remonte déjà à une vingtaine d'années. Le président de Kleinwort Benson, David Peake, banquier francophile de la vieille école, siège au conseil d'administration de la filiale londonienne de la BNP depuis le début. Par ailleurs, en raison de sa participation aux privatisations de Saint-Gobain et du CCF, Kleinwort est bien implanté en France. Ses hauts responsables, dit-on, sont aussi à l'aise avec les fonctionnaires du Trésor qu'avec ceux du Civil Service : on attribue cela à leur expérience des dénationalisations, à la tradition des notes écrites et à une approche volontiers conservatrice et prudente qui n'a rien à envier au style peu flamboyant de la BNP.

L'association franco-britannique devrait permettre à Kleinwort Benson, longtemps tourné vers les marchés asiatiques et américains, de se donner deux atouts : la taille et l'accès privilégié aux places continentales. Ne pouvant reconstituer isolément sa grandeur passée, KB veut démontrer qu'une banque anglaise peut, à travers l'Europe, se refaire. Mais à condition que chacun reste maître chez soi.

Marc Roche

Chiffres-clés

Kleinwort Benson

Bilan : 95 milliards.
Fonds propres : 7 milliards.
Bénéfice : 279 millions.
Employés : 2 000.

(En francs, au 31 decembre 1991)

Marchands de souvenirs

Suite de la page 25

L'artisanat du cadeau souvenir, même s'il n'est pas possible de savoir exactement dans quelle proportion, semble avoir largement profité de cette envolée.

LABYRINTHE • Au stade du détail le marché se partage entre, d'une part, les grandes chaînes de distribution – Relais H de Hachette, stations autoroutières, etc., – et, d'autre part, les petits commerçants. En amont, une multitude d'acteurs tentent de se positionner auprès de cette clientèle : importateurs occasionnels d'un article qui « marche » bien, grossistes, et fabricants-grossistes à la tête de PME employant une quinzaine de personnes. Au total, ils seraient un cinquantaine de petits négociants à graviter autour d'une poignée de gros fabricants-grossistes réalisant, comme la SAP et Paris Souvenirs, des chiffres d'affaires de 10 à 30 millions de francs.

Si aucune organisation professionnelle ne chapeaute réellement ce secteur, et si les données précises font cruellement défaut, c'est sans doute en raison du caractère disparate et surtout de la nature éphémère des articles, que les phénomènes de mode retirent des vitrines les uns après les autres : la vogue des autocollants des années 80 par exemple a fait long feu, aujourd'hui c'est le pin's qui « marche ». La pratique du plagiat écourte également leur durée de vie. Une innovation qui se vend bien ne résiste souvent qu'une saison, parfois moins, aux assauts des contrefaçons en tous genres.

Les fabricants-grossistes restent évasifs sur le volume de leur production et les marges réalisées, mais sans nul doute l'opération est « juteuse ».

PERLES • De ce ballet éphémère, quelques rares « perles » réchappent pourtant. Les tours Eiffel miniatures, qui, déjà en début de siècle, ornaient les présentoirs des boutiques parisiennes, s'inscrivent dans la durée, et leur volume de vente laisse parfois rêveur... M. Verot, directeur produit de la chaîne de distribution des Relais H, reconnaît par exemple qu'en 1991 ses points de vente ont écoulé plus de cinq cent mille tours Eiffel métalliques.

En dehors de ce produit vedette, les professionnels du cadeau souvenir rivalisent d'imagination pour gagner des parts de marché. Casquette ornée d'un Arc de triomphe clignotant, ou sac décoré d'un Sacré-Cœur à paillettes, les monuments de la capitale sont déclinés sur près de trois cents articles différents. Si les gadgets, les supports textiles ou les pin's proviennent couramment d'Asie, les objets traditionnels, comme les tours Eiffel miniatures, sont encore fabriqués en France. *« Faire venir des produits métalliques de l'étranger coûte trop cher, seule l'Italie en exporte un peu vers la France pour le moment »*, précise un grossiste, spécialisé dans l'importation.

DÉRIVE • Pour fabriquer ces monuments de poche, encore faut-il être propriétaire de moules de fabrication. Les appareils à reproduire des tours Eiffel ou des Arc de triomphe miniatures peuvent valoir, selon leur taille et leur finition, entre 500 000 et 2 millions de francs pièce.

En raison de l'archaïsme de leur gestion, ou par discrétion volontaire, les fabricants-grossistes restent évasifs sur le volume de leur production et les marges réalisées, mais sans nul doute l'opération est « juteuse ». Surtout lorsque les commandes pour telle ou telle taille de monument flirtent avec les cinquante mille ou cent mille exemplaires. *« Je fonctionne avec un stock tampon. Lorsqu'il est épuisé, je confie mes moules à une usine qui fabrique aussi des pièces détachées pour Renault »*, explique cet important grossiste parisien. A titre indicatif, le coût de fabrication d'une tour Eiffel de 8 centimètres avoisine les 2,50 francs. Elle sera revendue à un touriste autour de 10 francs.

Au-delà de la rentabilité et des coûts, les spécialistes s'inquiètent d'une dérive accrue de la demande vers des produits textiles *« sans âme »* et de la recrudescence des copies en plastique. Certains souhaitent apposer un label français sur leurs monuments afin de se protéger contre la concurrence. D'autres, persuadés de participer par leur production au rayonnement de la France dans le monde, prospectent les marchés américains et japonais en rêvant, du haut de leurs tours Eiffel miniatures, d'expositions internationales.

Etienne Marion

Les paysans perdus d'Amérique latine

Suite de la page 25

Puis, elle s'attaque au Honduras (où, en 1932, la banane couvre un tiers de la surface cultivée du pays) et au Guatemala, où elle devient un Etat dans l'Etat, faisant et défaisant les présidents.

Parallèlement, le *minifundio* des petits métayers et des occupants sans titre explose avec la croissance démographique, qui culmine en Amérique latine dans les années 60. En Colombie, à ce moment, selon les statistiques de l'Organisation des Etats américains, 64 % des exploitations avaient une superficie inférieure à 3 ou 5 hectares, insuffisante pour nourrir une famille. Les proportions étaient de 67 % au Pérou, en Equateur, au Salvador et de 90 % au Guatemala. Avec les ouvriers agricoles des grands domaines, les communautés indiennes repoussées dans les montagnes et les colons des frontières de culture, le nombre de paysans sans terre ou sans titre sur le continent dépasse les 20 millions.

Au Mexique, cependant, l'idée d'une redistribution des grands domaines, rendant aux *ejidos* (la propriété collective traditionnelle) les terres enlevées au moment de la Conquête, apparue dès l'indépendance, reprise par les révolutionnaires, sera inscrite dans la Constitution de 1917 et

> “Où sont *les paysans* prospères et coopérateurs que la réforme agraire était censée avoir créés ?”

appliquée, largement avec l'arrivée à la présidence de Lazaro Cardenas en 1934. Quinze millions d'hectares sont distribués à plus de huit cent mille paysans ; un soutien technique et financier est accordé aux *ejidos*, qui, à la fin du mandat de Cardenas, en 1940, représentent plus de la moitié des terres agricoles.

La Bolivie suivra en 1952-1953, à la faveur de l'arrivée au pouvoir du Mouvement national révolutionnaire (MNR) de Paz Estenssoro, qui se veut aussi porteur d'émancipation : la loi accorde aux *peones* indiens les terres qu'ils cultivent. Mais ailleurs, en dépit du courant qui, sous l'égide de la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine (CEPAL), plaide à la fois pour l'émancipation nationale et celle des paysans, la réforme tardera jusqu'à la révolution cubaine. Craignant une contagion, presque tous les gouvernements s'y engagent : Venezuela en 1960, Colombie en 1961, Chili en 1962, comme l'ensemble des pays d'Amérique centrale, Paraguay en 1963, Equateur et Brésil en 1964, Pérou enfin...

POLITIQUE • Vingt-cinq ou trente ans plus tard, le panorama apparaît pour le moins confus. Politique et sociale, la réforme a fait disparaître les statuts de dépendance, *huasipongo* ou *inquilinaje*, supprimé les contributions en nature, levé les restrictions sur les droits de pâture des communautés indiennes des Andes. Mais son application est inégale et la structure de la propriété reste très déséquilibrée.

En Amérique centrale, la redistribution reste largement à faire. Au Brésil, on n'a réalisé qu'un dixième du programme, et les petites propriétés n'occupent encore que 9 % de la superficie agricole. Ailleurs, on a réduit les très grands domaines, sans les éliminer : en Colombie, par exemple, la part des propriétés de plus de 200 hectares dans les terres agricoles n'est revenue que de 46 % à 40 % ; en Equateur, celles de plus de 100 hectares sont passées de 65 % à moins de 50 %.

Quant au *minifundio*, il n'a pas disparu, même là où les réformes ont été les plus systématiques. Au Pérou, il représente encore 55 % des exploitations pour 4 % des terres agricoles ; au Mexique, où le président Salinas peut faire valoir qu' *« il ne reste plus de terre à distribuer »*, le nombre de paysans sans terre a encore augmenté depuis vingt ans, la croissance démographique devançant celle des exploitations.

Les changements politiques ont en partie contribué à ce déclin – notamment les coups d'Etat militaires, comme au Brésil dès 1964. Sans aller jusqu'à suivre l'exemple du Guatemala, où la Constitution, après le renversement du colonel progressiste Arbenz en 1954, avait interdit toute réforme agraire, les nouveaux régimes ont interrompu ou mis en sommeil les programmes. Le renoncement de Castro à propager la révolution en Amérique latine et l'échec du « modèle » cubain ont levé la pression politique sur les gouvernements.

FISCALITÉ • Mais même là où les programmes ont été appliqués, ils ont déçu : *« Au Mexique, au Pérou, en Bolivie, où l'on a distribué des millions d'hectares, où sont les paysans prospères et coopérateurs que la réforme agraire était censée avoir créés ? »* Le retour à la démocratie n'a pas relancé les projets : sauf au Nicaragua ou au Salvador, la « réforme agraire » a cessé d'être un objectif mobilisateur pour les paysans eux-mêmes. Conçues dans une perspective d'abord politique, les redistributions de terres et de titres n'ont pas été liées à des politiques de développement et d'organisation des marchés (production, prix, crédit).

Obsédés par les privilèges de la grande propriété, les gouvernements ont laissé ponctionner l'agriculture par une fiscalité plus lourde que celle pesant sur les autres secteurs, tout en laissant les *terratenientes* profiter largement du crédit. Passés les premiers moments, les investissements et les crédits d'Etat ont été plus largement accordés à l'industrialisation ou bien ont été réservés à de grands projets ou à certaines structures (coopératives ou *« entreprises associatives »* péruviennes), pour des objectifs politiques variables.

Pour satisfaire les besoins d'une population croissante, beaucoup de gouvernements ont continué à bloquer les prix agricoles (ainsi au Mexique, de 1957 à 1970, ceux du maïs n'ont augmenté que de 1,5 % par an) et maintenu des taxes à l'exportation, qui, paradoxalement, ont encouragé cultures et élevages spéculatifs à hauts profits. Comme

> Les débouchés des cultures d'exportation ne sont pas assurés.

s'ils n'arrivaient pas à choisir entre les villes et les campagnes. Paysans sans terre et ruraux sans emploi ont choisi pour eux, en venant s'entasser dans les bidonvilles des métropoles. Entre les années 50 et les années 80, la population urbaine est passée d'un tiers à deux tiers du total.

Finalement, les gouvernants ont souvent renoncé à transformer l'ensemble de l'agriculture, pour se replier sur la création d'un îlot privilégié de cultures ou d'élevages pour l'exportation : c'est ce qu'a fait le Mexique, qui avait pourtant réussi jusqu'aux années 70 une croissance agricole exceptionnelle, alors qu'au Chili de petites exploitations, modernisées, assurent une grande partie de la production vivrière. Ce choix participe de la révision du rôle de l'Etat, et de la volonté de faire jouer les mécanismes du marché, la réforme agraire apparaissant comme une stratégie archaïque.

CONCURRENCE • Mais ce choix comporte des risques. Tandis que la dépendance à l'égard des importations alimentaires s'accroît, les débouchés des cultures d'exportation ne sont pas assurés. Les Etats-Unis mettent en cause la qualité phytosanitaire des légumes ou des fruits mexicains ou accusent les producteurs de « dumping » ; les exportations de bananes d'Equateur ou d'Amérique centrale se heurtent à la préférence accordée aux produits des départements français d'outre-mer. D'autre part, ces productions rencontrent très vite la concurrence d'autres pays latino-américains. La Colombie, qui a développé avec succès les exportations de fleurs coupées, notamment de roses, pour le marché américain, risque demain d'être concurrencée par le Mexique. Le développement des cultures bananières provoque déjà une baisse des prix.

Le risque est aussi celui d'exclure du marché une large partie des exploitations agricoles, forçant les paysans à la faillite (cela se produit au Mexique, pour des productions fruitières modernes, comme pour la culture traditionnelle du maïs). Or les conflits dans les campagnes ne sont pas apaisés ni les violences : en Colombie, au Brésil, au Pérou ou en Bolivie, ils sont seulement localisés. Au Brésil, on assassine toujours des leaders paysans ou des militants syndicalistes, comme en Colombie, où les problèmes ruraux se mêlent aux combats avec les guérillas et les narcotrafiquants. Au moment où les politiques de stabilisation provoquent déjà des crises sociales, la nouvelle stratégie de développement agricole peut aggraver les tensions. Pour assurer leurs revenus, déjà, beaucoup de paysans en Bolivie, au Pérou ou en Colombie recourent à la culture des stupéfiants (essentiellement la coca). Au Pérou, on estime entre 1 milliard et 1,5 milliard de dollars les revenus tirés de la vente de la feuille de coca, dont la culture fait vivre quelque cent vingt mille familles paysannes. Le pire n'est pas sûr. Mais le *campo* oublié pourrait se rappeler à l'attention des gouvernants.

Guy Herzlich



La semaine prochaine :
- Salvador : la paix sans la terre
- Chili : modernisation forcée

MEXIQUE

Les héritiers infidèles de la révolution

Divisées à l'envi, les terres ne permettent plus d'accroître la production
En changeant le régime de la propriété le gouvernement espère sortir les campagnes de l'archaïsme

TOLUCA
de notre envoyé spécial

D'EMBLÉE le décor indispose. Une immense statue équestre du révolutionnaire Emiliano Zapata annonce l'entrée de Toluca, à une heure d'auto de Mexico : prétendument la campagne, en réalité une ville industrielle et enfumée, où les champs de maïs bordés d'immondices offrent une caricature d'agriculture.

Dans la cour de sa ferme, rue de la Liberté, Alonso Becerril montre ses outils de labour : des morceaux de ferraille qui ont beaucoup servi, avant l'arrivée presque incongrue d'un tracteur John Deere. Faute de place dans cette campagne miniature et ratatinée – l'exploitation couvre à peine 1 hectare, – les vaches restent à demeure dans l'enceinte de la ferme, au milieu des fétus de paille. Dans un morceau de tissu, Alonso a déposé une poignée de grains translucides qu'il exhibe comme des pièces d'or. C'est le même geste sous toutes les latitudes, la fierté du paysan pour sa production.

Son maïs est propre, mais les rendements faibles (4 tonnes à l'hectare). Voilà le mal de l'agriculture mexicaine. Un espace morcelé à l'excès depuis la révolution qui sonna l'heure du « minifundisme ». S'attaquant aux grands propriétaires, les gouvernements ont divisé les terres à l'envi, distribuant le sol à qui le travaillait. C'est ainsi que la moyenne des exploitations au Mexique ne dépasse guère 3 hectares. C'est pourquoi Alonso se retrouve confiné sur 1 hectare. Et comme l'a prédit le président Salinas pour justifier la nouvelle réforme agraire adoptée en décembre 1991 (*le Monde* du 17 décembre), le paysan mexicain de demain travaillera sur moins de 1 hectare si l'*ejido* reste en l'état (1). Sans pour autant posséder un droit réel de propriété

Au Mexique, l'*ejido* désigne la terre communale, un espace inaliénable hérité de la période précoloniale, enjeu permanent pour les pouvoirs successifs. A la veille de la révolution de 1910, lorsque 215 familles détenaient la moitié des terres cultivées, l'obsession du partage hantait les artisans du changement. Mais l'*ejido* ne fut pas remis en mains propres aux paysans. « *Ils manquaient d'éducation et n'étaient pas préparés à contrôler la terre. C'est le gouvernement qui s'en chargea* », explique Ramirez Vargas, leader du principal syndicat agricole de Toluca.

SÉCURITÉ ● « *Zapata nous a donné la liberté. Salinas nous a apporté la sécurité juridique*, assure Carlos Castaneda, responsable élu des *ejidos* de Toluca. *Maintenant, la terre a une valeur commerciale, elle entre dans le patrimoine des paysans.* » Il était temps. Au moment où le Mexique s'engage dans l'aventure du libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada, deux superpuissances agricoles, la terre mexicaine est un lieu d'archaïsme où le progrès a paru s'arrêter depuis vingt ans.

Et pour cause. Malgré les promesses gouvernementales, un propriétaire pouvait craindre à tout moment de voir son exploitation amputée au profit de la collectivité des *ejideros* (2,6 millions de fermiers répartis sur 28 000 petites exploitations). Le détenteur d'une hacienda de 9 000 hectares d'agaves bleues – base de la célèbre tequila – n'a-t-il pas vu son territoire réduit à 3 000 hectares ? Une insécurité qui priva dramatiquement l'agriculture des investissements nécessaires en matière d'irrigation, de mécanisation, de fertilisation. Un paysan bénéficiaire d'une nouvelle terre ne pouvait ni la vendre, ni la louer, ni l'hypothéquer pour obtenir un crédit.

Miroir brisé, l'agriculture mexicaine s'est mise à accumuler les contre-performances. Devenue incapable d'assurer l'autosuffisance alimentaire (maïs, poudre de lait), mais tout aussi incapable de retenir une population très démunie, qui part vers les Etats-Unis ou les bidonvilles du Mexique. « *Ceux qui critiquent la réforme de l'*ejido *veulent que la pauvreté et la misère des campagnes continue !* », s'exclamait dernièrement le président Salinas. Un an plus tôt, aux cérémonies du 75e anniversaire de la révolution, il s'était fait longuement applaudir en déclarant que l'*ejido* serait préservé. Les applaudissements s'étaient poursuivis lorsqu'il ajouta que l'*ejido* serait « *profondément réformé* »...

CACIQUES ● Jusqu'à ces derniers mois, le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel) au pouvoir assurait sa mainmise sur les campagnes par la distribution des *ejidos*. L'opposition dénonçait une situation où les caciques politiques s'étaient substitués aux caciques féodaux d'avant 1910. Au nom de la justice sociale, on vit s'instaurer une agriculture improductive, peu capitalistique, fermée aux technologies modernes. Les cessions de terre existaient malgré l'interdiction constitutionnelle « *mais de façon illégale* », souligne Ramirez Vargas.

Il fallait se rendre à l'évidence : l'*ejido* n'a pas tenu ses promesses révolutionnaires. Malgré la constitution de douze groupes de fermiers hostiles à sa « *privatisation* », le mouvement de réforme paraît inéluctable, même si depuis le vote de la loi on n'a assisté à aucune transaction ou à aucun réaménagement des exploitations. L'absence d'une législation sur l'eau, réglementant les tarifs et sa distribution, actuellement totalement anarchiques, freine la transformation agricole.

Désormais cessibles et hypothécables, les terres *ejidales* devraient toutefois conserver en pratique des limitations de surface fluctuant, selon les activités et les régions, entre 100 et 150 hectares de terres irriguées. Ces freins au latifundisme risquent d'entraver l'une des voies ouvertes par la réforme : la possibilité donnée aux *ejideros* de s'associer à des entreprises industrielles, y compris étrangères, susceptibles d'apporter leurs capitaux et leur savoir-faire aux agriculteurs mettant en œuvre leur force de travail. « *Les sucreries mexicaines ne sont pas propriétaires des champs de canne. A quoi leur servirait de posséder une centaine d'hectares lorsque leur besoin est de l'ordre de 15 000 hectares ?* », interroge un expert sucrier. De même, il est difficile d'intéresser des industriels à la reforestation sur des surfaces limitées. « *A moins de 200 000 hectares, personne ne viendra* », estime le même expert. Plusieurs projets pilotes associant les *ejidos* et le capital privé ont cependant vu le jour, avant même le vote définitif de la nouvelle loi agraire. Ainsi dans le Nuevo-Leon, Etat du président Salinas, la firme agroalimentaire Gamesa (biscuits) a conclu avec les coopératives un accord de douze ans pour la production de blé. Rachetée l'an passé pour 320 millions de dollars par Pepsi-Cola, Gamesa a investi 6 millions de dollars dans 329 fermes couvrant 4 200 hectares, fournissant tracteurs, engrais et équipements hydrauliques. D'après les intéressés, les salaires annuels par famille seraient passés de 1 500 dollars à 7 000 dollars par an. Numéro trois mexicain du poulet, la firme Trasgo fournit des poussins à des *ejidos* chargés de les nourrir pendant huit semaines. Ils sont ensuite exportés vers le Japon pour la fabrication de brochettes de poulet.

SOLIDARITÉ ● Autant d'initiatives, encore limitées, qui traduisent la volonté du Mexique de sortir l'agriculture de l'autosubsistance. A travers le Programme de solidarité nationale (Pronasol), le gouvernement a dépensé près de 3 milliards de dollars en infrastructures rurales, écoles, routes, installations d'eau potable. Sans compter les crédits du Banco de Credito Rural, la « banque verte » mexicaine. Parallèlement, 100 millions de dollars de prêts aux *ejidos* ont été annulés. L'ère s'achève du maïs ou du sucre obligatoire.

Comme au début de la perestroïka soviétique, le pouvoir a le souci de rendre les terres à leur vocation agronomique d'origine. Dans l'Etat de Veracruz, la canne cède peu à peu la place au riz et aux agrumes. Et les Mexicains apprennent à jouer de la météo pour écouler leurs tomates et concombres vers les Etats-Unis : au premier coup de froid en Floride, des camions et des trains entiers quittent le Mexique remplis de légumes... Une stratégie de bonne guerre, à l'heure du libre-échange avec le grand voisin. Côté subventions agricoles, Mexico a sa philosophie toute prête : pas question d'aider moins ses paysans que les Etats-Unis et le Canada les leurs. Le retour à la vérité des prix sera progressif, le temps que l'*ejido* accomplisse sa mutation.

Eric Fottorino

(1) Les *ejidos*, terres communales, couvrent 85 millions d'hectares, contre 67 millions d'hectares pour les propriétés privées. Ils produisent les deux tiers des denrées de base mexicaines, à savoir le maïs et les haricots.

Le retour des moutons

Soixante-quinze mille moutons ont débarqué cet hiver à Los Mochis, sur la côte pacifique du Mexique. Tous avaient été chargés un mois plus tôt en Australie sur le *Danny F*, un navire spécialement conçu pour le transport des animaux vivants. Une sorte de « mille-feuille » avec cinq étages immergés, six niveaux dans la cale, conçu par le transporteur et architecte naval Rachid Fares. Avec l'appui de Jacques Ponviane, représentant à Mexico de la Banque Lazard, ce groupe australo-argentin tente – au-delà de la performance technique – de relever un défi agricole majeur de l'ancien pays des Aztèques : redonner droit de cité à l'élevage, là où le maïs avait indûment colonisé les terres les moins appropriées.

Il y a encore trente ans, le Mexique comptait un cheptel de trente millions de moutons et figurait au quatrième rang mondial des producteurs de laine. Malheureusement, le minifundisme inhérent à la structure de l'*ejido* allait à l'encontre du pastoralisme qui ne s'entend que sur de grands espaces. L'appauvrissement du monde agricole a causé de surcroît une forte décapitalisation : les paysans ont mangé leurs bêtes. Il ne reste plus au Mexique qu'à peine cinq millions de moutons, avec une laine sale et graisseuse. Surtout, elle n'est pas collectée... Résultat : le pays importe environ un million de têtes de chèvres et de moutons par an, et 12 000 tonnes de carcasses congelées.

Un besoin énorme, coûteux en devises. D'autant que l'industrie lainière s'approvisionne désormais sur le marché mondial. L'ambition du gouvernement Salinas est de « *réacclimater* » les moutons pour améliorer l'ordinaire des paysans et leur permettre demain d'exporter leurs agneaux vers le Texas et la Californie, sous les auspices du futur accord de libre-échange...

E. F.

ALSACE LORRAINE

La Lorraine et l'Alsace sont des régions industrielles de très vieille souche. Les Lorrains, grâce à la présence du fer – la fameuse « minette », – du bois, puis du charbon, ont développé très tôt une importante sidérurgie, ainsi qu'une multitude d'activités traditionnelles (faïencerie, cristallerie, lutherie, etc.), dont les survivances sont encore nombreuses. Les Alsaciens, mûs par un esprit d'entreprise remarquable, ont, pour leur part, créé des industries prospères, et qui le restent : textile, mécanique, petite métallurgie, etc.

L'art de la brouette

Au pied des Vosges prospère Haemmerlin, une entreprise familiale plus que centenaire qui s'est hissée au rang de numéro un mondial de la brouette métallique

SAVERNE
de notre envoyé spécial

VINGT-SIX musiciens qui, depuis cinq mois, regardent passer les voyageurs et leur transmettent un message... de métal. Dans le grand hall lumineux de la gare de l'Est, l'orchestre est en tôle. Il a été forgé au chalumeau par un artiste lorrain, Maurice Frantzen, *« sculpteur de la mémoire des entreprises »*, comme il s'intitule, non sans panache et nostalgie, de ces entreprises traditionnelles qui ont parfois disparu du paysage, foudroyées par le « progrès ».

Un texte précise d'ailleurs sa démarche, liée aussi à l'anniversaire de la mort de Mozart : *« J'ai imaginé vingt-six Lorrains en fer, qui essaient de comprendre pourquoi on ne veut plus de leur métal ; vingt-six mineurs sans mines ; vingt-six métallurgistes sans aciéries, qui se tiennent là tout bêtes et qui essaient de comprendre. »*

Présenté tout d'abord à l'Arsenal de Metz, l'orchestre joue en silence ses derniers morceaux, avant de s'installer ailleurs. Inspirés par les personnages de bandes dessinées, après quatre années de conception et d'exécution, les musiciens, 2,50 m de haut, 50 kilos, sont nés de la Lorraine et de l'Alsace, de l'acier et des brouettes, de la rencontre d'un artiste et d'un industriel.

AU BONHEUR DES JARDINIERS • Des entreprises au long passé qui meurent ; d'autres qui survivent ; d'autres enfin qui prospèrent sur leur sol natal : tel est, semble-t-il, le cas de la société Haemmerlin, sise à Saverne, petite ville de 10 500 habitants sur la rivière Zorn, au pied des Vosges vertes et bleues. Fondée en 1867 par Charles Haemmerlin, compagnon-serrurier, l'affaire familiale, dirigée par son arrière-petit-fils Bernard, est devenue, devant un japonais et un néerlandais, le numéro un mondial de la brouette métallique : 900 000 véhicules par an pour les terrassiers et les jardiniers.

Bernard Haemmerlin, quarante-huit ans, est le mécène du sculpteur Frantzen qui a son atelier et son outillage dans l'enceinte même de l'usine, utilisant pour ses œuvres la tôle qui sert à la fabrication des brouettes (dont les éléments ont même servi à la réalisation des premières sculptures), mais qui ne vient plus de Lorraine. Des bobines de 15 tonnes, qui ressemblent fort à celles de papier et qui, au bout de dix minutes, donnent naissance à des brouettes.

En effet, le brouet est simple : de la tôle, des boulons, des pneus toujours en provenance de Yougoslavie, et de la peinture. Avec, tout au long de la chaîne, des machines, presses et autres, très perfectionnées, afin de diminuer sans cesse les prix de revient. Une stratégie de « domination par les coûts » fondée sur des variations autour d'une caisse, emboutie depuis 1955, avec une vaste gamme de poids (de 7 à près de 70 kilos) et de prix (de 100 francs à plus de 1 000 francs).

STRATÉGIE DE SPÉCIALISATION • Installée depuis 1950 sur une quinzaine d'hectares, dont quatre couverts, l'entreprise, qui a commencé à construire ses premières brouettes, « découvertes » en Allemagne, à la fin du siècle dernier et à les exporter, en Afrique, dès les années 20, s'est fortement industrialisée et internationalisée. De 50 000 brouettes en 1950, l'usine, très intégrée, très automatisée et en voie de robotisation, qui emploie 250 personnes (300 en 1989), devrait atteindre son seuil de saturation de 1,5 million dans cinq à six ans.

Un chiffre d'affaires de 165 millions de francs en 1991, en croissance rapide (150 millions en 1990, 130 en 1988 et 110 en 1986), sans compter les trois filiales d'Allemagne, d'Espagne et de Grande-Bretagne. 5 millions de bénéfices, mais d'importants investissements, 40 millions pour la période 1990-1992, risquant peut-être de créer une surcharge d'endettement face à un capital entièrement familial.

La brouette de notre enfance, même si elle n'est pas de bois, doit son invention – faussement attribuée à Pascal – aux besoins des grands travaux, au XIII[e] siècle en Occident, dès le III[e] siècle en Chine. *« Pour ce produit traditionnel, nous avons choisi une stratégie de spécialisation »*, souligne Bernard Haemmerlin, qui entend le décliner selon les âges de la vie ou les usages des pays, tout en jouant sur le caractère *« ludique »* de cet engin familier, comme en témoigne sa campagne de promotion. Et le petit bonhomme du logo a – écologie oblige – troqué sa pipe contre une fleur, tandis que la firme, depuis 1991, préemballe des brouettes de loisirs prêtes à monter.

Pour amortir les investissements, il faut séduire le marché, surtout à l'étranger, la firme assurant 75 % des besoins français. La moitié de la production est destinée au secteur du bâtiment et à l'industrie – sur un chantier, une brouette corrodée peut ne vivre qu'un mois ; l'autre moitié au grand public et à l'agriculture. Environ 45 % sont exportés, surtout en Europe, dans un rayon de 1 000 kilomètres, mais aussi en Afrique, au Moyen-Orient et dans les Caraïbes, en attendant l'Amérique latine.

« Nous cultivons la trilogie : une famille, une région, un produit », souligne le président du directoire, qui ne craint pas le plastique, moins lourd mais plus fragile. A Saverne, Haemmerlin est, en tout cas, le troisième employeur, derrière l'entreprise de matériel agricole Kuhn (mille personnes) et la société Vedette Industries, spécialisée dans l'horlogerie et la minuterie industrielles (cinq cents personnes).

Pour le maire de la ville, Adrien Zeller, député CDS du Bas-Rhin, ancien secrétaire d'Etat du temps de la « cohabitation », il s'agit d'une vieille tradition mécanique, fondée sur les eaux de la Zorn, la proximité de la forêt et l'abondance d'une main-d'œuvre bon marché. Depuis le III[e] siècle les activités métallurgiques se poursuivent, malgré la quasi-disparition de la célèbre maison d'outillage à main Goldenberg (1 500 personnes entre les deux guerres).

Quinze millions de brouettes métalliques depuis l'origine ; 6 % du marché dans le monde occidental. Toutefois, à partir des années 60, la firme a diversifié sa production avec, outre les diables et chariots, les monte-matériaux et les dévidoirs, alors que l'avenir dépend à l'évidence de l'inexorable rapport qualité-prix, du sérieux de la gestion et du fougueux de l'imagination. Non loin du château versaillais du cardinal de Rohan, attention à la roue de la fortune...

Michel Boyer

Les luthiers de Mirecourt

METZ
de notre correspondant

La légende veut qu'un luthier italien, Tywersus, accompagnant les ducs de Lorraine dans leur résidence d'été, le château de Ravenel, s'installe au seizième siècle à Mirecourt, la commune voisine. Si rien, faute d'archives, ne permet d'accréditer cette légende, il est en revanche établi que quatre familles de luthiers sont installées en 1673 dans la cité vosgienne. En 1732, les luthiers de la ville obtiennent une charte démontrant leur importance et leur organisation, expliquent Gladys Pierson-Bragard et Christophe Delavenne, de l'Association Promifi (Promotion Mirecourt facture instrumentale). A la veille de la Révolution française, Mirecourt exporte déjà de la main-d'œuvre, non seulement dans toute l'Europe, mais aussi en Amérique.

Le dix-neuvième siècle marque l'apogée de la grande tradition de l'artisanat d'art de Mirecourt. Des luthiers illustres y sont formés, comme Lupot et Vuillaume. Jusqu'à la première guerre mondiale, Mirecourt est même un passage obligé dans la formation des luthiers. Au début du vingtième siècle, les ateliers et les manufactures emploient un millier de personnes et produisent jusqu'à 85 000 violons par an.

Les meilleurs luthiers s'expatrient souvent. Ceux qui restent travaillent en sous-traitance pour leurs confrères installés à Londres, Bruxelles, ou même Moscou, souligne Christophe Delavenne.

L'apparition des appareils reproducteurs de son (phonographes) marque le début d'un long déclin de la lutherie à partir de 1930. La concurrence accrue de pays plus performants commercialement, à l'instar de l'Allemagne et, plus tard, du Japon, accentue encore le mouvement, au même titre que la perte de nombreux marchés privilégiés avec la décolonisation. En 1970, il ne reste plus qu'une quinzaine de luthiers dans les Vosges, au moment où André Malraux souhaite une relance de la musique en France, qui débouchera notamment sur la création de l'Ecole nationale de la lutherie de Mirecourt. Réalisée avec le concours d'Etienne Vatelot, l'opération donnera un nouveau souffle, amplifié par le plan de relance de la lutherie de 1984, soutenu par le conseil régional de Lorraine. Aujourd'hui, quatre-vingts personnes travaillent dans la lutherie, dont la moitié sont des artisans qui maintiennent la tradition de très haute qualité, mais pour des quantités très faibles, quelques centaines d'instruments par an. Et Mirecourt attend toujours son musée pour faire partager l'histoire de cet art.

Jean-Louis This

L'imagerie d'Epinal

A l'heure de la communication, toutes les villes cherchent à se construire une image. Epinal soigne la sienne depuis plus de deux cent cinquante ans. Créée en 1735, l'imagerie de la capitale vosgienne est aujourd'hui la seule entreprise de cette sorte en Europe. Cette longévité n'a été acquise qu'en surfant sur les modes successives.

L'imagerie d'Epinal est née d'une idée simple de Jean-Charles Pellerin, qui était horloger : remplacer les cadrans en faïence des horloges par des dessins sur papier. Cette idée s'explique dans le contexte vosgien de l'époque. Epinal est une ville papetière. L'*Encyclopédie* de Diderot, par exemple, a été imprimée sur du papier vosgien, rappelle Mireille-Bénédicte Bouvet, directrice des archives du département des Vosges.

L'innovation de Jean-Charles Pellerin plaît. Elle marque le début de l'imagerie vosgienne, qui a su s'adapter au fil des générations. Ainsi, après la Révolution française, l'image religieuse n'a plus le vent en poupe. L'imagerie Pellerin devient bonapartiste. Le mythe napoléonien trouve d'ailleurs en partie sa source dans les illustrations des batailles d'Austerlitz, de Wagram, éditées par l'imagerie, qui s'ouvre ensuite à la littérature enfantine. Ce nouveau virage paraît naturel dans le département de Jules Ferry.

De 1870 à 1914, plus de cinq cents millions d'images en cinquante langues sortent des bâtiments du quai de Dogneville, à Epinal.

L'imagerie compte alors jusqu'à cent cinquante salariés. L'apparition des journaux illustrés, puis de la radio, qui concurrencent l'image dans son rôle d'information, en annonce la désaffection. Le 5 juillet 1984, la SA Imagerie Pellerin dépose son bilan. Cinq jeunes entrepreneurs reprennent néanmoins le flambeau, ne pouvant pas se résoudre à voir disparaître l'activité légendaire de leur ville.

Aujourd'hui, la société, qui emploie une quinzaine de personnes, s'est spécialisée dans la réédition d'images anciennes et de dessins d'actualité illustrant des événements tels que la chute du mur de Berlin ou la libération de Nelson Mandela.

Restant fidèle à son passé, elle vient également d'ouvrir au printemps un écomusée pour entraîner ses visiteurs (120 000 en 1991) vers un retour aux sources.

J.-L. T.

La survie des faïenciers

Née en 1747, la manufacture de Niderviller se modernise pour échapper à la mort

NIDERVILLER
de notre envoyé spécial

A Niderviller, village mosellan de mille deux cents âmes situé à quelques encablures de Sarrebourg, la manufacture de faïence née en 1747 a encore survécu à la dernière crise. Mise en liquidation en 1987, elle est repartie sous la forme d'une société coopérative. De son côté le groupe Fennal, lui aussi porteur de la tradition et propriétaire de quatre sites de production dans cette partie nord-est de la région, a dû opérer une nouvelle restructuration : toute la production de vaisselle a été regroupée à Saint-Clément, Sarreguemines devant désormais se consacrer au carreau décoré et Salins au sanitaire, l'usine de Badonviller étant, elle, fermée.

« Entre tous les arts, je n'en sais de plus aventureux, de plus incertains, et donc de plus nobles, que les arts qui invoquent le Feu », disait Paul Valéry, qui poursuivait : *« Ils imposent, sous l'aspect le plus dramatique, le combat resserré de l'homme et de la forme. »* C'est cette image que veut perpétuer Jean-Jacques Brust, PDG de la société coopérative des Faïenceries de Niderviller.

Certes, les fours ne sont plus alimentés par le bois de la forêt lorraine et la terre vient désormais d'Allemagne, jugée meilleure que celle des carrières locales. Mais l'entreprise est restée dans les bâtiments du dix-huitième siècle que l'on espère rénover dans un proche avenir. Un salarié se consacre exclusivement à la constitution d'un répertoire des milliers de moules stockés dans les combles afin d'exposer les productions d'antan.

Cette recherche du temps passé a permis de reproduire la *Vierge à l'enfant*, offerte en 1784 à la paroisse par les ouvriers allemands et luxembourgeois, et qui trône aujourd'hui au Musée de Sèvres. La volonté de perpétuer la tradition n'empêche pas la nouvelle direction de s'adapter aux contraintes du marché contemporain. La production des grands services de table extrêmement décorés et de statuettes – exposées en grand nombre dans les musées de Londres et d'Atlanta – a été abandonné. Les Faïenceries de Niderviller ont adopté, elles aussi, les grandes séries.

STANDARDISATION • L'entreprise a investi il y a deux ans 8 millions de francs pour la mise en forme des produits. Grâce à « l'industrialisation du métier », un ouvrier tourne 4 200 bols par jour contre 200 il y a quelques années. La standardisation des productions (vaisselle, vases, bougeoirs, luminaires, objets décoratifs, etc.) permet à la manufacture, outre la commercialisation dans les réseaux du mouvement coopératif, de fournir notamment les grands magasins parisiens.

Pour autant, le pari n'est pas encore définitivement gagné. La coopérative n'a repris que cent cinquante salariés sur les deux cent trente que comptait l'entreprise au moment de la faillite. Il aura fallu cinq ans d'activité pour présenter un bilan en équilibre. Et l'endettement atteint 25 % des capitaux propres.

La difficulté de recruter des ouvriers qualifiés a conduit la direction à renouer avec la tradition de l'apprentissage. Actuellement sept apprentis sont en formation. Car si la mise en forme a été « industrialisée », la coloration, la décoration et le contrôle de qualité relèvent encore de méthodes artisanales. A telle enseigne que le coût de la main d'œuvre représente encore 55 % du prix de vente des productions en dépit de salaires qui, en moyenne, dépassent à peine le SMIC.

Marcel Scotto

Le pays du cristal

La Lorraine abrite depuis plus de trois siècles un métier d'art qui a su se moderniser

BACCARAT, Saint-Louis, Daum. Ces noms sont indissociables du luxe français. Leur histoire est étonnante. Dix-sept siècles d'artisanat verrier attestent d'une tradition bien ancrée en Lorraine. L'abondance de sable, d'argile, de fougères et de forêts sont autant d'atouts pour le développement dans cette région du travail du verre, qui acquiert une renommée internationale après la promulgation de la grande charte des verriers par René, duc d'Anjou et de Lorraine, en 1448. A preuve de cette prospérité, vers 1500, les Thyssac de la Vôge transmettent aux Vénitiens le secret de la fabrication des miroirs. En échange, ils reçoivent celui du cristallin.

Cet essor s'estompe dans la seconde moitié du seizième siècle. Il faut attendre le début du dix-septième siècle pour voir renaître l'industrie verrière dans la région. A Baccarat, Saint-Louis et Nancy, sans oublier Lalique, Hartzviller, Lemberg, Vallerysthal ou Portieux.

Baccarat (Meurthe-et-Moselle) est aujourd'hui la première cristallerie française par ses effectifs (1 100 personnes, ses investissements technologiques et humains. En deux siècles son nom est devenu symbole de cristal et de perfection. A l'origine, le 17 octobre 1764, une fondation de Monseigneur de Montmorency-Laval obtient l'autorisation d'ouvrir la verrerie Sainte-Anne, qui sera transformée en cristallerie en 1816. En 1900, 2 400 ouvriers et tailleurs attirent une clientèle prestigieuse : du tsar de Russie au chah de Perse.

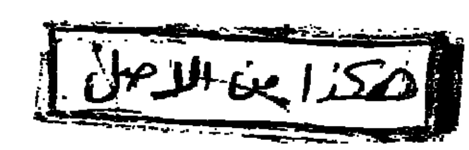
Baccarat, qui est présent dans 94 pays, exporte les trois quarts de sa production, soit 40 % des exportations nationales de cristal à la main. L'entreprise, qui emploie une vingtaine des meilleurs ouvriers de France, utilise aujourd'hui des outils de conception assistée par ordinateur, trois fours à bassin et des meules diamantées. Son dernier chef-d'œuvre est un ours de cristal de 300 kilos produit il y a quelques semaines. Il mesure 1,60 m de longueur, représente trois mois de travail et vaut 1,6 million de francs.

Si Baccarat est la plus importante cristallerie, Saint-Louis (400 salariés actuellement), dans l'Est mosellan, est la plus ancienne. Elle a plus de quatre cents ans. La première mention de la verrerie de Munzthal remonte en effet à 1586, mais son existence fut éphémère. Elle renaît en 1767 sous le nom de Verrerie royale de Saint-Louis et découvre, quatorze ans plus tard, le secret du *« flint glass »*, c'est-à-dire du cristal anglais. Saint-Louis devient donc la première cristallerie installée sur le continent. Réputée pour ses cristaux de couleurs et ses décors à l'or, elle compte près de 2 000 articles référencés.

CRÉATION • La création de Daum est plus récente. Jean Daum, notaire à Bitche, en Moselle, s'installe près de Nancy en 1870 et acquiert, quelques années plus tard la verrerie Sainte-Catherine. Avec l'arrivée de son fils, cette gobeleterie devient un important atelier de création, où le procédé de fabrication de la pâte de verre est mis au point en 1906. Daum (125 personnes) a pour actionnaire majoritaire la Compagnie française du cristal, qui emploie 350 personnes à Vannes-le-Châtel, dans le Sud meurthe-et-mosellan.

Cette commune de 550 habitants dispose depuis 1987 d'une plate-forme verrière, expérience pilote d'aménagement du territoire, lui permettant, explique son directeur Denis Simmermann, de favoriser le développement de son industrie du cristal en la maintenant, grâce à des liaisons informatiques, au contact direct de l'Ecole des beaux-arts ou des laboratoires de recherche, sans pour autant l'obliger à venir s'installer à côté d'eux, c'est-à-dire à gonfler le milieu urbain.

J.-L. T.



AFRIQUE

Le grand gâchis nigérian

Six mois avant le retour prévu des civils au pouvoir, le mécontentement gronde dans le pays le plus peuplé d'Afrique. Le plan d'ajustement qu'exigent les créanciers pour accorder un nouveau rééchelonnement de la dette aggrave les difficultés des Nigérians

LAGOS
de notre envoyée spéciale

DEPUIS qu'il a fait des travaux chez lui, les gens ne le *« regardent plus de la même façon »*. Mais Félix ne saurait se satisfaire de ce seul succès. La prochaine étape, c'est la voiture. *« Si j'ai une bagnole, je serai respecté dans le quartier »*, dit-il. Son rêve : une 505, le *must* en matière de réussite sociale ; et – finit-il par confier – le meilleur moyen, pour un célibataire de trente-cinq ans, de trouver chaussure à son pied.

Félix, professeur de français, est un privilégié. Il a encore la *possibilité de rêver alors que la* plupart de ses concitoyens ne parlent plus que de *« struggle for life »* (lutte pour l'existence). *« La souffrance du Nigérian moyen a atteint des sommets insupportables »*, disait déjà en 1985 le chef de l'Etat, le général Ibrahim Babangida, justifiant, à la télévision, le coup d'Etat qu'il venait de commettre. *« Le prix des biens d'équipement a augmenté, la pénurie aussi, le chômage a pris une ampleur critique »*, avait-il ajouté.

DÉPENSES • Sept ans plus tard, et *six mois avant le retour des* civils au pouvoir – si tout se passe comme prévu, – les propos du général sont plus que jamais d'actualité. Le programme d'ajustement structurel engagé en 1986 n'a pas donné les fruits escomptés. Et un coup fatal a été porté au niveau de vie des Nigérians, le 5 mars dernier, lorsque le naira *(la monnaie nationale) a été dévalué* de 70 %. Les jours suivants, les échoppes fermaient, le temps de procéder à la valse des étiquettes. Au même moment, une pénurie d'essence contribuait à la hausse du prix des transports. *Résultat : à la mi-mai, Lagos et* quelques autres villes étaient le théâtre de violentes émeutes.

Aucune mesure sociale n'avait été prise afin d'atténuer les effets de cette dévaluation, en elle-même fondée. Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale exigeaient en effet que soit mis un terme à l'écart entre taux officiel (1 dollar = 18 nairas) et taux parallèle (1 dollar = 10 nairas). Aujourd'hui, le change au marché noir a pratiquement disparu. Mais le régime militaire n'a pas terminé d'en payer le coût social. *C'est d'ailleurs* l'une des raisons pour lesquelles il s'obstine à refuser l'augmentation du prix de l'essence, autre condition posée par les bailleurs de fonds à un nouveau rééchelonnement de la dette. Les Nigérians font le plein d'essence *pour l'équivalent* de 10 francs (un litre vaut 23 centimes). Un « privilège » auquel il est impossible de mettre fin, sauf à provoquer une flambée sociale.

Depuis son arrivée au pouvoir, le général Babangida a réussi à obtenir par trois fois un rééchelonnement de la dette nationale. Un quatrième ajournement fait *actuellement l'objet de discus*sions avec le FMI. Des discussions serrées. Les bailleurs de fonds sont excédés par les pratiques gouvernementales – récemment mises en cause publiquement par les ambassadeurs *américain et britannique.*

De rééchelonnement en rééchelonnement, le gouffre s'est creusé : en 1981, la dette était de 9 milliards de dollars ; aujourd'hui, elle s'élève à 30 milliards de dollars – dont 17 au titre du *Club de Paris* et 3,6 au *titre* des institutions multilatérales. En 1991, un gros effort avait été fait : 40 % des recettes à l'exportation avaient servi au remboursement de la dette. Mais cette année, alors que 5,6 milliards de dollars devaient y être consacrés, le général Babangida a d'ores et déjà annoncé que seuls 2,28 le seraient (30 % des recettes à l'exportation).

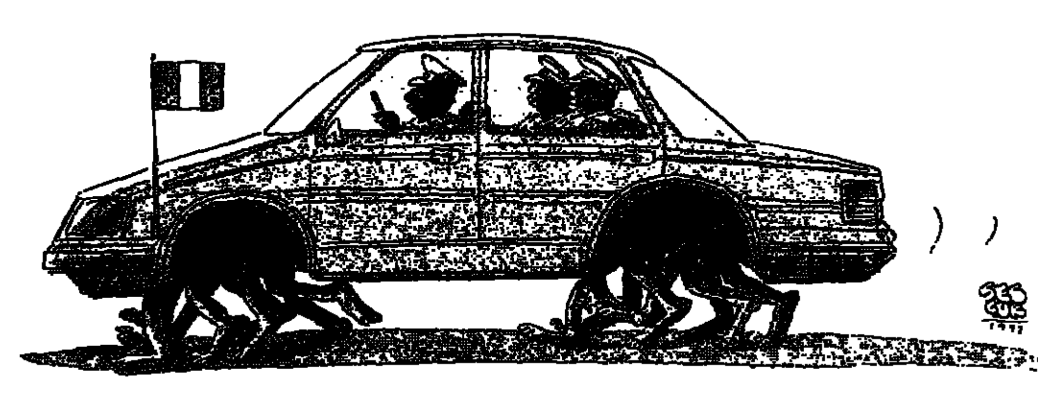
« Mismanagement » (mauvaise gestion). En un mot, les Nigérians résument l'origine de tous leurs maux. Un mot fourre-tout, par lequel ils désignent à la fois la corruption et les dépenses malsaines ou somptuaires. L'an dernier, le correspondant du quotidien britannique *Financial Times* s'est fait expulser pour avoir fait état de « l'évaporation » des énormes bénéfices tirés des exportations de pétrole pendant la guerre du Golfe. Des économistes occidentaux, avait-il écrit, avaient *évalué les recettes pétrolières non* prises en compte entre juillet 1990 et mai 1991 à 3 milliards de dollars...

A Lagos le prix du ticket de bus a été multiplié par trois.

LARGE TRAFIC • *« L'argent va dans des dépenses non prioritaires, comme la construction d'Abuja* (la nouvelle capitale fédérale), *ou malsaines, comme l'aciérie d'Adjaokuta ! »*, s'insurge un journaliste. Construite à 300 kilomètres de la mer, sur un modèle technologique des Soviétiques, qui avaient exigé ce contrat à la fin de la guerre du Biafra, l'aciérie en *question* a *coûté* plus de 10 milliards de dollars et ne fonctionne toujours pas.

La transition politique est, elle aussi, un gouffre financier. Les deux formations constituées par le gouvernement dans le cadre *du prochain retour* des civils au pouvoir sont en effet à la charge de l'Etat. Des sièges de partis ont été construits à travers tout le pays. Et, il y a quelques mois, les officiers se sont vu offrir des 504 et des 505, sous prétexte que leur confort devrait contribuer à la stabilité de la future République ; coût de l'opération : 5 millions de nairas (1,4 million de francs).

Parce qu'au début de son « ère » il pratiquait à merveille l'art de rebondir, le général Babangida *s'était vu affubler* du surnom de « Maradona » de la politique. Aujourd'hui, le sobriquet n'est plus utilisé que tourné en ridicule. *Le* chef de l'Etat – « exilé » à Abuja depuis le transfert de la capitale, en décembre – donne à ses concitoyens l'impression d'avoir perdu toute capacité d'initiative. La dernière qu'il ait prise, début juin, a consisté à « faire porter le chapeau » de la crise à deux de ses ministres, celui des finances, *Alahaji Abubakar* Alahadji, et celui du pétrole, Jibril Aminu. Le limogeage du *premier* – un fidèle du régime – n'a guère été compris. La démission du second, en revanche, est



entrée dans la suite logique des émeutes du mois de mai, provoquées par une pénurie d'essence.

Le Nigéria, dixième producteur mondial de pétrole, est parfois obligé d'importer de l'essence : au dernier trimestre 1991, 400 millions de litres ! A l'époque, les prix étaient supposés monter. La spéculation qui s'est ensuivie, de même que l'arrêt de l'une des quatre raffineries du pays, a accru la pénurie. A Lagos, le prix du ticket de bus (qui représente une part importante dans le budget d'un travailleur) a été multiplié par trois. Fin avril, les incidents se sont multipliés – chauffeurs de bus agressés, véhicules incendiés... – aboutissant, à la mi-mai, à de sérieuses émeutes.

Chaque jour, 1,93 million de barils de pétrole sont produits au Nigéria. Nul ne sait – et pour cause – quelle part de cette production est exportée frauduleusement dans les pays limitrophes. Mais c'est évidemment là aussi que réside une des causes des pénuries. Un litre d'essence produit au Cameroun coûte l'équivalent de 3,80 francs. Le même litre, importé en fraude du Nigéria, revient à 1,20 franc ! On comprend que le commerce par-delà les frontières soit florissant... Douaniers et agents publics nigérians participent à un large trafic, qui nourrirait 80 % de la consommation du Bénin et du Tchad, 60 % des besoins du Niger et 25 % de ceux du Cameroun, du Togo et du Mali. Un phénomène qui, logiquement, devrait s'accentuer avec la dévaluation du naira.

Marie-Pierre Subtil

O P I N I O N S

CHRONIQUE • par Paul Fabra

L'agriculture et les vaches empaillées

ABOLIR l'étalon-blé et l'étalon-bœuf (si l'on peut dire), ou tout au moins rendre neutres ces régimes sous lesquels vit la CEE depuis un bon quart de siècle, voilà l'enjeu de la réforme de la politique agricole commune. Quelle que soit l'heureuse orientation des décisions prises à Bruxelles le 21 mai, elles ne vaudront qu'à une condition : ne pas donner naissance à un système encore plus absurde que le précédent. Les agriculteurs français en colère y voient un engrenage qui fera d'eux des assistés. Les autorités, tant nationales que communautaires, nient que les aides destinées à compenser les fortes baisses de prix annoncées *aient le caractère d'une mesure de protection* sociale. Qui se trompe ou essaye de tromper l'autre ?

Le privilège attaché à un petit nombre de denrées de base leur confère en effet certains des attributs essentiels reconnus à une marchandise-étalon. La CEE fixe des « prix d'intervention » pour les céréales, la viande bovine et quelques autres produits de la terre. A ces prix, les organismes stockeurs sont tenus d'acheter toutes quantités qui n'ont pas trouvé preneurs sur le marché. *Les prix d'intervention font* office de « plancher ». L'important est dans le principe : si la demande est défaillante, les coopératives de stockage se substituent à elle. La *Communauté les pourvoit* en moyens financiers nécessaires, aux frais du contribuable européen. De ce point de vue, les organismes d'intervention remplis*sent la fonction d'une* banque d'émission sous un régime d'étalon-or. Celle-ci équilibrait le marché en acquérant le métal dont les acheteurs pri*vés n'auraient pas* voulu au prix officiel. Là s'arrête la comparaison.

La banque centrale qui avait été amenée à augmenter ses *réserves métalliques* avait le devoir, en cas de hausse du prix de l'or, d'y mettre immédiatement bon ordre. Elle écoulait sur le marché une partie du stock précédemment accumulé. C'est cette opération *en sens inverse qui est interdite, pratiquement,* aux organismes stockeurs. La raison tient à la finalité de la PAC : assurer des cours aussi rémunérateurs que possible. Dans le cas de la viande bovine, un « prix d'orientation » (celui qui est jugé souhaitable) est décidé chaque année par les Douze. Le prix d'intervention en *découle : il lui est inférieur de 40 %. Même à ce* taux, il est le plus souvent très au-dessus du prix mondial.

Résultat : l'organisme stockeur n'est pas à même de pratiquer une gestion économique. Il est condamné à être un office de bienfaisance. Ses stocks, il les a achetés à des prix de faveur *arrêtés par le pouvoir politique : les voilà déva*lorisés au moment même où ils sont constitués. Supposons qu'il ait la velléité de les recéder un peu plus tard à un prix au moins égal à celui auquel il les a acquis. Cette opération n'aurait qu'un seul effet : augmenter encore l'offre excédentaire. Le volume des reventes *mesurerait exactement celui des interventions* supplémentaires auxquelles l'organisme devrait procéder pour se porter au secours du marché. Une fois les prix européens ramenés, par la vertu de la réforme, à un niveau proche des prix mondiaux, les organismes stockeurs pourraient bien être conduits à intervenir pour stabiliser les prix dans les deux sens.

En attendant, le seul exutoire, c'est les ventes à perte sur le marché mondial. Il en coûte à la Communauté plus du tiers de son budget total. *Il est vrai que le système d'« aides* directes », par quoi on s'apprête à compenser les baisses programmées de prix sur les céréales et la viande bovine, évoque l'idée d'assistance. Le soutien par les prix n'en serait-il pas une autre forme ?

Pour justifier économiquement ce système, *l'argument est que le prétendu marché mondial* ou bien n'est qu'un marché résiduel, ou bien désigne le marché américain (la référence, c'est les cours cotés à Chicago). Ces deux hypothèses, entre lesquelles fluctue la critique, sont très différentes l'une de l'autre. Elles ont malgré tout un point commun qu'il faut retenir. Américain ou pas, le prix mondial est libellé en dollars. Il en subit donc toutes les variations. A cause de cette particularité, on a vu, pendant les premières années (1981-1984) de l'ère *Reagan, le prix mondial, à certains moments,* passer au-dessus des prix d'intervention européens. L'expérience la plus fréquente est inverse, comme on a eu l'occasion de s'en apercevoir de nouveau depuis l'été 1991 : à cause de la faiblesse quasi congénitale de la devise des Etats-Unis, le prix mondial est en pleine déprime. Malgré les constants progrès de productivité, les coûts de revient européens (sur lesquels s'aligne *grosso modo* l'évolution des prix d'intervention) n'arrivent pas à suivre ; l'écart se creuse avec le prix d'approvisionnement sur le marché extérieur. Or la subvention à l'exportation s'ajuste automatiquement sur cet écart.

Dans la mesure où il s'agit de mettre à l'abri les producteurs européens des soubresauts du dollar, cette protection, quoique coûteuse, peut être considérée comme une mesure de saine politique agricole.

Pour le reste, il y a une certaine hypocrisie à dénoncer le faux-semblant du marché international. En vingt ans, la part qu'y occupe la Communauté est passée de 6 % à 20 %. On ne se trompe sans doute guère en attribuant l'essentiel de cet accroissement à l'octroi systématique de subventions. Si le marché mondial est un déversoir à résidus, la PAC y est pour beaucoup. A cela s'ajoute une considération générale : dites-nous quel est le « marché international » qui n'est pas décrit, par ceux qui *doivent s'y affronter, comme un lieu pourri ?*

C'est malheureusement la PAC, telle qu'elle fonctionne, qui donne des signes de grave dévoiement. Le soutien par les prix avec garantie de *débouché a joué* comme un formidable stimulant au rendement. Dans l'ignorance totale du principe selon lequel le pollueur est le payeur – *un principe retenu* par la réforme, on verra l'application, – le recours massif aux nitrates et aux pesticides a permis d'abaisser les prix de *revient et d'augmenter* considérablement le volume produit à l'hectare.

NICOLAS GUILBERT

On est ainsi arrivé à ce paradoxe particulièrement sensible en *France, grenier et éta*ble principaux de l'Europe des Douze : une agriculture de plus en plus tournée vers l'exportation, mais qui ignore l'échange, source de tout enrichissement à la fois individuel et col*lectif. Telle est la conséquence de la situation* privilégiée faite aux produits de base. Ces derniers n'ont pas seulement droit à toutes les facilités d'écoulement données par les organismes d'intervention, qui paient frais de stockage et subvention au bradage. La « préférence communautaire » a été conçue en leur *faveur. L'orge et les carcasses d'animaux circu*lent entre les pays membres mais, jusqu'à ce jour, rien de sérieux n'a été fait pour faciliter les expéditions de produits élaborés véritablement agricoles (et non agro-alimentaires). Le coût, les formalités, le délai sont autant d'obstacles qui rendent beaucoup plus onéreux l'envoi du *vin de Chinon vers Sarrebrück que la livraison à* Marseille. La distance est la même. Attendons le marché unique de 1993.

SELON Bruxelles, *les* « aides directes généralisées » sont *« a priori »* de nature à *« réconcilier les différents objectifs de la politique agricole ».* Exemple : *les primes de* compensation aux éleveurs de bovins seront versées dans la limite de deux unités de gros bétail (UGB) par hectare. Le producteur du Charolais sera avantagé par rapport à celui qui engraisse dix animaux à l'hectare à proximité du port de Rotterdam (d'où il reçoit les tourteaux d'Amérique). *Les aides, fait-on remarquer* à Bruxelles avec insistance, seront assises non pas sur des critères sociaux mais sur des facteurs de production tels la surface exploitée et le rendement moyen par région obtenu pendant les années 1989 à 1991.

La référence à une période historique est louable : elle est censée stopper la course au rendement. Mais c'est toute une situation que l'on fige. Le phénomène de la capitalisation des aides dans le prix des terres risque d'être *relancé. Les jeunes tentés par l'aventure d'une* exploitation agricole en feront les frais. Plus généralement, si l'aide est automatique, pourquoi prendre des risques (pour lancer de nouvelles productions) ?

Reste le coût énorme de l'opération : on avoue déjà une augmentation du budget communautaire agricole. D'où l'idée d'un programme de sauvetage de l'agriculture très diversifié et bien ciblé. L'intention fût-elle bonne, on est mal à l'aise d'être pris pour cible. *Les bonnes intentions s'appellent « développe*ment rural », « plurifonctionnalité » agricole, etc. Rendus méfiants par tant de promesses, les éleveurs redoutent d'être payés un jour pour faire visiter des paturages parsemés de vaches empaillées à raison de deux par hectare.

LIVRES

Les causes d'un rejet

Au début du siècle, Werner Sombart expliquait pourquoi la greffe socialiste n'avait jamais pu prendre aux Etats-Unis. Son analyse ne s'est guère démodée

POURQUOI LE SOCIALISME N'EXISTE-T-IL PAS AUX ETATS-UNIS ?
de Werner Sombart
Traduit de l'allemand par Pierre Weiss, avec la collaboration de Gabrielle Krezdorn
PUF, 166 pages, 118 F.

Il faut lire Werner Sombart. Cet économiste sociologue allemand est aujourd'hui bien oublié. Un de ses livres datant de 1906 vient enfin d'être traduit en français : *Pourquoi le socialisme n'existe-t-il pas aux Etats-Unis ?* La lecture est passionnante parce *qu'il montre à quel point la* culture profonde américaine conduit vis-à-vis de la revendication sociale à un tout autre processus qu'en Europe. Plus de quatre-vingts ans après, l'enquête de Sombart tient le coup et, ce qui ne gâte rien, diffuse ce subtil parfum des choses anciennes, du fait de son écriture, très bien respectée par le traducteur.

« Canaan, le pays de Cocagne. Voilà ce que sont les Etats-Unis pour le capitalisme. » Ce sont les premières phrases de l'ouvrage de Sombart, *qui va s'employer*, avec la méticulosité du chercheur de terrain, à regarder vivre l'ouvrier américain. Il le considère sous trois angles : politique, économique, social, s'essayant souvent grâce au maigre attirail statistique de l'époque, à des analyses comparatives avec la situation du travailleur allemand du début du siècle.

Ce qui frappe d'abord notre auteur, c'est le monopole des deux grands partis, républicain et démocrate, qui pompent pratiquement toute la substance politique du pays. Le prolétariat, loin de les dédaigner, trouve en leur sein une raison de fierté.

VENGEANCE • L'exemple que fournit Sombart est particulière*ment* éclairant. En 1903, d'importantes grèves éclatent dans le Colorado, qui dégénèrent en une sorte de guerre civile, avec bombes, incendies d'immeubles, combats entre ouvriers et militaires, expulsion du pays des dirigeants syndicaux les plus connus. A la suite de tels événements, on aurait assisté en Allemagne à une forte poussée de voix social-démocrates. Or que se passe-t-il ? Un renforcement des suffrages démocrates afin de faire échec au gouverneur républicain Peabody, responsable de l'attitude anti-ouvrière des autorités, qui ne fut pas réélu. On avait ainsi assouvi sa vengeance.

Pourquoi n'est-il jamais venu à l'idée du prolétariat américain de former son propre parti ? Sans doute l'acceptation de l'ordre social est-elle facilitée par l'existence du suffrage universel et le fait que l'opinion publique a toujours manifesté sa sympathie pour *les intérêts spécifiques des* ouvriers. Mais c'est surtout la situation économique des travailleurs qui explique leur résistance aux *« enjôlements socialistes ».*

Là, Sombart redevient savant. Il pioche dans les comptes et sort des tableaux comparatifs sur les revenus de l'ouvrier en Amérique et en Europe. Conclusion ? Les salaires sont deux à trois fois plus élevés aux Etats-Unis qu'en Allemagne.

Mais, en bon économiste, Sombart sait bien que cette éva*luation n'a pas grand sens pour* juger des niveaux de vie. Tout dépend des quantités de biens que l'on peut se procurer avec ces salaires. Il en conclut que l'ouvrier américain dépense plus pour son logement, à peu près la même chose pour la nourriture et l'habillement. Que fait-il de l'excédent de ses revenus ? Plus d'épargne, plus de consommation de biens *courants et plus d'achats de luxe. « L'ouvrier américain vit dans le confort... Et toutes les utopies socialistes d'échouer à cause du roastbeef et de l'apple-pie. »*

Ces considérations matérialistes ne suffisent pas pour rendre compte du rejet de la greffe socialiste. La position sociale de l'ouvrier, ses rapports avec les gens et les institutions comptent au moins autant. Le phénomène de classe n'est pas perceptible aux Etats-Unis : il n'est que de voir, dans la rue, comment sont habillés les travailleurs et leurs patrons.

Sombart sait et dit *« qu'il n'y a aucun autre pays au monde où l'ouvrier soit autant exploité par le capitalisme qu'aux Etats-Unis »*, mais *« l'entrepreneur américain a réussi un chef-d'œuvre de la plus haute diplomatie en maintenant un climat positif au sein de la classe ouvrière ».* Il intéresse le personnel à la prospérité de l'entreprise, recueille ses suggestions (*« boîtes à idées »*) et lui offre des actions à des conditions avantageuses.

Cela n'aurait cependant pas suffi à éradiquer la tentation de révolte si tout un chacun n'avait le sentiment qu'il pouvait échapper à sa condition, comme beaucoup d'autres, en allant installer sa maison dans l'Ouest inhabité. On ne parlait pas encore de *« nouvelle frontière »*, mais la puissance de l'idée était déjà là, dont la réalisation était au reste favorisée par le gouvernement.

ERREUR • Deux surprises tout de même dans le livre de Sombart. Il ne cite jamais Tocqueville, qui aurait pourtant apporté de l'eau à son moulin ; et l'avant-dernière phrase de son ouvrage révèle une étonnante erreur de prévision. La voici : *« Tous les éléments,* écrit-il, *qui ont jusqu'ici empêché le développement du socialisme aux Etats-Unis sont en voie de disparaître ou de se transformer en leur contraire, de sorte que le socialisme s'épanouira vraisemblablement pleinement dans l'Union au cours de la prochaine génération. »*

Ce n'est sûrement pas pour les raisons de Schumpeter (attraction irrésistible du capitalisme flamboyant vers les monopoles *réduisant par le fait même le nom*bre des capitalistes, leurs intérêts et leur *« puissance de frappe »*) qu'il pensait cela, mais plutôt parce qu'en social-démocrate frotté de marxisme, il croyait que le socialisme réel ne pouvait naître que dans un pays très développé, ayant été jusqu'au bout de l'accumulation mais aussi des contradictions du capitalisme.

A moins qu'il ne rêvât à l'apparition d'un leader charismatique qui, transposant la fameuse phrase de Lassalle, dirait : *« Les Américains ne savent pas qu'ils sont malheureux. Nous le leur apprendrons. »*

Pierre Drouin

NOTES DE LECTURE

CONCURRENCE ET SOLIDARITÉ L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ, JUSQU'OÙ ?
Semaines sociales de France,
ESF, 182 pages, 140 F.

Véritable institution (les premières datent de 1904 !), les Semaines sociales de France ont trouvé, on le sait, un nouveau souffle.

On s'en rend compte en ouvrant le livre qui rassemble l'essentiel des interventions du colloque de 1991. Un sujet très prégnant aujourd'hui : comment vivre la tension entre concurrence et solidarité ?

Que l'accent soit mis sur les limites de l'économie capitaliste et la priorité donnée aux valeurs de solidarité n'étonnera que ceux qui auraient oublié la coloration chrétienne des Semaines sociales. Michel Camdessus, qui dirige le FMI, est bien placé pour savoir *que la solidarité à l'échelle mon*diale ne va jamais de soi. *« On se trouve souvent dans des situations où c'est... à qui ne paiera pas. »* René Lenoir insiste sur les points suivants : le marché n'est pas une idéologie, il est indifférent à la propriété du capital, à la participation des citoyens aux décisions, au partage du surplus des richesses.

Du coup, les interventions publiques sont légitimes, d'autant plus que l'évolution technologique tend à réduire les *« solidarités naturelles ».*

Pour Michel Albert comme pour Alfred Grosser, le marché n'est sûrement pas le seul horizon pour l'Europe, et ils se rangent derrière la conception de Jacques Delors pour qui l'Europe doit devenir *« une zone de solidarité ».* On sait, hélas ! que l'espace social est le plus difficile à construire et qu'il faudra une bien rude politique volontariste pour que le nombre des exclus ne s'accroisse pas, surtout dans les régions périphériques.

P. D.

UN MONDE SANS PAYSANS
de Daniel Tacet,
Pluriel coll. « intervention »,
175 pages, 89 F.

La littérature agricole est riche en ouvrages aux titres-chocs. On connaissait *la Fin des paysans, la Guerre du blé, la France en friches.* Voici, aujourd'hui, sous la signature de Daniel Tacet, rédacteur en chef adjoint du *Figaro-Economie*, le dernier livre en date : *Un monde sans paysans.*

A dessein, l'auteur n'emploie pas le point d'interrogation tant il est sûr que *« la campagne française se mue inexorablement en désert ».* Avant la fin du siècle, quatre cent mille agriculteurs n'auront-ils pas quitté la terre si un vigoureux coup de barre n'est pas donné à l'exode... que la réforme de la politique agricole commune (même si elle ne représente pas que des défauts pour tous) et le vieillissement de la population ont tendance à encourager ?

L'intérêt de ce livre concis, outre sa lecture vivante, est d'apporter des éclairages sur les situations et les politiques suivies par les partenaires (Portugal, Espagne) ou les concurrents de la France (Etats-Unis) et d'expliquer les stratégies de ceux qui disposent de l'« arme de la faim ».

F. Gr.

L'ENTREPRISE VIRTUELLE OU LES NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL
de Denis Ettighoffer,
Odile Jacob,
346 pages, 160 F.

« Grâce à sa symbiose nouvelle avec l'ordinateur et les réseaux de communication, l'homme voit ses capacités d'action amplifiées par l'accès à l'intangible. » Bigre ! L'intangible, c'est l'inviolable, le sacré. D'aucuns conseillaient le jeûne, la prière, voire la contemplation... Là, c'est la calculette.

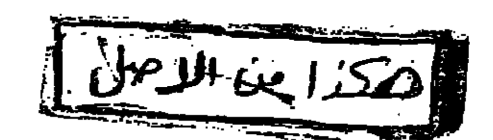
L'auteur s'ébahit d'un *« monde qui réduit l'espace international à la liste d'un annuaire téléphonique ».* Amateurs d'espace, feuilletez les pages jaunes. Mais quelle prestance que celle de l'« homme-terminal » (tout un... *programme !*) dans sa voiture, téléphone à la main, coincé dans un embouteillage...

Les amateurs de plongée dans le séraphisme et l'informatique trouveront dans ce livre une intéressante réflexion sur le télétravail, l'entreprise « virtuelle », la délocalisation, l'immigration masquée.

Nombreuses citations, références d'articles et d'ouvrages. Gros, sérieux travail.

Hélas, quand on découvre (p. 115) que Jean-Claude Bourret est le *« commutant-type »*, avec cinq lignes directes, trois lignes indirectes, deux téléphones sans fil (sans fil !), huit téléphones pour ses assistants, *une télécopie, plus* deux téléphones de voiture, le rêve devient cauchemar. On débranche son téléphone, et on *sort regarder le dernier paysage* sauvage : le ciel.

B. M.



OPINIONS

L'avenir de l'industrie automobile américaine

Detroit enfermée dans le fordisme

par JEAN-PIERRE DURAND *

LES usines automobiles japonaises aux Etats-Unis obtiennent de meilleurs résultats en matière de productivité et de qualité que leurs homologues américaines. On en connaît les causes : intégration structurelle entre conception et fabrication, rapports étroits constructeurs-fournisseurs, couverture sociale et salaires inférieurs dans les « usines vertes » du Tennessee ou du Kentucky (« le Monde de l'économie » du 17 mars) mais aussi supériorité de l'organisation et de la mobilisation des salariés dans les transplants japonais.

Pourquoi les Trois Grands n'ont-ils pas réussi, depuis la grande crise de 1979-1982, à transformer les relations de travail et la gestion des hommes dans les usines ?

L'histoire des relations entre ouvriers et directions dans l'industrie automobile américaine, marquée par une défiance réciproque et permanente, a accouché d'un système de fixation des salaires et d'organisation du travail extrêmement lourd et complexe. Par exemple, l'accord entre Ford et l'UAW (United Automobile Workers, Union des ouvriers de l'automobile) remplit 800 pages, auxquelles il faut en ajouter 150 pour chaque usine ! A partir des négociations entre l'UAW et les directions, toute la vie quotidienne des usines est organisée centralement, régie, codifiée et normalisée par les accords d'entreprise. Salaires horaires, échelons d'ancienneté, modalités de promotion, classification des postes (103 pour les OS !) et progression de la masse salariale relèvent des accords UAW-directions.

Syndicat et directions sont intéressés à cette centralisation et à cette coordination des négociations : celles-ci limitent la concurrence entre firmes, interdisent aux directions de faire pression sur les salariés de telle ou telle usine, découragent toute revendication salariale isolée entre les discussions triennales des accords. La direction syndicale de chaque firme y trouve aussi le moyen de museler les responsables locaux turbulents, tandis que les salariés y voient une protection contre une concurrence « déloyale » des autres usines. Mais ce système homéostasique ne peut fonctionner que dans un milieu fermé, dans lequel produire importe plus que vendre : l'absence de lien entre les résultats du travail ouvrier et sa rémunération ne peut durer que le temps de l'expansion économique et des profits de la compagnie.

La récession des ventes en 1979-1982 puis en 1991 et la pression japonaise ont entraîné quelques modifications – indexation de l'évolution des revenus sur les performances de l'entreprise, fixation des modalités de licenciement et de réembauches, paiements d'allocation-chômage, etc. – mais n'ont pas modifié la coordination et surtout la centralisation des accords et des négociations, avec des règles détaillées envisageant toutes les situations.

Un règlement « a priori »

La rigidité des accords salariaux heurte en permanence les besoins de flexibilité du travail face aux nouvelles contraintes de qualité et de productivité : la spécialisation bien trop poussée des personnels freine la constitution de groupes de travail, la coopération entre ouvriers, leur polyvalence et leur responsabilisation. De plus, la hiérarchie reste très pesante et puissante, encadrant des ouvriers qui attendent des directives. La culture dominante des « Big Three » est encore largement celle du règlement *a priori* des problèmes sociaux, culture qui correspondait à la planification de la production et à la constitution de stocks de produits, et, d'autre part, à un équilibre social dans le conflit. En ce sens, elle s'oppose à celle du « pilotage par l'aval », à la « production au plus près » (1), à l'absence de stocks et à l'équilibre dans le consensus.

Dans l'application des accords, le management local et les syndicalistes peuvent s'entendre sur les voies à emprunter (cercles de qualité, élargissement des qualifications, etc.) pour atteindre les objectifs de l'entreprise. Mais, pour des raisons historiques locales et une absence de confiance réciproque, l'interprétation des règles peut donner lieu à des conflits permanents autour des classifications, des modalités de promotion à l'ancienneté, de l'affectation au travail posté, etc. Les ouvriers organisent le freinage ou s'absentent. Les plaintes successives conduisent à des arrêts de travail, selon une procédure là aussi strictement réglementée.

Dans le passé, ce système permettait aux ouvriers d'obtenir de sérieuses compensations et des embauches, tandis que les directions y trouvaient le moyen d'écarter les syndicalistes des prérogatives managériales. Aujourd'hui, nombre de responsables syndicaux comme les directions d'entreprise s'accordent sur la nécessité d'une rénovation.

Mais les deux parties sont elles-mêmes traversées d'options contradictoires sur les moyens d'atteindre cet objectif. La direction de l'UAW est divisée sur ce qui est acceptable en matière de compromis sur les règles de travail : les travailleurs les plus âgés, les moins menacés par les licenciements dans le système américain, demandent plus de fermeté syndicale. Quant aux directions, elles continuent à repousser l'UAW qui souhaite partager certains choix stratégiques, en particulier celui des fournisseurs, ceux-ci étant bien souvent dépourvus de section syndicale.

Pour éviter que la fermeture de 21 usines, le licenciement de 74 000 personnes d'ici à 1995 et l'angoisse des salariés face au chômage ne gâtent la course à la qualité, Robert Stempel, PDG de General Motors, a tenté d'associer les dirigeants de l'UAW au choix des usines à fermer. Mais quand les usines se font concurrence entre elles, syndicat en tête, pour adopter localement des règles de travail plus flexibles, comme ce fut le cas en janvier dernier entre Arlington (Texas) et Willow-Run (Michigan), GM court le risque d'un éclatement syndical et de surenchères incontrôlables. Cependant la production glisse vers le Sud : même si les usines sont « syndiquées », les arrangements y sont plus faciles.

Parmi les grands compromis signés entre un constructeur et l'UAW figure l'accord sur Saturn, la nouvelle division de General Motors créée en 1985. Dans cette usine, construite *ex nihilo* dans le Tennessee, avec sa grappe de fournisseurs comme à Toyota-City, les transformations sont assez radicales : il n'y a plus qu'une seule classification pour les OS, 80 % des ouvriers sont embauchés à vie, le groupe comme unité de travail a la responsabilité de son organisation, de ses moyens et de ses résultats. Enfin l'organisation de l'usine ne comporte plus que cinq niveaux, auxquels correspondent des représentations syndicales qui sont directement associées à la gestion.

Des logiques contradictoires

Après dix-huit mois de vente, la Saturn se plaçait aux tout premiers rangs dans les classements de popularité des voitures distribuées aux Etats-Unis. Le Japon attend avec impatience la fabrication de Saturn satisfaisant ses normes. Malheureusement ce succès porte sur quelque 200 000 voitures – la firme ayant divisé par deux l'objectif initial (2), – soit à peine plus de 4 % des automobiles américaines vendues chaque année aux Etats-Unis (4,8 millions).

Le coût de l'opération Saturn (3,1 milliards de dollars) et ses spécificités d' « usine verte » du Sud montrent aussi l'ampleur du défi à relever pour les usines anciennes, ancrées dans leur culture centralisatrice, *top-down* et hiérarchique, partagée par les managers comme par les syndicalistes ou les ouvriers.

L'imbroglio des logiques contradictoires continuera à porter préjudice à l'efficacité productive tant que l'industrie américaine n'aura pas choisi entre le réaménagement du couple conflit-compromis propre au fordisme et l'adoption du couple consensus-coercition inspiré du toyotisme.

(1) Pour *lean production* (littéralement « production amaigrie » ou « frugale »), qui correspond à la préoccupation constante d'efficacité maximale pour des ressources minimales.

(2) De même les innovations technologiques ont été réduites dans le produit (moins de pièces en matériaux composites) comme dans le procédé (moins d'informatique).

(*) Professeur de sociologie à l'université de Paris-Evry, auteur, avec F.-X. Merrien de *Sortie de siècle : la France en mutation* (Ed. Vigot).

C O N J O N C T U R E

INDICATEUR ● L'emploi

Prudence nécessaire

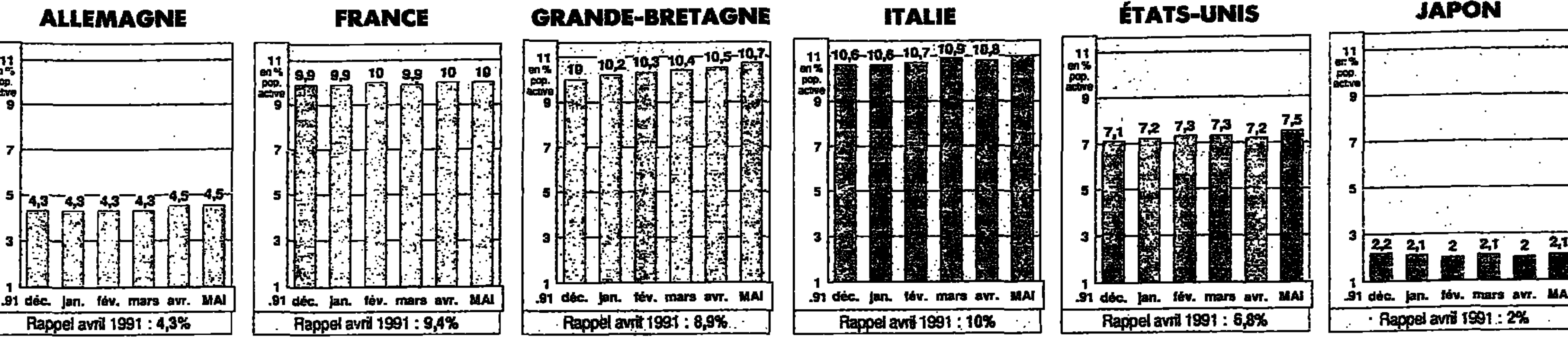
QUE les estimations de l'emploi et du chômage au mois le mois soient imparfaites dans un pays dont la population active compte 127 millions de personnes n'a rien de très étonnant, ni de très préoccupant. dès lors que sont respectées les précautions à la lecture de ces statistiques. Les données américaines récentes en sont une flagrante illustration.

En juin, les résultats de l'enquête annuelle du département du travail sur la situation de l'emploi ont révélé des écarts notables avec les évaluations mensuelles antérieures. Obtenues à partir d'échantillons plus larges de la population et des entreprises, ces statistiques annuelles ont conduit à réviser de plus de 600 000 les pertes d'emploi – portées ainsi *de 1,57 million à 2 millions – sur la période de récession*, de juin 1990 à janvier 1992.

Portée à la connaissance du public plusieurs trimestres plus tard, cette correction est d'autant plus déconcertante que les statistiques mensuelles ont, elles aussi, fait l'objet d'importantes révisions. Calculées à partir d'informations collectées auprès de 350 000 entreprises, représentant seulement 43 % des emplois, celles-ci sont affectées d'une très grande irrégularité durant les périodes de turbulence conjoncturelle.

Ainsi, pour avril, les créations d'emplois ont été revues en hausse de 70 000, ce qui porte à 182 000 l'augmentation nette des embauches sur ce mois. Les données pour le mois de mai, qui font état pour l'instant d'une augmentation de 68 000 emplois seulement, seront-elles réduites de moitié ou doublées lors de la prochaine révision ? Rien ne permet de le dire.

Dans ces conditions, il est prudent d'attendre confirmation du chiffre avant d'en tirer des conclusions alarmistes.



Taux de chômage en pourcentage de la population active. Sources : Office statistique des Communautés européennes (sauf Japon : sources nationales).

RÉGION ● Le Maghreb

Deux sur trois

LA bonne santé économique du Maroc et de la Tunisie est confirmée par les dernières statistiques, et l'on peut s'attendre à une année 1992 favorable : les flux de tourisme, très affectés au début de 1991 par la guerre du Golfe, ont repris, les investissements progressent. L'Algérie, elle, se débat toujours dans une crise politique qui hypothèque son redressement économique.

Au Maroc, l'accord de rééchelonnement obtenu en février dernier au Club de Paris (créanciers publics) et l'annulation des 2,8 milliards de dollars de créances détenues par l'Arabie saoudite vont alléger le service de la dette, qui ne devrait pas excéder 25 % des recettes d'exportation.

En Tunisie, ce ratio devrait être proche de 22 %. Dans ce pays, la tendance à la baisse de la production pétrolière s'est inversée en 1991, avec une augmentation de 15 % des quantités extraites. La mise en exploitation de nouveaux champs et la découverte de nouveaux gisements devraient lui permettre d'augmenter ses exportations. Dans le domaine agricole, les bonnes conditions climatiques laissent espérer cette année encore de *bons résultats*.

En revanche, au Maroc, les excellentes récoltes de 1991 ne seront pas égalées et les importations de céréales devraient augmenter d'environ 30 %. Elles pèseront sur le solde commercial qui a enregistré au cours du premier trimestre de l'année une nette dégradation. Alors que les prévisions tablaient sur une reprise très sensible des exportations, c'est l'inverse qui s'est produit : les importations ont augmenté deux fois plus rapidement (10,6 % contre 5,2 %). Les données disponibles ne permettent cependant pas encore de savoir si cette dégradation risque de se confirmer au cours de l'année et si elle est de nature à ralentir les progrès de l'ouverture.

Le Maroc comme la Tunisie entrent en effet dans la phase finale de leurs plans d'ajustement qui doit conduire à une libéralisation plus complète de leurs échanges et à la convertibilité de leurs monnaies. Après les tensions internationales et les difficultés économiques provoquées par la guerre du Golfe, la confiance revient.

Sur le plan externe, il s'agit pour le Maroc et la Tunisie de profiter au maximum des occasions offertes par les progrès de la construction européenne. Les pays de la CEE constituent l'essentiel de leurs débouchés et de leurs sources d'approvisionnement (respectivement 76 % et 72 % pour la Tunisie, 65 % et 55 % pour le Maroc). Ils sont aussi à l'origine d'une partie importante des apports de financements extérieurs, puisqu'ils ont assuré dans les années 80 plus de 70 % des ressources bilatérales de la Tunisie et de l'ordre de 45 % de celles du Maroc. Dans l'ensemble des investissements étrangers réalisés au Maroc, la part des pays européens s'est sensiblement accrue ces dernières années. Partant d'environ 30 % au début des années 80, elle atteint maintenant plus de la moitié.

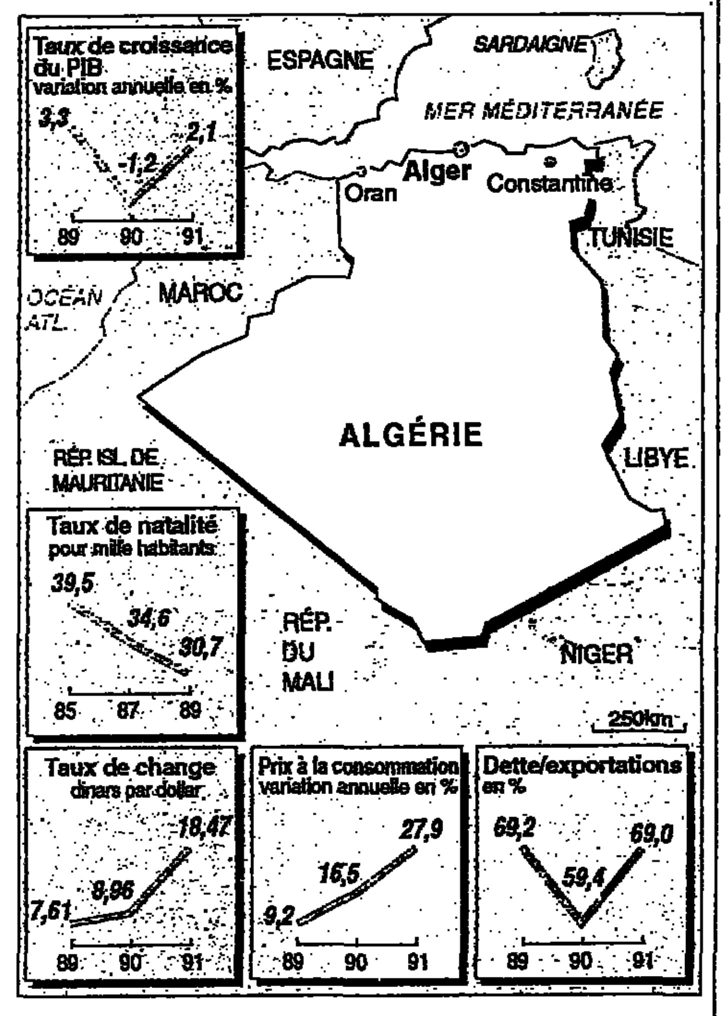
L'enjeu pour le Maroc et la Tunisie est de renforcer l'attrait qu'ils présentent pour les investisseurs européens et pour tous ceux qui participent au mouvement de délocalisation autour du marché unique de la CEE. Mais chacun des deux pays compte aussi sur des projets spécialement conçus pour attirer les investissements étrangers. Ainsi la Tunisie prépare la création de trois nouvelles zones franches, dont une devrait accueillir des industries de haute technologie. Le Maroc a créé en février dernier à Tanger une place financière offshore dont il attend de meilleures conditions d'accès aux capitaux internationaux.

L'enjeu est aussi d'améliorer leurs positions dans la compétition commerciale. Ensemble, la Tunisie et le Maroc ne représentent guère plus de 1 % des importations extra-communautaires de la CEE. Mais leur part de marché est en progression. Elle est surtout sensiblement plus importante sur le seul marché français (3,4 %), ou sur les marchés européens de produits agricoles ou textiles. Dans ces secteurs sensibles, les pays européens ont d'ailleurs *imposé des limites aux exportations* des deux pays. Mais le Maroc espère parvenir à faire intégrer les produits agricoles dans l'accord de libre-échange actuellement en discussion avec la CEE.

La poursuite des réformes économiques devrait contribuer à améliorer la position des deux pays. Les gouvernements seront cependant prudents dans tous les domaines qui touchent au niveau de vie de la population et à l'emploi. Plusieurs événements, notamment ceux de Fès en 1990, ont monté la fragilité des équilibres sociaux et politiques. La crise algérienne et la crainte des contagions qu'elle pourrait susciter ne feront sans doute que renforcer l'attention portée aux conséquences sociales des politiques économiques.

En Algérie, l'assassinat de Mohamed Boudiaf fait à nouveau éclater la crise politique que le Haut Comité d'État cherchait à contenir. Il est difficile d'en prévoir l'issue ainsi que les conséquences économiques. Sauf à susciter un soutien financier plus net des pays créanciers de l'Algérie – et notamment de la France, – cet événement tragique risque de rendre encore plus difficile la tâche du prochain gouvernement. Les perspectives pour 1992 n'étaient déjà pas bonnes. Le « plan de relance » présenté en mars dernier contenait un certain nombre d'orientations et de priorités. Mais, faute de moyens, il ne constituait pas un véritable instrument de relance à court terme. La croissance, révisée légèrement en baisse pour 1991, devrait rester encore très médiocre en 1992, bien qu'une nouvelle fois soutenue par les bonnes performances agricoles. Les risques de dérapage dans l'hyperinflation apparaissent de plus en plus grands.

Agnès Chevallier
Economiste au CEPII



PAYS ● L'Algérie

Assainir

Parmi les réformes en cours en Algérie, celles qui touchent aux entreprises publiques sont particulièrement difficiles à opérer. Elles ont une portée économique et un impact politique considérables.

Les entreprises publiques occupent 1,2 million de personnes, soit 40 % de l'emploi total (secteur administratif exclu). Elles réalisent 45 % de la production nationale hors hydrocarbures et plus des trois quarts de la valeur ajoutée industrielle. Très endettées – elles n'ont pu fonctionner durant des années que par un accès facile au crédit – et confrontées à de grosses difficultés de trésorerie, elles ne peuvent continuer leurs activités qu'en faisant encore appel au crédit. La rigueur monétaire, nécessaire pour contrôler l'inflation, se heurte au risque d'une paralysie complète des entreprises publiques.

Leur assainissement financier est donc une priorité. L'examen des comptes de 189 entreprises a montré que 90 % d'entre elles avaient besoin d'une aide financière importante. Mais, jusque-là, les sommes consacrées à cet assainissement sont restées modestes : 42,5 milliards de dinars inscrits dans la loi de finances de 1992, qui ont concerné 25 entreprises. Le débat sur le financement et les modalités de l'assainissement, qui se déroule depuis plus de deux ans, a pris une intensité nouvelle ces dernières semaines, lorsque le gouvernement a ouvert la voie aux privatisations.

La privatisation figure en effet parmi les possibilités offertes aux entreprises dans le cadre de leur « réhabilitation », à côté de formules de partenariat, de regroupement en holding, d'actionnariat ouvrier. Les capitaux étrangers pourront prendre part à cette privatisation. Le code d'investissement en cours de préparation supprime en effet toute discrimination entre investisseurs étrangers et nationaux. Ces nouvelles dispositions, qui marquent de façon radicale l'abandon des options antérieures de l'Algérie, ont soulevé de nombreuses réactions à l'intérieur du pays. L'Union nationale des entrepreneurs publics s'insurge contre des mesures qui conduiraient à « brader » le secteur public au bénéfice d'intérêts privés, nationaux ou étrangers. Elle réclame que l'assainissement des entreprises publiques soit effectué avant leur éventuel changement de statut.

Les réformes des entreprises publiques, comme d'une façon générale toutes les réformes économiques accomplies actuellement en Algérie, se heurtent à l'opposition d'une partie des cadres politiques et économiques du pays. Elles sont aussi dépourvues du soutien de la population pour qui elles sont synonymes de pertes d'emplois et de vie chère. Elles seront difficiles à poursuivre si l'assassinat de Mohamed Boudiaf devait déboucher sur une crise politique ouverte.

Ag. C.

SECTEUR ● La chaussure

Peu en jambes

L'INDUSTRIE de la chaussure n'est pas en jambes. Recul de la consommation, baisse de la production, dégradation de la balance commerciale malgré la bonne tenue des exportations... Les clients avaient l'habitude de se faire prier (sur longue période, les ventes se développent peu : + 1,5 % par an en nombre de paires, moins de 1 % en francs constants). Mais l'an dernier, ils ont carrément traîné les pieds, diminuant leurs achats de 1,5 % en francs constants. Pas de quoi pavoiser. Pas de quoi, surtout, absorber le flot continu des importations.

De 1980 à 1991, celles-ci ont presque doublé, passant de 128 à 230 millions de paires et de 46 % à 67 % de la consommation. Avec des ventes en France dépassant les 4,7 milliards de francs, les escarpins italiens ont encore tenu, l'an dernier, le haut du pavé, devançant mocassins portugais (1,3 milliard de francs) et bottines espagnoles (1 milliard). Mais, en nombre de paires vendues, les résultats ont été moins brillants, l'Italie reculant même nettement ces derniers mois.

Signe des temps, c'est la Chine populaire qui est devenue, l'an dernier, le premier fournisseur en volume de l'Hexagone avec plus de *62,8 millions* de paires vendues. Une poussée que seule l'adoption de mesures de sauvegarde a permis d'endiguer. Une poussée qui ne s'est pas encore traduite en valeur (959,7 millions de francs seulement), mais qui témoigne, selon Olivier Bouissou, délégué général de la Fédération nationale de l'industrie de la chaussure de France, de l'extraordinaire montée en puissance des pays de l'Asie du Sud-Est.

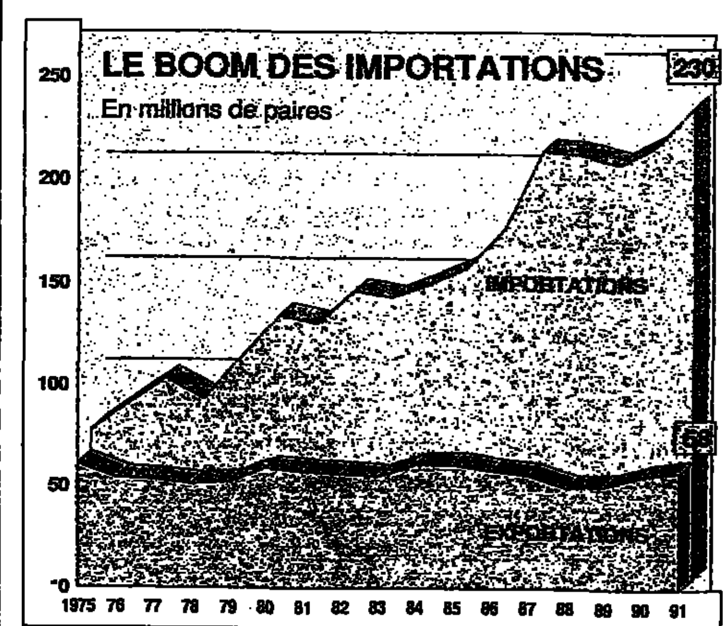
L'évolution de la distribution y contribue, marquée en France par le déclin du commerce de détail (forme de distribution la plus favorable au maintien des petits producteurs), la stabilité des enseignes succursalistes et surtout l'émergence de grandes surfaces spécialisées implantées à la périphérie des villes. Pratiquant des prix d'appel, celles-ci se sont emparées en quelques années de 12 % du marché.

« Nous sommes engagés dans une course extrêmement préoccupante au coût de main-d'œuvre le plus bas, dit Olivier Bouissou. *On voit parfois surgir des capacités de production dans des pays où n'existent ni système de prix ni marché, où les conditions de travail sont choquantes, voire aberrantes. Ne pratique-t-on pas, en Chine, le travail forcé pour les prisonniers ? »* Concurrence déloyale et danger de mort des industries françaises et communautaires. La fronde et la grogne montent, et l'on parle de plus en plus d'un « front » de défense des industries de main-d'œuvre, où la chaussure serait rejointe par le textile et l'habillement...

Avec 169 millions de paires produites l'an dernier (– 4,5 %) et 17,4 milliards de francs de chiffre d'affaires (+ 3 %), l'industrie française a accusé le coup. L'emploi a suivi une décroissance plus forte encore, les 62 000 salariés du début des années 80 ne devant plus être que 36 000 à la fin de cette année. Le seul motif de satisfaction est venu des exportations qui, tirées ici comme ailleurs par la « locomotive » allemande, ont progressé l'an dernier, tant en nombre de paires (58 millions, soit + 8 %) qu'en chiffre d'affaires (4,8 milliards de francs, soit + 10 %). *« Avec 25 % à 30 % de sa production exportée selon les années,* explique Olivier Bouissou, *l'industrie française de la chaussure se situe dans la bonne moyenne de l'industrie nationale. »* Les chiffres ne doivent toutefois pas faire illusion. En volume, les Français ne font pas mieux qu'en... 1975, même si le déclin de la fin des années 80 semble enrayé.

Avec des clignotants au rouge, 1992 s'annonce plus rude encore. Sur les quatre premiers mois de l'année, la production a chuté de 6 % en nombre de paires et de 5 % en valeur. Mais la nouvelle progression des exportations (+ 9 % en volume) s'est accompagnée, pour la première fois depuis 1988, d'un fléchissement des importations (– 6 %).

Pierre-Angel Gay



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.

